

## **NATEXIS BANQUES POPULAIRES**

**DOCUMENT DE REFERENCE 2003**



Le présent document a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 2 avril 2004, conformément au règlement n°98-01. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Des exemplaires du présent document de référence sont disponibles sans frais auprès de Natexis Banques Populaires, 45 rue Saint-Dominique, 75007 Paris.

## SOMMAIRE

Profil	p. 4
Messages du Président et du Directeur général	p. 5
L'action Natexis Banques Populaires	p. 7
<b>GOVERNEMENT D'ENTREPRISE</b>	
Comité de Direction générale	p. 11
Conseil d'administration	p. 12
Gouvernement d'entreprise	p. 13
<b>UNE TRANSVERSALITE AFFIRMEE</b>	
Implantations internationales	p. 31
Organigramme financier simplifié	p. 33
<b>ACTIVITES DE NATEXIS BANQUES POPULAIRES</b>	
<b>FINANCEMENT</b>	
Activités bancaires	p. 36
Financements spécialisés	p. 39
<b>INVESTISSEMENT</b>	
Activités de marchés	p. 42
Capital investissement	p. 45
<b>SERVICE</b>	
Services bancaires, financiers et technologiques	p. 48
Gestion pour compte de tiers	p. 51
<b>ASSURANCE-CREDIT ET SERVICE DE CREDIT MANAGEMENT</b>	
Coface	p. 54
<b>DEVELOPPEMENT DURABLE</b>	p. 57
<b>ELEMENTS FINANCIERS</b>	
Rapport de gestion	p. 62
Eléments financiers	p. 96
Rapports sur les procédures de contrôle interne	p. 223
Eléments juridiques	p. 240
Informations complémentaires	p. 249
<b>TABLE DE CONCORDANCE</b>	p. 265

## CHIFFRES CLÉS au 31 décembre 2003

150 implantations, dont 118 à l'étranger  
 200 000 actionnaires environ  
 11935 collaborateurs

### Notations long terme (situation au 31 décembre 2003)

Aa3 Moody's  
 A+ Standard & Poor's  
 A+ Fitch Ratings

en millions d'euros	2003	2002	2001
Produit net bancaire	2455	1 793	1 840
Résultat brut d'exploitation	716	347	613
Résultat net part du groupe	265	108	291

Au 31 décembre	2003	2002	2001
en milliards	€	€	€
Total du bilan	135,9	133,4	110,4
Fonds propres réglementaires*	6	5,8	5,6
Ratio international de solvabilité	11,4 %	10,2 %	9,8 %
Tier One	8,1 %	7,2 %	7,2 %

\* sur base Cooke élargie

### Contribution des métiers au produit net bancaire

en millions d'€	2003	2002	2001
Financement	968	881	874
Investissement	304	194	376
Service	603	569	555
Coface	488	191*	-
<i>* sur 6 mois</i>			
<b>PNB des métiers</b>	<b>2362</b>	<b>1 835</b>	<b>1 805</b>
Autres	92	- 33	35
<b>Total</b>	<b>2455</b>	<b>1 802</b>	<b>1 840</b>

Encours moyens de crédits	2003	2002	2001
en milliards d'euros	70,9	69,9	67,9

Actifs gérés au 31 décembre	2003	2002	2001
En milliards d'euros	80,6	72,5	69,9

## PROFIL

*Banque de financement, d'investissement et de service, Natexis Banques Populaires est le véhicule coté en Bourse du Groupe Banque Populaire.*

Natexis Banques Populaires occupe une place originale dans le monde bancaire. La diversité et la complémentarité de ses expertises lui permettent d'enrichir ses métiers de banque traditionnelle par des activités technologiques à valeur ajoutée. Natexis Banques Populaires construit avec ses clients - entreprises grandes et moyennes, clientèles institutionnelles, réseau des Banques Populaires, une relation de partenariat dans la durée, tant au plan national qu'international.

Sur chacun de ses métiers, il occupe une position de premier plan. Acteur majeur des activités de financement, il est notamment présent auprès de la quasi-totalité des plus grandes entreprises françaises. Avec sa filiale Coface, il figure parmi les leaders mondiaux de l'assurance-crédit et des services de credit management. Il est l'un des principaux intervenants en matière de capital-investissement, d'ingénierie financière et joue un rôle actif dans l'intermédiation sur les marchés de capitaux. Natexis Banques Populaires se situe également au premier rang des prestataires de services à fort contenu technologique. Bancassureur, gestionnaire d'actifs reconnu, il est le leader en France en épargne salariale

## **MESSAGE DU PRÉSIDENT**

### **Des performances satisfaisantes**

Les performances satisfaisantes de Natexis Banques Populaires et de ses filiales participent à une progression significative des résultats du Groupe Banque Populaire en 2003, et représentent désormais le tiers de son produit net bancaire.

Dans un environnement toujours incertain, la banque de financement, d'investissement et de service a effectivement connu un net rebond, sur l'ensemble de ses métiers, en dépit d'un effet dollar défavorable.

Natexis Banques Populaires a franchi, en 2003, une double étape ; la première en se replaçant dans un dispositif de sécurité renforcé, la seconde en améliorant avec succès sa productivité.

Ces bonnes performances soulignent les fortes capacités de réactivité de notre entreprise, car elles ont été réalisées sans que Natexis Banques Populaires renonce à engager d'importants investissements de développement et de rationalisation.

Elles sont également le fruit des dernières opérations de croissance, notamment les rachats de Coface, de Natexis Bleichroeder et de Crédifrance Factor, qui ont permis à Natexis Banques Populaires d'élargir son offre de services. Je considère comme particulièrement satisfaisante la façon dont ces entités s'intègrent dans notre schéma de développement.

Ces bons résultats nous permettent de proposer à l'assemblée générale des actionnaires une augmentation significative du dividende.

Natexis Banques Populaires dispose aujourd'hui de tous les atouts pour valoriser la qualité de son fonds de commerce. Adossé à un Groupe puissant, doté d'un cadre stable et d'une solidité financière, notre banque est désormais en mesure d'élargir son offre de services et de l'orienter vers toutes les gammes de clientèles.

Nous avons à cet effet engagé une réflexion stratégique qui nous conduira à faire évoluer notre organisation et à mettre, encore plus que par le passé, l'accent sur nos différentes clientèles. Cette réflexion est d'ores et déjà riche de promesses qui se concrétiseront dès 2004, puis dans les années à venir.

Parce que je sais pouvoir compter sur les compétences et l'engagement de tous nos collaborateurs, je reste plus que jamais confiant dans les perspectives de développement et de rentabilité de l'ensemble de nos activités.

## MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

### Un PNB en forte progression

Avec un produit net bancaire en forte progression et des charges d'exploitation bien maîtrisées, Natexis Banques Populaires affiche, en 2003, un résultat net en hausse très sensible.

Les différents métiers ont apporté leur contribution à cette bonne performance d'ensemble.

Le métier Financement continue à croître à bonne allure, tiré par les Activités bancaires qui sont parvenues à conjuguer une stricte maîtrise des encours avec une amélioration des marges. Le bilan est particulièrement satisfaisant pour cette filière qui est au cœur de notre dispositif. Les Financements spécialisés quant à eux connaissent une croissance moindre, la bonne tenue du crédit-bail compensant un léger recul de l'affacturage.

Le métier Investissement marque un net redressement par rapport à l'exercice précédent. Le produit net bancaire des Activités de marchés, stable à périmètre constant, progresse de 60% à périmètre courant ; ceci recouvre des évolutions contrastées des activités courantes, mais aussi l'achèvement de notre travail d'apurement des positions sur les dérivés actions. Le Capital investissement réalise une bonne année, illustrée par la hausse de 43 % de son produit net bancaire, couplée à un accroissement du stock de plus-values latentes.

Les métiers de Service affichent une progression appréciable. Les Services bancaires enregistrent des performances très satisfaisantes alors que les Services financiers, affectés par l'arrêt de certaines activités, accusent un léger recul. Enfin, la Gestion pour compte de tiers progresse de 15 %, grâce à la bonne tenue de ses activités de gestion collective, d'épargne salariale et d'assurance.

L'assurance-crédit et les services de credit management réalisent la meilleure performance de développement, avec une expansion très vive pour l'assurance (+ 50 %), et un accroissement très honorable (+ 8 %) des Activités de services.

Globalement, ces résultats sont très encourageants. Ils le sont d'autant plus qu'ils ont été obtenus dans un contexte de profonde réorganisation dans plusieurs secteurs de l'entreprise, notamment les Activités de marchés, les Services financiers et les fonctions centrales, de contrôle et de risques, qui ont fait l'objet d'un important travail de repositionnement.

Tout ceci, bien sûr, ne constitue qu'une étape. Car nous sommes en mesure de rehausser encore significativement en 2004 notre niveau de performance, et de lui assurer une plus grande stabilité.

Compte tenu des efforts engagés, des résultats d'ores et déjà obtenus, de la qualité des équipes et des expertises qui caractérisent notre entreprise, j'ai aujourd'hui totale confiance en notre potentiel de développement. Et je sais pouvoir compter sur l'engagement de chacun.

## L'ACTION DE NATEXIS BANQUES POPULAIRES

### BÉNÉFICE NET PAR ACTION (en euros)

calculé sur le nombre moyen d'actions de l'exercice

1999 : 5,40 – 2000 : 7,10 – 2001 : 6,70 – 2002 : 2,40 – 2003 : 5,60

### DIVIDENDE NET PAR ACTION HORS AVOIR FISCAL (en euros)

1999 : 2,20 – 2000 : 2,50 – 2001 : 2,50 – 2002 : 1,50 – 2003 : 2,50\*

### DIVIDENDE BRUT PAR ACTION (en euros)

1999 : 3,30 – 2000 : 3,75 – 2001 : 3,75 – 2002 : 2,25 – 2003 : 3,75\*

### TAUX DE DISTRIBUTION (en pourcentage)

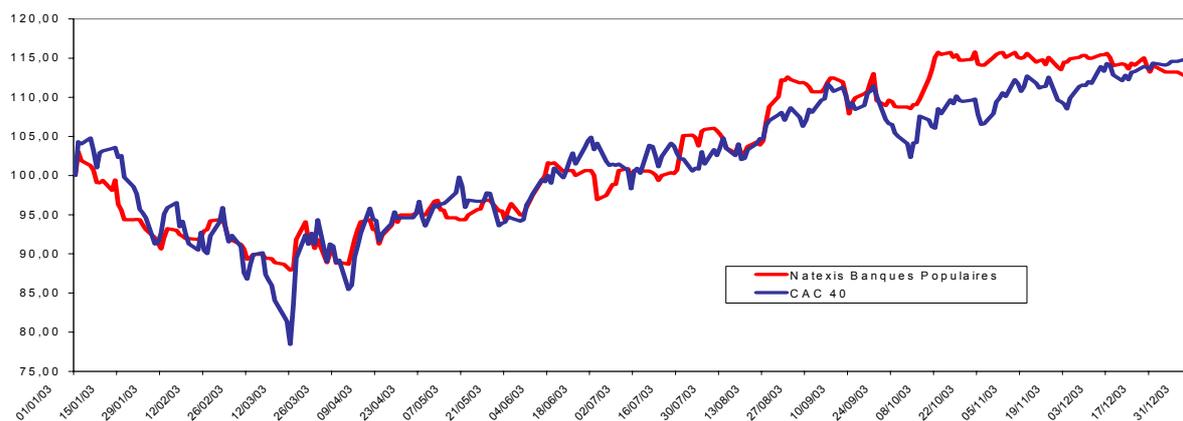
1999 : 40,7 – 2000 : 35,2 – 2001 : 37,3 – 2002 : 62,5 – 2003 : 44,6

\* Proposition soumise à l'Assemblée générale du 27 mai 2004

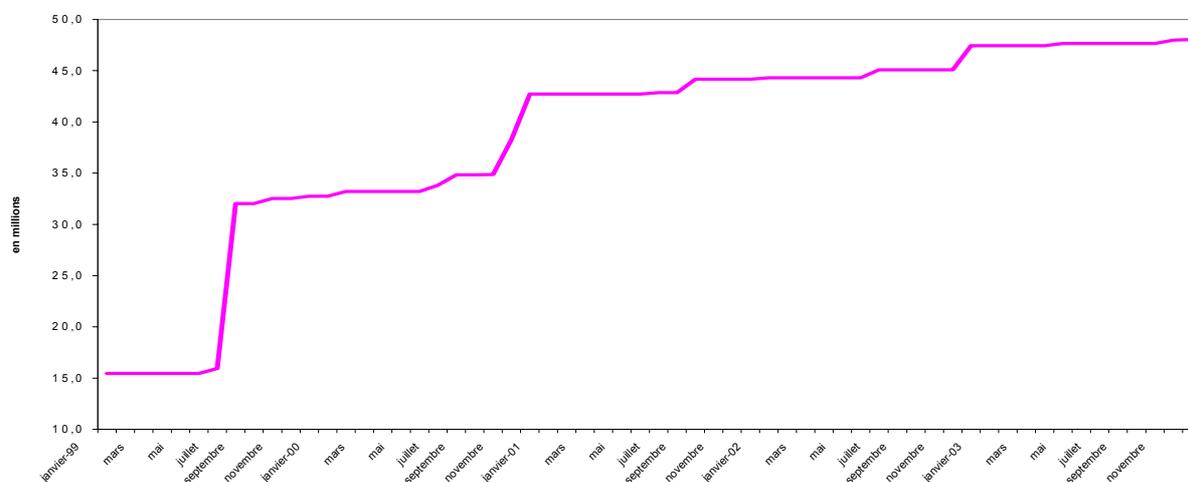
## COURS DE L'ACTION

L'action Natexis Banques Populaires a clôturé 2003 à 88,55 €, en hausse de 11,4 % par rapport à fin 2002.

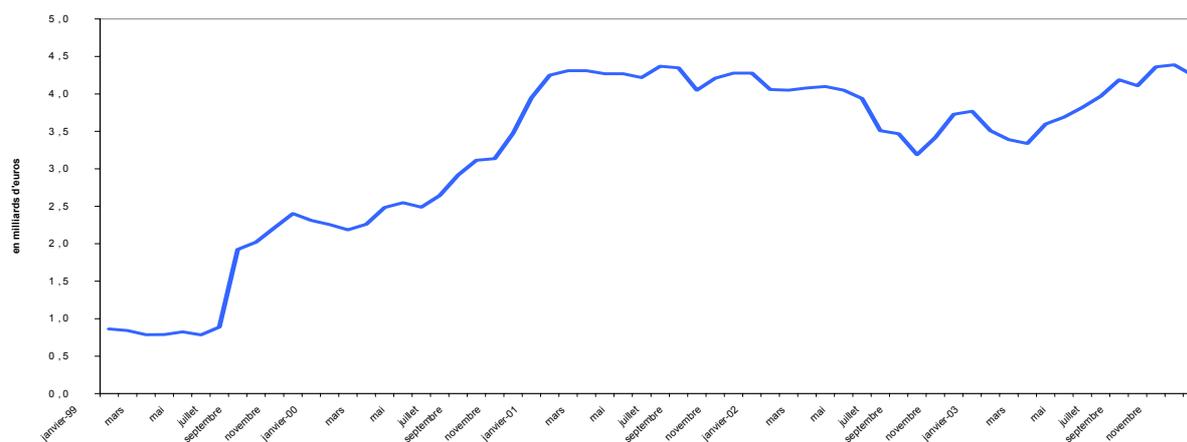
### Cours de l'action - Base 100 au 01/01/03



## NOMBRE D' ACTIONS



## CAPITALISATION BOURSIÈRE (en milliards d'euros)



au 31-12-2003

CAPITAL	768.722.224 euros
NOMBRE D'ACTIONNAIRES	200 000 environ
NOMBRE D' ACTIONS	48.045.139
CAPITALISATION BOURSIÈRE	4,25 milliards d'euros
NÉGOCIATION	premier marché, éligible au SRD
CODE ISIN	FR0000120685
INDICE	SBF 120
CODE REUTERS	CNAT.PA
CODE BLOOMBERG FRANCE	KN
DROIT DE VOTE	Un droit de vote double est accordé aux actions inscrites en compte nominatif depuis au moins 2 ans. Au 31-12-2003, le nombre de droits de vote était de 81.794.906.

### NOMBRE D' ACTIONS NÉGOCIÉES

1 <sup>er</sup> TRIMESTRE 2003	626 897
2 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2003	505 675
3 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2003	573 205
4 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2003	408 083

### PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

	EN % DU CAPITAL
AU 31-12-2003	
BANQUE FÉDÉRALE DES BANQUES POPULAIRES	75,3 %
<i>dont FCPE Alizé Levier 2,2 %</i>	
PUBLIC	22,8 %
SALARIÉS (autres FCPE)	1,9 %

### RELATIONS INVESTISSEURS

Tél. : 01.40.39.68.79 - Fax : 01.40.39.63.40

### RELATIONS ACTIONNAIRES INDIVIDUELS

Numéro vert : 0 800.600.525

Internet : [www.nxbp.banquepopulaire.fr](http://www.nxbp.banquepopulaire.fr)

e-mail : [reinvest@nxbp.fr](mailto:reinvest@nxbp.fr)

### SERVICES FINANCIERS

Tél. : 01.58.32.31.86 Fax : 01.58.32.29.30

e-mail : [emetteurs.charenton@nxbp.fr](mailto:emetteurs.charenton@nxbp.fr)

## RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES

L'équipe de communication financière de Natexis Banques Populaires traite l'ensemble des relations avec les professionnels -analystes ou investisseurs- et les actionnaires individuels. Elle attache une importance particulière à la qualité, la précision et la régularité de l'information financière qu'elle délivre.

La communication qui accompagne la sortie des comptes annuels et semestriels s'appuie sur un communiqué de presse et des réunions avec la presse économique et les analystes financiers. L'ensemble des documents est proposé en français et en anglais. Natexis Banques Populaires publie également un avis financier dans la presse économique.

En cas de survenue d'un événement important, des communiqués de presse spécifiques sont émis et des réunions particulières organisées.

Ce dispositif s'accompagne de rencontres individuelles régulières avec des investisseurs institutionnels, en France et à l'étranger. Des réunions avec les collaborateurs des Banques Populaires impliqués dans la vente des titres Natexis Banques Populaires sont également organisées, de même que des conférences téléphoniques d'explication des comptes.

L'outil principal de communication auprès des investisseurs individuels est la Lettre aux actionnaires. Ce document est envoyé systématiquement à tous les actionnaires identifiés, ce qui correspond à une diffusion de 200.000 exemplaires environ. Les collaborateurs du Groupe Banque Populaire ayant souscrit au plan d'actionnariat des salariés lancé en juin 2001 (soit environ 17.000 personnes) sont également destinataires d'une lettre d'information.

Par ailleurs, un contact régulier est établi tout au long de l'année avec les actionnaires individuels grâce au numéro vert (0 800 600 525). Dans un souci de personnalisation de la relation et de qualité des réponses apportées, les appels sont directement traités par l'équipe de communication financière.

Le site internet institutionnel [www.nxbp.banquepopulaire.fr](http://www.nxbp.banquepopulaire.fr) propose une rubrique Actionnaires et investisseurs qui existe en versions française et anglaise. Outre la rediffusion en différé de l'assemblée générale pendant plusieurs semaines, cette rubrique présente tous les documents publiés par la communication financière : rapports annuels, présentations aux analystes, lettres aux actionnaires, etc. En 2003, une nouvelle rubrique regroupant tous les documents déposés auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) a été mise en place.

L'Assemblée générale des actionnaires, qui s'est tenue le 22 mai 2003 à la Maison de la Chimie, a constitué un moment privilégié d'échanges entre le management et les actionnaires. Comme chaque année, elle a été précédée d'une large consultation qui a permis de dégager les thèmes intéressant les actionnaires : la place de Natexis Banques Populaires au sein du Groupe Banque Populaire, les métiers de Natexis Banques Populaires et la gestion des risques, ainsi que le parcours boursier de l'action.

Pour la troisième année consécutive, Natexis Banques Populaires a pu également dialoguer avec les investisseurs individuels lors du salon Actionaria, qui s'est tenu les 21 et 22 novembre 2003 au Palais des Congrès de Paris.

### **Agenda de la communication financière**

#### **22 janvier 2004**

Communiqué de presse sur l'activité 2003

#### **4 mars 2004**

Publication des résultats 2003

#### **27 mai 2004**

Assemblée générale des actionnaires

#### **8 juillet 2004**

Communiqué de presse sur l'activité du premier semestre 2004

#### **9 septembre 2004**

Publication des résultats du premier semestre 2004

## **Participer à l'assemblée générale des actionnaires**

### **La convocation à l'assemblée générale**

La brochure de convocation présente l'ordre du jour de l'assemblée générale et les projets de résolutions. Elle est directement envoyée aux actionnaires qui possèdent des actions nominatives depuis au moins un mois avant la tenue de l'assemblée générale. Elle est accompagnée d'un formulaire permettant de demander une carte d'admission, de donner pouvoir, de se faire représenter ou bien de voter par correspondance.

Les actionnaires qui détiennent leurs titres au porteur sont informés de la tenue de l'assemblée générale en lisant l'avis de convocation publié dans le Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) et la presse financière au moins 30 jours avant la réunion. Ils peuvent également se renseigner en appelant le numéro vert réservé aux actionnaires individuels ou en consultant le site internet. Les brochures de convocation et formulaires de vote sont disponibles auprès de leur intermédiaire financier.

### **Les formalités juridiques préalables**

Les détenteurs d'actions nominatives doivent être inscrits en compte nominatif (pur ou administré) au moins cinq jours avant la date de l'assemblée générale.

Les actionnaires détenant des titres au porteur doivent faire établir, par l'intermédiaire financier qui assure la gestion de leur compte titres, un certificat constatant l'indisponibilité jusqu'à la date de l'assemblée générale (certificat d'immobilisation). Natexis Banques Populaires doit recevoir ce certificat cinq jours au moins avant la date de l'assemblée générale pour pouvoir délivrer une carte d'admission.

### **Assister à l'assemblée générale**

Les actionnaires doivent présenter leur carte d'admission à l'entrée de la réunion. Toutefois, s'ils n'ont pas reçu la carte d'admission à temps, ils peuvent participer au vote en présentant une carte d'identité (qui sera accompagnée d'un certificat d'immobilisation des titres pour les actionnaires au porteur).

Lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle, un boîtier électronique est remis aux actionnaires afin de voter en séance.

### **Se faire représenter à l'assemblée générale**

Pour les actionnaires qui n'assistent pas personnellement à l'assemblée générale, trois possibilités sont offertes :

- le vote par pouvoir : il s'agit de donner pouvoir au Président de l'assemblée générale en retournant le formulaire de vote par pouvoir signé,
- le vote par correspondance : l'actionnaire renvoie le formulaire en cochant les cases appropriées,
- le vote par procuration : il consiste à donner une procuration à son conjoint ou à un autre actionnaire de Natexis Banques Populaires, afin de voter en son nom à ladite assemblée.

## **COMITÉ DE DIRECTION GÉNÉRALE**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2004

**Philippe Dupont**, Président

**François Ladam**, Directeur général

**Jean Duhau de Berenx**, Capital investissement

**Jean-Yves Forel**, Services bancaires, financiers et technologiques

**Luc Jarny**, Systèmes d'information et logistique

**Erik Lescar**, Activités bancaires et Financements spécialisés

**Jean-François Masson**, Relations humaines

**Jean-Pierre Morin**, Gestion pour compte de tiers

**Olivier Schatz**, Activités de marchés

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Président du conseil d'administration, **Philippe Dupont**

Directeur général, **François Ladam**

### **ADMINISTRATEURS**

Philippe Dupont, Président du conseil d'administration de Natexis Banques Populaires

**Banque Fédérale des Banques Populaires**, représentée par Christian Hébrard, Président d'honneur de la CASDEN Banque Populaire

**Jean-Paul Bechat**, Président-Directeur général de la Snecma

**René Clavaud**, Président de la Banque Populaire Centre Atlantique

**Jean-François Comas**, Directeur général de la Banque Populaire Côte d'Azur

**Claude Cordel**, Président de la Banque Populaire du Midi

**Daniel Duquesne**, Directeur général de la Banque Populaire Loire et Lyonnais

**Steve Gentili**, Président de la BRED Banque Populaire

**Alain Jacquier**, Président de la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté

**Jean de La Chauvinière**

**Richard Nalpas**, Directeur général de la Banque Populaire Toulouse-Pyrénées

**Francis Thibaud**, Directeur général de la Banque Populaire du Sud-Ouest

**Jean-Louis Turret**, Président de la Banque Populaire Provençale et Corse

**Robert Zolade**, Président de H.B.M. (Holding Bercy Management)

**Jean-Pierre Chavaillard**, administrateur représentant l'actionnariat salarié

### **CENSEUR**

**Michel Goudard**, Directeur général délégué de la Banque Fédérale des Banques Populaires

### **SECRÉTAIRE DU CONSEIL**

**Jean-René Burel**

### **COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES**

Deloitte-Touche Tohmatsu

RSM Salustro Reydel

Barbier Frinault et Autres

### **COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS**

**Bernard Boiton**

**François Chevreux**

**Aldo Cardoso**

## **GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

Natexis Banques Populaires a entrepris d'appliquer depuis plusieurs années les principes de gouvernement d'entreprise : dès 1996, des comités spécialisés du conseil étaient institués. D'autres mesures ont suivi, dans le sens des recommandations des rapports Viénot et Bouton.

La société attache une importance particulière au fonctionnement de son conseil d'administration, tant par la fréquence des réunions que par le contenu de l'information fournie aux administrateurs ; elle s'efforce, par divers moyens, d'associer le plus étroitement possible les membres du conseil à la marche de l'entreprise et de ses filiales.

### **1. Composition du conseil d'administration**

L'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque membre du conseil d'administration figure à la fin du présent chapitre.

La composition du conseil d'administration n'a pas été modifiée depuis l'année précédente.

Le conseil compte quinze administrateurs (dont un administrateur représentant l'actionnariat salarié) et un censeur. Le Directeur général de la société n'est pas administrateur.

En corollaire de la répartition du capital de Natexis Banques Populaires, dont 77% environ sont détenus par le Groupe Banque Populaire, la majorité des administrateurs appartient à ce groupe actionnaire majoritaire. La part des administrateurs issus de ce groupe au sein du conseil d'administration est proche de son pourcentage de participation au capital : les administrateurs indépendants (non compris l'administrateur représentant l'actionnariat salarié) sont au nombre de trois, représentant un cinquième des membres du conseil d'administration.

Les trois administrateurs indépendants, qui n'ont aucun lien avec l'un des actionnaires directs ou indirects de la société, n'appartiennent pas non plus au management de l'entreprise et n'exercent pas leurs fonctions depuis une durée supérieure à douze ans ; les entreprises qu'ils dirigent, lorsque tel est le cas, ne réalisent pas une part significative de leur chiffre d'affaires avec la société :

- l'un d'eux est dirigeant d'un très important groupe industriel français de haute technologie, qui figure parmi les principaux constructeurs mondiaux de moteurs d'avions ;
- le second dirige une firme de premier plan dans le secteur de la prestation de services, à savoir l'un des deux leaders français dans le domaine de la restauration collective, dont il est l'un des fondateurs.

Ces deux personnalités, par leur compétence dans le domaine industriel ou du service, apportent au conseil d'administration de Natexis Banques Populaires un éclairage différent et complémentaire de celui des professionnels de la banque, majoritaires parmi les administrateurs.

- le troisième administrateur indépendant est un ancien dirigeant de banque et de société de bourse, aujourd'hui retraité, ce qui garantit une indépendance totale vis à vis de tout groupe financier. Cet administrateur, qui préside d'ailleurs le comité des rémunérations et est membre du comité de contrôle des comptes, se trouve particulièrement bien placé pour être attentif aux préoccupations des actionnaires minoritaires petits porteurs.

Les salariés de Natexis Banques Populaires et de ses filiales ainsi que ceux du Groupe Banque Populaire détenant plus de 4% du capital de la société cotée, la représentation de l'actionnariat salarié

au conseil d'administration est assurée, depuis l'assemblée générale de mai 2002, par un administrateur choisi parmi trois candidats présentés à l'assemblée par les fonds communs de placements regroupant l'actionnariat salarié.

Les administrateurs de Natexis Banques Populaires doivent, conformément aux statuts, détenir chacun au moins cent actions de la société.

On notera enfin que les mandats de cinq administrateurs, soit le tiers des membres du conseil, viennent à échéance avec l'assemblée générale annuelle appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice 2003.

## **2. Modalités d'exercice de la Direction générale**

Faisant application des facultés offertes par la loi du 15 mai 2001 sur les Nouvelles Régulations Economiques, le conseil d'administration de Natexis Banques Populaires a choisi le 16 janvier 2002 d'opter pour la dissociation des fonctions de Président et de Directeur général, ce mode d'exercice semblant bien adapté à la logique générale d'organisation du Groupe.

Le conseil d'administration de ce même jour a confié la Présidence du conseil à M. Philippe Dupont, jusque là Président-Directeur général.

M. François Ladam a été nommé Directeur général (non administrateur) par le conseil d'administration du 23 octobre 2002 avec effet au 1<sup>er</sup> novembre 2002, avec tous les pouvoirs attachés par la loi à cette fonction.

## **3. Organisation des travaux du conseil d'administration**

Le conseil d'administration de Natexis Banques Populaires a tenu sept séances au cours de l'exercice 2003. Le taux d'assiduité des administrateurs y est élevé, puisqu'il ressort à 98% en moyenne sur l'année pour l'ensemble des membres et des séances.

Les séances sont d'une durée moyenne supérieure à trois heures chacune. Elles font l'objet de la remise préalable aux administrateurs, plusieurs jours avant la séance, d'un document de plusieurs dizaines de pages présentant une documentation détaillée sur chacun des sujets qui seront examinés en séance.

Le conseil d'administration se prononce naturellement sur tous sujets touchant à la stratégie et à la marche de l'entreprise, est régulièrement tenu informé de l'évolution de l'activité, arrête les comptes sociaux et consolidés, prend connaissance du budget, et entend les diverses communications relatives au contrôle interne, à la fixation de limites de risque.

Le conseil d'administration entend régulièrement, tout au long de l'année, des exposés faits à tour de rôle par les directeurs de chacune des différentes filières d'activité de Natexis Banques Populaires sur la situation et les perspectives de la filière concernée, ce qui permet aux administrateurs d'avoir une vision détaillée de l'évolution de chacune des composantes de l'activité ; le conseil d'administration entend aussi des exposés sur des thèmes importants susceptibles d'avoir une incidence sur le fonctionnement de l'entreprise (réorganisations, chantiers internes structurants...).

On soulignera, en outre, que le conseil d'administration se prononce préalablement sur les principales prises de participation projetées par Natexis Banques Populaires (disposition statutaire), le niveau de délégation accordée à la Direction générale en cette matière étant d'ailleurs particulièrement bas. Afin d'assurer une bonne cohérence de l'ensemble Natexis Banques Populaires et filiales, les opérations de croissance externe envisagées par les filiales sont elles aussi préalablement soumises au conseil d'administration de leur maison mère.

Les opérations de restructuration interne entre filiales de la société font également, de façon systématique, l'objet d'une délibération du conseil d'administration de Natexis Banques Populaires.

Parmi les dossiers traités par le conseil d'administration en 2003, citons : la fixation des limites globales de risques de marchés, le point sur la réorganisation de la Direction des marchés, la nouvelle organisation de la Direction des risques et du contrôle interne, le projet d'émission d'actions préférentielles, l'opération de titrisation synthétique «IGLOO II ».

Enfin, toujours pour renforcer les conditions dans lesquelles les administrateurs peuvent se forger une opinion sur la marche de Natexis Banques Populaires et de ses filiales, la décision a été prise en 2003 de nommer plusieurs administrateurs de Natexis Banques Populaires au conseil d'administration des principales filiales de cette dernière.

Il n'a pas encore été procédé, à ce jour, à un exercice formalisé d'évaluation des travaux du conseil d'administration de Natexis Banques Populaires.

#### **4. Comités spécialisés du conseil d'administration**

Trois comités spécialisés existent depuis plusieurs années au sein du conseil de Natexis Banques Populaires :

- un comité de contrôle des comptes (institué en 1996) ;
- un comité d'audit (institué en 2000) ;
- un comité des rémunérations (institué en 1996).

- le comité de contrôle des comptes comprend quatre membres, dont un administrateur indépendant : MM. Nalpas, Clavaud, de La Chauvinière, Thibaud.

Le comité de contrôle des comptes analyse les projets de comptes, ainsi que les documents financiers diffusés par la société à l'occasion de l'arrêté des comptes et en approfondit certains éléments avant qu'ils soient présentés au conseil. Il examine notamment les principales options de clôture retenues, en s'assurant de la pertinence ainsi que de la permanence des principes et méthodes comptables appliqués.

Le comité de contrôle des comptes se réunit systématiquement avant la présentation des comptes annuels et semestriels; mais il peut aussi se saisir en dehors de ces périodes de tout sujet relevant de sa compétence dont l'inscription à son ordre du jour lui semblerait nécessaire. En 2003, le comité s'est réuni deux fois (avec un taux d'assiduité de 75 %), avant l'établissement des comptes de l'exercice 2002 et de ceux du premier semestre 2003, en présence des commissaires aux comptes qui ont ainsi pu lui faire part de leurs observations. Le comité a notamment porté une attention particulière à l'incidence des Activités de Marchés sur les comptes de l'entreprise et à l'évolution du coefficient d'exploitation.

Le comité de contrôle des comptes s'est par ailleurs prononcé, début 2004, sur les propositions de renouvellement des mandats des commissaires aux comptes faites à l'assemblée appelée à approuver les comptes de l'exercice 2003.

- le comité d'audit compte quatre membres : MM. Duquesne, Comas, Cordel, Tourret.

Le comité d'audit assiste le conseil d'administration dans la maîtrise des risques de Natexis Banques Populaires. Sa mission s'étend à l'analyse des principales zones de risques de la société (à l'exception de ceux relatifs à la véracité des comptes et de l'information financière) et à l'évaluation du système de contrôle interne de Natexis Banques Populaires et de son efficacité. Comme le

comité de contrôle des comptes, il peut se saisir de tout sujet relevant de sa compétence dont l'inscription à son ordre du jour lui semblerait nécessaire.

Au cours de l'exercice écoulé, le comité, qui s'est réuni à quatre reprises (avec un taux d'assiduité de 100 %), a notamment examiné le rapport de contrôle interne, s'est intéressé aux conditions dans lesquelles se sont poursuivis les travaux de convergence informatique entre les diverses entités constitutives de Natexis Banques Populaires ; a entendu le compte-rendu des missions de l'inspection de la Banque Fédérale des Banques Populaires sur COFACE engagée dès l'acquisition de la majorité du capital de cette importante société ; il s'est également penché sur la situation des deux filiales Natexis Bleichroeder S.A, à Paris et Natexis Bleichroeder Inc. à New-York. A chacune de ces occasions, le comité d'audit a pu interroger directement les cadres responsables des secteurs d'activité concernés ou les auditeurs .

- le comité des rémunérations est composé pour moitié (deux membres sur quatre) d'administrateurs indépendants : MM de La Chauvinière, Bechat, Gentili, Jacquier.

Conformément à sa mission, le comité des rémunérations a examiné, avant proposition au conseil, toutes questions relatives au statut personnel des mandataires sociaux, notamment leurs conditions de rémunération (partie fixe et partie variable) et de retraite ; il a également donné un avis sur les propositions en matière d'attribution d'options de souscription ou d'achat de la société. Il s'est réuni une fois en 2003, avec un taux d'assiduité de 100 %.

Une charte de fonctionnement a été rédigée pour les comités d'audit et de contrôle des comptes.

Les comités spécialisés bénéficient, dans la mesure de leurs besoins, du concours des responsables de services susceptibles d'éclairer leurs travaux : inspecteur général, directeur financier, directeur des risques, des commissaires aux comptes, ainsi que, le cas échéant, de tout autre responsable en mesure d'apporter les précisions techniques souhaitées. Ni le Président ni le Directeur général n'assistent aux réunions des comités. Les débats des comités font l'objet d'un compte-rendu écrit formalisé et leurs présidents présentent au conseil d'administration la synthèse de leurs travaux et conclusions.

## **5. Règlement intérieur du conseil d'administration et charte de l'administrateur**

Le conseil s'est doté d'un règlement intérieur et d'une charte de l'administrateur dont il a approuvé les termes en mars 2001.

Le règlement intérieur et la charte de l'administrateur sont remis à chaque nouveau membre du conseil lors de son entrée en fonctions.

Le règlement intérieur rappelle les domaines de compétence du conseil, les modalités de son fonctionnement (avec en particulier une obligation de réunion d'au moins six fois par an), les principes déontologiques. Il prévoit explicitement l'existence de trois comités spécialisés. Il contient diverses prescriptions relatives aux obligations déontologiques auxquelles sont soumis les administrateurs

La charte de l'administrateur énonce les droits et obligations des membres du conseil. Elle rappelle les dispositions statutaires selon lesquelles chaque administrateur doit détenir au moins cent actions de la société. Elle fixe les règles relatives à l'abstention d'intervention des administrateurs sur les titres de la société pendant les périodes sensibles précédant la publication des résultats: ainsi, les administrateurs doivent s'abstenir d'intervenir directement ou par personne interposée sur le marché des titres pendant les 30 jours calendaires qui précèdent la publication des résultats trimestriels, semestriels ou annuels de Natexis Banques Populaires. Ils doivent s'abstenir d'effectuer des opérations spéculatives ou à effet de levier sur les titres.

Ce règlement détermine également les principes de calcul des jetons de présence versés aux administrateurs: ceux-ci comprennent une part annuelle fixe modeste (1.525 euros depuis 2001), et une part variable strictement proportionnelle au nombre de séances auxquelles chaque administrateur a participé dans l'année, fixée depuis la même date à 1.220 euros par séance. Le montant de la rémunération allouée à chacun des membres de comités spécialisés du conseil d'administration a été fixé à 915 euros par séance.

## **6. Rémunérations perçues par les membres des organes sociaux**

Après avis du comité des rémunérations, le conseil d'administration a fixé à 263.000 euros pour 2003 la rémunération fixe attribuée au Président du conseil, montant inchangé par rapport à celui de 2002 et de 2001. Cette somme est complétée par une rémunération variable sous forme d'une prime de 75.000 euros à verser à la fin de l'exercice, étant convenu que cette somme pouvait faire l'objet d'une réduction si les résultats obtenus n'étaient pas conformes à ceux attendus.

Conformément à la loi, il est par ailleurs précisé que M.Philippe Dupont a perçu une somme de 359.557 euros en 2003 au titre de sa fonction de Président-Directeur général de la Banque Fédérale des Banques Populaires, société contrôlant Natexis Banques Populaires ; il n'a perçu aucune rémunération au titre des mandats détenus au sein de filiales de Natexis Banques Populaires.

Après avis du comité des rémunérations, le conseil d'administration a fixé à 362.000 euros pour 2003 la rémunération fixe attribuée M. François Ladam, Directeur général ; le conseil a décidé que la partie variable de la rémunération du Directeur général pour l'exercice 2003 s'élèverait à 100.000 euros, à verser à la fin de l'exercice, pour autant que les résultats prévisionnels soient atteints. Il a été convenu que cette somme pouvait faire l'objet d'une réduction si les résultats obtenus n'étaient pas conformes à ceux attendus.

A cette rémunération s'ajoute l'avantage en nature d'un logement de fonction.

Monsieur Ladam n'a perçu aucune rémunération en 2003 au titre de ses fonctions exercées à la Banque Fédérale des Banques Populaires, ni au titre des mandats détenus au sein de filiales de Natexis Banques Populaires.

En ce qui concerne les administrateurs, compte tenu des barèmes indiqués précédemment, les quinze membres et le censeur ont perçu, ensemble, au titre de l'exercice 2003 un montant global de 182.390 euros de jetons de présence au conseil d'administration et aux comités spécialisés du conseil, qui se décomposent comme suit : 158.600 euros au titre de leur participation aux séances du conseil d'administration, (dont 24.400 euros correspondant à la partie fixe et 134.200 euros correspondant à la partie proportionnelle au nombres de séances), auxquels s'ajoutent 23.790 euros pour ceux d'entre eux ayant participé aux séances des comités spécialisés du conseil.

Le montant le plus élevé alloué à un seul administrateur s'est élevé à 13.725 euros.

Le tableau figurant en page 26 donne le détail des montants reçus par chacun des administrateurs, tant au titre de son mandat au sein du conseil de Natexis Banques Populaires qu'au sein des conseils de certaines des filiales auxquelles ils siègent également, ainsi que, pour ceux qui en sont membres, au conseil d'administration de la Banque Fédérale des Banques Populaires, société contrôlant Natexis Banques Populaires.

## **7. Options de souscription d'actions en faveur des mandataires sociaux**

Faisant application des autorisations données par l'assemblée générale, et conformément à la réglementation applicable, le conseil d'administration du 19 novembre 2003 a décidé, après examen par le comité des rémunérations, d'attribuer :

- . 6.000 options au Président, mandataire social en fonction au 19 novembre 2003.
- . 12.000 options au Directeur général, mandataire social en fonction au 19 novembre 2003.
- . 42.000 options au comité de direction générale hors les mandataires sociaux bénéficiaires des dispositions spécifiques prévues au paragraphe précédent.

Le prix d'exercice desdites options, fixé conformément aux décisions de l'assemblée générale du 31 mai 2001, ressort à 83,25 euros.

Aucune levée d'options n'a été effectuée par les mandataires sociaux au cours de l'exercice.

Le Président s'est par ailleurs vu attribuer 6.000 options au titre de sa fonction de Président-Directeur général de la Banque Fédérale des Banques Populaires.

## **8. Information sur les diverses fonctions exercées par les membres des organes sociaux**

Conformément à la réglementation, la liste des fonctions exercées par les mandataires sociaux de Natexis Banques Populaires est indiquée dans le tableau figurant page 21.

On rappellera que, conformément à la réglementation, cette liste couvre l'ensemble des fonctions exercées au cours de l'exercice, et que sa lecture ne suffit pas à elle seule à déterminer la situation d'un administrateur au regard des règles sur le cumul des mandats sociaux, dont l'appréciation suppose la prise en compte des liens de participation financière pouvant exister entre les sociétés dans lesquelles sont exercés les divers mandats.

Aucun des administrateurs de Natexis Banques Populaires, à l'exception de l'administrateur représentant l'actionariat salarié, n'est lié à la société ou à l'une de ses filiales par un contrat de travail.

## **9. Contrôle de la société**

Le contrôle de la société est assuré par trois cabinets de commissaires aux comptes titulaires.

- le cabinet Deloitte Touche Tohmatsu, dont le mandat actuel résulte de la nomination décidée par l'assemblée générale du 16 juin 1998.
- le cabinet RSM Salustro Reydel dont le mandat actuel résulte de la nomination décidée par l'assemblée générale du 16 juin 1998.
- le cabinet Barbier Frinault et Autres dont le mandat actuel résulte de la nomination décidée par l'assemblée générale du 16 juin 1998.

Au titre de leur mission, ces cabinets ont perçu les honoraires suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	Deloitte Touche Tohmatsu 2003	%	Deloitte Touche Tohmatsu 2002	%	RSM Salustro Reydel 2003	%	RSM Salustro Reydel 2002	%
<b>AUDIT DES COMPTES</b>								
Certification des comptes	1 755	55 %	1 747	88 %	1 036	91 %	828	97 %
Missions accessoires	1 212 *	38 %	27	1 %	15	1 %	25	3 %
<b>Sous-total</b>	<b>2 967</b>	<b>92 %</b>	<b>1 774</b>	<b>89 %</b>	<b>1 051</b>	<b>92 %</b>	<b>853</b>	<b>100 %</b>
<b>AUTRES PRESTATIONS</b>								
Juridique, fiscal, social	139	4 %	189	9 %	21	2 %	-	-
Technologies de l'information	1	-	-	-	-	-	-	-
Audit interne	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	106	3 %	28	1 %	67	6 %	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>246</b>	<b>8 %</b>	<b>217</b>	<b>11 %</b>	<b>88</b>	<b>8 %</b>	<b>0</b>	<b>0 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 213</b>	<b>100 %</b>	<b>1 991</b>	<b>100 %</b>	<b>1 139</b>	<b>100 %</b>	<b>853</b>	<b>100 %</b>

\*principalement assistance à la compréhension et l'interprétation des normes IFRS

<i>En milliers d'euros</i>	Barbier Frinault & Autres 2003	%	Barbier Frinault & Autres 2002	%
<b>AUDIT DES COMPTES</b>				
Certification des comptes	749	58 %	496	56 %
Missions accessoires	498 **	38 %	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>1 247</b>	<b>96 %</b>	<b>496</b>	<b>56 %</b>
<b>AUTRES PRESTATIONS</b>				
Juridique, fiscal, social	6	0 %	4	0 %
Technologies de l'information	-	-	-	-
Audit interne	46	4 %	367	41 %
Autres	-	-	24	3 %
<b>Sous-total</b>	<b>52</b>	<b>4 %</b>	<b>395</b>	<b>44 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 299</b>	<b>100 %</b>	<b>891</b>	<b>100 %</b>

\*\* dont assistance dans le cadre du projet Mc Donough : 343 milliers d'euros

## **10. Assemblées générales et information des actionnaires**

Natexis Banques Populaires a tenu deux assemblées générales au cours de l'exercice 2003 :

- l'une en mai, assemblée générale annuelle chargée d'approuver les comptes sociaux et consolidés, d'autoriser les programmes de rachat d'actions, de renouveler le mandat d'un administrateur, d'accorder des délégations en vue d'augmentations de capital éventuelles ; était également soumis à cette assemblée l'approbation de l'apport de titres de la société Banque du Dôme-Crédifrance Factor par la Banque Fédérale des Banques Populaires, cette société, issue du rapprochement entre les groupes Crédit Coopératif et Banque Populaire ayant ensuite fusionné avec la filiale d'affacturage de Natexis Banques Populaires
- l'autre, à caractère extraordinaire, a été réunie en novembre, pour approuver l'apport de titres de la société Sopromec Participations par la Banque Fédérale des Banques Populaires, cette société, issue du rapprochement entre les groupes Crédit Coopératif et Banque Populaire ayant vocation à rejoindre ensuite le pôle Capital Investissement de Natexis Banques Populaires

La documentation remise aux actionnaires lors de ces assemblées a fait l'objet d'une attention particulière afin que les petits porteurs puissent prendre connaissance en un seul document d'une information détaillée sur chacune des opérations soumises à leur vote.

**COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**(hors membre de la Direction générale, non administrateur)**

Nom et prénom ou dénomination sociale du membre	Date de première nomination	Date d'échéance du mandat (A.G. qui statuera sur les comptes de l'exercice)	Fonction principale exercée dans la société	Fonction principale exercée en dehors de la société
MM. DUPONT Philippe	CA du 25.11.97	2007	Président du conseil d'administration, administrateur	Président-Directeur général de la BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES
BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES - représentée par Christian HEBRARD	CA du 25.11.97	2007	administrateur	Président d'honneur de CASDEN BANQUE POPULAIRE
BECHAT Jean-Paul	AGM du 18.11.98	2003	administrateur	Président-Directeur général de la SNECMA
CLAVAUD René	AGO du 23.05.02	2005	administrateur	Président de la BANQUE POPULAIRE CENTRE ATLANTIQUE
COMAS Jean-François	AGO du 23.05.02	2003	administrateur	Directeur général de la BANQUE POPULAIRE COTE D'AZUR
CORDEL Claude	AGO du 23.05.02	2007	administrateur	Président de la BANQUE POPULAIRE DU MIDI
DUQUESNE Daniel	AGO du 23.05.02	2003	administrateur	Directeur général de la BANQUE POPULAIRE LOIRE & LYONNAIS
GENTILI Stève	AGO du 23.05.02	2005	administrateur	Président de BRED BANQUE POPULAIRE
JACQUIER Alain	CA du 25.11.97	2007	administrateur	Président de la BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
de LA CHAUVINIÈRE Jean	AGM du 03.05.96	2007	administrateur	
NALPAS Richard	AGO du 23.05.02	2003	administrateur	Directeur général de la BANQUE POPULAIRE TOULOUSE-PYRENEES
THIBAUD Francis	AGO du 23.05.02	2002	administrateur	Directeur général de la BANQUE POPULAIRE DU SUD-OUEST
TOURRET Jean-Louis	AGO du 23.05.02	2003	administrateur	Président de la BANQUE POPULAIRE PROVENCALE & CORSE
ZOLADE Robert	CA du 22.09.99	2006	administrateur	Président de H.B.M. (Holding Bercy Management)
M. GOUDARD Michel	AGO du 23.05.02	2004	censeur	Directeur général délégué de la BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES
M. CHAVAILLARD Jean-Pierre	AGO du 23.05.02	2007	administrateur représentant l'actionnariat salarié	

**Autres fonctions de gestion, de direction, d'administration ou de surveillance exercées par les administrateurs de Natexis Banques Populaires au cours de l'exercice 2003**

**M. Philippe DUPONT**

- Président-Directeur général de :  
Banque Fédérale des Banques Populaires
- Président du conseil d'administration de :  
Natexis Assurances

**M. François LADAM**

- Représentant permanent de Natexis Banques Populaires, administrateur de :  
Natexis Altaïr, Natexis Assurances, Natexis Private Equity
- Représentant permanent de Natexis Assurances, membre du conseil de surveillance de :  
Assurances BP IARD
- Censeur de :  
Banque Fédérale des Banques Populaires

**M. Christian HEBRARD**

- Président du conseil d'administration de :  
Banque Monétaire et Financière (BMF)
- Vice-Président du conseil d'administration de :  
Banque Fédérale des Banques Populaires
- Vice-Président de :  
Parnasse MAIF
- Administrateur de :  
Natexis Assurances, Parnasse Services S.A., CASDEN Banque Populaire, Umer
- Représentant permanent de CASDEN Banque Populaire, administrateur de :  
Bicec, Parnasse Finance S.A., Filial MAIF S.A.
- Censeur de :  
Natexis Immo Placement

**M. Jean-Paul BECHAT**

- Président-Directeur général de :  
SNECMA
- Administrateur de : Alstom, Sogepa, Messier-Dowty International Ltd

### **M. René CLAVAUD**

- Président du conseil d'administration de :  
Banque Populaire Centre Atlantique, Natexis Lease
- Vice-Président du conseil d'administration de :  
Banque Fédérale des Banques Populaires
- Administrateur de :  
Coface, Smurfit Limousin
- Conseiller de la BANQUE DE FRANCE

### **M. Jean-François COMAS**

- Directeur général de :  
Banque Populaire Côte d'Azur
- Administrateur de :  
Banque Fédérale des Banques Populaires, Natexis Assurances, Natexis Coficiné
- Représentant permanent de la Banque Populaire Côte d'Azur, Président de :  
Foncière Victor Hugo, Société Méditerranéenne d'Investissement
- Représentant permanent de Natexis Private Banking Luxembourg, administrateur de :  
Fructilux
- Représentant permanent de la Banque Populaire Côte d'Azur, gérant de :  
SCI Domaine de l'Arenas
- Administrateur de :  
Association Banque Populaire pour la Création d'Entreprise
- Président de :  
Comité des banques des Alpes Maritimes de la Fédération Bancaire Française
- Conseiller technique de :  
Chambre de Commerce et d'Industrie de Nice Côte d'Azur
- Membre du comité de surveillance de :  
Cannes TV

### **M. Claude CORDEL**

- Président du conseil d'administration de :  
Banque Populaire du Midi
- Président de :  
Commission Financière Nationale de l'Unicem, Cellule économique BTP du Languedoc Roussillon, SAS CPSL, SAS Holding Clobia
- Président du conseil d'administration de :  
Natexis Factorem
- Administrateur de :  
Banque Fédérale des Banques Populaires, SAS Duplex, SNC Hydromons

### **M. Daniel DUQUESNE**

- Directeur général de :  
Banque Populaire Loire et Lyonnais
- Administrateur de :  
Banque Fédérale des Banques Populaires, Natexis Asset Management, Sepel, INSA de Lyon
- Membre du conseil de surveillance de :  
Volksbank CZ

### **M. Stève GENTILI**

- Président du conseil d'administration de :  
BRED Banque Populaire, BRED Gestion, Natexis Pramex International
- Administrateur de :  
Banque Fédérale des Banques Populaires, Coface, Cofibred, LFI, BRED Cofilease, Bercy Gestion Finances +
- Vice-Président de :  
Banque Internationale de Commerce – (BIC BRED)
- Représentant permanent de BRED Gestion au conseil de Vialink

### **M. Alain JACQUIER**

- Président du conseil d'administration de :  
Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté, Banque Privée Saint-Dominique, SFIH (Société Financière d'Investissements Hôtelières)
- Président-Directeur général de :  
SA Central Hôtel, SIHT (Société d'Investissements Hôtelières et Touristiques)
- Gérant de 50 SNC filiales de SFIH (Villages Hôtel)
- Administrateur de :  
Banque Fédérale des Banques Populaires, Natexis Intertitres
- Président de :  
Comité Régional du Tourisme de Bourgogne
- Conseiller de :  
Banque de France à Dijon
- Membre du Directoire et Président de la Commission Promotion et Développement de :  
Union des Métiers de l'Industrie Hôtelière
- Membre du conseil d'administration de :  
Maison de la France

### **M. Jean DUFRESNE de La CHAUVINIÈRE**

- Administrateur de :  
Natexis Actions Europe (Sicav), Natexis Asset Management, France Entreprises, U.E.B. Monaco, CIC Obli Moyen Terme
- Vice-Président de :  
La Demeure Historique

### **M. Richard NALPAS**

- Directeur général de :  
Banque Populaire Toulouse-Pyrénées
- Vice-Président du conseil d'administration de :  
Banque Fédérale des Banques Populaires, Natexis Bleichroeder S.A.
- Administrateur de :  
Natexis Assurances, Natexis Bleichroeder Inc. (New York)
- Représentant permanent de Banque Populaire Toulouse-Pyrénées, administrateur de :  
Maison du Commerçant S.A., Multi-Croissance S.A., Natexis Immo Placement, Socama 31 – Société Coopérative de caution mutuelle à capital variable, IBP S.A., IRDI S.A.

### **M. Francis THIBAUD**

- Directeur général de :  
Banque Populaire du Sud-Ouest
- Vice-Président du conseil d'administration de :  
Natexis Paiements
- Administrateur de :  
Banque Fédérale des Banques Populaires, Soprolib Sud-Ouest, Socami Bordeaux Région, Socama Sud-Ouest

### **M. Jean-Louis TOURRET**

- Président du conseil d'administration de :  
Banque Populaire Provençale et Corse, Natexis Epargne Entreprise, Natexis Interépargne, Proclair SAS, Tourret SAS
- Administrateur de :  
Banque Fédérale des Banques Populaires, Lafarge Ciments
- Gérant de :  
Tourret Electronique, Tourret Entreprises, Proclair Provence

### **M. Robert ZOLADE**

- Président de :  
Servinvest 2
- Président et administrateur de :  
Eliance, H.B.M.
- Directeur de :  
Elior Nederland BV, Elior UK Ltd

- Administrateur de :  
Areas SA, Areas Ibericoamericana, Serunion, Avenance, Ristocheff, I.D.I.A. Participations
- Membre du conseil de surveillance de :  
Pragma Capital
- Gérant de :  
Servinvest
- Co-Gérant et associé de :  
Bercy Participations
- Co-Représentant légal du co-gérant, associé commandité Bercy Participations de :  
Société Elior
- Représentant légal du co-gérant, associé commandité H.B.M. de :  
Société Elior
- Représentant légal de H.B.M., Président du conseil d'administration de :  
M.R.C.
- Représentant légal de l'associé gérant Eliance dans les sociétés :  
Eliance Orly Ouest, Eliance Aéroport

**M. Michel GOUDARD**

- Directeur général délégué de :  
Banque Fédérale des Banques Populaires
- Président de :  
SAS Guidéo
- Vice-Président du conseil de surveillance de :  
SBE
- Administrateur de :  
Natexis Altaïr, Natexis Bleichroeder Inc. (New York), Natexis Bleichroeder S.A., Natexis Private Equity
- Représentant de la Banque Fédérale des Banques Populaires au conseil d'administration de :  
Natexis Assurances
- Président du conseil d'administration de :  
Informatique Banques Populaires
- Censeur de :  
Europay France
- Membre du comité exécutif de :  
Confédération Internationale des Banques Populaires
- Président de :  
Association des Banques Populaires pour la Création d'Entreprise

## J ETONS DE PRESENCE ET REMUNERATIONS VERSES AUX ADMINISTRATEURS AU TITRE DE L'ANNEE 2003 (en euros)

Nom du bénéficiaire	Jetons de présence			Rémunération de Membre du Comité de Contrôle des Comptes	Rémunération de Membre du Comité des Rémunérations	Rémunération de Membre du Comité d'Audit	Montant total	Pour info	Pour info
	Partie variable	Partie fixe annuelle	Total					Jetons versés par des sociétés contrôlées par NBP	Jetons versés par la société contrôlant NBP*
M. Philippe DUPONT	8 540	1 525	10 065	—	—	—	10 065	—	11 435
M. Jean-Paul BECHAT	8 540	1 525	10 065	—	915	—	10 980	—	—
M. Jean de LA CHAUVINIÈRE	8 540	1 525	10 065	1 830	915	—	12 810	—	—
M. Robert ZOLADE	6 100	1 525	7 625	—	—	—	7 625	—	—
M. René CLAVAUD	8 540	1 525	10 065	—	—	—	10 065	2 440	13 721
M. Jean-François COMAS	8 540	1 525	10 065	—	—	3 660	13 725	—	11 435
M. Claude CORDEL	8 540	1 525	10 065	—	—	3 660	13 725	3 600	14 483
M. Daniel DUQUESNE	8 540	1 525	10 065	—	—	3 660	13 725	—	14 483
M. Stève GENTILI	8 540	1 525	10 065	—	915	—	10 980	—	11 435
M. Alain JACQUIER	8 540	1 525	10 065	—	915	—	10 980	3 600	11 435
M. Richard NALPAS	8 540	1 525	10 065	1 830	—	—	11 895	1 829	15 245
M. Francis THIBAUD	8 540	1 525	10 065	1 830	—	—	11 895	—	15 245
M. Jean-Louis TOURRET	8 540	1 525	10 065	—	—	3 660	13 725	9 929	11 435
M. Jean-Pierre CHAVAILLARD	8 540	1 525	10 065	—	—	—	10 065	—	—
Bque Féd. Banques Populaires, repr. par M. HEBRARD	8 540	1 525	10 065	—	—	—	10 065	—	—
M. Michel GOUDARD, Censeur	8 540	1 525	10 065	—	—	—	10 065	—	—
<b>TOTAL</b>	<b>134 200</b>	<b>24 400</b>	<b>158 600</b>	<b>5 490</b>	<b>3 660</b>	<b>14 640</b>	<b>182 390</b>		

\* Les jetons de présence versés en 2003 par la BFBP sont ceux relatifs aux conseils d'administration et aux comités spécialisés de l'exercice 2002.

## **UNE TRANSVERSALITE AFFIRMEE**

En 2003, les directions fonctionnelles de Natexis Banques Populaires ont achevé de grands chantiers et initié de nouveaux projets afin de valoriser les fondamentaux qui assurent à la banque une position de premier plan dans ses activités de financement, d'investissement et de service.

Opérant chacune sur leur périmètre d'intervention ou unissant leurs forces pour mener à bien des projets transversaux, les directions fonctionnelles se sont ainsi attachées à optimiser le pilotage stratégique de la banque, consolider son organisation, moderniser ses outils, accroître sa maîtrise des risques, mobiliser ses collaborateurs, confirmer sa présence à l'international et développer des synergies avec le Groupe Banque Populaire et ses partenaires.

L'ensemble de ces actions a permis de finaliser la construction d'une banque moderne et efficace, au service de ses clients.

### **Des atouts valorisés**

Tous les projets poursuivis ou initiés en 2003 ont eu pour objectif de permettre à Natexis Banques Populaires de faire face aux aléas du marché, de satisfaire pleinement les attentes de ses clients et de développer ses activités dans le financement, l'investissement et le service, conformément aux orientations stratégiques du Groupe Banque Populaire.

#### Un pilotage optimisé

En 2003, l'équipe de direction a mis en place un dispositif de veille stratégique sur les différents métiers de la banque, de manière à affiner la gestion d'un projet de développement adapté aux évolutions du marché et aux attentes du Groupe Banque Populaire.

Par ailleurs, la Direction financière, le Secrétariat général, les équipes informatiques et l'ensemble des métiers opérationnels ont progressé à un rythme soutenu dans la mise en œuvre des dispositifs Mac Donough et International Accounting Standards (IAS) qui transforment considérablement les normes prudentielles et comptables s'imposant aux institutions financières et, ainsi, leur mode de pilotage.

Natexis Banques Populaires a mis à profit ces nouvelles obligations pour optimiser le suivi et le pilotage de ses activités. Il a achevé à 90 % la convergence de ses systèmes d'information de production et décidé, en 2003, de poursuivre cette démarche en modernisant ses systèmes de synthèse (système comptable, système de gestion, système de suivi des risques) afin de permettre un pilotage homogène et dynamique, grâce à une approche plus transversale et à des outils globaux. Ce projet stratégique est conduit par un comité réunissant les architectes fonctionnels des systèmes d'information, la direction des Risques, la Direction financière et leurs correspondants dans les différents métiers ainsi que les filiales de la banque. Il permettra de prendre en compte la relation avec chaque client dans sa globalité.

#### Une organisation consolidée

L'année a été marquée par la mise en place d'une nouvelle organisation des Activités de marchés. Dans un contexte général faisant apparaître de profonds changements dans l'environnement des métiers de banque d'investissement et une dégradation des conditions de marchés, la filiale s'est recentrée sur son cœur de métier. Cela s'est traduit, pour la direction des Marchés de capitaux, par la création d'une force de vente transversale taux et change. Il a été décidé par ailleurs de réorganiser l'activité de trading autour de quatre pôles, de recentrer l'activité Dérivés actions sur les dérivés simples, de mettre en place une coordination transversale des métiers d'origination et d'accroître l'automatisation des traitements aux middle et back offices, de manière à assurer une meilleure maîtrise des risques et une amélioration de la productivité.

Lancé en mai 2003, le projet Cap 2005 a quant à lui rassemblé les équipes des Services financiers autour d'une stratégie commune réaffirmant certains principes, telles la priorité au service du Groupe Banque Populaire, l'efficacité et la maîtrise des risques.

La valorisation du patrimoine immobilier du Groupe a également été à l'ordre du jour en 2003, avec l'entrée en phase opérationnelle des travaux de construction d'un deuxième immeuble à Charenton-le-Pont. La création d'un grand pôle en proche banlieue parisienne devrait permettre de rationaliser les implantations et de faciliter la communication entre les équipes et ainsi le travail en commun.

### Des outils modernisés

La qualité opérationnelle des systèmes d'information a été une des priorités de 2003. L'engagement de service s'est renforcé avec l'élaboration de contrats de services spécifiques par activité. La mise en place de pratiques homogènes de traitement des incidents s'est accélérée, grâce à une base de données recensant les incidents, co-gérée par les systèmes d'information et les différents métiers de Natexis Banques Populaires.

De grandes refontes applicatives se sont également poursuivies en 2003. Les chaînes de virement ont été modernisées et la banque a profité de l'obligation de se mettre en conformité avec la nouvelle norme des cartes bancaires (EMV) Europay, Mastercard, Visa pour rationaliser l'ensemble de sa chaîne monétique, y compris dans sa composante organisationnelle.

2003 a permis d'accélérer l'harmonisation des pratiques de management des systèmes d'information. Lancé en 2002, le projet Concerto, qui vise à mettre en place un processus unifié de conduite de projet, s'est poursuivi en 2003, dotant Natexis Banques Populaires de process généralisés en ce qui concerne la phase amont d'un lancement de projet et sa maintenance. Les travaux sur l'aval des projets (recette, qualification, mise en application), déjà bien engagés, devraient s'achever en 2004.

Tout ceci s'est fait dans un contexte marqué par la volonté de Natexis Banques Populaires de maîtriser ses coûts informatiques. Une étude comparative effectuée auprès de sociétés équivalentes a permis de constater qu'en la matière la banque se situait parmi les standard du marché. Néanmoins, des améliorations apportées à la gestion des serveurs, une meilleure répartition des rôles entre les différents intervenants et une utilisation plus pertinente des ressources informatiques ont permis d'optimiser l'existant.

### Des risques maîtrisés

L'un des chantiers prioritaires de Natexis Banques Populaires en 2003 a été de renforcer son dispositif de contrôle des risques. Un comité de coordination du contrôle des risques a été créé, doté d'une vision globale et chargé de faire un point régulier sur les risques identifiés et les incidents majeurs relevés au sein de la banque.

Afin d'assurer une plus grande indépendance des contrôles, une direction du Contrôle interne rattachée au Secrétariat général a également été créée. Forte d'une centaine de collaborateurs répartis pour moitié dans la société mère et pour moitié dans les filiales et succursales, elle a pour mission de s'assurer de la pertinence et de la permanence des contrôles effectués par les opérationnels et les responsables des filières d'activités. Cette organisation est une étape importante dans la constitution d'un véritable corps de contrôleurs internes avec des normes et des procédures communes à l'ensemble des activités de Natexis Banques Populaires.

En parallèle, la direction des Risques a vu s'élargir en 2003 son champ de compétences, de manière à ce que les risques opérationnels de la banque soient mieux pris en compte. Les équipes chargées des risques de contreparties ont également été étoffées et réorganisées, avec notamment une spécialisation sectorielle des collaborateurs par zone géographique et type d'activité.

Par ailleurs, les directions fonctionnelles de Natexis Banques Populaires se sont mobilisées pour continuer à améliorer la maîtrise des risques opérationnels. Les plans de secours des différentes filières ou filiales, élaborés en 2002 pour répondre aux sinistres immobiliers majeurs ou à une indisponibilité prolongée, ont fait l'objet en 2003 de tests destinés à assurer leur adaptation aux évolutions des activités de la banque.

Sur le plan technologique, Natexis Banques Populaires a renforcé les dispositifs de sécurité de ses systèmes d'information, avec notamment la refonte des autorisations d'accès, la mise à jour de la charte sécurité, la création d'un centre d'appels sécurité et la mise en place d'un réseau de responsables sécurité.

### Une présence internationale confirmée

Depuis 1977, date de l'ouverture de sa première et plus importante succursale à New York, Natexis Banques Populaires accroît régulièrement le nombre de ses implantations à l'étranger. Déjà présente, via des filiales ou des succursales aux Etats-Unis (à New York, Houston, Los Angeles), en Europe (à Londres, Düsseldorf, Luxembourg, Madrid et Milan), en Asie (à Singapour, Hong Kong, Labuan, Hô Chi Minh-Ville et Shanghai), dotée de bureaux de représentation en Amérique Latine, et disposant depuis 2002 d'une filiale en Russie, la banque a poursuivi en 2003 son développement à l'international.

Natexis Banques Populaires a ainsi ouvert deux nouvelles agences en Algérie (à Oran et Sétif), pays où il est implanté depuis 1999. Il souhaite tirer parti du contexte économique algérien favorable, marqué depuis trois ans par une volonté d'ouverture, pour se positionner comme un interlocuteur incontournable pour les entreprises algériennes et apporter son aide au développement des entreprises françaises dans le pays. Il dispose pour ce faire de nombreux atouts, notamment son excellente image de marque et son savoir-faire en matière de garantie, de caution et de bonne connaissance des opérations de crédit.

2003 a également permis à Natexis Banques Populaires de développer ses activités à Moscou, dans un contexte en nette amélioration. Présente dans la capitale russe depuis 1987 à travers un bureau de représentation, la banque y a ouvert une filiale en 2002. L'accompagnement de la clientèle française de Natexis Banques Populaires, de plus en plus présente en Russie, devrait permettre à cette filiale de diversifier ses activités ainsi que ses gammes de produits et de services.

#### Des liens renforcés au sein du Groupe

Natexis Banques Populaires a renforcé en 2003 son ancrage au sein du Groupe Banque Populaire, tant en termes commerciaux qu'en matière de sécurité et de capacité à appuyer une démarche ambitieuse.

Tous les grands projets initiés ou poursuivis en 2003, telle la mise en place des dispositifs Mac Donough et IAS, ont ainsi été menés en étroite concertation avec la Banque Fédérale des Banques Populaires.

Sur le plan commercial, cette collaboration accrue s'est traduite par la recherche d'une plus grande complémentarité entre Natexis Banques Populaires et les Banques Populaires régionales, en matière d'offre et de diversification de clientèles.

Au rythme de la tenue de leurs assemblées générales respectives, les principales filiales de Natexis Banques Populaires sont devenues des sociétés anonymes à conseil d'administration. Ce changement de statut s'est accompagné d'une recomposition des conseils permettant aux dirigeants des Banques Populaires d'être davantage impliqués dans le fonctionnement des filiales.

Ce resserrement des liens s'est également concrétisé sur les plans techniques et technologiques. Les systèmes d'information de Natexis Banques Populaires se sont mis au service des autres entités du Groupe, apportant notamment leur aide pour démarrer le déploiement, au sein des Banques Populaires, d'Equinoxe, le nouveau système de gestion de la relation clientèle. De son côté, i-BP (informatique-Banque Populaire, la structure informatique qui fédère les deux tiers des Banques Populaires) a choisi de transférer ses matériels à Natexis Altaïr, confirmant ainsi le rôle de socle technologique et de prestataire technique transversal de la filiale d'infogérance et d'exploitation de Natexis Banques Populaires.

#### Des synergies rentabilisées

En 2002, Natexis Banques Populaires avait procédé à plusieurs opérations de croissance externe afin de mieux répondre aux besoins de sa clientèle. L'année 2003 a été consacrée au développement de synergies avec ses partenaires.

Le partenariat de Natexis Banques Populaires et de la Deutsche Zentral-Genossenschaftsbank (DZ Bank), scellé en 2002 par un échange de participation accru, a trouvé une première traduction concrète avec quatre initiatives. La première concerne la recherche et intermédiation actions : suite à un accord signé en novembre 2003, Natexis Bleichroeder, filiale d'intermédiation actions de Natexis Banques Populaires, s'appuie depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004 sur le bureau d'études de la DZ Bank pour conforter sa position de courtier spécialisé dans les actions européennes. La deuxième concerne l'affacturage : les deux groupes ont signé le 21 novembre 2003 un contrat de joint venture pour la création de VR Factorem, une société spécialisée dans l'affacturage à destination des petites et moyennes entreprises allemandes. La troisième concerne la gestion d'actifs : il a été décidé que deux filiales des deux partenaires, Union Investment et Natexis Asset Management, approfondiraient en 2004 leur coopération développée depuis dix ans avec le fonds luxembourgeois EuroAction, à travers la création d'une joint venture (Union Natexis Asset Management) regroupant un choix de fonds luxembourgeois en provenance des deux groupes, commercialisés sous le nom commun d'UniNatexis. La dernière initiative concerne la filière Capital investissement : Natexis Private Equity International, filiale de Natexis Banques Populaires, et DZ Equity Partner, filiale de la DZ Bank, ont signé en juillet 2003 une déclaration de principe concernant le financement commun du fonds de participation allemand Buyout Finatem II, orienté sur les petites et moyennes entreprises.

Enfin, après le rachat en 2002 par Natexis Banques Populaires des activités d'intermédiation de l'entreprise d'investissement new-yorkaise Arnhold & S. Bleichroeder et la création de la ligne d'activité mondiale Actions, les synergies se sont développées en 2003 entre les pôles français (Natexis Bleichroeder S.A.) et américain (Natexis Bleichroeder Inc). Différents axes de développement ont été mis en place pour faciliter à la fois la distribution d'actions européennes aux Etats-Unis et la distribution de la recherche et des actions américaines en Europe.

Depuis sa prise de contrôle de Coface en août 2002, Natexis Banques Populaires a élargi la gamme de ses prestations aux entreprises et a déployé le nombre de ses implantations à l'international. Il a lancé, via sa société d'affacturage Natexis Factorem, une offre d'assurance-crédit destinée aux professionnels et aux entreprises, ACCREDIA. Conçue en partenariat avec Coface, cette offre propose à l'assuré de souscrire une seule et même police couvrant aussi bien les risques domestiques que les risques export.

#### Des collaborateurs mobilisés

Natexis Banques Populaires a développé en 2003 une approche de plus en plus centralisée et intégrée de la gestion de ses ressources humaines, afin de valoriser de manière optimale le potentiel que constituent ses 11 935 collaborateurs. La création d'une nomenclature des emplois, première étape du projet de construction d'un référentiel des compétences, est une illustration de cette intégration croissante.

La formation a été l'une des priorités de l'année. Les 264 recrutements réalisés en 2003 ont amené la banque à mettre l'accent sur l'intégration et l'accompagnement des nouveaux collaborateurs, à travers l'organisation de cursus d'intégration et de stages collectifs spécifiques ainsi que la mise en place de plans individuels de formation. Des cycles de formation ont également été proposés à l'ensemble des salariés, à l'occasion de changements d'organisation ou de fonction ou bien au titre du perfectionnement professionnel. Parallèlement, le dispositif d'évaluation professionnelle a été amélioré de manière à faciliter l'identification des besoins exprimés par les collaborateurs en termes de mobilité, de formation et à y apporter une réponse personnalisée.

Pour favoriser le métissage de ses équipes, source d'accroissement des compétences, et offrir à ses salariés des perspectives de carrières motivantes, Natexis Banques Populaires a fait du développement de la mobilité interne l'un des objectifs affirmés en 2003 et à poursuivre en 2004. Un dispositif a été mis en place, reposant notamment sur la constitution progressive d'un périmètre d'emplois élargi à l'ensemble Natexis Banques Populaires, sur une meilleure identification des besoins de la banque et des souhaits des collaborateurs, et sur la volonté de mieux informer, former et accompagner ceux qui sont mobiles en interne.

L'année 2003 s'est également caractérisée par une volonté d'harmoniser et de moderniser les pratiques managériales. Initiée en 2001, la démarche Conduire le changement, destinée à l'encadrement de proximité, est montée en puissance avec la participation active des dirigeants de chaque filiale. Elle s'est appuyée sur une palette complète d'outils d'information, de communication et de formation, notamment les Rendez-vous de l'encadrement, points réguliers sur la stratégie de l'entreprise ou d'une filiale, qui se sont poursuivis toute l'année, et le Club des managers, un lieu d'échanges et de partage d'expériences en groupe de co-développement, lancé au printemps 2003. Natexis Banques Populaires s'est également doté d'un institut du management : Natexis Management. La mission que lui a impartie la Direction générale est double : il s'agit, d'une part, de préparer la relève des cadres dirigeants en contribuant à attirer, intégrer, développer et fidéliser les talents et, d'autre part, de renforcer le sentiment d'appartenance à une même communauté, Natexis Banques Populaires, en faisant partager une vision commune des stratégies par l'ensemble de l'encadrement supérieur.

Enfin, la détection et la valorisation des cadres à potentiel de Natexis Banques Populaires a été renforcée. Des programmes spécifiques de développement de leur capacité managériale et une gestion active de leur parcours professionnel sont en voie de développement chez Natexis Management.

# Implantations internationales



- ALICANTE
- AMSTERDAM
- BARCELONE
- BERLIN
- BIELEFELD
- BIELLA
- BIRMINGHAM
- BONN
- BRATISLAVA
- BREDA
- BRÈME
- BRUXELLES
- BUCAREST
- BUDAPEST
- COLOGNE
- DUBLIN
- DÜSSELDORF
- ESCHBORN
- FRANCFORT
- FREDENIKSBERG
- HAMBOURG
- HANOVRE
- ISTANBUL
- KARLSRUHE
- KIEV
- LAMPERTHEIM
- LAUSANNE
- LEIPZIG
- LINZ

- LISBONNE
- LJUBLJANA
- LONDRES
- LUXEMBOURG
- MADRID
- MAYENCE
- MILAN
- MONACO
- MOSCOU
- MUNICH
- NAPLES
- NUREMBERG
- OSLO
- PRAGUE
- RIGA
- ROME
- SAINT-PÉTERSBOURG
- SAN SEBASTIAN
- SÉVILLE
- SOFIA
- STOCKHOLM
- STUTTGART
- TALLINN
- VALENCE
- VARSOVIE
- VIENNE
- VILNIUS
- WATFORD
- ZAGREB

- BOCA RATON
- BOGOTA
- BUENOS-AIRES
- CARACAS
- CHICAGO
- EAST WINDSOR
- FAIRFIELD
- GLENDALE
- GREENWICH
- GUAYAQUIL
- HOUSTON
- HUNT VALLEY
- JENKINTOWN
- LIMA
- LOS ANGELES
- MEDINA
- MEXICO
- MIAMI
- NEW HAVEN
- NEW YORK
- PANAMA
- PIERREFONDS
- PORTLAND
- QUITO
- SAN JOSÉ
- SANTIAGO
- SÃO PAULO



- |                 |                     |
|-----------------|---------------------|
| ● ABIDJAN       | ● BANGALORE         |
| ● ALGER         | ● BANGKOK           |
| ● BAMAKO        | ● BEIJING (PÉKIN)   |
| ● COTONOU       | ● HANOÏ             |
| ● DAKAR         | ● HÔ CHI MINH-VILLE |
| ● DOUALA        | ● HONG KONG         |
| ● DUBAÏ         | ● JAKARTA           |
| ● JOHANNESBOURG | ● KUALA LUMPUR      |
| ● LE CAIRE      | ● LABUAN            |
| ● LOMÉ          | ● MELBOURNE         |
| ● OUAGADOUGOU   | ● MUMBAI (BOMBAY)   |
| ● TÉHÉRAN       | ● NEW DELHI         |
|                 | ● OSAKA             |
|                 | ● SECUNDERABAD      |
|                 | ● SÉOUL             |
|                 | ● SHANGHAÏ          |
|                 | ● SINGAPOUR         |
|                 | ● SYDNEY            |
|                 | ● TAÏPEH            |
|                 | ● TOKYO             |
|                 | ● YANGON            |

- Natexis Banques Populaires
- Coface
- Implantations communes

Pour en savoir plus :  
[www.nxbp.banquespopulaire.fr](http://www.nxbp.banquespopulaire.fr)

# Organigramme financier simplifié

au 1<sup>er</sup> janvier 2004

2,4 millions de sociétaires

100 %

21 Banques Populaires régionales

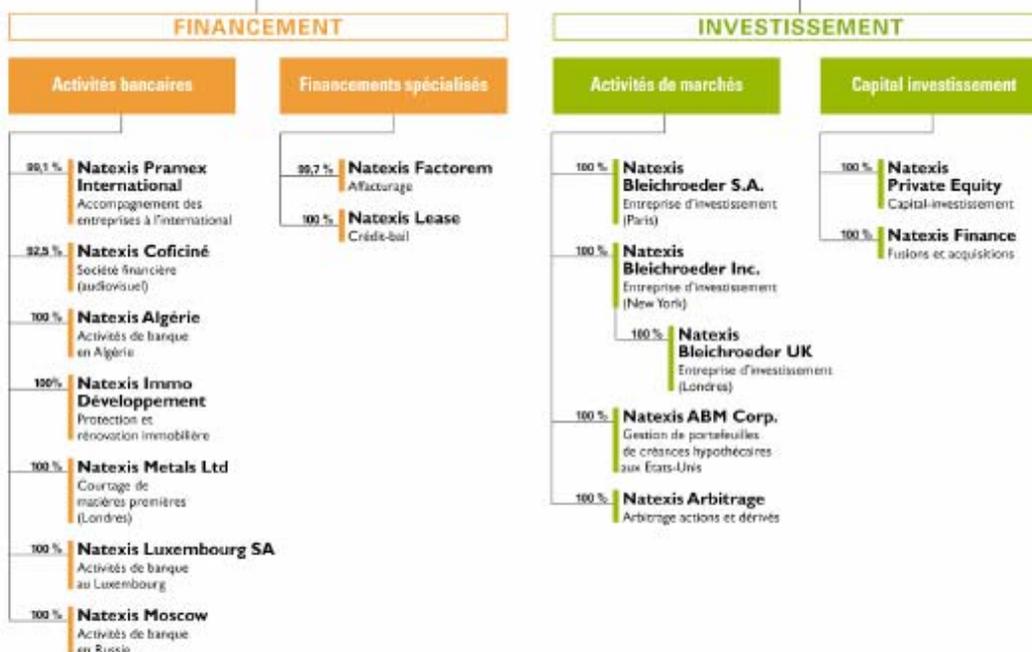
CASDEN Banque Populaire, Crédit Coopératif

99,3 %

Banque Fédérale des Banques Populaires

75,3 %<sup>(2)</sup>

**Natexis**



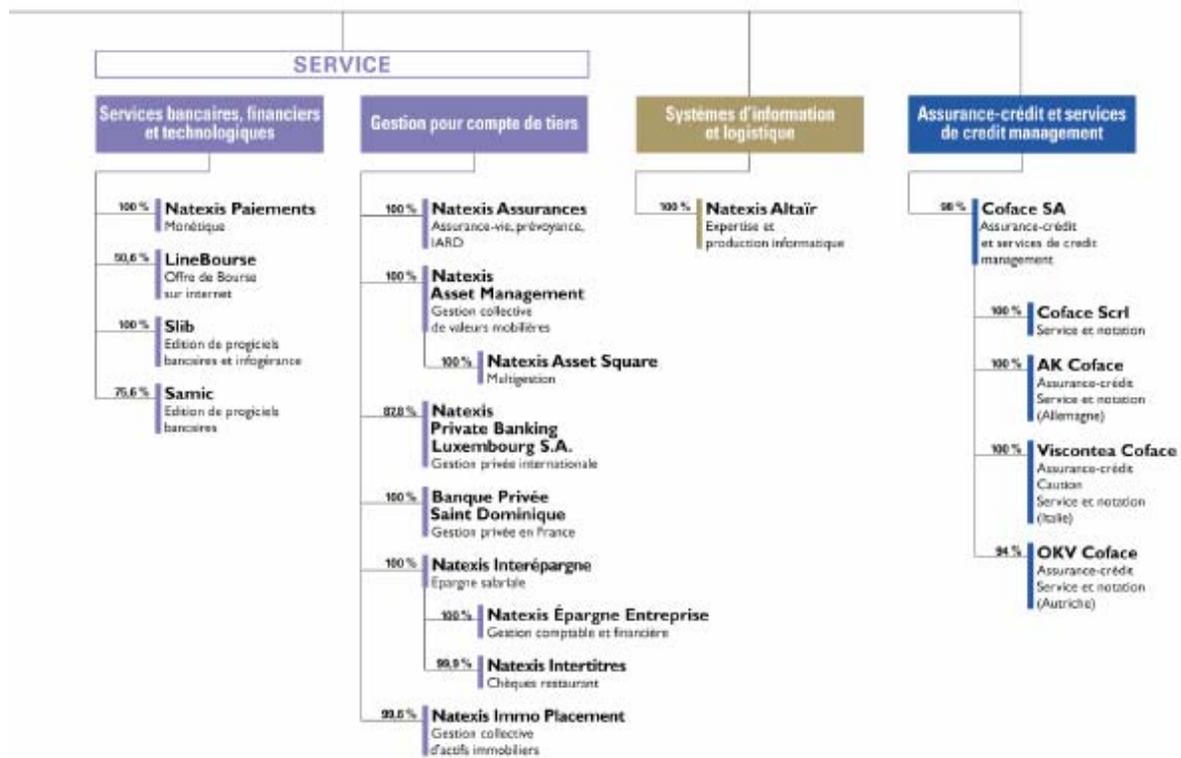
(1) DZ Bank AG (1,9 %) et Amthof & S. Bleichroeder Holdings (2,8 %)

(2) dont FCPPE ANZ & LIVER (2,1 %)

Public, salariés  
et autres actionnaires <sup>(1)</sup>

24,7 %

## Banques Populaires



## **ACTIVITÉS DE NATEXIS BANQUES POPULAIRES**

Trois métiers et six filières, auxquels s'ajoute Coface, permettent à Natexis Banques Populaires d'intervenir auprès de ses clients : entreprises grandes et moyennes, clientèles institutionnelles, réseau des Banques Populaires. L'activité de la banque est structurée autour de trois grands métiers : financement, investissement et service. Chacun de ces métiers est lui-même organisé en deux filières en charge des activités opérationnelles, soit directement, soit par l'intermédiaire de filiales dédiées : le métier financement avec les filières Activités bancaires et Financements spécialisés ; le métier investissement avec les filières Activités de marchés et Capital investissement ; le métier service avec les filières Services bancaires, financiers et technologiques et Gestion pour compte de tiers. Ces filières appuient leur activité sur quatre directions fonctionnelles : les Relations humaines, les Systèmes d'information et logistique, le Secrétariat général et la Direction financière. Aux filières d'activités et directions fonctionnelles s'ajoute l'Inspection générale.

### **Une stratégie tournée vers les clients**

La diversité et la complémentarité de ses expertises permettent à Natexis Banques Populaires d'enrichir ses métiers de banque traditionnelle par des activités technologiques à valeur ajoutée. La vocation principale de Natexis Banques Populaires est de développer ses savoir-faire au profit de ses clients au travers de produits et de services adaptés à la demande et constamment renouvelés.

#### Les entreprises, les institutionnels et le secteur public local

Natexis Banques Populaires propose, au travers d'un point d'entrée unique clairement identifié, les solutions qui couvrent l'ensemble du bilan du client afin de lui permettre d'assurer aussi bien sa gestion courante que ses opérations les plus sophistiquées (opérations en fonds propres, opérations structurées, service émetteurs, ingénierie sociale...). Par ailleurs, depuis la prise de contrôle de Coface en 2002, l'ensemble de la clientèle de Natexis Banques Populaires a accès aux prestations de l'un des leaders mondiaux de l'assurance-crédit et des services de credit management.

#### Les banques et établissements financiers

Cette cible de clientèle originale, composée des Banques Populaires régionales et de plus de 150 établissements extérieurs au Groupe, bénéficie, au travers des activités de la filière Services bancaires, financiers et technologiques, de prestations de services couvrant la conservation et les opérations de titres et bourse, la gestion de flux, des services technologiques liés aux back offices aux activités de contrepartie sur les marchés et aux financements internationaux.

#### Les particuliers

Natexis Banques Populaires développe et met à la disposition des Banques Populaires et de sa clientèle directe des produits multicanaux adaptés au grand public.

### **Une meilleure cohérence des dénominations sociales**

Natexis Banques Populaires, a décidé de donner une meilleure lisibilité de son organisation à ses clientèles, aux marchés et bien entendu à ses collaborateurs. Il a procédé pour cela au changement de dénomination sociale de la plupart de ses filiales. Ce processus s'est essentiellement réalisé en 2003.

Natexis devient la racine commune des noms des sociétés qui composent Natexis

Banques Populaires. Ces sociétés sont qualifiées par un terme ou un métier signifiant leur plus-value en matière d'expertise.

L'appartenance au Groupe Banque Populaire de toutes les entités de Natexis Banques Populaires est renforcée par la mention "Groupe Banque Populaire" sur l'ensemble des documents institutionnels et commerciaux.

## ACTIVITES BANCAIRES

La filière Activités bancaires développe une approche globale et multimétier auprès d'une clientèle de grandes et moyennes entreprises, de banques et d'institutionnels, en France comme à l'étranger. Elle gère, dans ce cadre, le réseau de Natexis Banques Populaires. L'objectif de la filière est de conforter sa position comme banque d'entreprise de tout premier plan.

Pour ce faire, les Activités bancaires disposent de seize lignes d'activités organisées en trois pôles. Le pôle Entreprises agit comme un pivot et gère tous les aspects de la relation avec la clientèle. Le pôle Financements structurés élabore et propose des solutions diversifiées de financements d'actifs, montages, syndications, financements d'acquisition et LBO. Le pôle Commerce courant, institutions financières, négoce et succursales, outre son rôle de pivot dans les relations avec les institutions financières, propose une vaste gamme de services à la clientèle, en France et à l'étranger.

### Chiffres clés

776 millions d'euros de PNB

32,3 milliards d'euros d'encours pondérés

82 mandats d'arrangeurs de syndications remportés en 2003

### Une croissance continue

#### Une forte progression de l'activité

En 2003, les Activités bancaires ont connu une activité en forte croissance dégageant un produit net bancaire en hausse de 11 %, en dépit d'une évolution défavorable du dollar. Natexis Banques Populaires a conforté sa place d'interlocuteur majeur des entreprises françaises et d'intervenant privilégié auprès des grandes banques internationales, en Europe, en Amérique et en Asie. Dans un contexte économique européen médiocre, la filière a poursuivi sa stratégie de développement de banque d'entreprise en France et à l'international, de renforcement de son rôle d'arrangeur dans les opérations structurées et d'internationalisation de ses activités.

La hausse du produit net bancaire s'est accompagnée d'un ensemble de mesures destinées à améliorer encore la maîtrise des risques, avec notamment le renforcement des structures de middle office. L'augmentation des encours mis à la disposition de la clientèle a été optimisée grâce à une gestion dynamique des actifs.

De nouveaux efforts ont permis à la filière d'abaisser ses coûts opérationnels, en ramenant son coefficient d'exploitation à 41 %, soit une amélioration de dix points en trois ans.

#### Une position de banque d'entreprise de premier plan

Présent auprès de 90% des 350 premiers groupes français, Natexis Banques Populaires occupe également le cinquième rang de prêteur aux entreprises grandes et moyennes de France (*source : Banque de France*). La filière Activités bancaires, pivot de la relation avec les clients, anime la mise à disposition des services proposés par la banque. La qualité de ses prestations et la maîtrise de ses processus ont de nouveau été confirmées par le renouvellement de la certification ISO, désormais obtenue selon les nouvelles normes 2000. Les développements axés sur la dématérialisation et la sécurisation des flux de paiements, valorisés par une équipe d'experts en cash management, permettent à la banque de répondre aux besoins évolutifs des clients.

#### Un rôle d'arrangeur dans les opérations structurées

La banque a, cette année encore, renforcé sa position d'arrangeur et d'underwriter dans les opérations de syndication de crédits. La filière a remporté 82 mandats, en hausse de 74% par rapport à l'année 2002.

De grandes entreprises françaises telles qu'Arcelor, Casino, Charbonnages de France, Ciments Français, Elior, France Telecom, GMB-Cora, Le Figaro, Rémy Cointreau ou Vivendi Universal ont choisi Natexis Banques Populaires pour sa capacité à mener de telles opérations.

Parallèlement, Natexis Banques Populaires figure au neuvième rang mondial des arrangeurs pour le compte des institutions financières internationales (*source : Dealogic*). Grâce aux relations entretenues avec un grand nombre de banques, les équipes de Paris, de Londres et de Singapour ont pu acquérir de fortes positions dans certaines régions (en Inde par exemple) et accompagner leurs clients tels Export-Import Bank of India, Afreximbank, Standard Bank of London, la Société Tunisienne de Banque ou Bancomext pour des opérations significatives.

La présence des équipes à Paris, Londres et Düsseldorf, a dynamisé les activités de financement d'acquisition. Natexis Banques Populaires est aujourd'hui le premier arrangeur en France du

financement LBO, en nombre d'opérations (source Loanware/Dealogic). La banque a notamment arrangé les dettes de Frans Bonhomme et Loxam, deux des plus importants LBO français de l'année. Le groupe Partouche a également confié aux équipes des Financements structurés une opération à effet de levier, destinée à refinancer l'acquisition de l'Européenne de Casino, tandis que Saipol les a mandatées pour financer le rachat de Lesieur.

La proximité de la filière vis-à-vis de sa clientèle et sa complémentarité avec les équipes des Activités de marchés lui ont également permis de remporter des mandats obligataires. Ainsi, Natexis Banques Populaires a été désigné chef de file pour les émissions de Schneider, TF1 et Electra Partners Europe.

L'année 2003 marque l'affirmation de la ligne d'activités Financement de matières premières en tant qu'arrangeur ou co-arrangeur dans le montage d'opérations de financement structuré. L'obtention d'une trentaine de mandats (soft, métaux, énergie) dans l'année renforce la position de la banque dans le domaine des financements de matières premières. En arrangeant un crédit d'un montant de 1,225 milliard de dollars pour la société des pétroles angolais (Sonangol), les Activités bancaires ont réalisé la plus grosse opération de préfinancement jamais enregistrée dans le secteur. Natexis Banques Populaires confirme sa place d'acteur majeur dans le financement du Trade Finance avec une position de 6<sup>e</sup> mondial en tant qu'arrangeur de crédits syndiqués (source : dealogic loanware).

En matière de financement aéronautique, la capacité d'ingénierie financière de la banque s'est illustrée en 2003 en arrangeant le financement en crédit export de huit Airbus pour le compte de Qatar Airways. Par ailleurs, la filière a maintenu et élargi sa présence internationale en menant notamment des opérations avec Qantas, Ibéria, Asa, Easyjet et Middle East Airlines.

#### **La poursuite du développement à l'international**

La filière continue son déploiement en Algérie, avec l'ouverture de deux nouvelles agences à Sétif et Oran en complément de celle d'Alger. Natexis Banques Populaires est ainsi l'une des rares banques européennes présentes en Algérie, au service de la clientèle française et algérienne.

Parallèlement, les succursales de Madrid et Milan ont connu une croissance soutenue. En Espagne, la banque a participé au financement de la deuxième tranche du tramway de Barcelone. En Italie, la succursale a été retenue comme joint arranger dans la syndication de Centroleasing, dixième société de leasing italienne. Dans le domaine des LBO, la filière a accompagné le financement du groupe Springer, le numéro deux mondial de l'édition scientifique et universitaire puis d'Avio, la filiale aéronautique de Fiat.

La succursale de Shanghai a obtenu en avril 2003 la licence Renmibi (RMB), qui lui a permis de travailler en monnaie domestique et d'entrer en relation avec les filiales locales des grands groupes français.

Enfin, la succursale de New York a réalisé une bonne année, dans un contexte favorisé par la reprise de l'économie américaine. Les activités de leverage, en particulier, se sont développées à un rythme soutenu.

#### **Encadrés**

##### **Un crédit syndiqué de 700 millions d'euros pour Publicis**

Natexis Banques Populaires a été retenu par Publicis, comme mandated lead arranger et agent, aux côtés de BNP Paribas, ABN Amro, Citibank et Bank of America pour arranger un crédit syndiqué de 700 millions d'euros. La banque occupe également le rôle de facility agent dans cette opération, qui constitue une première pour le quatrième groupe mondial de communication. L'objectif était de structurer un pool de banques très proches qui accompagneront Publicis dans son développement.

##### **Les seize lignes d'activités**

Entreprises, institutionnels Europe et multinationales  
Financement du commerce international  
Financement des matières premières  
Entreprises pays émergents  
Natexis Pramex International  
Accompagnement bancaire à l'international  
Investissement international  
Institutions financières

Financements aéronautiques
Financements maritimes et ferroviaires
Financements de projets
Financements export
Financements immobiliers
Syndications
Montages financiers
LBO et financements d'acquisitions

## Graphiques

Evolution du PNB en millions d'euros

2000	568
2001	689
2002	701
2003	776

Encours moyen brut en milliards d'euros

2000	57
2001	61
2002	63
2003	64

## FINANCEMENTS SPÉCIALISÉS

La filière intervient sur le créneau du financement locatif des investissements mobiliers et immobiliers avec Natexis Lease et de l'affacturage avec Natexis Factorem. Dans ces métiers, la part des affaires traitées avec le Groupe Banque Populaire est prédominante.

Natexis Lease, société de crédit-bail mobilier et immobilier, a pour vocation de créer et de distribuer une gamme de financements locatifs destinée aux entreprises de toute taille.

Natexis Factorem propose aux entreprises qui souhaitent externaliser la gestion de leur poste clients des solutions permettant d'optimiser leur trésorerie et de sécuriser leurs encours. Quatre types de prestations sont proposés : gestion, recouvrement des factures, garantie contre les impayés et financement des créances.

### **NATEXIS LEASE**

94,4 millions d'euros de PNB

1,43 milliard d'euros de production

5,3 milliards d'euros d'encours

### **NATEXIS FACTOREM**

98 millions d'euros de PNB

9,66 milliards d'euros de chiffre d'affaires affacturé

### **Natexis Lease : une position d'acteur global renforcée**

L'investissement des entreprises, indicateur essentiel pour le marché du financement locatif mobilier et immobilier, a de nouveau connu en 2003 un exercice de repli, en baisse de 2,2 % contre -2,8 % en 2002. (source : Marc Touati communiqué du 15.01.04)

#### **Le maintien d'un niveau d'activité élevé**

Dans cette conjoncture dégradée, le marché du financement locatif est à nouveau en recul, avec un premier semestre en légère progression, suivi d'un second semestre qui a connu un retrait notable.

Le marché du crédit-bail immobilier, en revanche, a connu un repli important après cinq années de progression à deux chiffres.

Dans ce contexte, Natexis Lease a cependant maintenu un niveau d'activité élevé puisque les pôles mobilier et immobilier ont généré une production de 1,43 milliard d'euros, en diminution de 4,7 % par rapport à 2002.

Confronté à l'atonie de la demande dans ses secteurs de prédilection – transports, travaux publics, machines-outils – et à un environnement concurrentiel renforcé par des rapprochements d'intervenants majeurs, le pôle mobilier de Natexis Lease a privilégié une politique rigoureuse de défense de ses marges et de son risque. Sa production s'établit à 921 millions d'euros, en retrait de 2 % par rapport à 2002.

En crédit-bail immobilier, Natexis Lease est parvenu à maintenir des réalisations à un niveau élevé puisque la production a atteint 462 millions d'euros, soit une baisse de 13 % dans un marché en recul de 14,5 %. (source : ASF).

Le maintien de la production à un niveau élevé est le fruit d'une diversification tant géographique que sectorielle de la production. Natexis Lease bénéficie en effet de son positionnement d'acteur global lui permettant d'intervenir sur tout type de clients : de la PME à la très grande entreprise.

En crédit-bail Sofergie (financement des investissements de maîtrise de l'énergie et de protection de l'environnement), Natexis Lease réalise une production de 47 millions d'euros en croissance de 23,4 % par rapport à 2002.

## **L'ouverture à l'international**

Engagé depuis deux ans dans une stratégie de développement en Europe et au Maghreb, Natexis Lease s'est implanté en mai 2003 à Madrid. Le démarrage de cette succursale est prometteur, puisque près de 16 millions de production ont été signés. A moyen terme, Natexis Lease envisage de s'implanter au Maghreb et en Europe du Sud.

## **La montée en puissance de nouvelles activités**

Dans le cadre du rapprochement du Crédit Maritime Mutuel avec le Groupe Banque Populaire, Natexis Lease a engagé, fin 2003, un partenariat identique à celui qu'il développe depuis de nombreuses années avec les Banques Populaires régionales, sur l'ensemble des produits de sa gamme.

2003 a vu le premier exercice complet de démarrage de Natexis Location Longue Durée automobile (LLD). Le parc géré a atteint 893 unités. La sophistication de ce produit a nécessité la mise en œuvre d'actions de formation approfondies auprès des équipes commerciales des Banques Populaires régionales. En 2004, le renforcement des équipes de Natexis LLD devrait permettre le décollage de son activité, avec, notamment, une participation accrue aux grands appels d'offres nationaux.

## **Des objectifs ambitieux pour 2004**

Globalement, l'année 2004 devrait connaître un redémarrage progressif de l'investissement des entreprises. Ce redressement, associé au partenariat avec le Crédit Maritime Mutuel, doit permettre à Natexis Lease d'atteindre les objectifs fixés en 2004.

Encadré

### **Energeco**

Spécialiste du financement des investissements destinés à économiser l'énergie et à protéger l'environnement, Energeco s'est fortement impliqué dans l'accompagnement de projets éoliens. Energeco a en effet participé au financement d'une dizaine de fermes éoliennes, représentant plus de 20 % de l'énergie éolienne produite en France.

## **Natexis Factorem : de nouveaux axes de croissance**

Sur un marché de l'affacturage en légère reprise, Natexis Factorem améliore sa position concurrentielle, en confirmant sa troisième place de factor national, et son résultat net social qui progresse de 46% à 25,1 millions d'euros.

## **Le renforcement de l'action commerciale**

La poursuite de la stratégie initiée en 2002 en termes de conquête et de fidélisation a permis en 2003 de dégager de nouveaux relais de croissance.

Le redéploiement commercial auprès du réseau Banque Populaire a eu pour effet de maximiser le potentiel de la clientèle des professionnels et des petites entreprises. Une meilleure efficacité dans la démarche commerciale a entraîné en 2003 une hausse importante du nombre de contrats sur ces segments de clientèle, cœur de cible du Groupe Banque Populaire.

Parallèlement, le rapprochement des compétences métiers (financement des factures et gestion des comptes clients) et le redécoupage régional des exploitations, effectués au printemps 2003, ont permis à Natexis Factorem d'être en meilleure adéquation avec les Banques Populaires régionales et les entreprises. La proximité et la réactivité renforcées des équipes sont à l'origine d'une amélioration de la qualité des prestations et de la satisfaction des clients.

Les effets conjugués de la stratégie de conquête et de fidélisation ont généré tout au long de l'année une progression du portefeuille.

### **L'intégration de Crédifrance Factor**

A cette croissance organique s'est ajouté un relais de croissance externe avec l'opération de fusion-absorption de Crédifrance Factor (CFF), filiale d'affacturage du Crédit Coopératif, dans le cadre de l'intégration de ce dernier au Groupe Banque Populaire. Cette opération s'est traduite par l'arrivée de nouveaux collaborateurs et la reprise de l'activité de Crédifrance Factor. Elle offre à Natexis Factorem de nouvelles perspectives commerciales au travers du Crédit Coopératif, du Crédit Maritime Mutuel et des courtiers.

L'adoption d'un nouveau mode d'administration et d'une nouvelle dénomination sociale (Natexis Factorem) s'inscrit dans le mouvement engagé par sa maison mère, Natexis Banques Populaires.

### **Des indicateurs d'activité en hausse**

En 2003, Natexis Factorem a amélioré l'ensemble de ses indicateurs d'activité. Son chiffre d'affaires progresse de 9 % par rapport à 2002 pour atteindre 9,7 milliards d'euros (dont 0,5 milliard lié à la reprise des contrats CFF).

Dans un marché de l'affacturage en faible croissance, Natexis Factorem obtient une part de marché de 13,2% à fin 2003 (12,6 % hors effet CFF), contre 12,5% en 2002. (source : ASF)

Le produit net bancaire atteint 98 millions d'euros, soit une progression de 7 %.

Deux éléments sont à l'origine de cette évolution : l'apport des contrats CFF et une orientation du portefeuille plus orientée vers le marché des professionnels.

Les coûts additionnels liés à la fusion et à l'activité de Crédifrance Factor sont globalement compensés par les économies réalisées par la mise en œuvre de synergies et le renforcement de la maîtrise des charges. Cette politique volontariste a permis d'intégrer de manière rapide et satisfaisante l'activité de CFF et se traduit par une amélioration du coefficient d'exploitation (57 % contre 58 % en 2002).

La mise en place de procédures de contrôle complémentaires associée à un important effort de formation des collaborateurs de l'ensemble des directions ont permis de réduire le coût du risque à 3,7 millions d'euros, très en retrait par rapport à 2002.

### **Une croissance renforcée en 2004**

En France, l'enrichissement de l'offre produit et le démarrage d'une activité assurance-crédit, en partenariat avec Coface, renforceront la position de Natexis Factorem sur la gestion du poste clients.

En Allemagne, le démarrage effectif de la joint venture avec DZ Bank, qui s'inscrit dans la logique de développement du Groupe Banque Populaire viendra conforter la position du Groupe sur le marché de l'affacturage à l'étranger.

Encadré

#### **Echange de savoir-faire**

Dans le cadre de la coopération avec DZ Bank, des groupes de travail associant plusieurs collaborateurs des deux structures ont été organisés. L'implication des équipes a permis de favoriser l'échange de savoir faire et de concrétiser le projet par la création d'une joint-venture en Allemagne début 2004.

### **Graphique :**

Evolution du chiffre d'affaires affacturé de Natexis Factorem en milliards d'euros à périmètre courant

<b>1993</b>	<b>1,4</b>
<b>1994</b>	<b>1,7</b>
<b>1995</b>	<b>2,2</b>
<b>1996</b>	<b>2,7</b>
<b>1997</b>	<b>3,4</b>
<b>1998</b>	<b>4,3</b>
<b>1999</b>	<b>5,6</b>
<b>2000</b>	<b>7,3</b>
<b>2001</b>	<b>8,9</b>
<b>2002</b>	<b>8,8</b>
<b>2003</b>	<b>9,7</b>

## ACTIVITÉS DE MARCHÉS

En 2003, la filière Activités de marchés a mis en place une équipe de vente unique et transversale qui offre à la clientèle une gamme complète de produits de taux, de crédit et de change, tandis que la ligne d'activité mondiale Actions au sein de Natexis Bleichroeder commence à bénéficier des synergies entre les pôles français, britannique et américain.

Le rattachement du contrôle interne-marchés à la direction du Contrôle interne, de la cellule risques de marchés à la direction des Risques ainsi que la création d'une cellule Droit des marchés dépendant de la direction des Affaires juridiques et fiscales renforcent l'action des directions centrales sur l'ensemble de la filière.

Parallèlement, la création de la direction du Développement au sein de la direction des Marchés de capitaux traduit la volonté d'asseoir le développement sur une bonne maîtrise des risques. Les équipes chargées de la rationalisation et de la modernisation des outils de front et de back office ont été renforcées. Le développement du Straight Through Processing (STP) s'est poursuivi, permettant de réduire, voire de supprimer, les ruptures de charge tout au long du processus.

### Chiffres clés

223 millions d'euros de PNB

52 mandats obligataires en tant que chef de file (source : Bloomberg)

9<sup>e</sup> Spécialiste en Valeurs du Trésor sur le marché primaire des adjudications (source : AFT)

### Activité en 2003

#### Marchés de capitaux : une offre plus lisible

Natexis Banques Populaires a mis en place une équipe de vente unique sur les produits de taux, de crédit et de change, soutenue, pour les produits complexes, par une équipe de structuration assurant également une veille technologique, et pour les titres d'Etat, dérivés de taux, titrisation et convertibles, par des spécialistes produits. La banque a amélioré sa couverture européenne, tant auprès des émetteurs que des investisseurs, grâce à ses succursales de Londres, de Milan et de Madrid, et s'appuie sur son partenariat avec DZ Bank pour son développement en Europe du Nord. Les Activités de marchés, au sein des succursales de New York et de Singapour, se développent et couvrent principalement les entreprises, pour l'essentiel sur du change.

En matière de trading de produits de taux, Natexis Banques Populaires, fortement présent sur les dérivés de taux en euro, a développé un réel savoir-faire sur les produits inflation. Spécialiste en Valeurs du Trésor (SVT) en France, Creador en Espagne, il poursuit son développement dans le sud de l'Europe (Italie, Portugal et Grèce). Sur le marché des cessions temporaires (Repo), il fait partie des principaux Spécialistes en Pension sur Valeurs du Trésor (SPVT).

Le pôle Crédit a augmenté les volumes échangés sur le marché secondaire grâce à une spécialisation plus forte des équipes de market-making et de recherche crédit. Il développe une expertise sur les nouveaux produits qui seront le relais de la croissance de demain. Sur la titrisation, la banque a ainsi réalisé un nouveau CLO (Iglou II) portant sur 2 milliards d'euros de crédit aux entreprises ; le véhicule de titrisation multicédant Elixir Funding, établi en 2002, est monté en puissance. De même, les dérivés de crédit et les obligations convertibles constituent de nouveaux axes de développement avec, pour ces dernières, l'intégration de l'équipe trading secondaire de Natexis Bleichroeder qui bénéficie des synergies avec les autres activités (asset-swaps, origination, recherche crédit...).

Sur le marché primaire, la filière conforte sa position sur le segment des entreprises, agences et sociétés financières, en obtenant des mandats de référence auprès d'émetteurs de plus en plus diversifiés (La Poste, Meliorbanca, Hellenic Bank, Schneider Electric, LVMH, Pinault-Printemps-Redoute, Cofiroute, Bayerische Landesbank, Volkswagen, Arcelor, Banco BPI, Landesbank Baden Württemberg...) et de primo-émetteurs sensibles à la qualité d'exécution de leur émission inaugurale et à la diversité géographique du placement (Caja Laboral, TF1, Gecina, Banque Accord, Veneto Banca...). Elle confirme son leadership sur le marché des indexés inflation avec les émissions de Réseau Ferré de France et de la CADES, et se renforce également dans les placements privés/EMTN, notamment de produits structurés.

Sur le Change, l'installation de nouvelles plates-formes de négociation est envisagée en 2004 pour les salles déléguées de la banque et certains clients finaux. Elles seront également proposées aux Banques Populaires régionales.

Natexis Banques Populaires fait régulièrement appel aux marchés financiers pour financer ses activités de crédit à la clientèle et, le cas échéant, pour les Banques Populaires régionales.

La diversification géographique de ce refinancement reste privilégiée : les ressources levées sur le marché américain par la succursale de New York représentent une part de plus en plus importante des besoins.

La banque a accéléré l'utilisation de ses programmes d'émission qui lui permettent d'optimiser son coût de refinancement : fin 2003, la taille du programme d'émission d'USCP a été relevée de 2 à 5 milliards de dollars et celle d'EMTN de 5 à 10 milliards d'euros.

L'activité Dérivés actions a concentré ses efforts sur trois priorités : une politique d'externalisation de certains risques exotiques et de gestion prudente des encours, le renforcement des moyens de suivi et de contrôle, le recentrage de l'offre commerciale sur le segment conventionnel de la gamme de produits dérivés actions et sur les produits correspondant aux besoins du Groupe Banque Populaire.

Les filiales d'arbitrage Natexis ABM Corp. (obligations hypothécaires à taux flottant seulement) et Natexis Arbitrage (long short equity, risk arbitrage, arbitrage sur obligations convertibles, equity finance, arbitrage crédit) interviennent pour compte propre. Après une année satisfaisante, elles amorcent une diversification de leur structure de revenu.

### **Ligne d'activité mondiale Actions**

Un an après le rachat des activités d'intermédiation de Arnhold & S. Bleichroeder Holdings et la création de la ligne d'activité mondiale Actions, les synergies se développent entre les pôles français (Natexis Bleichroeder S.A.), britannique (Natexis Bleichroeder UK) et américain (Natexis Bleichroeder Inc.).

La production aux normes anglo-saxonnes de la recherche parisienne autorise désormais la distribution d'actions européennes aux Etats-Unis. Classée en tête de la revue britannique AQ deux trimestres consécutifs pour la qualité des prévisions de bénéfices des sociétés françaises, la recherche développe huit secteurs d'expertise : Sciences de la vie, Services financiers, Luxe, Médias, Agroalimentaire et boissons, Télécoms, Energie et Construction.

Par ailleurs, les équipes de recherche et de vente sur les trois implantations se sont renforcées et bénéficient d'un soutien actif des équipes parisiennes dans le démarchage des institutions américaines et britanniques. En France, la recherche quantitative appuie les équipes de vente dédiées aux gestions alternatives en Europe et sur le continent américain. L'activité auprès des entreprises, principalement du SBF 120, est en nette progression, signe d'un bon dynamisme commercial et d'une internationalisation progressive de la distribution.

Sur le marché primaire, l'internationalisation de la recherche et les synergies commerciales avec Natexis Banques Populaires aux Etats-Unis ont permis la montée en puissance de Natexis Bleichroeder Inc. (New York). Natexis Bleichroeder S.A. (Paris) a, quant à lui, consolidé sa position en France sur le marché des convertibles et des valeurs moyennes, en agissant comme lead manager pour l'émission d'obligations Rallye échangeables en actions Casino et sole lead manager pour l'émission d'ORA d'Affine et d'ABSA d'Oeneo. Avec une part de marché de 9,1% en nombre d'opérations (*source : AMF*), Natexis Bleichroeder S.A. demeure un acteur significatif sur le marché des offres publiques.

Natexis Bleichroeder S.A. centralise désormais l'activité prêt-emprunt actions pour le compte de Natexis Banques Populaires. Ce métier se renforce aux Etats-Unis dans le pôle *Brokerage services*.

La transmission électronique d'ordres bénéficie également des synergies franco-américaines, les clients du Groupe Banque Populaire accédant ainsi à une offre multiplace.

## Encadrés

### **Le partenariat avec DZ Bank**

Un accord de coopération entre Natexis Bleichroeder et DZ Bank prévoit la distribution exclusive aux Etats-Unis et au Royaume-Uni de la recherche de DZ Bank, intitulée Natexis Bleichroeder-DZ Bank Research, ainsi que des actions allemandes pour le compte de DZ Bank. Il instaure également une distribution non exclusive de la recherche de DZ Bank et des actions allemandes dans les pays francophones.

Cet accord s'accompagne d'une implication des analystes de DZ Bank dans la conquête de nouveaux clients aux Etats-Unis et du transfert vers Natexis Bleichroeder UK (Londres) de la force de vente de DZ Bank destinée au Royaume-Uni. DZ Bank exécute ses ordres en actions françaises chez Natexis Bleichroeder S.A.

### **Nouvelles publications**

Les Activités de marchés ont lancé deux publications mensuelles en 2003 :

- *Objectif Inflation* qui analyse et prévoit l'inflation des pays membres de l'Union européenne et de certains autres pays. Elle donne la parole aux opérateurs spécialistes des produits indexés sur l'inflation.
- *Liaisons Atlantiques*, destinée à la clientèle européenne, qui a pour vocation d'analyser les interactions économiques et boursières entre les deux rives de l'Atlantique.

### **Marché primaire actions : convertibles et valeurs moyennes**

En France, Natexis Bleichroeder SA a participé à :

- ✓ 4 émissions d'obligations convertibles et échangeables, dont 1 comme chef de file, sur un total de 12 opérations
- ✓ 3 émissions sur le marché des valeurs moyennes, dont 2 comme chef de file, sur un total de 11 opérations

## **CAPITAL INVESTISSEMENT**

La filière Capital investissement, au travers de Natexis Private Equity, intervient à chaque stade du développement des entreprises, de leur création à leur pré introduction en Bourse en passant par le financement mezzanine. Elle a pour vocation de prendre des participations, majoritaires ou minoritaires, dans des sociétés, en général non cotées, et pour une durée moyenne d'intervention de cinq ans.

Elle est organisée en onze filiales regroupées en quatre pôles : le capital-développement, le capital-transmission, le capital-risque et le capital-investissement international.

La filière exerce également une activité de fusions-acquisitions au travers de Natexis Finance et au travers de la partie fusions-acquisitions de Natexis Bleichroeder à New York.

### **Chiffres clés**

82 millions d'euros de PNB

1,7 milliard d'euros de fonds gérés

258,2 millions d'euros d'investissement

### **Une année pleine de contrastes**

2003 aura été une année d'activités contrastées pour le pôle capital-investissement. Après un premier semestre morose, Natexis Private Equity a connu un regain d'activité en réalisant plusieurs opérations financières d'envergure.

Cette reprise recouvre cependant de grandes disparités entre ses principales activités. Si les opérations de capital-risque ont avant tout permis de consolider les portefeuilles, les LBO (Leveraged Buy Out) à destination des PME ont vu leur rythme s'accélérer, suivant la tendance générale du marché.

Cette année, Natexis Private Equity a poursuivi deux objectifs :

- en France, la société a favorisé le capital-développement de proximité avec la réorganisation de la filiale SPEF Développement et le lancement des deux premiers Fonds d'Investissement de Proximité (FIP),
- à l'international, elle a consolidé son offre par la création de partenariats originaux associant l'autonomie des filiales au respect d'un modèle de gestion commun.

L'évolution différenciée de ces métiers conforte Natexis Private Equity dans sa stratégie de diversification, en place depuis plusieurs années.

### **Des investissements en hausse**

Natexis Private Equity a investi cette année 258,2 millions d'euros, à comparer aux 235 millions d'euros de 2002. Ces investissements se répartissent entre 81 millions d'euros pour le capital-développement, 82,6 millions d'euros pour le capital-transmission, 39,9 millions d'euros pour le capital-risque et 54,7 millions d'euros pour le capital-investissement international.

Cet accroissement des investissements est essentiellement dû à l'activité soutenue de Natexis Industrie (LBO), de Natexis Investissement et de SPEF Développement (capital-développement), qui ont su concrétiser des opérations engagées depuis plusieurs mois, comme le rachat de la société Eau Ecarlate (détachant textile), ou la prise de participations dans le capital d'Alplast (fabricant de pièces techniques en matière plastique).

### **Un équilibre entre gestion pour compte de tiers et gestion pour compte propre**

Au 31 décembre 2003, Natexis Private Equity gérait 780 millions d'euros de capitaux pour compte de tiers et 940 millions d'euros pour compte propre.

La gestion pour compte de tiers concerne principalement les filiales de capital-risque (SPEF Venture & Ventech) et les structures internationales impliquant la présence d'investisseurs locaux.

Les principales levées de fonds pour l'année 2003 ont concerné Euromezzanine 4 (Euromezzanine) pour 427 millions d'euros, Banque Populaire Innovation 8 (SPEF Venture) et Banque Populaire Proximité Sud-Est et Sud-Ouest (SPEF Développement) .

### **Un portefeuille de 715 participations**

Plus de cent vingt professionnels, regroupés en onze filiales spécialisées gèrent un portefeuille de 715 participations, essentiellement sur le marché des sociétés non cotées et réparties sur l'ensemble des secteurs d'activités économiques.

### **De belles opportunités de cessions**

D'importantes opérations de sortie ont été réalisées tout au long de l'année 2003 par les filiales françaises et internationales (en particulier asiatiques), parmi lesquelles la cession des maisons de retraite privées de la société Orpéa ou celle de la société d'investissement Caravelle, et l'introduction en Bourse de la société italienne d'ingénierie industrielle Trevisan.

Les plus-values nettes dégagées par Natexis Private Equity pour l'année 2003 s'élèvent à 78,2 millions d'euros.

### **Une offre de capital-développement régional étendue**

S'appuyant sur les délégations de sa filiale SPEF Développement situées à Paris, Lyon et Toulouse, Natexis Private Equity a choisi de renforcer son offre de capital-développement régional par la création d'un véhicule d'investissement dédié : Banque Populaire Développement. Cette nouvelle organisation sera progressivement étendue à l'ensemble du territoire national et permettra de mieux répondre au nouvel enjeu de SPEF Développement : la gestion des Fonds d'Investissement de Proximité (FIP).

### **Le Fonds d'Investissement de Proximité : un nouveau véhicule d'investissement régional**

Les deux premiers FIP ont été levés sur la région Sud-Ouest (Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon) et Sud-Est (Rhône-Alpes, PACA et Corse). Ce nouveau produit d'épargne défiscalisé, issu de la loi Dutreil, s'adresse aux particuliers à la recherche d'optimisation fiscale et aux entreprises soucieuses de participer au développement économique de leur région. Banque Populaire Proximité Sud-Ouest et Banque Populaire Proximité Sud-Est sont investis dans des PME réalisant une part significative de leur activité dans ces régions.

Six autres FIP, couvrant l'ensemble des régions administratives françaises, devraient venir compléter ce dispositif à partir de 2004.

### **Un développement européen renforcé**

Poursuivant sa stratégie de croissance européenne, Natexis Private Equity souhaite conforter sa position d'acteur majeur du capital-investissement sur les petites et moyennes capitalisations en Allemagne (Finatem), Italie (Cape) et Espagne (MCH). Encouragées par une meilleure conjoncture économique, des levées de fonds, prévues en 2004 pour des montants respectifs de 150, 100 et 150 millions d'euros, seront l'occasion d'élargir l'activité de ces structures à la gestion pour compte de tiers.

### **Une activité secondaire en pleine expansion**

En investissant 10 millions d'euros auprès d'un consortium d'investisseurs norvégiens et suédois d'importance, Natexis Private Equity signe son premier contrat d'envergure sur le marché du secondaire.

Ce fond, levé par Four Season Ventures, société de gestion de capital-risque basée à Oslo, est destiné au financement du rachat de SND Invest As, le portefeuille de capital-risque et capital-développement du gouvernement norvégien.

### **Les PIPE, une solution alternative entre la Bourse et le capital-investissement**

Le Private Investment in Public Equity (PIPE), qui permet à un acteur du capital-investissement d'intervenir financièrement auprès d'une société cotée sans objectif de retrait de la cote, s'est développé parallèlement à la baisse des marchés boursiers. L'année 2003 a été l'occasion pour Natexis Equity Management et SPEF Venture de mener à bien plusieurs PIPE, dont celui d'Access Commerce. Cet éditeur de logiciels et composants CRM, coté au Nouveau Marché, a ainsi pu lever 3,5 millions d'euros et procéder à de nouvelles opérations de croissance externe.

### **Natexis Finance poursuit son internationalisation**

Après l'acquisition par Natexis Banques Populaires de Arnhold & S. Bleichroeder, Natexis Finance, filiale spécialisée dans le conseil en fusions-acquisitions, a intégré dans ses propres activités celles de l'équipe de Arnhold & S. Bleichroeder. Les activités de fusions-acquisitions de Natexis Banques Populaires relèvent désormais de trente-cinq professionnels répartis entre Paris et New York et prennent ainsi un caractère pleinement international.

Le marché visé est celui des transactions de taille moyenne, tant domestiques (en France et aux Etats-Unis) qu'internationales, réalisées pour le compte de grands groupes, d'entreprises moyennes indépendantes ou encore de fonds d'investissement.

Encadré

#### **Un fonds d'investissement sur l'énergie et l'environnement**

En 2003, Natexis Private Equity a choisi d'investir dans un fonds d'amorçage dédié à l'énergie et à l'environnement. Emertec Energie Environnement est un fonds levé auprès de Natexis Private Equity, de la CDC PME, du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et de l'Institut Français du Pétrole (IFP). Ciblant les jeunes entreprises innovantes sensibles aux problématiques environnementales, ce fonds a pour objectif d'investir dans des domaines tels que les nouvelles sources d'énergie, la réduction des polluants, le traitement des déchets, les matériaux recyclables...

### **Graphiques**

Répartition des capitaux gérés en millions d'euros au 31.12.03

Développement	638,7
Transmission	394,7
Risque	508,2
Investissement international	178,6

Répartition des investissements en millions d'euros au 31.12.03

Développement	81
Transmission	82,6
Risque	39,9
Investissement international	54,7

## SERVICES BANCAIRES, FINANCIERS ET TECHNOLOGIQUES

Les Services bancaires, financiers et technologiques ont pour mission de couvrir l'ensemble des activités de back office des opérations traitées par Natexis Banques Populaires et par les Banques Populaires, dans les domaines de la Bourse, des titres et des moyens de paiement.

Ils ont, en outre, développé depuis de nombreuses années une offre de prestation de services proposée à une large palette de clientèles : banques de réseau, banques spécialisées avec ou sans réseau, et établissements financiers.

Les services liés à la conservation et au traitement des valeurs mobilières sont assurés par le pôle Services financiers ; les traitements relevant du domaine de la monétique et des opérations de paiement sont effectués par le pôle Services bancaires. La filière inclut, enfin, un pôle Services aux particuliers, qui développe une offre de banque multicanal.

### Chiffres clés

363,7 milliards d'euros d'encours conservés

2,7 millions de comptes en conservation

3,5 millions de cartes bancaires gérées

### UNE ANNEE CHARNIERE

Au cours de l'exercice 2003, la filière Services bancaires, financiers et technologiques a concrétisé plusieurs grands projets : l'achèvement de l'intégration, dans ses systèmes, de clients bancaires importants, et la réorganisation des structures. Cette dernière a permis d'anticiper les évolutions pressenties et de résister au contexte macro-économique qui affecte l'ensemble du monde bancaire français, et plus particulièrement les activités nécessitant des investissements technologiques importants.

Les trois pôles de la filière ont mis en œuvre des chantiers d'envergure qui visent, à la fois, à améliorer la productivité, la qualité des services et à redéfinir la cartographie des prestations de services relevant de leurs compétences.

Initiées en 2002, ces opérations ont commencé à produire des effets importants dès 2003. Elles permettent de mettre les trois pôles en ordre de marche pour accompagner la stratégie de développement du Groupe Banque Populaire. Elles confirment de plus la volonté de diversification de la filière, en prenant en compte l'ensemble des nouvelles exigences réglementaires ainsi que la nécessité de s'adapter à l'évolution des marchés, notamment sur le plan technologique.

Les Services bancaires, financiers et technologiques ont mis à profit l'année 2003 pour renforcer le dialogue et l'analyse des besoins avec leurs clientèles en initiant des enquêtes de satisfaction.

### Le pôle Services bancaires

Sur le plan interbancaire, l'année 2003 a été essentiellement consacrée à l'achèvement de l'intégration dans les systèmes de Natexis Banques Populaires de deux chefs de file monétiques, ce qui se traduit par une croissance significative des volumes traités, portés à plus d'un milliard d'opérations, correspondant au traitement de 13,5 % de la monétique française (*source : statistiques GIE CB au 31.12.03*)

Natexis Banques Populaires est, ainsi, le seul établissement bancaire en France à traiter plusieurs chefs de file monétiques, ce qui témoigne de la maturité de ses systèmes.

A l'occasion de l'intégration du Crédit Coopératif dans le Groupe Banque Populaire d'une part et du rapprochement de ce dernier avec le Crédit Maritime Mutuel d'autre part, les Services bancaires ont repris l'activité SIT (Système Interbancaire de Télécompensation) de ces deux établissements. Cette reprise illustre la cohérence de la démarche d'ouverture engagée par le Groupe en 2003.

Dans ce contexte, l'année 2004 sera notamment consacrée à la prise en charge des traitements monétiques de ces deux établissements, ainsi qu'à la poursuite des investissements pour une nouvelle architecture des systèmes d'échange des paiements nationaux et internationaux.

Enfin, des actions majeures ont été initiées pour rénover la monétique du Groupe Banque Populaire, mettre en place une plate-forme nationale de serveurs Groupe et lancer le chantier d'une nouvelle plate-forme d'échanges. Ce dernier prépare l'intégration des applicatifs de Natexis Banques Populaires dans l'environnement informatique du Groupe Banque Populaire, i-BP (informatique-Banque Populaire).

Pour la filiale Natexis Paiements, enfin, l'activité 2003 a été fertile en innovations. Le lancement du service e-carte bleue, dédié aux achats par internet, complète la gamme des moyens de paiement offerte par le Groupe à la clientèle des particuliers. Une offre monétique santé a été proposée aux professionnels de ce secteur, dont l'équipement en terminaux reste à développer.

De plus, les développements engagés devraient permettre, en 2004, de réaliser le passage des cartes aux normes EMV (Europay, MasterCard, Visa).

Par ailleurs, 2003 aura enrichi l'offre Mission Plus de fonctionnalités nouvelles en matière de gestion de notes de frais par internet et concrétisé le succès de la gamme Visa Business, avec une progression de 66% des ventes de cartes professionnelles par rapport à l'exercice précédent.

### **Le pôle Services financiers**

Les effets de la crise boursière ont lourdement affecté ce pôle. Après l'impact significatif et conjugué de la baisse des volumes et la disparition d'un certain nombre d'acteurs, les Services financiers ont mis en œuvre, au cours de l'exercice 2003, une importante action de restructuration et de redéploiement.

Cette action, intitulée Cap 2005, s'est déployée autour de plusieurs thèmes simultanés.

- Le recentrage sur le cœur de métier des Services financiers a conduit, d'une part, à abandonner des activités considérées comme non rentables ou portant des risques qui ne relèvent pas du domaine des back offices et, d'autre part, à repositionner dans les filières les plus appropriées de Natexis Banques Populaires, les activités redondantes, afin d'en tirer un maximum de synergies et de productivité.
- Une importante réorganisation interne permettra d'assurer un maximum d'efficacité par la spécialisation des sites et la rationalisation de leurs organisations.
- Enfin, une gestion rigoureuse de la maîtrise des risques et la redéfinition du cadre contractuel, qui régit les relations avec l'ensemble des clientèles, complètent ce dispositif.

L'exercice 2003 a été, par ailleurs, marqué par une activité commerciale qui a retrouvé son équilibre, par le renouvellement pour dix ans de l'un des principaux contrats de prestation de services, et enfin par l'intégration réussie des réformes techniques de Place.

La conjonction de ces opérations, menées avec l'ensemble des collaborateurs des Services financiers, a, d'ores et déjà, permis un retour à l'équilibre des comptes dès la première année. Leur poursuite, au cours des exercices à venir, permettra de confirmer le pôle Services financiers comme un élément important de la stratégie de développement de Natexis Banques Populaires.

### **LineBourse : la qualité en ligne**

Poursuivant sa politique de développement qualitatif et quantitatif, LineBourse est passé de 280 000 ordres traités à 307 000 ordres traités et a notablement renforcé sa position dans le Groupe. Plus de 50 % des ordres de Bourse des clients passant par les Banques Populaires sont désormais traités par le courtier de Bourse en ligne du Groupe.

L'obtention de la certification ISO 9001 (version 2000) en décembre 2003 montre l'exigence de qualité dont fait preuve LineBourse vis-à-vis de ses clients, et la volonté réaffirmée de leur offrir un service performant de Bourse sur internet. Il est le premier courtier en ligne à avoir obtenu la certification de l'Association Française pour l'Assurance Qualité (AFAQ).

### **Slib : un positionnement européen**

Filiale spécialisée en logistique des flux boursiers, Slib a conforté son offre paneuropéenne en remportant des signatures significatives. Au Portugal, Slib traite désormais près de 70 % des flux de clearing de la Bourse de Lisbonne. Slib confirme sa stratégie de développement d'une offre front to back en devenant actionnaire à 100 % de sa filiale E-Market.

### **Samic : de nouveaux clients**

Filiale monégasque offrant des prestations off shore, Samic a lancé un important projet visant à son adaptation aux nouvelles normes internationales IAS/IFRS et BALE II.

### **Le pôle Services aux particuliers**

En 2003, l'équipe de maîtrise d'ouvrage des Services aux particuliers a poursuivi le développement de LineBanque, banque multicanal destinée aux particuliers. Ce projet est complètement opérationnel et sera proposé à la clientèle avant la fin de l'année 2004.

L'Agence centrale, qui gère la clientèle des particuliers de Natexis Banques Populaires, s'est réorganisée, pour optimiser l'utilisation de ce produit dont elle est le premier utilisateur.

### **Encadré**

#### **Les Services financiers à l'écoute**

En 2003, les Services financiers se sont attachés à améliorer leur écoute.

Cette démarche s'est appuyée sur trois baromètres de satisfaction : deux menés auprès des Banques Populaires et des clients extérieurs, le dernier auprès des collaborateurs. Elle illustre la stratégie de développement de la qualité des services initiée au cours de l'exercice.

### **Graphiques**

Evolution du nombre de portefeuilles titres traités en millions

1998	1,65
1999	2,00
2000	2,20
2001	2,80
2002	2,60
2003	2,7

Evolution des traitements des cartes bancaires en millions d'opérations

1993	227
1994	251
1995	284
1996	322
1997	414
1998	466
1999	530
2000	611
2001	696
2002	806
2003	860

## GESTION POUR COMPTE DE TIERS

La filière Gestion pour compte de tiers s'organise autour de quatre activités principales : l'assurance, la gestion financière, l'ingénierie sociale et la gestion privée. Elle propose aux clients du Groupe Banque Populaire une gamme complète de produits et services d'épargne, de placement et d'assurance.

Au total, 1 203 collaborateurs se répartissent en dix filiales : Natexis Assurances, Natexis Asset Management, Natexis Asset Square, Axeltis, Natexis Immo Placement, Natexis Interépargne, Natexis Epargne Entreprise, Natexis Intertitres, la Banque Privée Saint Dominique et Natexis Private Banking Luxembourg S.A.

L'ensemble permet d'assurer une complète expertise pour le client qu'il soit particulier, professionnel, entreprise ou institutionnel.

### Chiffres clés :

4,38 millions de contrats d'assurance

2,33 millions de comptes de salariés gérés en épargne salariale

### Une progression confirmée

Les comportements des investisseurs en 2003, qu'ils soient privés ou institutionnels, ont évolué : les grands comptes (entreprises et institutionnels) saisissent l'intérêt de revenir sur les marchés d'actions alors que les investisseurs privés (grand public ou clients patrimoniaux) ont confirmé leur préférence pour les placements à capital garanti et, de manière plus générale, pour une diversification de leurs placements. Ce mouvement s'est amplifié en fin d'année après la modification, voire la suppression, de certaines formules d'épargne bancaire.

Face à ces évolutions, la préoccupation de la filière a été d'anticiper pour adapter l'ensemble de ses offres aux attentes des clients du Groupe.

### Progression des encours et consolidation du produit net bancaire

Après une hausse de plus de 4 % de l'encours géré, intervenue en 2002, la filière Gestion pour compte de tiers a su, dans un contexte difficile, confirmer la tendance : au 31 décembre 2003, l'encours global des actifs gérés a progressé de 11 % pour atteindre 80,6 milliards d'euros.

La recherche permanente d'adéquation avec les attentes du marché a permis la consolidation, voire l'augmentation des parts de marché dans plusieurs domaines.

Deux ans après l'ouverture de l'épargne salariale aux PME et aux professionnels, dans un contexte caractérisé en 2003 par les nouvelles dispositions législatives en matière d'épargne retraite et par la séparation des métiers de tenue des comptes – conservation de parts et de gestion financière, Natexis Interépargne et Natexis Epargne Entreprise ont conservé leur leadership.

Natexis Interépargne est le 1<sup>er</sup> gestionnaire administratif d'épargne salariale en France : il gère plus de 2,3 millions de comptes de salariés de 19839 entreprises, en progression de 12 % par rapport à fin 2002.

Natexis Epargne Entreprise est le 1<sup>er</sup> gestionnaire financier d'épargne salariale avec une part de marché de 21 % (*source : AFG*).

Natexis Asset Management conforte sa position de leader pour la gestion des produits de trésorerie, avec une part de marché de 10 %.

Avec une collecte nette positive de 2,1 milliards d'euros, il se situe au 5<sup>e</sup> rang pour les OPCVM commercialisés en France (*source : Europerformance au 31.12.03 pour les OPCVM commercialisés*). Sa gestion d'actions européennes a été sélectionnée par Franck Russel, leader mondial de la multigestion. Sa filiale, Natexis Asset Square, a été l'une des premières sociétés agréées par l'AMF dans le cadre de la Multigestion Alternative. Avec plus de un milliard d'euros sous gestion, Natexis Asset Square est une des principales sociétés de multigestion de la Place.

Les encours d'assurance-vie de Natexis Assurances ont progressé de 9 %, pour atteindre 19,4 milliards d'euros, confirmant ainsi la qualité de son offre, notamment à destination des clientèles patrimoniales.

Les conditions de marché de l'immobilier d'entreprise ont permis à Natexis Immo Placement, 4<sup>e</sup> société de gestion de SCPI en France (*source : Institut de l'Epargne Immobilière et Foncière*), d'augmenter sa part de marché qui atteint 6,26 % au 31 décembre 2003, avec une collecte d'un montant de 78 millions d'euros, soit une progression de +13,7 % par rapport à 2002. Le produit net bancaire de la filiale s'établit à 356,6 millions d'euros.

### **L'intégration des savoir-faire et la diversification des offres**

Les filiales ont poursuivi une politique commune de diversification et d'innovation de leurs offres dans les domaines de l'assurance, de la gestion financière collective, de la gestion immobilière, de l'ingénierie sociale et du private banking.

L'intégration de Natexis Intertitres dans la filiale permet aux entreprises et aux professionnels de disposer, avec Natexis Interépargne et Natexis Assurances, d'un ensemble complet et unique de solutions aux problématiques d'ingénierie sociale et, notamment, de retraite.

La gamme de produits dédiés à la clientèle patrimoniale a été étoffée : La Banque Privée Saint Dominique poursuit l'enrichissement de son offre de produits et de services dans les domaines de l'immobilier, de l'épargne financière et de la défiscalisation, tout en l'élargissant à des marchés plus spécifiques. Elle vient ainsi de conclure un accord avec un partenaire de premier rang visant à faciliter l'intervention de ses clients sur le marché de l'art. Natexis Assurances a, par ailleurs, lancé SILONA, un produit d'épargne dans le cadre spécifique de la tontine. Natexis Private Banking Luxembourg S.A. propose de nombreuses formules d'investissement adaptées à une clientèle internationale à la recherche de diversification.

### **Le renforcement des liens avec les Banques Populaires**

L'ensemble des entités de la filiale accroît son activité commerciale conjointe avec le réseau des Banques Populaires régionales.

Natexis Assurances, présent sur tous les métiers de l'assurance, poursuit une politique de développement conforme à la stratégie de bancassureur du Groupe Banque Populaire avec le déploiement de nouvelles offres IARD (auto, habitation, multirisque professionnelle) et le lancement réussi de la MAV (Multirisque des Accidents de la Vie).

Natexis Asset Management et sa filiale spécialisée en multigestion, Natexis Asset Square, ont proposé tout au long de l'année 2003 une offre innovante : les fonds garantis en gestion directe et en multigestion, une gamme complète, BP Obli Corporate, investie en obligations d'émetteurs privés, et le fonds BP Développement Durable Monétaire.

La commercialisation du Plan d'Epargne d'Entreprise PEE Fructi Epargne se maintient à un rythme élevé : plus de 10 520 contrats ont été signés à fin décembre 2003, et les premiers résultats de l'offre d'Epargne Salariale destinée aux Professions Libérales (ES-PL) sont prometteurs.

### **La poursuite du développement à l'étranger**

La filiale Gestion pour compte de tiers continue à développer des projets avec des établissements étrangers.

Depuis 1997, Natexis Assurances s'est implanté au Luxembourg, en Italie, au Liban, en Tunisie et au Maroc, en nouant des partenariats avec des opérateurs locaux.

La filiale italienne BancAssurance Popolari (BAP) poursuit son développement : le chiffre d'affaires s'élève à 95,7 millions d'euros en 2003, en croissance de +79 %.

Le partenariat mis en œuvre entre la Banque Byblos au Liban et Natexis Assurances au sein d'une filiale commune (ADIR) s'est traduit par le lancement de produits d'assurance automobile, de prévoyance et d'épargne retraite. Le chiffre d'affaires atteint 8,9 millions de dollars.

Le partenariat entre Natexis Assurances et la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) permettra, dès 2004, de vendre, via le réseau de cette dernière, une offre de bancassurance développée par la filiale commune : Assurances BIAT.

Natexis Asset Management approfondira, en 2004, sa coopération avec Union Investment (DZ Bank), développée depuis dix ans avec le fonds luxembourgeois EuroAction. Les deux sociétés assureront à travers une joint venture, Union Natexis Asset Management (UNAM), la distribution d'OPCVM luxembourgeois.

Axeltis, la filiale londonienne dédiée à la distribution business to business de fonds multimarque en Europe, a été agréée en 2003 par la Financial Services Authority. Axeltis a centralisé, en 2003, la distribution de l'ensemble des fonds tiers du Groupe Banque Populaire. Son référentiel de fonds d'investissement comprend plus de 3300 fonds de droit européen de 77 sociétés de gestion.

### **La conquête de nouvelles parts de marché**

En 2004, la conquête de nouvelles parts de marché en France et à l'étranger demeurera l'objectif prioritaire de la filière.

Dans le cadre de la réforme des retraites, sur le marché des particuliers, l'expertise et le savoir-faire de Natexis Assurances seront au service de la stratégie de conquête du Groupe Banque Populaire avec le lancement du Plan d'Épargne Retraite Populaire (PERP).

Natexis Assurances et Natexis Interépargne créent également une offre d'épargne retraite à destination des professionnels et des entreprises.

Dans le domaine de la gestion financière collective et de l'assurance-vie, la filière entend accélérer le développement des produits d'épargne longue et celui des fonds garantis.

### **Encadrés**

<p><b>Natexis Assurances lance la Multirisque des Accidents de la Vie</b> Lancée en septembre 2003, la Multirisque des Accidents de la Vie (MAV) répond aux besoins de protection de la famille. Ce contrat permet aux victimes d'accidents de la vie privée ou médicaux, d'attentats ou d'agressions, de bénéficier d'une indemnisation importante (jusqu'à un million d'euros). Plus de 30 000 contrats ont été souscrits en quatre mois. Des résultats en totale adéquation avec les objectifs fixés. Conçu par Natexis Assurances, ce contrat illustre la volonté du Groupe Banque Populaire de placer l'homme au cœur même de son métier.</p>
<p><b>Intégration de Natexis Intertitres</b> Avec une offre unique de titres de services réglementés (chèque de table, ticket social, chèque-vacances, chèque-cadeau...), Natexis Intertitres vient conforter le rôle de leadership de Natexis Interépargne en matière d'ingénierie sociale. Plus qu'un simple rapprochement juridique et capitalistique, cette intégration constitue pour Natexis Interépargne la preuve de son engagement : concilier l'accompagnement social des entreprises et la logique financière.</p>

### **Graphique**

Encours gérés par entité en milliards d'euros au 31.12.03

Natexis Assurances	<b>19,4</b>
Natexis Asset management et Natexis Asset Square	<b>44,8*</b>
Natexis Immo Placement	<b>1,13</b>
Natexis Interépargne	<b>11,7</b>
Banque Privée Saint Dominique	<b>2,2</b>
Natexis Private Banking Luxembourg SA	<b>1,4</b>

\* hors assurance

## **COFACE**

Forte d'une expérience de près de soixante ans et d'une implantation internationale d'envergure, Coface est l'un des leaders mondiaux de l'assurance-crédit et des services de credit management. Elle offre aux entreprises des solutions pour gérer, protéger et financer leurs transactions commerciales clients/fournisseurs, en leur permettant d'externaliser, en tout ou partie, la gestion et les risques liés à ces transactions commerciales.

A côté de ces quatre métiers principaux que sont l'assurance-crédit, l'information d'entreprise, l'affacturage et la gestion de créances, Coface développe trois autres métiers : l'assurance caution, la formation aux techniques du poste clients et, en France, la gestion de l'assurance-crédit à l'export des « grands contrats » pour le compte de l'État.

Coface est présente directement dans 57 pays et est en mesure de proposer un service de proximité dans 91 pays, grâce à des partenaires réunis dans le réseau international CreditAlliance.

### **Chiffres clés**

488 millions d'euros de PNB

32,7 millions d'euros de résultat net

### **Une croissance confortée par une stratégie de développement à long terme**

#### **Des résultats en hausse**

En 2003, Coface a réalisé un chiffre d'affaires de 1084,5 millions d'euros, en progression de 11,5 %, dont 4,9 % de croissance interne, 7,4 % d'effets de périmètre, moins près d'un point perdu du fait des taux de change. Avec respectivement 13 % pour l'assurance-crédit et 6 % pour les services, les deux métiers contribuent de façon équivalente à cette progression. Un fort niveau de ventes a permis à Coface de contrebalancer l'impact d'une activité très déprimée sur ses principaux marchés en Europe, notamment la baisse des exportations françaises de 2,8 % (source : Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie).

La sinistralité (montant correspondant aux indemnités réglées pendant une période donnée, majoré de la variation des provisions pour sinistres survenus ou à survenir, mais non encore payés) s'est améliorée avec un rapport sinistres à primes de 52,2 % (40,6 % après harmonisation des provisions techniques), un niveau historiquement très bas. La maîtrise des coûts se confirme avec un nouveau progrès du ratio de coût à 45,7 % en 2003 contre 46,7 % en 2002 et 48 % en 2001. Les produits financiers sont de 8,1 millions d'euros.

Le résultat économique est lui aussi en forte progression à 99 millions d'euros (hors impact de l'harmonisation des provisions techniques) contre 7 millions d'euros en 2002, - 52,5 millions d'euros en 2001 et 128,1 en 2000. Ce résultat intègre la contribution de l'assurance (nette de réassurance), la marge opérationnelle des services et les produits des placements.

Le résultat net comptable est également en forte amélioration. Il bénéficie d'une partie de la vente du siège social, qui réduit sensiblement l'exposition de Coface aux risques de marché. En contrepartie, une partie du résultat technique est absorbée par la provision d'égalisation qui augmente de plus de 63,4 M€.

#### **Une stratégie de développement à long terme**

La stratégie mise en œuvre en 2003 intègre des axes de développement de long terme, notamment l'extension progressive de l'offre pays et produits et des mesures plus conjoncturelles liées à la crise de crédit mondiale.

Coface a construit son savoir-faire et sa réputation autour de l'assurance-crédit à l'exportation des entreprises françaises (au point que le verbe « cofacer » est entré dans la langue française). Sur cette base forte, Coface s'est développée dans deux directions.

Depuis le début des années 1990, elle étend progressivement son offre de services dans de nombreux pays afin de bénéficier d'économies d'échelle, d'accéder à des marchés porteurs, et de mieux servir ses clients internationaux. En 2003 Coface est présente directement dans 57 pays et a réalisé 61% de son chiffre d'affaires consolidé hors de France.

Par ailleurs, depuis une dizaine d'années, Coface étend la gamme de ses services à la gestion, à la protection et au financement des créances commerciales : information et notation d'entreprise, gestion de créances, assurance-crédit et caution, affacturage. Une approche qui permet également de bénéficier d'économies d'échelle et d'améliorer le service aux clients, en passant progressivement d'une approche par produits, à la proposition de solutions d'externalisation des services ou des risques.

En octobre 2001, confrontée à la quatrième crise cyclique de crédit en 40 ans, Coface a lancé un plan d'entreprise baptisé New Impulse qui vise à mieux contrôler ses coûts et ses risques, renforcer son intégration internationale et se préparer à une nouvelle phase de développement après la crise.

En août 2002, l'acquisition de Coface par Natexis Banques Populaires a permis de nouer des partenariats avec le réseau Banque Populaire sur la base d'une idée forte : concevoir et fabriquer des produits à destination des Banques Populaires et d'autres banques.

### **Des objectifs atteints en 2003**

En 2003, la gestion des risques est redevenue profitable, avec le retour à un ratio de sinistre à prime excellent pour toutes les lignes d'assurance et sur tous les pays, y compris en Allemagne, pays où la sinistralité avait particulièrement augmenté en 2001 et 2002. Les investissements de Coface dans la gestion de ses risques ont porté leurs fruits : le redressement a été plus rapide et plus prononcé que lors des précédentes crises cycliques de crédit.

Aux Etats-Unis, l'acquisition d'un portefeuille d'assurance-crédit et l'enregistrement comme assureur américain donnent à Coface les moyens d'agir sur le premier marché mondial de services de credit management. Localement, l'intégration des équipes et des risques a été menée à bien et en un temps record.

En Europe, l'intégration de portefeuilles d'assurance-crédit aux Pays-Bas et au Danemark a également été réalisée dans d'excellentes conditions. Le succès du déploiement de l'offre d'affacturage en Allemagne, en partenariat avec Natexis Factorem, s'est confirmé. Une offre d'affacturage sera également déployée au Royaume-Uni. Le bon développement de l'offre de services de credit management en Europe Centrale s'est poursuivi, et l'offre de Coface dans ces pays sera progressivement complétée par l'assurance-crédit. Ainsi, une première succursale d'assurance-crédit, en Pologne, a été ouverte en octobre 2003.

L'avance de Coface sur la concurrence en Asie a été confortée avec la signature en octobre, en partenariat avec l'assureur privé multiligne Ping An, de la première police chinoise d'assurance-crédit domestique.

En France, l'achèvement du rapprochement des réseaux commerciaux directs pour promouvoir des solutions mixtes assurance et service est un succès, puisque les ventes ont augmenté en 2003 dans chacune des trois lignes de produits : assurance-crédit, information et gestion de créances. Les partenariats avec le réseau Banque Populaire commencent à porter leurs fruits, avec le lancement d'un produit blanc d'information, la préparation d'un produit blanc d'assurance à l'intention du réseau Banque Populaire. L'acquisition de 40 % des actions d'Assurcrédit, aux côtés d'Axa, consolide la stratégie de partenariats de Coface avec la mise en place d'un accord majeur avec le premier assureur français. Le renouvellement pour 2003-2006 de la convention avec le Ministère des Finances, confortera Coface dans son rôle de gestionnaire des garanties publiques françaises à l'exportation.

L'année 2004 sera marquée par deux grandes orientations : poursuivre l'intégration de Coface autour du programme New Impulse et profiter du redressement de l'économie mondiale, pour développer des ventes rentables. De fait, les années de sortie de crise sont en général positives pour les métiers exercés par Coface : les entreprises relancent des projets de croissance, en gardant en mémoire les problèmes et les risques de crédit liés à la crise.

## Encadrés

### Les lignes d'activités

#### Assurance-crédit

- domestique
- export
- excess
- politique et « single risk »

#### Information d'entreprise

- marketing
- solvabilité
- notation @rating

#### Affacturage

- domestique
- export

#### Gestion de créances

- gestion de factures
- recouvrement

#### Assurance caution

#### Gestion des procédures publiques pour le compte de l'Etat

- assurance prospection
- garanties des contrats financés à moyen et long terme
- assurance change
- garantie des investissements

#### Formation aux techniques du poste clients

## Un service de proximité partout dans le monde

Avec ses 3.752 salariés répartis dans 57 pays, Coface apporte à ses clients un service de proximité à visage humain. Dans chacun de ces pays, ses clients bénéficient en effet de contacts directs, fiables et personnalisés avec ses collaborateurs. Cette proximité est importante pour les entreprises qui veulent commercer partout dans le monde, en toute connaissance de cause et en toute sécurité. Elle l'est aussi pour Coface qui met à profit ces contacts réguliers pour adapter ses garanties et ses services aux réels besoins de ses 85.000 clients.

## Graphiques

### Chiffres d'affaires par pays en millions d'euros

	Marchés de présence traditionnelle (France, Allemagne, Autriche)	Marchés de présence récente (Autres pays européens, Italie, Royaume-Uni, Amérique, Asie, autres continents)
2001	700	226
2002	719	255
2003	737	347

### Chiffres d'affaires par activité en millions d'euros

	Assurance (assurance-crédit, cautions et autres)	Services (Service de credit management, gestion des procédures publiques)
2001	667	259
2002	707	266
2003	802	282

*Les chiffres relatifs à Coface présentés dans cette partie sont les chiffres de contribution de Coface aux comptes consolidés de Natexis Banques populaires.*

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Natexis Banques Populaires a poursuivi en 2003 sa démarche de développement durable et socialement responsable, à laquelle son histoire et son appartenance au Groupe Banque Populaire le rattachent naturellement.

La banque a ainsi mis en place des règles et des principes communs à l'ensemble de ses collaborateurs et renforcé le dispositif destiné à garantir son intégrité. Elle a poursuivi sa gestion dynamique des emplois et sa politique attractive de rémunération et d'épargne salariale. Elle a porté une attention constante au développement social et fourni une large information interne et externe. Elle a mis en œuvre des pratiques respectueuses de l'environnement et renforcé sa gamme de produits fondés sur des critères éthiques. Natexis Banques Populaires a enfin participé à la politique active de mécénat menée par le Groupe Banque Populaire.

### **Une éthique et des pratiques confortées**

Par sa philosophie, ses règles de fonctionnement, son mode de management et de gestion des ressources humaines, son souci d'intégrité et de diffusion de l'information interne et externe, et à travers un certain nombre de produits spécifiques proposés à sa clientèle, Natexis Banques Populaires s'inscrit dans une démarche de responsabilité sociale, économique et environnementale.

### **L'éthique d'un Groupe**

Son histoire et son appartenance au Groupe Banque Populaire font de Natexis Banques Populaires une banque naturellement inscrite dans les pratiques de développement durable et socialement responsable. Les idées fondatrices du développement durable sont en effet au cœur même des valeurs du Groupe, dont le capital est détenu par ses 2,4 millions de sociétaires et qui, depuis sa création en 1917, a toujours assuré son développement en s'appuyant sur l'esprit coopératif. Placer l'homme au cœur de la relation, privilégier la proximité et l'ancrage local, favoriser l'esprit d'entreprise, cultiver des relations de confiance inscrites dans la durée : ces principes visant à harmoniser l'intérêt des clients, des sociétaires, des actionnaires et des collaborateurs, irriguent toutes les entités du Groupe Banque Populaire.

### **Des règles et des valeurs partagées**

Soucieux d'uniformiser les pratiques au sein de ses différentes filières d'activités et filiales, Natexis Banques Populaires a conçu et diffusé en 2003 un recueil récapitulant ses principes communs d'organisation, tant en matière de maîtrise des risques, de sécurité, de déontologie, de contrôle que de systèmes d'information ou de communication. Mis à jour une fois par an, ce corpus de règles sert désormais de cadre de référence pour tous, clarifiant certains principes fondamentaux et contribuant à une meilleure fluidité du fonctionnement de la banque.

En 2003, Natexis Banques Populaires a également ouvert une réflexion collective sur ses valeurs. Un groupe de travail a été constitué à la direction des Ressources humaines afin d'identifier le champ de valeurs qui fonde la personnalité de la banque. Parallèlement, les cadres intermédiaires ont été invités à mener la même réflexion dans le cadre du projet Conduire le changement. Cette réflexion croisée devrait aboutir en 2004 à la constitution d'une communauté de collaborateurs partageant des valeurs communes. En mettant en pratique ces valeurs référentes au quotidien, l'encadrement facilitera leur appropriation progressive par tous les collaborateurs de Natexis Banques Populaires, puis leur déclinaison dans toutes les actions internes ou externes mises en œuvre par la banque.

### **La déontologie : une priorité confirmée**

Après avoir vu son rôle renforcé en 2002, le déontologue de Natexis Banques Populaires a initié en 2003 une série d'actions destinées à garantir l'intégrité de la banque. Les règles de déontologie applicables aux collaborateurs occupant des postes jugés sensibles ont également été renforcées. L'un des chantiers prioritaires de l'année a consisté à lancer une réflexion visant à uniformiser les dispositions déontologiques s'appliquant aux différentes activités. Durant l'année, le déontologue a travaillé en liaison étroite avec les déontologues opérationnels progressivement installés au sein des différentes entités de Natexis Banques Populaires. Il a également défini avec la direction du Contrôle interne des procédures de contrôle déontologiques à effectuer régulièrement.

En 2003, la banque a aussi optimisé ses procédures de lutte contre le blanchiment d'argent. L'équipe, dont la mission a été étendue plus largement à la prévention de la délinquance financière, a été étoffée et rattachée au Secrétariat général. Elle a mis en place un plan de formation destiné à sensibiliser d'ici fin 2004 tous les collaborateurs de Natexis Banques Populaires. L'équipe a renforcé les procédures applicables en matière d'identification et d'information au moment de l'entrée en relation avec certains clients et avant le montage de certaines opérations financières. La déclaration

des opérations relevant de la cellule chargée de traquer la délinquance financière (Tracfin) et un système de gestion des listes antiterroristes internationales ont été automatisés.

Par ailleurs, pour répondre aux obligations fixées par le comité de la Réglementation bancaire et financière en matière de surveillance des chèques provenant notamment de l'étranger, les procédures de contrôle ont été renforcées dès janvier 2003.

### **Une gestion dynamique de l'emploi et des carrières**

Natexis Banques Populaires a poursuivi en 2003 sa gestion active de l'emploi et des carrières visant à accroître ses compétences et ses domaines d'expertise, rajeunir sa pyramide des âges et préparer la relève de son encadrement.

Sa politique de recrutement, concrétisée par 264 nouvelles embauches réalisées dans l'année pour la maison mère, lui a permis de progresser dans le rééquilibrage de sa pyramide des âges (plus d'un tiers des collaborateurs de la maison mère a rejoint la banque ces cinq dernières années) et de renforcer le professionnalisme de ses équipes.

La banque a également complété son dispositif d'incitation et d'accompagnement de la mobilité et a accru les compétences de ses collaborateurs à travers une politique de formation volontariste, axée notamment sur les actions dans les domaines du management, du développement personnel ainsi que celles liées à la conduite du changement. Les collaborateurs ont bénéficié de plus de 100 000 heures de formation en 2003, ce qui équivaut en moyenne à trois jours de formation par personne.

### **Evolution des effectifs de Natexis Banques Populaires (\*)**

	Au 31/12/2003	Au 31/12/2002	Au 31/12/2001	Au 31/12/2000
CDI + CDD	11 935	11 832	7 810	7 239
Activités bancaires	2 007	1 992	1 938	1 816
Financements spécialisés	639	651	592	533
Activités de marchés	933	953	739	665
Capital-investissement	219	194	183	159
SBFT	1 448	1 518	1 554	1 482
Gestion pour compte de tiers	1 203	1 145	1 148	1 061
Coface	3 752	3 690		
Systèmes d'information et logistique	1 072	1 081	1 048	917
Autres	662	608	608	607

(\*) en équivalents temps plein

Le tableau ci-dessus correspond au périmètre retenu pour la consolidation des résultats du groupe Natexis Banques Populaires. Ce périmètre a évolué depuis 2002, avec l'intégration de Coface, Bleichroeder Inc. et Crédifrance Factor.

Sur l'année 2003, les effectifs enregistrent une progression de 103 personnes. A périmètre constant, une légère diminution est même constatée. Cette stabilisation se retrouve au niveau des effectifs moyens, qui, eux, prennent en compte les effectifs externes (effectifs d'intérimaires et sociétés de service).

Ces données sont extraites du bilan social 2003 (parution 2<sup>ème</sup> trimestre 2004).

### **Une politique attractive de rémunération et d'épargne salariale**

La réussite de Natexis Banques Populaires notamment dans la réalisation de ses projets de développement dépendant beaucoup de l'implication de son personnel, la banque a continué à mener en 2003 une politique de rémunération attractive. Natexis Banques Populaires a également associé chacun de ses salariés à la croissance de ses résultats, à la progression de sa rentabilité et à l'amélioration de sa productivité en renouvelant en 2003 les accords de participation et d'intéressement conclus dans la maison mère avec les partenaires sociaux.

La base de calcul de la réserve spéciale de participation prend en compte le résultat brut d'exploitation. La dotation globale d'intéressement est fonction du seul résultat comptable. 60% des sommes à distribuer sont répartis proportionnellement au salaire ; 40% sont répartis en fonction de la durée de présence des bénéficiaires dans l'entreprise au cours de l'exercice considéré.

#### Montants versés depuis la constitution de Natexis Banques Populaires :

- au titre de la participation  
2000 : 4,6 M euros    2001 : 4,3 M euros    2002 : 2,1 M euros    2003 : 4,4 M euros
- au titre de l'intéressement  
2000 : 7,5 M euros    2001 : 9 M euros    2002 : 3,3 M euros    2003 : 8 M euros

Par ailleurs, la banque a continué à prendre en charge les frais de gestion du plan d'épargne d'entreprise mis en place en mars 2001 et à abonder les versements volontaires.

#### Montants de l'abondement versé au titre du plan d'épargne d'entreprise :

2000 : 2,1 M euros    2001 : 4,3 M euros    2002 : 5,8 M euros    2003 : 4,9 M euros

#### **Une attention particulière portée au développement social**

En 2003, comme durant les années précédentes, Natexis Banques Populaires a accordé beaucoup d'importance au développement social. Témoignant d'une préoccupation constante de concertation, le dialogue avec les partenaires sociaux est resté harmonieux, intense et constructif. Il s'est traduit depuis 2000 par une cinquantaine d'accords signés concernant plusieurs objectifs : statut unique suite à la fusion, intéressement, retraite, 35 heures, prévoyance.

Par ailleurs, la banque compte dans ses effectifs 83 personnes handicapées et entretient des relations étroites avec de nombreux établissements d'enseignement en participant chaque année à la formation d'une quarantaine de jeunes en contrats d'apprentissage ou de qualification, ce qui la situe en très bonne place parmi les établissements financiers en matière d'aide et d'insertion sociale et professionnelle.

#### **Une large information interne et externe**

En 2003, Natexis Banques Populaires a informé régulièrement ses collaborateurs à travers la lettre Trait d'union, le magazine Horizons dans sa version papier et électronique, et l'intranet Cont@cts, apprécié pour la richesse et la diversité de ses contenus, que la banque a commencé à faire évoluer afin notamment d'en généraliser l'accès et d'y faciliter la recherche d'informations.

Sur le plan externe, Natexis Banques Populaires a poursuivi son dialogue permanent avec ses actionnaires, attachant une importance particulière à la qualité, la précision et la régularité de son information financière et s'appuyant sur le dispositif complet mis en place en 2002 : publication des comptes annuels et semestriels, communiqués de presse, réunions spécialisées avec la presse économique et les analystes financiers, diffusion de la Lettre aux actionnaires, mise en ligne d'informations sur son site internet, organisation de l'assemblée générale annuelle des actionnaires, participation à diverses manifestations...

#### **Des pratiques respectueuses de l'environnement**

Natexis Banques Populaires a poursuivi en 2003 sa gestion active de l'impact de ses activités sur l'environnement, à travers une large palette d'actions : tri sélectif des déchets, recyclage de 4 000 postes informatiques par an, baisse de la consommation de papier, suivi des consommations d'énergie...

Dans la droite ligne de cette politique, la banque a souhaité que la construction du nouvel immeuble de Charenton-le-Pont, entrée en 2003 dans une phase opérationnelle, se fasse conformément à certains objectifs de Haute Qualité Environnementale (HQE), notamment en matière de performance énergétique, de confort thermique et de confort acoustique.

#### **Des produits fondés sur des critères éthiques**

Natexis Banques Populaires a commercialisé en 2003, par l'intermédiaire de sa société de gestion d'actifs Natexis Asset Management, deux fonds communs de placement lancés en 2002 : BP Développement Durable Actions et BP Développement Durable Taux. Ces deux fonds mettent l'accent sur des critères moraux en sélectionnant par leurs investissements les entreprises qui intègrent les dimensions sociale et environnementale. Ils ont été proposés aux salariés, aux investisseurs institutionnels (notamment les institutions de retraite et les mutuelles) et aux particuliers clients des Banques Populaires et ont obtenu des résultats prometteurs. En septembre 2003, BP Développement Durable Actions présentait ainsi une hausse de 8,97 % (contre 7,28 % pour le MSCI Europe, son indice de référence), et BP Développement Durable Taux, une hausse de 5,28 % (contre 5,27 % pour le Lehman Euro Aggregate Credit).

En octobre 2003, Natexis Banques Populaires a étendu cette expertise à l'ensemble des classes d'actifs en lançant BP Développement Durable Monétaire. Ce fonds s'adresse à tous les

investisseurs, en particulier aux institutionnels et aux associations désireux de conjuguer performance régulière d'un placement de trésorerie au jour le jour et critères de développement durable. Avec BP Développement Durable Actions, BP Développement Durable Taux et BP Développement Durable Monétaire, Natexis Banques Populaires dispose d'une gamme complète et performante de fonds positionnés à l'intersection de la gestion financière classique et de la gestion éthique.

### **Une politique active de mécénat**

La Fondation d'entreprise Groupe Banque Populaire porte les valeurs du Groupe et participe à la dynamique du développement durable. Au côté de Natexis Banques Populaires, qui en a établi les bases il y a une dizaine d'années et de la Banque Fédérale des Banques Populaires, toutes les Banques Populaires participent à son financement et concourent à l'apport des projets.

L'engagement citoyen du Groupe Banque Populaire se traduit à travers la Fondation dans les domaines culturels, de la solidarité et de la protection du patrimoine. La philosophie qui gouverne ses choix est la même que celle qui prévaut dans toutes les actions du Groupe : proximité des hommes et engagement dans la durée. Ainsi les aides apportées aux jeunes musiciens portent sur les trois années cruciales de leurs cursus entre la phase des études et l'intégration dans le monde des solistes et des grands orchestres. De même, les aides aux handicapés visent leur insertion dans la vie active et les actions en faveur du patrimoine maritime et aquatique auront pour but de favoriser la transmission de celui-ci aux générations futures.

L'année 2003 a été particulièrement active dans ces trois domaines. La mise en valeur et la conservation du patrimoine de la mer et de l'eau douce constituent le volet le plus récent des interventions de la Fondation. Dans ce domaine, elle appuiera les initiatives en faveur de la réhabilitation de sites tels que des réserves d'eau, des ouvrages de maîtrise de l'eau, des équipements liés à l'utilisation de l'eau, la rénovation de bateaux d'intérêt historique, l'aménagement de musées spécialisés ou le parrainage d'actions artistiques, de recherche et de pédagogie consacrées à l'eau.

En octobre 2003, la Fondation a constitué le jury chargé de sélectionner les projets qu'elle soutiendra. Composé de spécialistes (représentant de l'Ifremer, d'une Agence de l'eau, du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, du Crédit Maritime Mutuel – banque affiliée de la Banque Fédérale des Banques Populaires - du monde universitaire, etc...), ce jury présentera ses premiers choix au cours de l'année 2004.

L'aide aux handicapés s'est poursuivie à travers le soutien à 19 projets individuels dans des domaines allant de la formation professionnelle à la création d'entreprise en passant par des bourses d'études supérieures, l'appui financier à plusieurs personnes désirant, soit intégrer la compétition sportive (dans le cadre des structures handisport), soit développer des activités artistiques.

La promotion des jeunes talents, en cours depuis de nombreuses années, fait aujourd'hui apparaître sur le devant de la scène - notamment au travers des Victoires de la musique - plusieurs anciens lauréats de la Fondation. En 2003, elle a soutenu 17 nouveaux jeunes musiciens (pianistes, quatuors à cordes, violoncellistes, violonistes, altistes, saxophonistes, guitaristes ou compositeurs).

En septembre 2003, le Groupe a signé un accord de partenariat avec l'association Eric Tabarly. Il participera ainsi à l'entretien et à la navigation de ses célèbres bateaux et aidera à pérenniser l'histoire de la course au large et à maintenir l'esprit d'innovation.

## ELEMENTS FINANCIERS 2003

### Rapport de gestion

- Périmètre p. 62
- Synthèse de l'activité et des résultats p. 62
- Analyse du compte de résultat p. 63
- Gestion des risques p. 78
- Structure financière et ratios réglementaires p. 87
- Informations sociales et environnementales p. 92
- Développements récents et perspectives p. 95

### Eléments financiers

- Comptes consolidés comparés au 31.12.03 p. 97
- Annexes aux comptes consolidés p. 101
- Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés p. 166
- Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées p. 168
- Comptes sociaux comparés au 31.12.03 p. 171
- Annexes aux comptes sociaux p. 173
- Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels p. 221

### Rapports sur les procédures de contrôle interne

- Rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil et sur les procédures de contrôle interne mises en place par la société
  - Fonctionnement du conseil p. 224
  - Contrôle interne p. 227
- Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président p. 238

### Eléments juridiques

- Assemblées générales p. 240
- Rapport du conseil d'administration sur les résolutions p. 241
- Texte des résolutions p. 242

### Informations complémentaires

- Renseignements de caractère général concernant la société p. 249
- Renseignements de caractère général concernant le capital p. 250
- Répartition du capital et des droits de vote p. 254
- Marché des titres p. 255
- Dividendes p. 257
- Autres renseignements concernant Natexis Banques Populaires p. 257
- Responsables du document de référence et du contrôle des comptes p. 260

### Table de concordance

p. 265

# RAPPORT DE GESTION 2003

## 1- Périmètre

Par rapport à l'exercice 2002, les principaux changements de périmètre de consolidation sont liés à l'entrée dans le périmètre de nouvelles filiales : Crédifrance Factor, fusionné avec Natexis Factorem ; Natexis Bleichroeder Inc, acquis le 6 décembre 2002 et consolidés seulement au niveau du bilan l'an dernier ; diverses sociétés de capital investissement, filiales de Natexis Private Equity ; Natexis Intertitres, filiale de Natexis Interépargne ; E.Market, filiale de SLIB.

Par souci de comparabilité, les résultats de Natexis Banques Populaires en 2002 ont fait l'objet d'un pro-forma comptable « Coface » présenté en note 2bis de l'annexe aux comptes consolidés, auquel ont été intégrées les données de gestion de Crédifrance Factor et Natexis Bleichroeder Inc.

## 2- Synthèse de l'activité et des résultats

<i>En millions d'euros</i>	<i>2003</i>	<i>2002</i>	<i>Variation</i>
<b>Produit net bancaire</b>	<b>2 454,7</b>	<b>2 082,8</b>	<b>+ 18 %</b>
Charges d'exploitation et amortissements	- 1 738,4	- 1 714,7	+ 1 %
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>716,3</b>	<b>368,1</b>	<b>+ 95 %</b>
Coût du risque	- 211,4	- 196,1	+ 8 %
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	13,9	53,0	- 74 %
Quote-part des sociétés mises en équivalence	9,6	4,5	+ 117 %
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>528,4</b>	<b>229,5</b>	<b>+ 130 %</b>
Eléments exceptionnels	12,9	- 16,0	- 181 %
Impôt	- 153,8	- 22,4	ns
Amortissement des écarts d'acquisition	- 64,0	- 40,6	+ 58 %
Dotations ou reprises au FRBG	0	20,9	ns
Intérêts minoritaires	-58,0	- 59,0	- 2 %
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>265,5</b>	<b>112,4</b>	<b>+ 136 %</b>

L'année 2003 aura été une année en demi-teinte : reprise de la croissance aux Etats-Unis (+ 3 %), au prix de déséquilibres profonds des finances publiques et de la balance des paiements ; premiers signes de reprise au Japon (+ 2 %), développement accéléré de la Chine. Mais à l'inverse, quasi-stagnation dans la zone Euro (+ 0,6 % sur l'année), la France enregistrant sa plus mauvaise année depuis la récession de 1993, avec une croissance de son PIB limitée à 0,2 %. La progression du PIB en France au quatrième trimestre (+ 0,5 %) semble toutefois annoncer une reprise modérée pour 2004, qui devrait être le fait de l'ensemble de la zone Euro.

Au plan des marchés financiers, 2003 aura été l'année du rebond, après trois années de baisse et un premier trimestre particulièrement difficile : les marchés d'actions ont progressé un peu partout dans le monde, soutenus par le redressement des résultats des entreprises et l'amélioration des perspectives de croissance. Le CAC, pour sa part, a progressé de 16 % sur l'année, clôturant à 3 557 points.

Le troisième fait marquant de l'environnement économique et financier en 2003 a été la dépréciation très sensible du dollar, ramené à une parité de 0,79 contre 0,95 Euro à fin 2002. Sans doute est-ce là un des facteurs d'incertitude importants subsistant pour l'année 2004.

Dans ce contexte, Natexis Banques Populaires a connu une année très positive, caractérisée par une belle progression de ses performances sur l'ensemble de ses métiers :

- le produit net bancaire s'établit à 2 455 M€, en progression de 18 % par rapport à l'exercice précédent et de 22 % à cours du dollar constant. Le produit net bancaire des métiers, ressort à 2 362 M€, soit une croissance de 11 % par rapport à 2002,
- les charges d'exploitation s'élèvent à 1 738 M€, soit une progression limitée à 1,4 %,
- par voie de conséquence, le résultat brut d'exploitation s'établit à 716 M€, en augmentation de 95 % par rapport à 2002,
- le coût du risque augmente modérément (+ 8 %) à 211 M€, en raison de la constitution de provisions générales sur le Corporate européen. Il représente 0,4 % des encours pondérés de Natexis Banques Populaires,
- le résultat courant avant impôt, après prise en compte des gains sur actifs immobilisés et produits des sociétés mises en équivalence, ressort à 528 M€, contre 230 M€ en 2002,
- le résultat net part du groupe s'élève à 265 M€ contre 112 M€ l'année précédente. Il tient compte de produits exceptionnels, de l'amortissement des écarts d'acquisition incluant le résultat des « tests de dépréciation effectués », d'une forte augmentation de l'impôt et de la prise en compte des intérêts minoritaires.

### **3- Analyse du compte de résultat**

#### **RÉPARTITION DU PRODUIT NET BANCAIRE PAR FILIÈRE**

L'ensemble des métiers connaissent une progression de leur PNB :

#### **Contribution des métiers au produit net bancaire**

<i>En millions d'euros</i>	<b>2003</b>	<b>2002</b>	<i>Variation</i>
Financement	967,9	891,8	+ 9 %
Investissement	304,5	280,6	+ 9 %
Service	602,4	568,5	+ 6 %
Coface	487,6	395,9	+ 23 %
	-----	-----	-----
<b>Total</b>	<b>2 362,4</b>	<b>2 136,8</b>	<b>+ 11 %</b>

#### **Financement**

Avec un PNB de 968 M€, les métiers de financement connaissent une nouvelle année de croissance forte (+ 9 %), ils représentent 41 % du PNB global des métiers de Natexis Banques Populaires.

<i>En millions d'euros</i>	<b>2003</b>	<b>2002</b>	<i>Variation</i>
Activités bancaires	775,6	701,1	+ 11 %
Financements spécialisés	192,3	190,7	+ 1 %
	-----	-----	-----
<b>PNB du métier de Financement</b>	<b>967,9</b>	<b>891,8</b>	<b>+ 9 %</b>

## Activités bancaires

<i>En milliards d'euros</i>	<i>2003</i>	<i>2002</i>	<i>Variation</i>
Entreprises	41,6	41,8	-
Financements d'actifs	12,7	13,3	-
Commerce extérieur et négoce	9,4	7,9	-
	-----	-----	-----
<b>Encours moyens des Activités bancaires</b>	<b>63,7</b>	<b>63,0</b>	<b>+ 1 %</b>

Les encours moyens progressent de 1 % - et de 6,6 % hors effet change sur le dollar US - pour atteindre 63,7 milliards d'euros (Md€).

Natexis Banques Populaires a maintenu une politique visant d'une part, à privilégier la rentabilité avec des taux de marge moyens en légère progression par rapport à l'exercice précédent et d'autre part, à diversifier la répartition de ses encours, tant sur le plan sectoriel que géographique, comme en attestent les données relatives à la gestion du risque (cf. infra).

La production nouvelle en 2003 s'est élevée à 11,5 Md€, soit une progression de 1 % par rapport à l'année précédente. Cette production s'est articulée comme suit :

- 6,1 milliards d'euros de financements corporate,
- 4,4 milliards d'euros de financements d'actifs et d'acquisitions,
- le solde en activité de commerce international et de négoce.

Les encours « Cooke » des Activités bancaires, à l'inverse des encours moyens, baissent de 13 % à 32,3 Md€ en fin de période. Cette réduction, partiellement imputable aux effets change sur l'USD - hors effet change la baisse serait de 8 % -, s'inscrit dans le cadre d'une politique de maîtrise des risques pondérés prenant appui notamment sur des opérations de syndication et de titrisation.

<i>En millions d'euros</i>	<i>2003</i>	<i>2002</i>	<i>Variation</i>
Entreprises	363,8	368,5	- 1 %
Financements structurés	229,2	168,6	+ 36 %
Commerce international et négoce	182,6	164,0	+ 11 %
	-----	-----	-----
<b>PNB des Activités bancaires</b>	<b>775,6</b>	<b>701,1</b>	<b>+ 11 %</b>

Avec 11 % de croissance de PNB, les Activités bancaires connaissent une croissance très vigoureuse. Retraité de l'impact « USD », soit 43 M€, la progression serait portée à + 17 %. Cette performance d'ensemble recouvre des évolutions diversifiées selon les domaines d'activités :

- les activités corporate (France, Europe et multinationales) enregistrent un PNB de 364 M€, stable par rapport à 2002. Le PNB généré par les opérations de financement progresse sensiblement (+ 4 %), conséquence d'une augmentation des taux moyens de marges et d'une forte progression des commissions liées aux opérations nouvelles. A l'inverse, l'activité de flux et services connaît un recul de 8 %, en raison d'une baisse des produits tirés du float et des dépôts non rémunérés, dans un contexte de bas taux d'intérêt.
- les activités de financements structurés, en revanche, progressent très vivement par rapport à 2002 (PNB de 229 M€, soit + 36 %). Les principales lignes de métier contributrices sont les suivantes : LBO et financements d'acquisition (PNB de 87,3 M€ contre 34,7 M€ en 2002), Natexis Banques Populaires s'inscrivant comme 1<sup>er</sup> arrangeur de dette LBO en France en nombre de mandats et 3<sup>ème</sup> en montant, toutes banques confondues ; syndications (15,7 M€, croissance de 58 %) ; immobilier d'entreprises (36 M€) ; financement de projets (31 M€) ; financement des secteurs aéronautique, maritime et ferroviaire (29 M€) ; montages (19 M€).
- les activités de commerce international et de négoce dégagent en 2003 un PNB de 183 M€, contre 164 M€ l'année précédente, nourri principalement par le développement des activités de

financements de matières premières (85 M€ + 28 %), sources de commissions d'arrangement en croissance rapide, alors qu'à l'inverse, les activités de trade finance sont en retrait de 9 % sur la période.

### Financements spécialisés

La filière des Financements spécialisés, qui regroupe les activités filialisées de crédit-bail (Natexis Lease), et d'affacturage (Natexis Factorem), enregistre un PNB de 192 M€, relativement stable (+ 1 %) par rapport à 2002.

En millions d'euros	2003	2002	Variation
Crédit-bail	94,3	88,7	+ 6 %
Affacturage	98,0	102,0	- 4 %
	-----	-----	-----
<b>PNB des Financements spécialisés</b>	<b>192,3</b>	<b>190,7</b>	<b>+ 1 %</b>

- Dans le domaine du crédit-bail, Natexis Lease se situe parmi les cinq premiers acteurs du marché français. Dans un contexte économique défavorable, la production nouvelle s'est élevée en 2003 à 1,43 Md€, en recul de 5 % par rapport à l'année précédente, soit 921 M€ de crédit-bail mobilier (- 2 % par rapport à 2002), 462 M€ de crédit-bail immobilier (- 13 %) et 47 M€ de financements de Sofergie.

Le réseau des Banques Populaires régionales reste le premier prescripteur avec 62 % de la production nouvelle, l'apport de Natexis Banques Populaires s'élève quant à lui à 15 %.

L'encours moyen de crédit-bail se monte au total à 5,3 Md€, en croissance de 2 % par rapport à l'année précédente.

S'agissant du PNB, la croissance de 6 % enregistrée en 2003 (PNB de 94 M€) résulte essentiellement de la conjonction de trois éléments :

- une progression de 5 % du PNB « courant » (86,5 M€), essentiellement dans le domaine du crédit-bail mobilier,
- un recul des plus-values de cession (10,7 M€ contre 11,7 M€ en 2002),
- une stabilité de la sinistralité, dont le coût est pour partie imputé directement sur le PNB (- 4,6 M€ en 2003).

Le développement de Natexis Lease prend appui sur la diversification de son réseau d'apporteurs d'affaires – partenariats noués avec la Société Centrale de Crédit Maritime, ou des groupes industriels –, le renforcement de son activité à l'international – poursuite des développements initiés au Maghreb et en Espagne, développement de partenariats en Allemagne, en Italie et dans les pays de l'Est – et enfin l'élargissement de sa gamme de produits.

- Dans le secteur de l'affacturage, l'année 2003 a été marquée par la fusion absorption de Crédifrance Factor, filiale du Crédit Coopératif, par Natexis Factorem. Pour la deuxième année consécutive, le marché a progressé à un rythme modéré (+ 3,2 %). Natexis Factorem, dans sa nouvelle configuration, a accru ses parts de marché (13,2 % contre 12,5 % en 2002), confirmant son rang de 3<sup>ème</sup> opérateur français.

Le chiffre d'affaires affacturé ressort sensiblement au même niveau que l'année précédente (9,7 Md€), et le chiffre d'affaires potentiel sur les nouveaux contrats s'inscrit en léger retrait à 2,95 Md€ contre 3,07 Md€ en 2002. Ce tassement, venant après de nombreuses années de croissance ininterrompue, est dû à la moindre performance du portefeuille de Crédifrance Factor et à un environnement économique médiocre.

Dans ce contexte, le produit net bancaire de l'activité d'affacturage régresse de 4 % en 2003, à 98 M€ :

- les commissions d'affacturage d'un montant de 60 M€, reculent de 2 % alors même que le chiffre d'affaires affacturé reste stable sur la période. On constate depuis plusieurs années une tendance à l'érosion de cette commission sur le marché français ;

- les commissions de financement, d'un montant de 44 M€, se contractent de 6 % en raison de la diminution des produits tirés des ressources à vue.

Natexis Factorem poursuivra son essor en élargissant sa gamme de produits vers l'assurance-crédit (offre Accrédia) et en poursuivant ses efforts commerciaux auprès des réseaux Banques Populaires, Crédit Coopératif et Crédit Maritime, mais aussi en direction d'autres prescripteurs. Le développement à l'international se concrétisera en Allemagne avec le démarrage de la filiale « VR Factorem » en partenariat avec le groupe DZ Bank.

## Investissement

Le métier investissement, regroupant les Activités de marchés et le Capital investissement, avait été durement affectée par la faiblesse et la volatilité des marchés d'actions en 2002, et plus généralement par la perte de valeur des entreprises. L'exercice 2003, dans un contexte plus favorable, enregistre une bonne performance même si, au niveau des filières d'activité, les résultats sont contrastés. Au total, le PNB ressort à 305 M€, en progression de 9 % par rapport à l'année 2002, et il contribue à hauteur de 13 % au PNB des métiers de Natexis Banques Populaires.

<i>En millions d'euros</i>	2003	2002	Variation
Activités de marchés	222,6	223,2	-
Capital investissement	81,9	57,4	+ 43 %
	-----	-----	-----
<b>PNB du métier d'Investissement</b>	<b>304,5</b>	<b>280,6</b>	<b>+ 9 %</b>

### Activités de marchés

Les activités de marchés enregistrent un PNB de 223 M€, stable par rapport à l'année précédente. Ce résultat recouvre des performances inégales :

<i>En millions d'euros</i>	2003	2002	Variation
Marchés de capitaux	110,4	73,7	+ 50 %
Intermédiation et origination boursière	78,4	125,2	- 37 %
Activités filialisées	33,8	24,2	+ 40 %
	-----	-----	-----
<b>PNB des Activités de marchés</b>	<b>222,6</b>	<b>223,1</b>	-

- Le PNB des marchés de capitaux s'établit à 110 M€ contre 74 M€ l'année précédente. En 2002, dans un contexte de crise des marchés financiers, les activités « Dérivés actions » avaient subi des pertes importantes du fait de l'inadaptation de certains modèles de valorisation à une situation exceptionnelle de volatilité des marchés d'actions. L'exercice 2003 aura été, pour cette activité, une année de restructuration en profondeur, avec en priorité la refonte des procédures de contrôle des risques et la gestion active des positions. Ces dernières ont été sensiblement réduites s'agissant des produits les plus complexes en tirant parti de conditions de marchés plus favorables au second semestre. Cette stratégie, si elle se traduit encore en 2003 par des pertes nettes, permet d'aborder 2004 sur des bases totalement assainies.

Les autres activités de marchés de capitaux ont fait preuve d'une bonne résistance en 2003 qu'il s'agisse de la « Trésorerie » (PNB de 73 M€ contre 56 M€ en 2002) qui a su profiter des opportunités créées par une pentification favorable de la courbe des taux, de l'activité « Taux » (32 M€ contre 27 M€), ou de l'activité « Crédit » (stable à 59 M€) dont le fort développement sur le marché primaire - 43 mandats obligataires pour le compte d'émetteurs diversifiés tels que LVMH, Réseau Ferré de France, TFI, Veneto Banca ou Bayerische Landesbank - compense la baisse de l'encours du portefeuille d'investissement inscrite dans le cadre de la maîtrise de la consommation de fonds propres. Le « Change » (27,5 M€ contre 32,7 M€) a pour sa part été affecté par la forte baisse du dollar, tout en affichant une croissance de l'activité « options de change ».

- L'activité d'intermédiation et d'origination boursière de Natexis Banques Populaires s'exerce autour de deux pivots, Natexis Bleichroeder S.A. intervenant sur la zone Europe et Natexis Bleichroeder Inc. couvrant la zone Amérique et Asie avec, à chaque fois que cela est possible, la recherche de complémentarités et de synergies. Natexis Bleichroeder S.A., dont le PNB s'élève à 31 M€ contre 41 M€ à fin 2002, a souffert des conditions de marchés difficiles, conséquence d'un CAC 40 moyen à fin décembre 2003 de 3 116 points, en retrait de 17,9 % par rapport à fin 2002, entraînant sur la même période une baisse de 16,3 % des volumes de capitaux moyens échangés. Natexis Bleichroeder SA a en revanche consolidé sa position sur le marché primaire des obligations convertibles avec l'obtention de mandats auprès de Rallye, Affine et Oeneo. Dans le même temps, la société a renforcé en 2003 sa position d'acteur significatif sur le marché des offres publiques en France, avec une part de marché proche de 9 % en nombre d'opérations, contre 8 % un an plus tôt.

Les performances de Natexis Bleichroeder Inc. sont également en retrait (PNB de 47 M€ contre 84 M€ un an plus tôt). L'activité du 1<sup>er</sup> semestre a été violemment perturbée par les événements internationaux sur le marché américain, mais le succès rencontré dans des opérations de marché primaire, en particulier grâce à la réputation de la recherche sur le secteur média, a permis un début d'amélioration des résultats au 2<sup>e</sup> semestre. Les synergies, qui pour l'instant sont limitées à des opérations commerciales, devraient dans le futur avoir un effet significatif sur les revenus.

- Le pôle activités filialisées, centré autour des métiers d'arbitrage, réalise une très bonne performance avec un PNB en progression de 40 % par rapport à 2002 (34 M€ contre 24 millions d'euros). Cette contribution d'ensemble recouvre des évolutions divergentes : une baisse sensible du PNB d'ABM Corp. (7 M€ contre 16 M€), dont l'activité d'arbitrage sur des portefeuilles de créances hypothécaires a été pénalisée par les renégociations d'emprunts induites par la baisse historique des taux à long terme aux Etats-Unis ; un recul du PNB de Dupont-Denant Contrepartie à 7 M€ (arbitrage sur indices financiers et étrangers) ; une belle performance pour Natexis Arbitrage (13 M€ contre une perte de 8 M€) réalisée sur les activités de Risk Arbitrage et de trading sur obligations convertibles ; enfin un léger recul du PNB de Natexis Metals, société spécialisée dans le courtage et le trading des matières premières (6,5 M€ de PNB contre 7,6 M€ en 2002).

### Capital investissement

La filière capital investissement affiche au 31 décembre 2003 un PNB de 82 M€, en augmentation de 43 % par rapport à 2002.

- L'activité de Natexis Private Equity est restée soutenue avec un flux d'investissements nouveaux de 258 M€ contre 235 M€ en 2002 et un montant de cessions en prix de vente de 229 M€ contre 223 M€ en 2002. Les investissements réalisés cette année ressortent en hausse de 10 %, conformément aux objectifs du plan à moyen terme. La répartition par activité est plus homogène que l'an dernier où le « Développement » et « l'International » avaient largement prédominé. Le dynamisme des investissements en « LBO » en 2003 traduit dans les faits la stratégie de croissance sur le marché des « LBO/Mid-Caps » :

- activité-développement	81 M€	(32 %)
- activité-venture	40 M€	(15 %)
- activité-transmission (LBO)	82 M€	(32 %)
- international	55 M€	(21 %)

Les capitaux gérés, en progression de 11 % s'élèvent à 1,72 Md€ dont 55 % dans des fonds gérés pour compte de tiers. Ils se répartissent comme suit :

- activité-développement	639 M€	(37 %)
- activité-venture	508 M€	(30 %)
- activité-transmission (LBO)	395 M€	(23 %)
- international	179 M€	(10 %)

<i>En millions d'euros</i>	<i>2003</i>	<i>2002</i>	<i>Variation</i>
Ressources propres	65,0	39,0	+ 66 %
Gestion de fonds	10,5	10,6	-
Fusions / Acquisitions	6,4	7,8	- 18 %
	-----	-----	-----
<b>PNB du Capital investissement</b>	<b>81,9</b>	<b>57,4</b>	<b>+ 43 %</b>

- Avec 65 M€, le PNB de l'activité sur ressources propres représente 79 % du total de la filière. La progression enregistrée en 2003 (+ 66 %) tient moins aux plus-values nettes réalisées - inférieures de 31 % à celles de l'exercice précédent -, qu'à la réduction des charges liées au risque (en baisse de 56 %)

Les plus-values latentes s'élèvent à 203 M€, en progression de 37 % sur un an. La répartition par activité montre la progression du « LBO » ainsi que la part prise par « l'International », plus particulièrement sur l'Asie et l'Allemagne.

- Le PNB des activités de gestion pour compte de tiers est stable à 10,5 M€. Il correspond aux commissions de gestion perçues dans le cadre de l'animation de 33 fonds confiés par des tiers pour un total d'actifs gérés de 952 M€.
- Les activités de « Fusion/Acquisition » de Natexis Banques Populaires relèvent désormais de spécialistes répartis entre Paris (Natexis Finance) et New York (Natexis Bleichroeder Inc.). Le marché visé est celui des transactions de taille moyenne, tant domestiques qu'internationales, réalisées pour le compte aussi bien de grands groupes, d'entreprises indépendantes ou de fonds d'investissement. Cette ligne de métiers s'est trouvée confrontée en 2003 à un marché atone où les premiers frémissements ne se sont faits sentir qu'en toute fin d'année. Le PNB s'élève à 6,4 M€ contre 7,8 M€ l'année précédente.

## Service

La contribution globale des métiers de service au PNB de Natexis Banques Populaires s'accroît de 6 %, à 602 M€ et elle concourt à hauteur de 25 % au PNB des métiers de Natexis Banques Populaires.

<i>En millions d'euros</i>	<i>2003</i>	<i>2002</i>	<i>Variation</i>
Services bancaires, financiers et technologiques	245,8	258,0	- 5 %
Gestion pour compte de tiers	356,6	310,5	+ 15 %
	-----	-----	-----
<b>PNB du métier de Service</b>	<b>602,4</b>	<b>568,5</b>	<b>+ 6 %</b>

### Services bancaires, financiers et technologiques

Le PNB de la filière SBFT est en retrait d'une année sur l'autre, à 246 M€ contre 258 M€ en 2002.

<i>En millions d'euros</i>	<i>2003</i>	<i>2002</i>	<i>Variation</i>
Services bancaires	75,1	67,4	+ 11 %
Services financiers	152,9	172,0	- 11 %
Services aux particuliers	17,8	18,6	- 4 %
	-----	-----	-----
<b>PNB des Services bancaires, financiers et technologiques</b>	<b>245,8</b>	<b>258,0</b>	<b>- 5 %</b>

- Le pôle services bancaires affiche un PNB de 75 M€, en progression de 11 % par rapport à 2002. Le développement des recettes liées aux prestations monétiques (+ 33 %) a largement compensé l'érosion du PNB réalisé sur l'activité chèques et systèmes d'échanges (- 3 %). Les prestations destinées aux Banques Populaires sont globalement en retrait de 3 %, tandis que le PNB réalisé sur la clientèle hors Groupe Banque Populaire progresse significativement (+ 36 %) à 24 M€.

Les indicateurs d'activité traduisent clairement les évolutions intervenues en 2003 en matière de moyens de paiement tant en ce qui concerne le marché que l'organisation de la place : le parc des cartes s'est accru de 6 %, le nombre de transactions par cartes de 7 %, les opérations de masse SIT de 8 %, du fait notamment de la mise en œuvre de l'échange d'images chèques (EIC), le nombre d'opérations de gros montants de 4 % ; en revanche, le nombre de chèques traités recule de 58 % pour les chèques nationaux et de 15 % pour les chèques internationaux.

- Le pôle services financiers est quant à lui tributaire de la tenue des marchés boursiers. A cet égard, le recul en 2003 (- 16,3 %) des capitaux moyens échangés concourt à la baisse du PNB sur la période. Ce dernier ressort à 153 M€ contre 172 M€ à fin 2002.

Cette contraction provient en partie des activités « *courant d'ordres* » de Xeod Services, qui ont vu leur PNB passer de 15 M€ à 8 M€, en raison d'une contraction très sensible du nombre d'ordre exécutés (- 38% pour les ordres de courtiers en ligne, qui représentent près de 44 % de l'activité de Xeod Services). Elle est également la résultante du désengagement sur certaines activités (compensation multiple ...) et le départ de clients @.brokers.

Les activités de la *production financière* génèrent un PNB en retrait à 119 M€ contre 129 M€ l'année précédente, malgré la bonne tenue des activités de conservation (encours conservés + 13 %), de gestion comptable (actifs nets + 17%) et de dépositaire (encours + 10 %), mais en revanche, en recul sur la gestion comptable des OPCVM (nombre d'OPCVM - 5 %). L'exercice 2003 a vu l'arrêt de certaines activités non rentables (conservation des établissements non résidents ...).

Les *activités filialisées* connaissent elles aussi une contraction de leur contribution, avec un PNB de 25 M€ (- 10 %). LineBourse, courtier en ligne, gérant plus de 31.000 comptes, enregistre un PNB de 4 M€ contre 3 M€ l'année précédente. Samic, SSII spécialisée dans les logiciels de banque de gestion privée, dégage en revanche un PNB en retrait de 21 % par rapport à 2002 à 6,7 M€.

### Gestion pour compte de tiers

Les encours gérés et le PNB des métiers de Gestion pour compte de tiers progressent en 2003 respectivement de 11 % et 15 %. Hors effet périmètre lié à l'acquisition à 100 % de la filiale « Natexis Inter titres » dans le pôle d'activité de Natexis Interépargne, la variation du PNB s'établirait à + 12 %.

<i>En milliards d'euros</i>	2003	2002	Variation
Gestion collective	44,8	40,4	+ 11 %
Gestion privée	2,2	2,0	+ 6 %
Epargne salariale	11,7	10,0	+ 18 %
Assurance	19,4	17,8	+ 9 %
Ingénierie patrimoniale	1,4	1,2	+ 19 %
Gestion d'actifs immobiliers	1,1	1,1	-
	-----	-----	-----
<b>Total des encours gérés pour compte de tiers fin de période</b>	<b>80,6</b>	<b>72,5</b>	<b>+ 11 %</b>

<i>En millions d'euros</i>	2003	2002	Variation
Gestion collective	83	72	+ 15 %
Gestion privée	20	24	- 18 %
Epargne salariale	72	58	+ 24 %
Assurance	152	129	+ 17 %
Ingénierie patrimoniale	21	19	+ 10 %
Gestion d'actifs immobiliers	9	8	+ 13 %
	-----	-----	-----
<b>PNB total des activités de Gestion pour compte de tiers</b>	<b>357</b>	<b>310</b>	<b>+ 15 %</b>

La contribution des différentes lignes de métier s'analyse comme suit :

- Gestion financière et collective

Les encours OPCVM gérés par Natexis Asset Management (NAM) augmentent significativement (+ 10 %), et représentent 63 Md€ à fin 2003. En conséquence, la part de marché de NAM se maintient à 6,4 %, le groupe consolidant ses positions sur les OPCVM court terme (part de marché de 10 %) et gagnant un peu de terrain sur les OPCVM long terme (part de marché de 3,1 %).

Le PNB de la Gestion Collective s'établit à 83 M€, en progression de 15 % par rapport à 2002.

- Epargne salariale

L'exercice 2003 a vu l'entrée dans le périmètre d'Interépargne de la société Intertitres. Celle-ci exerce son activité dans le secteur des « titres restaurant, chèques emploi service et chèques vacances » et offre des opportunités de synergies commerciales prometteuses. Avec plus de trente millions de titres émis en 2003, Natexis Intertitres figure en quatrième position sur le marché des chèques de table, et détient une part de marché de 7 %. Le développement de cette dernière a été axé sur les très petites entreprises, en s'appuyant sur le réseau des Banques Populaires régionales.

Les 55 sociétés de gestion membres de l'Association française de la gestion financière (AFG) représentaient 57 Md€ d'actifs d'épargne salariale à fin décembre 2003. Natexis Interépargne arrive en tête du classement avec 11,7 Md€ (+ 18 %) répartis sur 506 fonds. Dans le même temps, Natexis Interépargne améliore légèrement sa part de marché (21 % contre 20,7 % en 2002) et accroît de 31 % le nombre de ses clients entreprises (19.839), grâce notamment au succès du produit Fructi-Epargne s'inscrivant dans le cadre de la « loi Fabius ».

Dans ce contexte, le pôle Natexis Interépargne réalise un PNB de 72 M€, en progression de 24 % par rapport à l'année précédente. Hors effet périmètre Natexis Intertitres, cette progression serait ramenée à 9 %.

- Assurance

Les encours de Natexis Assurances progressent de 9 % (+ 7,9 % France, + 70 % Etranger), à 19,4 Md€ du fait d'une collecte nette positive en assurance-vie individuelle (+ 6 %) et d'une activité prévoyance qui s'est sensiblement développée (+ 21 %). Par ailleurs, il convient de relever le vif succès rencontré par le produit « Multirisque des Accidents de la Vie », pour lequel l'objectif de 30.000 contrats à fin 2003 a été atteint. Lancé progressivement à partir de septembre 2003 et distribué par le réseau des Banques Populaires, ce produit a rencontré un écho favorable auprès des clients, de plus en plus soucieux de se protéger en cas d'accident de la vie quotidienne.

Le PNB global du pôle Natexis Assurances atteint 152 M€ contre 129 M€ en 2002 (+ 17 %). Il est lié à hauteur de 64 % à la rémunération des encours gérés en assurance-vie, qui s'est accrue de 24 % sur la période.

- Gestion privée

Les encours gérés progressent de 120 M€ (2,15 Md€ contre 2,03 Md€ en 2002), du fait de la revalorisation des portefeuilles actions (+ 13 %).

Le PNB de Banque Privée Saint Dominique, à 19,6 M€, est en retrait de 18 % par rapport à 2002, en raison à la fois de la baisse des commissions de gestion et des commissions de mouvement.

- Ingénierie patrimoniale

Si les encours de Natexis Private Banking Luxembourg (NPBL), spécialisée dans l'ingénierie patrimoniale, sont en nette progression à 1,4 Md€ (+ 19 %), le PNB en revanche croît moins rapidement (+ 8 %) à 20,9 M€ contre 19,4 M€ à fin 2002.

- Gestion d'actifs immobiliers

Les actifs immobiliers gérés par Natexis Immo Placement sont légèrement en retrait (- 3 %) à 1,08 Md€ alors que son PNB progresse (+ 13 %) à 9,1 M€.

## Coface

L'équivalent PNB de la Coface à fin 2003 atteint 487,6 M€ en progression de 23 % par rapport à 2002 et il contribue au PNB des métiers de Natexis Banques Populaires à hauteur de 21 %.

Cette croissance est de 50 % au titre de l'Assurance et de 8 % pour les métiers de service. Elle provient en partie d'un effet périmètre, lié pour les activités « Assurance » à l'acquisition de portefeuilles auprès de C.N.A. et Gerling et pour les activités « Services » à l'intégration de Kompass à compter de juillet 2003.

La bonne performance observée tant au niveau de l'Assurance que des Services résulte notamment d'une forte croissance des activités sur l'Allemagne (+ 13 %).

- Assurance :

Le chiffre d'affaires de l'Assurance atteint 802 M€ (+ 13 %), réalisés pour les trois quarts en France, Allemagne et Italie (respectivement 258, 224 et 102 M€).

Sur ces activités, la charge de sinistre s'élève à 313 M€ contre 496 M€ un an auparavant soit un recul de 37 %. Ce très bon résultat est dû :

- pour 90 M€ par l'effet de l'harmonisation des modalités de calcul des provisions pour sinistres de certaines filiales, notamment AK Coface en Allemagne ; cette harmonisation vise à généraliser à toutes les entités du groupe l'évaluation de la sinistralité à l'ultime, c'est à dire de l'estimation du montant final de sinistres qui sera réglé après extinction du risque et après toute action de recouvrement. Après prise en compte de la provision d'égalisation, l'incidence sur le résultat de la convergence des modalités de provisionnement est non significative ;

- pour 93 M€, aux mesures prises ces 18 derniers mois (résiliation de contrats, entrée en relation plus sélective, objectif quantifié de loss ratio ...).

Le ratio de « Sinistres sur primes » à fin 2003 s'élève ainsi à 40 % contre 70,9 % à fin 2002 et à 52,20 % hors effet de l'harmonisation des modalités de provisionnement.

Les frais de courtage et de commissions d'apporteurs d'affaires sont en progression (19 %) sur la période à 73 M€, montrant la dynamique commerciale du groupe dans l'accroissement de son chiffre d'affaires.

Compte tenu de ces bonnes performances, l'impact des deux amortisseurs techniques de l'assurance que sont la « Réassurance » et la « Provision d'égalisation » est très significatif sur cet exercice : respectivement - 122 M€ (contre + 4 en 2002) et - 48 M€ (+ 16 un an plus tôt), soit au total - 170 M€.

Après prise en compte des produits nets des placements à hauteur de + 8 M€ et des charges techniques (assimilées à des charges bancaires) à hauteur de - 10 M€, le PNB des métiers de l'Assurance s'élève à 217,2 M€ contre 144,6 M€ en 2002.

#### ▪ Services :

Les activités de services présentent un niveau d'activité plus contrasté et dégagent un PNB de 270,4 M€ contre 251,3 M€ à fin 2002.

Les services liés à l'Assurance connaissent une croissance de 8 % à 96 M€, tandis que les services d'information du pôle Coface réalisent un PNB de 113 M€ contre 102 M€, soit une progression de 11 %. Enfin, les activités de Gestion des procédures publiques voient une stabilisation de leur PNB à 62 M€.

### **Eléments hors filières**

Le PNB hors métiers s'élève en 2003 à 92 M€ contre - 54 M€ en 2002, soit une progression de 146 M€.

- Le pôle systèmes d'information et logistique dégage un PNB de 36 M€, lié pour l'essentiel à l'activité de la société Natexis Altaïr, dont le PNB sur clientèle propre a progressé de 47 %.
- Les activités institutionnelles, qui regroupent les opérations effectuées pour le compte de l'Etat dans le prolongement des missions du Crédit National et de la BFCE, représentent un PNB de 12 M€ contre 16,8 M€ l'année précédente.
- Les filiales immobilières réalisent un PNB de 14,8 M€ contre 10,5 M€ une année auparavant.
- Enfin, les autres éléments (PNB de 30 M€) regroupent d'une part, la trésorerie sociale et d'autre part, l'ensemble des produits et charges non imputables à des activités spécifiques. La contribution de ce poste s'est très sensiblement améliorée en 2003 en raison principalement des plus-values et reprises de provisions enregistrées sur le portefeuille de placement des fonds propres (PNB positif de 34 M€ contre un PNB négatif de 60 M€ au 31 décembre 2002).

### **CHARGES D'EXPLOITATION**

#### **Les charges d'exploitation**

Les charges d'exploitation de Natexis Banques Populaires s'élèvent à 1 738 M€ contre 1 715 M€ en 2002 et ainsi, voient leur progression limitée à 1,4 %. Retraitées des effets liés aux ajustements (- 43 M€) périmètre de Natexis Banques Populaires (Natexis Intertitres et E.Market) et à l'extension de la Coface (CNA, Gerling et Kompass), elles seraient en baisse de 1 %. Elles se répartissent à hauteur de 980,7 M€ (56 %) en charges de personnel et 757,8 M€ (44 %) en autres charges d'exploitation, dont 87,8 M€ en dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles.

### Les effectifs

Les effectifs de Natexis Banques Populaires ont progressé sur la période de 103 ETP (+ 1 %) et s'élèvent à 11.935 équivalents temps plein (CDI-CDD) au 31 décembre 2003 contre 11.832 ETP un an auparavant. Hors effet périmètre (198 ETP) les effectifs s'élèveraient à 11.737 ETP.

La stabilisation des effectifs mesurée en fin d'exercice s'est accompagnée d'une politique de réduction du recours au personnel extérieur, à la faveur notamment de l'achèvement d'un certain nombre de programmes de convergence des outils informatiques : les personnels externes (en équivalent temps plein moyen) ont ainsi été ramenés de 1.223 à 1.035 en un an.

L'effectif global moyen (interne et externe) employé par Natexis Banques Populaires s'établit à 12.912 ETP contre 13.100 ETP un an plus tôt (- 188).

Par domaine d'activité :

- quatre filières ont vu leurs effectifs progresser : la Coface (+ 62 ETP intégrant un effet périmètre de + 122 ETP), Gestion pour compte de tiers (+ 58 dont effet périmètre Intertitres 41), le pôle Capital investissement (+ 25 dont 12 liés aux effets périmètres) et Activités bancaires (+ 15) ;
- quatre filières ont vu leurs effectifs décroître : les Services Bancaires Financiers et Technologiques (- 70 mise en œuvre de CAP 2005), Activités de marchés (- 20), Financements spécialisés (- 10) et les Systèmes d'Information et Logistique (- 9).

### Les charges de personnel

La croissance des charges de personnel (+ 5,2 %) est la résultante :

- à la hausse, de l'effet report de l'augmentation d'effectifs et des mesures salariales prises en 2002 auquel s'ajoutent les mesures salariales 2003 ; de charges induites par la réactualisation des passifs sociaux ; de l'impact des effets périmètre (Intertitres, E.Market, filiales du Capital investissement et Coface/CNA, Gerling et Kompass) et de l'accroissement des charges liées à la participation et à l'intéressement,
- à la baisse, de l'impact de la réduction des effectifs moyens et des rémunérations variables.

### Les autres charges d'exploitation

Elles reculent de 3,2 % malgré la montée en puissance de projets de place (IAS, Mac Donough ...). Les éléments qui ont fortement contribué à la diminution constatée sont : le recours au personnel extérieur qui affiche une baisse de 10 %, les charges informatiques en retrait de 6 % et un ensemble de charges (communication/publicité, abonnements aux bases de données financières...) qui ont fait l'objet d'actions d'optimisation.

### **Coefficient d'exploitation**

Cette quasi-stabilité des charges d'exploitation s'inscrit dans un contexte de progression significative du PNB, ce qui provoque mécaniquement une nette amélioration du coefficient d'exploitation à 70,8 % soit un gain de 11,5 points sur un an. Hors Coface, le coefficient d'exploitation s'élève à 67,5 % contre 79,6 % un an plus tôt.

## **FORMATION DU RÉSULTAT NET**

### **Politique de couverture des risques**

Le coût du risque représente 211 M€ contre 196 M€ en 2002 (+ 8 %). Il recouvre 148 M€ de dotations nettes aux provisions sur des risques individualisés, et 63 M€ de dotations aux provisions générales.

Il convient à cet égard de rappeler que la politique de couverture des risques de Natexis Banques Populaires s'articule autour de trois éléments :

- les provisions pour risques individuels couvrent 59,5 % des encours douteux servant de base au calcul du ratio de solvabilité. Les dotations nettes de l'exercice, soit 148 M€, s'inscrivent en baisse de 33 % par rapport à l'année 2002.
- les provisions générales s'appliquent à des encours sains, mais relevant de secteurs d'activité, de catégories de risques ou de zones géographiques justifiant une vigilance particulière. Elles représentent un stock de 392 M€ au 31 décembre 2003.
- par ailleurs, le FRBG a été maintenu au niveau de fin 2002 soit 242 M€, ajouté aux provisions générales, il représente un coût du risque de 1,31 % des encours Cooke.

### **Provisions générales**

Les provisions pour risques pays représentent 139 M€, et ont fait l'objet d'une reprise nette de 3 M€, la baisse des encours expliquant l'essentiel de la reprise.

Les provisions purement sectorielles représentent 26 % du stock, soit 100 M€. Elles ont fait l'objet de 7 M€ de reprises nettes en 2003, liées à l'évolution à la baisse des encours. Les autres provisions sectorielles et géographiques ont fait l'objet d'une reprise de 17 M€ liée à l'effet-change sur l'USD.

Enfin, les provisions générales ont été abondées de 90 M€ pour tenir compte de risques potentiels non avérés sur des grands dossiers européens de place.

Au total les provisions générales ont donc été dotées de 63 M€ sur l'exercice.

### **Provisions individualisées**

Les dotations nettes aux provisions individualisées diminuent, de 221 M€ à 148 M€ en 2003, soit - 33 %. Les entrées en créances douteuses ont été nettement moins nombreuses. En 2003, le risque individualisé s'est concentré sur 10 dossiers représentant la moitié de la dotation nette soit 73 M€, les 43 dossiers supérieurs à 1 M€ représentant une charge en coût du risque de 138 M€ sur un total de 148 M€.

Par filière d'activité, le coût du risque individualisé évolue comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	<i>2003</i>	<i>2002</i>
Activités bancaires	- 117	- 180
Financements spécialisés	- 11	- 18
Activités de marchés	- 13	- 10
Capital investissement	1	5
Services bancaires, financiers et technologiques	- 2	- 28
Gestion pour compte de tiers	- 1	- 1
Participations immobilières	0	3
Autres provisions	-5	8
<b>Coût du risque individualisé</b>	<b>- 148</b>	<b>- 221</b>

Les Activités bancaires voient leur coût du risque diminuer fortement de 35 %, à 117 M€, contre 180 M€ en 2002. Cette diminution s'explique en particulier par le niveau important de provisionnement en 2002 (42 M€) sur le portefeuille de CBO's de la filiale américaine Natexis Investment Corp, conséquence de la mauvaise conjoncture de l'année dernière. En 2003, la valeur de ce portefeuille s'est stabilisée et une reprise de 4 M€ a pu être comptabilisée.

Les Activités de marchés : les dotations aux provisions couvrent les titres d'investissement qui présentent des risques de contrepartie.

Les Services bancaires, financiers et technologiques ont connu un sinistre important en 2002, sinistre atypique lié à l'activité Xeod, entièrement provisionné sur l'exercice et sans incidence sur 2003.

Les autres filières n'enregistrent pas d'évolution significative. Comme il a déjà été indiqué, le coût du risque afférent à certaines de ces activités se retrouve également dans leur PNB.

Par zone géographique, le coût du risque individualisé se répartit comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	2003	2002
Afrique	- 5	- 2
Amérique Centrale et Latine	- 18	- 41
Amérique du Nord	- 18	- 67
Asie	- 3	4
Europe de l'est	- 1	1
Europe de l'ouest	- 103	- 114
Autres		- 2
	-----	-----
<b>Coût du risque individualisé</b>	<b>- 148</b>	<b>- 221</b>

Les provisions individuelles constituées en 2003 concernent trois grandes zones :

- l'Europe de l'ouest (103 M€, soit 70 % du total), dont la reprise économique reste modérée.
- les Etats-Unis (18 M€, soit 12 % du total), en net retrait pour les raisons évoquées ci-dessus.
- l'Amérique Centrale et Latine (18 M€, soit 12 % du total), en retrait également, l'exercice 2002 ayant connu des dotations importantes sur les dossiers argentins et cubains (35 M€)

### **Coût du risque global**

#### *Analyse du coût du risque global par filière*

<i>En millions d'euros</i>	2003	2002
Activités bancaires	- 177	- 165
Financements spécialisés	- 11	- 18
Activités de marchés	- 16	- 14
Capital investissement	1	5
Services bancaires, financiers et technologiques	- 2	- 28
Gestion pour compte de tiers	- 1	- 1
Participations immobilières	- 1	3
Autres provisions	- 6	22
	-----	-----
	<b>- 211</b>	<b>- 196</b>

Activités bancaires : elles concentrent l'essentiel de la charge du risque individualisé qui a nettement diminué en 2003 (117 M€ contre 180 M€). Parallèlement, il a été constitué une provision générale à caractère de prudence de 90 M€ pour les grands dossiers de place européen.

Les risques géographiques et sectoriels enregistrent une reprise nette de 30 M€ due à la baisse des encours en euros.

Activités de marchés : outre les provisions individuelles déjà mentionnées, les risques géographiques et sectoriels enregistrent une reprise nette de 2 M€ due à la baisse des encours géographiques et sectoriels.

#### Autres éléments

- Les gains sur actifs immobilisés s'élèvent à 14 M€ contre 53 M€ au 31 décembre 2002. Ils sont constitués pour l'essentiel :
  - de plus-values sur cessions de titres de participation à hauteur de 22 M€,
  - de moins-values sur cession de titres d'investissement pour 7 M€.
- La quote-part des sociétés mises en équivalence passe de 5 M€ à 10 M€ en 2003, en raison principalement de l'augmentation de la contribution d'assurance BP IARD (ex-Fructimaaf) + 3 M€ et du résultat de la société libanaise ADIR nouvellement consolidée en 2003, s'élevant à 1 M€.
- La conjonction de ces éléments conduit à un résultat courant avant impôt de 528 M€ contre 230 M€, soit une augmentation de 130 %.
- Les éléments exceptionnels ressortent globalement à 13 M€, contre - 16 M€ en 2002. En 2003, ils comprennent à la fois 30 M€ de charges de redressement de TVA sur les commissions de la gestion collective au titre des exercices 1999 à 2001 et 24 M€ de produits de dégrèvement de TVA et taxe sur les salaires au titre des opérations de trésorerie effectuées dans le cadre des accords de consolidation de l'ex-BFCE. Ils comprennent également une subvention à caractère financier d'un montant de 30 M€ octroyée par la Banque Fédérale des Banques Populaires pour accompagner le plan d'action de sa filiale dans le renforcement de ses fonds propres durs. Les autres charges exceptionnelles de 10 M€ correspondent aux résultats antérieurs des filiales entrées dans le périmètre de consolidation en 2003.
- L'impôt sur les bénéfices enregistre une forte hausse sur l'exercice pour s'établir à une charge de 154 M€ contre 22 M€ en 2003. Cette évolution résulte principalement de la forte augmentation du résultat fiscal consolidé avant impôt, amortissement des écarts d'acquisition et résultat des sociétés mises en équivalence qui constitue la base imposable théorique au taux courant. Cette augmentation de 318 M€ explique à elle seule, si on lui applique le taux théorique d'imposition de 35,43 % applicable en France, une charge d'impôt supplémentaire de 112 M€. Par ailleurs, les plus-values nettes à long terme, en augmentation de 65 M€ par rapport à 2002, génèrent une charge d'impôt supplémentaire de 13 M€.
- La charge d'amortissement des écarts d'acquisition de l'exercice s'accroît à raison d'une part, de dotations concernant des filiales acquises en 2003, dont celles de la Coface (3 M€), Adir (1 M€) et Natexis Intertitres (1 M€) et d'autre part, d'une charge exceptionnelle de 18 M€ liée à la réévaluation des écarts d'acquisition, dont 12 M€ au titre des « tests de dépréciation » réalisés sur l'ensemble des lignes à la fin de 2003.

#### **ANALYSE DU RÉSULTAT COURANT PAR MÉTIER**

Le résultat courant avant impôt de l'ensemble des filières d'activité se redresse sensiblement en 2003.

<i>En millions d'euros</i>	<i>2003</i>	<i>2002</i>	<i>Variation</i>
Financement	382	280	+ 36 %
Investissement	- 47	- 77	+ 39 %
Service	150	60	+ 150 %
Coface	81	27	X 3
	-----	-----	-----
<b>Total des contributions au résultat courant</b>	<b>566</b>	<b>290</b>	<b>+ 95 %</b>

## **Financement**

Les Activités bancaires dégagent un résultat courant de 297 M€, en augmentation de 41 % par rapport à 2002. Cette progression tient principalement à l'amélioration du RBE (455 M€, soit + 21 %), elle-même liée à une rigoureuse maîtrise des charges (- 1 %) dans un contexte de forte croissance du PNB (+ 11 %). Le renforcement des équilibres d'exploitation a permis d'absorber une relative dégradation du coût du risque (+ 7 %) liée à la constitution de provisions générales pour tenir compte de risques potentiels sur des grands dossiers Européens de place. Le coefficient d'exploitation de la filière s'établit à 41,4 % en 2003.

Les Financements spécialisés dégagent un résultat courant en croissance de 24 % à 86 M€. Trois éléments rendent compte de cette évolution : la légère progression du PNB (+ 1 %) ; une forte rationalisation des coûts (- 6 %) et un coût du risque en amélioration (- 39 %), Natexis Factorem n'ayant pas enregistré sur 2003 d'accident « adhérent » à la différence de l'année précédente. En conséquence, les ratios de gestion de ces activités demeurent très favorables (coefficient d'exploitation de 31,6 % pour le crédit-bail et de 57 % pour l'affacturage).

## **Investissement**

Les Activités de marchés dégagent un résultat négatif de 58 M€, contre - 65 M€ l'année précédente. Cette évolution n'est pas imputable au PNB qui est stable sur la période, mais à la forte maîtrise des charges d'exploitation qui sont en recul de 4 % par rapport à 2002. L'analyse semestrielle du résultat courant confirme une très sensible amélioration des performances (2S02 : - 103 M€, 1S03 : - 46 M€ et 2S03 : - 12 M€).

Le Capital investissement dégage un résultat courant de 12 M€ lié à un niveau de PNB en progression de 43 % intégrant une charge liée au risque inférieure à celle de l'année précédente. Les charges d'exploitation progressent sensiblement (+ 10 %) conséquence des changements de périmètre qui ont été enregistrés sur cette période.

## **Service**

Les Services bancaires financiers et technologiques, qui étaient déficitaires (- 25 M€) au titre de l'exercice précédent, enregistrent sur 2003 un résultat courant positif de 22 M€.. L'amélioration significative de la performance de ces activités est le fruit d'une part, d'une forte réduction des charges d'exploitation (- 11% / - 28 M€) liée à la mise en œuvre du plan « CAP 2005 » et d'autre part, à l'absence sur 2003 de sinistre significatif - coût du risque de 2,2 M€ contre 27,5 M€ en 2002.

La Gestion pour compte de tiers dégage un résultat courant de 128 M€ (contre 85 M€ en 2002) dans un contexte un peu plus favorable pour ces métiers. Le PNB progresse de 15 % et les charges d'exploitation de 6 %. Ces dernières intègrent un effet périmètre (Natexis Intertitres) à hauteur de 4 %.

## **Coface**

Une année 2003 en très forte amélioration avec un résultat courant en progression de 197 % à 81 M€. Cette performance traduit la maîtrise de l'ensemble des risques dans un environnement encore peu porteur pour le chiffre d'affaires. Les objectifs de la Coface pour 2003 étaient le retour à un résultat technique positif, l'amélioration de la contribution des services et une gestion des placements réduisant l'exposition aux risques de marché.

Le résultat courant atteint résume l'état de réalisation de ce triple objectif. Grâce aux mesures prises en matière de souscription, révision tarifaire et sélectivité des risques, la sinistralité de la Coface s'est nettement améliorée. Le dynamisme de l'affacturage en Allemagne a permis la forte progression de la contribution des services. Par ailleurs, le portefeuille financier a été rééquilibré sur un profil de risque moindre.

## **4. Gestion des risques**

### **PRINCIPES ET DISPOSITIF GENERAL**

Le dispositif de maîtrise des risques de Natexis Banques Populaires est mis en œuvre conformément à la réglementation bancaire ainsi qu'aux principes de gouvernance du Groupe Banque Populaire dont il est membre. Trois niveaux de contrôle, coordonnés entre eux sous la responsabilité de la Direction générale sont en place : l'auto-contrôle, les contrôles de deuxième niveau et le contrôle de troisième niveau assuré par l'inspection générale. Les principales unités de contrôles de deuxième niveau, toutes indépendantes des filières opérationnelles, sont la Direction des risques, le département de déontologie, le département de la sécurité des systèmes d'information et la Direction du contrôle interne créée depuis octobre 2003 et rattachée au Secrétariat général. Le comité de coordination des fonctions de contrôle, créé en 2003, assure, sous la présidence de la Direction générale, la coordination de ces différents intervenants.

Le dispositif de maîtrise des risques s'organise également autour du comité des grands risques et des différents comités des risques.

Réunissant autour du Président l'ensemble des Directeurs opérationnels, ainsi que la Direction des risques, la Direction du contrôle interne et l'inspection générale, le comité des grands risques a pour but de suivre les principaux risques de la banque, d'en mesurer les évolutions et de prendre préventivement les mesures correctrices. Le comité des grands risques apprécie aussi la qualité des dispositifs de sécurité mis en place dans chaque filière comme celle des outils de suivi des risques. Ses travaux ont porté en 2003 sur les risques pays, la mise en place du ratio Mc Donough, et la filière des Services bancaires et technologiques.

De manière plus opérationnelle et avec des fréquences plus importantes, les comités des risques, mis en place dans les grandes filières d'activité, associent les responsables opérationnels, la Direction des risques et l'inspection générale. Il s'agit :

- du comité de crédit de la filière Activités bancaires et des filiales qui lui sont rattachées
- des comités des risques de la filière Activités de marchés et des filiales qui lui sont rattachées
- des comités des risques des Financements spécialisés (Natexis Factorem et Natexis Lease)
- du comité des risques de la filière Services bancaires, financiers et technologiques
- des comités d'investissement de la filière Capital Investissement
- du comité des risques de la filière Gestion pour compte de tiers
- des divers comités de dépassements.

Le comité des risques opérationnels a vocation à apprécier de manière transversale l'ensemble des risques opérationnels de Natexis Banques Populaires.

### **ORGANISATION DE LA DIRECTION DES RISQUES**

La Direction des risques est organisée en 5 départements :

- risques de contrepartie / risques pays
- risques de marché
- risk management / contrôle / reporting
- risques opérationnels
- risques assurables.

La Direction des risques fixe les règles de délégation des directions opérationnelles. Il convient de rappeler que Natexis Banques Populaires conserve un système de délégation très centralisé. A ce titre, la Direction des risques émet un avis sur l'ensemble des risques de contreparties à l'occasion de nouvelles prises de risques et de renouvellement de concours. Les analystes ont travaillé sur près de 10.000 dossiers en 2003 sur les seules Activités bancaires.

## MISE EN ŒUVRE DU NOUVEAU RATIO PRUDENTIEL DE SOLVABILITÉ

Afin d'assurer l'homogénéité des méthodes et des outils au sein du Groupe Banque Populaire, le projet de préparation de la réforme du ratio de solvabilité (Bâle II) est piloté par la Banque Fédérale des Banques Populaires. Le Groupe vise une éligibilité à la méthode dite des notations internes et Natexis Banques Populaires s'est organisée en mode projet pour apporter sa contribution à l'élaboration des nouveaux outils de notation et pour suivre les priorités et échéances fixées par le Groupe Banque Populaire.

Ce projet comporte chez Natexis Banques Populaires plusieurs sous projets (notations, défauts, gestion des garanties reçues, informationnel, calcul du ratio), impliquant activement la Direction financière, la Direction des risques et l'informatique de Natexis Banques Populaires. Pour améliorer le suivi statistique des défaillances et des taux de pertes, et permettre le back testing des modèles de notation, les outils informatiques ont été mis en place. La base des défauts et pertes a ainsi été déployée à la fin de 2003.

La Direction des risques assure la maîtrise du système de notation interne. Dans la perspective du futur ratio de solvabilité, elle a mis en œuvre en 2003 des outils de notation permettant d'évaluer les probabilités de défaillance de nos contreparties entreprises. Les modèles statistiques qui les sous-tendent ont été élaborés en coordination avec la Banque Fédérale des Banques Populaires. La procédure de notation a ainsi été revue et la nouvelle grille de notation mise en œuvre. En 2003, la renotation de nos contreparties sur le segment le plus significatif pour Natexis Banques Populaires, la clientèle d'entreprises selon ces nouvelles normes a été pratiquement finalisée. La clientèle interbancaire est en phase finale de déploiement.

## LES RISQUES DE CREDIT

### **Encours moyens de crédits à la clientèle d'entreprises en 2003 (bilan et hors bilan), données de gestion :**

Activités bancaires : 64 milliards d'euros	
Corporate	} 42 milliards d'euros
Actifs	} 13 milliards d'euros
Commerce International	} 9 milliards d'euros
Financements spécialisés : 7 milliards d'euros	
Crédit-bail	} 5 milliards d'euros
Affacturation	} 2 milliards d'euros

### **Répartition des encours par note interne au 31 décembre 2003**

Depuis 2003, le système de notation a été profondément revu, en harmonisation avec les travaux menés au sein du Groupe Banque Populaire. L'échelle de notation est désormais de 16 plots pour les contreparties saines (1 étant la meilleure note). Cette nouvelle grille de notation et sa mise en œuvre en 2003 rendent délicates les comparaisons avec les résultats de 2002. Néanmoins, la qualité des risques est restée relativement stable, en notant par ailleurs une amélioration des risques entreprises au regard des notations externes.

A titre indicatif, la répartition des engagements au 31 décembre 2003 était la suivante :

Equivalent Investment Grade	77,5%
Equivalent Non Investment Grade	22,0%
Non notés, non ventilés	0,5%
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>

## Répartition des encours au 31 décembre 2003

### 1. Sur les Activités bancaires par secteur d'activité et zone géographique

Agro-alimentaire	5,1%
BTP	5,9%
Biens de consommation	3,1%
Distribution, commerce	5,8%
Energie	7,8%
Finance, assurance	7,4%
Holding et groupes diversifiés	8,2%
Tourisme, hôtellerie, loisirs	1,8%
Immobilier	6,0%
Communication	7,0%
Industrie de base	4,6%
Construction mécanique et électrique	7,0%
Commerce international matières premières	3,3%
Pharmacie, santé	2,5%
Services	11,3%
Technologies	6,5%
Services aux collectivités	2,7%
Administration	3,7%
Divers	0,3%
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>

France	66,7%
Autres pays de l'Espace Economique Européen	14,8%
Autres pays d'Europe	3,4%
Amérique du Nord	8,5%
Amérique latine	2,2%
Afrique/Moyen-Orient	1,8%
Japon	0,1%
Asie et Océanie	2,5%
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>

Par rapport à l'année 2002, les risques de Natexis Banques Populaires sont restés diversifiés par secteur d'activité. L'encours sur les pays émergents reste également maîtrisé.

### 2. Par grande catégorie de contreparties

Catégories de risques	Catégories/Encours	%	% des 10 premiers
Administration et Banques centrales	centrales	5,6%	83,8%
Interbancaire		22,4%	42,9%
Autres institutions financières		9,1%	38,5%
Collectivités locales		2,7%	38,2%
Entreprises		60,0%	9,8%
Professionnels		0,1%	68,0%
Particuliers		0,1%	55,3%
<b>Total</b>		<b>100,0%</b>	

## Ventilation du coût du risque 2003 par zone géographique au 31 décembre 2003

en millions d'euros	Risques individualisés	Risques pays	Risques sectoriels	Total
France	-59	-	-76	-135
Autres pays d'Europe de l'Ouest	-44	-	-7	-51
Europe de l'Est	-1	3	1	3
Amérique du Nord	-18	-	12	-6
Amérique Centrale et Latine	-18	16	3	1
Afrique et Moyen-Orient	-5	-13	-	-18
Japon	-	-	1	1
Asie et Océanie	-3	-3	-	-6
non ventilé	-	-1	1	0
<b>Total général</b>	<b>-148</b>	<b>2</b>	<b>-65</b>	<b>-211</b>

## Ventilation des risques et des provisions par zone géographique au 31 décembre 2003

en millions d'euros	Risques individualisés	Risque pays (base nette)	Total des risques	Provisions risques individualisés	Provisions risques pays	Provisions risques sectoriels	Total provisions
France	1 060	-	1 060	670	-	139	809
Autres pays de l'Europe de l'Ouest	232	280	512	132	-	24	156
Pays de l'Europe de l'Est	39	218	257	24	-	7	31
Amérique du Nord	157	-	157	55	-	62	117
Amérique Centrale et Latine	120	575	695	75	56	10	141
Afrique et Moyen-Orient	113	616	730	56	67	5	129
Japon	-	-	-	-	-	-	0
Asie et Océanie	91	1 131	1 222	52	15	6	73
Non ventilé	13	-	13	13	-	-	13
<b>Risques et couverture</b>	<b>1 826</b>	<b>2 820</b>	<b>4 646</b>	<b>1 077</b>	<b>139</b>	<b>253</b>	<b>1 469</b>

## LES RISQUES DE MARCHÉ

### Organisation de la maîtrise des risques de marché

La fonction de contrôle des risques de marché s'exerce à plusieurs échelons :

- Au premier niveau, le contrôle est exercé par les middle offices propres à chaque entité. Ils assurent la conception des systèmes d'évaluation des risques de marché et du dispositif d'autorisations et de limites de risques de marché, le suivi quotidien des risques et résultats de marché et le contrôle des données de marché.

- Au second niveau, le contrôle est assuré par les contrôles internes propres à chaque entité. Ils assurent des contrôles ponctuels de conformité aux normes (réglementaires, comptables, et procédures internes), et des contrôles récurrents sur les risques généraux (réglementaires, comptables) ou spécifiques engendrés par les activités des entités.
- Au troisième niveau, le contrôle est assuré par la Direction des risques qui est chargée pour l'ensemble du groupe Natexis Banques Populaires de définir en liaison avec les entités concernées les méthodes de quantification des risques de marché s'appliquant au groupe, de s'assurer de la fiabilité des modèles retenus, de concevoir des scénarii de crise et d'assister la Direction générale dans l'attribution de limites de marché par entité.

L'organisation du dispositif de maîtrise des risques est complétée par la tenue d'un comité des risques de marchés réunissant mensuellement les responsables des différents niveaux de contrôle, ainsi que les responsables du front office. Le comité est présidé par le responsable des Activités de marchés. Ce comité valide les nouvelles limites, les aménagements de limites proposés, et passe en revue les différents dépassements constatés.

Le Conseil d'administration de la banque valide le niveau des limites globales pour toutes les entités.

D'autre part, l'inspection générale de Natexis Banques Populaires ainsi que l'inspection générale de la Banque Fédérale des Banques Populaires, interviennent ponctuellement dans le cadre de missions d'audit ciblées.

## **La méthodologie de mesure des risques**

Le contrôle des risques des Activités de marchés de Natexis Banques Populaires repose sur une méthodologie de mesure des risques de marché encourus par les différentes entités du Groupe. La méthodologie actuelle est composée d'indicateurs standard, cependant Natexis Banques Populaires développe un modèle interne fondé sur une mesure en VaR.

### **1. Les indicateurs standard**

Les principaux indicateurs standard utilisés sont :

- une sensibilité à la variation des taux de + / - 1 % (indicateur global et indicateurs par maturité)
- un indicateur de risque de change,
- un indicateur d'exposition aux marchés des actions,
- des indicateurs de sensibilité à la variation de + / - 1 % des volatilités implicites des marchés actions, change et taux (ces indicateurs sont globaux, par maturité et par strike)
- un indicateur de la variation du delta pour une variation du sous-jacent (action, taux ou change),
- un indicateur de sensibilité à la variation des niveaux de dividendes,
- un indicateur de sensibilité à la variation du spread titres d'Etat/swap,
- un indicateur de sensibilité à la variation du spread émetteur,
- des indicateurs de loss alert mensuel et annuel.

### **2. La VaR**

Parallèlement à ces indicateurs standard, Natexis Banques Populaires met en œuvre des calculs en VaR. La VaR développée au sein du groupe Natexis Banques Populaires est une VaR historique calculée avec l'outil Riskmanager de la société Riskmetrics. Elle vise à quantifier, sous des hypothèses prudentielles, les risques de pertes potentielles encourus sur les activités de marché. La mesure est définie :

- à partir d'un historique de données de un an de profondeur,
- l'horizon de perte potentielle est 1 jour,
- l'intervalle de confiance retenu est 99 %.

VaR au 31 décembre 2003 (en millions d'euros)	
Risque de taux	4,45
Risque de change	2,48
Risque actions	7,44
Risque commodities	0,18
Diversification	-2,63
Total	11,91

La filiale américaine (ABM Corp), qui opère sur le marché des créances hypothécaires titrisées, fait l'objet d'un suivi particulier en stress scénario qui s'appuie sur une déformation uniforme de la courbe des taux de plus ou moins 100 points de base et son impact sur les spécificités du marché (remboursements anticipés, volatilités...). Au 31 décembre 2003, le scénario le plus défavorable entraînait une variation négative de la valeur du portefeuille de 16,15 millions de dollars.

## Le dispositif de maîtrise des risques de marchés

### 1. Les améliorations du dispositif

Le dispositif de maîtrise des risques de marchés de Natexis Banques Populaires couvre les activités de marché de Natexis Banques Populaires et de ses filiales. Dans le prolongement des travaux initiés dès 2002, d'importants travaux ont été réalisés en 2003 suivant deux axes d'amélioration :

- La densification du dispositif existant : Natexis Banques populaires s'est attaché tout au long de l'exercice, à mettre en place de nouvelles limites permettant d'affiner le dispositif existant. Cette densification s'est traduite par l'introduction de nouvelles limites quantitatives et de limites qualitatives.
- Le calibrage statistique des méthodes de mesure des risques : cette démarche s'inscrit dans la recherche d'une meilleure quantification du risque par des méthodes calibrées statistiquement. De nouvelles méthodologies de mesure ont donc été introduites en 2003 : une mesure du risque de change et une mesure de risque de spread émetteur.

### 2. Le dispositif de limites

La limite de sensibilité maximale des échéanciers de taux à une translation de +/-1 % s'élève à 100 millions d'euros. Cette limite s'applique également à une déformation point par point de la courbe des taux.

La limite relative au risque de change s'élève à 3 millions, elle est exprimée en perte potentielle à un jour et selon un intervalle de confiance à 99 %.

La limite de sensibilité à une variation du spread émetteur du portefeuille de trading secondaire obligataire est 8 M€, elle est exprimée en perte potentielle à un jour et selon un intervalle de confiance à 99 %.

Les limites de risques sur volatilité liées aux opérations optionnelles de taux, change et actions sont :

- 1,5 M€ pour une variation de 1 point de la volatilité de taux,
- 2,5 M€ pour une variation de 1 point de la volatilité action,
- de 0,4875 M€ à 0,975 M€ par devise pour une variation de 1 point de la volatilité de change.

Ces indicateurs globaux s'accompagnent de mesures plus fines, par sous-jacent, maturité et strike.

## Taux d'intérêt global, change et liquidité

Le Comité ALM, présidé par le Directeur général et réunissant des membres de la Direction des Activités de marchés, de la Direction financière et de la Direction des risques, définit les grandes orientations en matière de gestion d'actif/passif, de liquidité ou de placement des fonds propres.

Depuis 2000, les risques de taux, de change et de liquidité sont centralisés chez Natexis Banques Populaires. Le suivi et la gestion de ces risques sont assurés par la Direction des Activités de marchés.

### 1. Risque de taux d'intérêt global

La limite de sensibilité maximale des échéanciers de taux à une translation de +/-1 % s'élève à 100 millions d'euros. Cette limite s'applique également à une déformation point par point de la courbe des taux. Des sous-limites pour la trésorerie court terme et la trésorerie long terme ont été fixées respectivement à 20 M€ et 30 M€.

<i>en Millions d'euros</i>	Limite au 31/12/2003
Global	100
dont trésorerie court terme	20
dont trésorerie long terme	30

### 2. Risque de liquidité

S'agissant du risque de liquidité, la Direction des Activités de marchés finance l'ensemble des besoins des différentes activités de Natexis Banques Populaires suivant un coût de facturation du prix de la liquidité.

Cette centralisation permet d'optimiser la gestion du risque de transformation de la liquidité grâce à une connaissance précise des différents gaps. Des ratios d'observation ont été approuvés par le comité ALM. La Direction des Activités de marchés assure aussi, en liaison avec la Direction financière, le suivi des limites réglementaires (ratio de liquidité court terme, ratio de ressources permanentes) et des règles prudentielles internes validées par le comité de gestion ALM.

Le gap de liquidité et les ratios de transformation de la liquidité sont suivis et revus dans le cadre du comité de gestion de bilan.

Les ratios de couverture du gap de liquidité sont les suivants :

	ratio
10 jours	85%
1 mois	80%
2 mois	75%
3 mois	70%
4 mois	65%
5 mois	60%
6 mois	55%
7 mois	55%
8 mois	55%
9 mois	55%
10 mois	55%
11 mois	55%
1 an	55%
2 ans	45%
3 ans	35%
4 ans	30%
5 ans	25%
6 ans	25%
7 ans	20%
8 ans	15%
9 ans	10%
10 ans	5%

### 3. Risque de change

Le risque de change se décompose en deux éléments :

- le risque de change opérationnel, généré par les activités de trading. La limite en perte potentielle est 3 M€. Ce risque est reporté dans le cadre du comité des risques de marchés et du comité de gestion de bilan.
- le risque de change structurel. Ce risque est reporté dans le cadre du comité de gestion de bilan.

### 4. Les dérivés de crédit

En dehors des opérations de titrisation, les dérivés de crédit en portefeuille chez Natexis Banques Populaires sont peu significatifs (de l'ordre de 100 M€ en achat comme en vente de protection à fin décembre 2003). La filiale Natexis Arbitrage, quant à elle, couvre son activité crédit et obligations convertibles par des achats de protection qui sont d'environ 300 M€.

## LES RISQUES OPÉRATIONNELS

Ils sont, depuis plusieurs années, suivis dans le cadre du comité des risques opérationnels qui s'est réuni 5 fois au cours de l'année 2003. Ses travaux ont porté notamment sur :

- la gestion de crise,
- la sécurité du système d'information,
- les plans de secours métiers,
- les tentatives de fraude.

En 2003, Natexis Banques Populaires a créé un nouveau département Risques opérationnels au sein de la Direction des risques afin de renforcer la maîtrise de ses risques opérationnels. Cette démarche correspond aux recommandations du Comité de Bâle et s'inscrit dans les nouvelles exigences réglementaires concernant le traitement du risque opérationnel dans le ratio de solvabilité à mettre en place en 2006.

La définition retenue pour le risque opérationnel est celle du comité de Bâle : le risque de perte due à une inadéquation ou à une défaillance des processus, du personnel, des systèmes ou à des événements extérieurs.

Le dispositif, défini en 2003 et qui sera déployé à partir de 2004, repose d'une part sur l'analyse des causes principales des problèmes constatés dans les catégories prévues par le comité de Bâle (procédures, systèmes, personnes et événements extérieurs) en vue d'établir des plans d'action pour réduire les risques à l'avenir, et d'autre part sur l'évaluation des impacts financiers et non financiers pour mesurer les conséquences des incidents opérationnels.

Les fonds propres nécessaires à la couverture du risque opérationnel ont été évalués dans le cadre de la méthode standard.

## **LES RISQUES ASSURABLES**

La Direction des risques - Département des assurances - a la responsabilité des programmes d'assurance de Natexis Banques Populaires et de ses filiales : définition des risques assurables, recherche des couvertures et placement sur le marché.

Dans un marché toujours très difficile, les programmes d'assurance 2003 de Natexis Banques Populaires ont à nouveau connu un relèvement de leur coût (budget global porté à un peu plus de 4 M€) et marginalement des restrictions de garanties (limitations ou exclusions).

Les niveaux de couverture de Natexis Banques Populaires demeurent toutefois en adéquation avec ses risques.

La couverture des risques généraux et des risques propres à l'activité est assurée comme suit :

- Les immeubles d'exploitation et leur contenu y compris les matériels informatiques sont assurés pour des montants correspondant à leur valeur de reconstruction ou remplacement.
- Les pertes d'activités bancaires ou d'exploitation font l'objet d'une couverture spécifique qui intervient en complément des plans de continuité d'exploitation mis en place chez Natexis Banques Populaires et ses filiales. Elle couvre les conséquences d'un arrêt accidentel d'exploitation (incendie...) jusqu'à la mise en place des mécanismes de secours. Les montants garantis varient suivant l'importance des sites d'exploitation (maximum 75 M€).
- Les responsabilités civiles diverses sont couvertes par des assurances pour des montants variables selon les risques (RC exploitation, RC automobile, RC professionnelle, RC mandataires sociaux, RC métiers spécifiques....).
- Les risques « Vol de Valeurs et Fraudes » de Natexis Banques Populaires et ses filiales font l'objet d'une couverture commune mise en place par la Banque Fédérale des Banques Populaires pour l'ensemble du Groupe Banque Populaire.

Aucun sinistre « de montant significatif » n'a été déclaré par Natexis Banques Populaires à ses assureurs au cours de l'année 2003.

## **LES RISQUES JURIDIQUES**

Natexis Banques Populaires fait actuellement l'objet d'actions en responsabilité, en nombre limité. Après examen et en fonction des connaissances qu'il a des procédures en cours et de leurs éléments, notre établissement considère que ces lignes ne sont pas susceptibles d'affecter de façon significative ses résultats, non plus que sa structure financière ; leurs conséquences éventuelles qui ont donné lieu à un provisionnement raisonnable ont été intégrées dans les comptes arrêtés au 31/12/2003. Il en va de même en matière fiscale.

## 5 - Structure financière et ratios réglementaires

### ANALYSE DU BILAN CONSOLIDÉ

<b>Actif</b> (en milliards d'euros)	au 31 décembre 2003	au 31 décembre 2002
Emplois de trésorerie et interbancaires	18,3	18,8
Crédits à la clientèle	32,5	34,0
Titres reçus en pension	35,1	27,7
Opérations sur titres	16,4	19,1
Placements des entreprises d'assurance	20,9	19,2
Autres actifs	11,1	12,9
Valeurs immobilisées et participations mises en équivalence	1,6	1,7
<b>Total actif</b>	<b>135,9</b>	<b>133,4</b>

<b>Passif</b> (en milliards d'euros)	au 31 décembre 2003	au 31 décembre 2002
Ressources de trésorerie et interbancaires	17,7	25,6
Dépôts de la clientèle	10,4	9,5
Titres donnés en pension	37,4	33,9
Dettes représentées par un titre et subordonnées	30,2	25,8
Provisions techniques d'assurance	20,6	19,0
Autres passifs et provisions	14,7	14,9
Capitaux propres et FRBG	5,0	4,7
<b>Total passif</b>	<b>135,9</b>	<b>133,4</b>

Le total du bilan consolidé s'élève à 135,9 Md€ au 31 décembre 2003 contre 133,4 Md€ au 31 décembre 2002.

#### Emplois

L'encours des crédits à la clientèle – y compris les opérations de crédit-bail – s'élève à 32,5 Md€, en diminution de 4 % par rapport à l'an dernier, imputable à l'effet de la baisse marquée du dollar contre l'euro en 2003 et à la maîtrise des encours.

Les titres reçus en pension - il s'agit essentiellement de titres d'Etat - continuent de progresser à 35,1 Md€, à la suite du développement de cette activité créée en 2001. Ces emplois sont financés au passif par les titres donnés en pension.

L'encours des opérations sur titres baisse de 15 % pour s'établir à 16,3 Md€.

Les placements des entreprises d'assurance, assurance-vie essentiellement, croissent légèrement à l'actif à 20,9 Md€. La même évolution se retrouve dans les provisions techniques d'assurance, engagements vis-à-vis des assurés, en légère augmentation au passif, à 20,6 Md€.

Les créances sur les établissements de crédit et l'activité interbancaire restent stables à 18,3 Md€.

## Ressources

Les ressources interbancaires, comptes et emprunts à terme et au jour le jour avec d'autres établissements de crédit, décroissent fortement à 17,7 Md€, quand la somme des dépôts de la clientèle et dettes représentées par un titre augmente sensiblement à 40,6 Md€ contre 35,3 Md€ au 31 décembre 2002.

## **FONDS PROPRES ET RATIOS RÉGLEMENTAIRES**

### Capital social

Le capital a été augmenté en 2003 de 218.559 actions dans le cadre de l'apport des titres Crédifrance Factor, de 336.647 actions dans le cadre de l'apport des titres Sopromec, et de 47.096 actions émises dans le cadre des FCPE préexistants et lors de la levée d'options de souscription.

L'ensemble de ces opérations a permis de porter le capital au 31 décembre 2003 à 768 722 224 euros, composé de 48.045.139 actions de 16 euros de nominal.

### Fonds propres et ratio international de solvabilité

Au 31 décembre 2003, les fonds propres nets consolidés de Natexis Banques Populaires, au sens du ratio international de solvabilité, élargis aux risques de marchés, s'établissent à 6,04 Md€, contre 5,82 Md€ au 31 décembre 2002.

Les fonds propres de base s'élèvent à 4,3 Md€ au 31 décembre 2003 contre 4,1 Md€ au 31 décembre 2002. Cette augmentation a été réalisée, en particulier, grâce à une nouvelle émission d'actions préférentielles pour 200 millions de dollars. Cette émission, placée auprès de réseaux de gestion privée en Europe, Asie et Moyen-Orient, bénéficie d'un traitement prudentiel favorable en fonds propres de base, car elle ne comporte pas de « step-up » après une période de dix ans.

Les fonds propres complémentaires et autres sont restés stables, l'émission de 400 millions de TSR en 2003 servant à couvrir les remboursements d'émissions antérieures et la déduction des nouvelles parts représentatives de « premières pertes » sur l'opération de titrisation Igloo II.

Les actifs pondérés, 53,1 Md€, sont en baisse sensible de 4,1 Md€. Cette baisse résulte, en plus de l'effet de la baisse du dollar, des actions menées en 2003 visant à libérer du capital réglementaire sur le portefeuille des Activités bancaires et des Activités de marchés. Une nouvelle opération de titrisation synthétique (i.e. sans transfert de propriété juridique des prêts et sans changement de la relation avec les clients) « Igloo II », a été réalisée sur un portefeuille, d'un montant de 2 Md€, constitué de prêts bancaires à moyen/long terme à une clientèle d'entreprises industrielles et commerciales, essentiellement européenne. Par ailleurs, le risque de marché réglementaire a été contenu.

Les actions menées à la fois sur les fonds propres de base et sur les risques pondérés permettent d'atteindre un ratio international de solvabilité de 11,4 % dont 8,1 % sur fonds propres de base au 31 décembre 2003 contre 10,2 % et 7,2 % respectivement au 31 décembre 2002, soit un renforcement substantiel de la structure financière de Natexis Banques Populaires.

### Ratio d'adéquation des fonds propres

Depuis 1996, les établissements de crédit français sont tenus de mesurer et de respecter en permanence une exigence globale en fonds propres réglementaires couvrant les risques de contrepartie, mais aussi les risques de marché : risque de taux et de change par exemple.

Ces risques sont mesurés par le rapport entre les fonds propres disponibles et l'exigence en fonds requise pour la couverture des risques de contrepartie et de marché.

Ce ratio doit réglementairement être supérieur à 100 %. Au 31 décembre 2003, ce rapport s'élevait à 154 %, contre 135 % au 31 décembre 2002.

### Les autres ratios réglementaires

Le *ratio de liquidité* permet de vérifier que les liquidités à moins d'un mois d'échéance sont au moins égales aux exigibilités de même nature. Il se définit comme le rapport entre les liquidités et les exigibilités à un mois au plus.

Ce ratio doit réglementairement être supérieur à 100 %. Il s'élève à 208% au 31 décembre 2003.

Le coefficient de fonds propres et de ressources permanentes a pour objectif le maintien des ressources longues, en fixant une couverture de 60 % au moins, des emplois ayant une durée résiduelle supérieure à 5 ans, par des ressources de durée identique.

Ce coefficient s'élève, au 31 décembre 2003, à 78 % pour Natexis Banques Populaires, en légère hausse par rapport au 31 décembre 2002 où il s'établissait à 75 %.

Natexis Banques Populaires respecte les règles prudentielles de contrôle des grands risques.

Conformément à la réglementation bancaire, aucun concours ne doit dépasser 25 % des fonds propres et le montant cumulé des risques dépassant 10 % des fonds propres ne doit pas excéder l'octuple des fonds propres.

## **REFINANCEMENT**

Pour assurer le financement de ses activités et marginalement celles des Banques Populaires régionales, Natexis Banques Populaires fait régulièrement appel aux marchés financiers.

L'organisation internationale de sa trésorerie a facilité la diversification géographique de la collecte de ressources : la part des capitaux levés sur le marché domestique américain est en forte augmentation.

D'une manière générale, l'internationalisation croissante du placement de sa dette a permis à Natexis Banques Populaires de sécuriser davantage encore son refinancement et d'en optimiser le coût.

Pour les émissions de taille "benchmark" réalisées en 2003, la part placée hors de France est devenue nettement majoritaire.

Afin de répondre aux demandes d'investisseurs plus variés et plus nombreux, la taille du programme d'émission d'USCP a été portée de 2 à 5 milliards de dollars et celle du programme d'émission d'EMTN de 5 à 10 milliards d'euros.

*Emissions de Natexis Banques Populaires en 2003 (toutes devises ramenées en millions d'euros sauf USCP en millions de dollars)*

	CD	USCP	ECP	EMTN	BMTN	EM OBLIG
Cumul des émissions sur l'année	133 724	6 146	4 576	2 066	905	2 632
Encours au 31.12.2003	6 294	1 490	1 137	4 811	1 573	6 839

Concernant la dette d'emprunt de type obligataire ou titres de créance négociables et commercial paper : emprunts senior (obligations, EMTN, ECP, USCP, TCN) ou subordonnés (titres subordonnés remboursables), les principales clauses sont les suivantes :

### Dette senior :

(i) Dettes contractées dans le cadre de programmes d'émission :

Le Programme EMTN contient une clause de garantie classique consistant en un engagement de maintien de l'emprunt à son rang ("*Negative Pledge*"). Aucun *covenant* financier ou lié à la notation de Natexis Banques Populaires n'est prévu.

Les cas d'exigibilité du Programme EMTN anticipée prévoient une clause de défaut croisé limitée à l'émetteur, assortie d'un seuil de déclenchement de 30 millions d'euros.

Les Programmes USCP (ces titres étant émis par NBP U.S. Finance Company LLC avec la garantie de Natexis Banques Populaires) et ECP de Natexis Banques Populaires ne contiennent aucun *covenant*, ainsi que les émissions de TCN.

(ii) Dettes contractées en dehors de programmes :

Les emprunts obligataires réalisés en France (sous le format domestique) contiennent une clause de « *Negative Pledge* » similaire à celle du programme EMTN.

Les emprunts obligataires internationaux (format international) sont assortis, en plus de la « *Negative Pledge* », d'une clause de défaut croisé. Nous reprenons celle du programme.

#### Dettes subordonnées :

Les titres subordonnés remboursables ne sont pas assortis de *covenants* particuliers.

### **INFORMATIONS RELATIVES A LA SOCIETE MERE NATEXIS BANQUES POPULAIRES**

En 2003, le PNB enregistre une augmentation de 12%, + 132 millions d'euros, malgré une baisse significative de 75 millions d'euros (- 31 %) des produits de titres à revenu variable ; produits mesurant, pour l'essentiel, les revenus de l'activité holding.

La maîtrise des charges d'exploitation a été poursuivie en 2003 par rapport à 2002 (diminution des charges de 1%).

Le résultat brut d'exploitation, 390 millions d'euros, augmente de 59 % par rapport à celui de l'année 2002, 246 millions d'euros. Le coefficient d'exploitation est de 66.9 %.

Le coût du risque de l'exercice 2003 (231 M€) est en forte progression par rapport à l'exercice 2002 (121 M€). Cette augmentation doit être appréciée à la lumière des éléments suivants :

Natexis Banques Populaires a consenti en 2003 un abandon de créances de 29 M€ à sa filiale américaine Natexis Investment Corp qui a connu en 2002 une sinistralité importante de son portefeuille de CDO's.

Hormis cet élément, le coût du risque individualisé est en retrait de 14 % (144 M€ contre 168 M€), ce qui témoigne de l'amélioration constatée en 2003 sur l'ensemble des risques y compris américains.

Les dotations aux provisions sectorielles et géographiques sont également en forte hausse : dotation nette de 65 M€ en 2003 contre une reprise nette de 44 M€ en 2002. Les provisions générales ont été renforcées de 90 M€ pour les grands dossiers de place européens et les provisions géographiques ont été maintenues, hors effet de change, au niveau de fin 2002.

Le résultat net ressort à 201 M€ contre 206 M€ pour l'exercice 2002.

Au 31 décembre 2003, le total de bilan s'établit à 98.414 M€ contre 99.723 M€ au 31 décembre 2002.

### **PROJET DE DISTRIBUTION DU RESULTAT SOCIAL**

Les comptes sociaux de Natexis Banques Populaires font ressortir au 31 décembre 2003 un résultat net positif de 200.728.250,83 euros.

La troisième résolution qui sera soumise à l'assemblée générale du 27 mai 2004 propose de minorer ce résultat du report à nouveau de l'exercice précédent, soit 9.304.835,82 euros, et d'affecter à la réserve légale un montant de 9.571.170,75 euros, laissant un bénéfice distribuable de 181.852.244,26 euros.

L'assemblée générale proposera d'affecter le résultat distribuable comme suit : versement d'un dividende de 120.112.847,50 euros, dotation de la réserve réglementée des plus-values à long terme à hauteur de 52.300.034,64 euros, dotation de la réserve générale à hauteur de 9.400.000 euros, et mise en report à nouveau du solde, soit 39.362,12 euros.

### **LES NORMES COMPTABLES INTERNATIONALES I.F.R.S.**

A l'instar des autres groupes européens cotés, Natexis Banques Populaires se prépare à publier pour la première fois au 30/06/05 des comptes consolidés conformes au référentiel IAS/IFRS.

Lancé en septembre 2002, sitôt après la publication du règlement européen, le projet se situe aujourd'hui dans sa phase de mise en œuvre, après être passé par une phase de pré-diagnostic, et une phase d'analyse d'impacts détaillée.

Ces deux phases d'étude ont permis :

- de dresser, par métier, un inventaire des différences entre le référentiel français et le référentiel IAS/IFRS,
- de définir le scénario de production des états financiers au format IAS et les impacts sur le système d'information comptable de Natexis Banques Populaires,
- d'établir les spécifications générales des cahiers des charges informatiques et d'évaluer pour chaque domaine la charge de développement.

La phase de développement informatique a été finement planifiée afin de garantir les succès de la mise en production de la comptabilité IAS dès le 1<sup>er</sup> janvier 2005. Les jalons ont été fixés pour la finalisation des trois grandes étapes :

- implémentation des systèmes,
- recettes,
- bascule comptable (reprise des stocks).

En parallèle des travaux de mise en œuvre informatique sur l'exercice 2004:

- le programme de formation des différentes populations du groupe Natexis Banques Populaires, concernées de près ou de loin, par les normes IAS va s'intensifier.
- le bilan d'ouverture du 1<sup>er</sup> janvier 2004 et les comptes proforma 30/06/04 seront constitués,
- les analyses d'impacts continueront dans le domaine de la macro-couverture et du métier de l'assurance, les normes couvrant ces deux thèmes n'étant pas finalisées. De même, se poursuivra l'étude de la version définitive des normes IAS 32 et 39 et des 14 normes récemment révisées (IAS 1, 2, 8, 10, 15, 16, 17, 21, 24, 27, 28, 31, 33, 40), publiées seulement en décembre 2003.

D'une manière générale, l'instabilité du référentiel sur des points structurants a gêné Natexis Banques Populaires dans sa conduite de projet.

Aussi, afin d'augmenter sa réactivité face aux évolutions normatives, la Direction Financière, pilote du projet, a fait le choix de s'adjoindre les services d'un cabinet pour la compréhension et l'interprétation des normes.

En matière d'organisation et de gestion de projet, Natexis Banques Populaires s'est entouré également des compétences d'un cabinet de conseil.

L'ensemble des travaux ont été menés, dans le cadre de ce projet, en coordination avec le Groupe Banque Populaire.

Les principales sources de divergence identifiées à ce stade, sur le périmètre Natexis Banques Populaires, entre le référentiel actuel et le référentiel IFRS, sont :

- Prêts à la clientèle : abandon de la comptabilisation à la valeur nominale pour une comptabilisation au coût amorti (étalement actuariel sur la durée de vie du prêt des coûts et produits directement liés à la mise en place du prêt).
- Portefeuille titres : ventilation du portefeuille titres dans les quatre catégories comptables IAS : « Actifs avec variations de juste valeur en résultat », « prêts et créances », « actifs disponibles à la vente », « actifs détenus jusqu'à l'échéance ».
- Opérations de crédit-bail (en tant que bailleur) : conservation d'une présentation en comptabilité financière avec de plus, comme pour les prêts à la clientèle, un étalement actuariel des charges directement attribuables à la mise en place des contrats.
- Instruments financiers à terme fermes et conditionnels pour compte propre de Natexis Banques Populaires : ces instruments dérivés feront l'objet d'une comptabilisation systématique au bilan pour leur juste valeur en lieu et place d'une inscription au hors bilan pour leur montant notionnel. Les instruments micro-couverts seront valorisés en juste valeur à hauteur de la composante micro-couverte.
- Immobilisations corporelles : mise en place d'une approche de comptabilisation par composants. Le plan d'amortissement de chaque immobilisation sera déterminé en tenant compte de sa valeur résiduelle, valeur résiduelle qui devra faire l'objet d'une révision périodique.
- Immobilisations incorporelles : l'immobilisation des frais de développement des logiciels générés en interne devient obligatoire en référentiel IFRS.

- Ecarts d'acquisition positifs : les écarts d'acquisition positifs feront l'objet d'un test de dépréciation qui amènera à constater ou non une dépréciation en résultat. L'amortissement systématique de l'écart d'acquisition selon un plan d'amortissement prédéterminé disparaît.
- Ecarts d'acquisition négatifs : lors du passage au référentiel IFRS, ces écarts seront reclassés en capitaux propres. En IFRS, les écarts d'acquisition négatifs sont intégralement constatés en résultat lors de l'exercice d'acquisition.
- Fonds pour risques bancaires généraux : ce type de provision générale n'étant pas admis en normes IFRS, le Fonds pour risques bancaires généraux fera l'objet d'un reclassement en capitaux propres.
- Périmètre : consolidation des OPCVM dédiés détenus par les filiales d'assurance (qui n'en n'avaient pas l'obligation jusqu'alors) ; consolidation des participations majoritaires détenues par les sociétés de capital investissement du groupe Natexis, si le Board de l'IASB maintenait sa position en dépit du fort lobbying européen entrepris sur ce sujet.

La finalisation des travaux d'analyse détaillée, les évolutions des textes normatifs ou les positions du Board de l'IASB, ainsi que certaines positions de place pourraient faire apparaître de nouvelles sources de divergences entre principes actuels et principes IFRS ou modifier celles d'ores et déjà identifiées.

Les ajustements opérés au titre de la première application des normes IFRS (caractère rétroactif sauf exception des dispositions applicables) s'effectueront par ajustement des capitaux propres de la situation d'ouverture.

Les différents éléments d'appréciation de la conduite du projet de passage au référentiel IFRS par Natexis Banques Populaires mentionnés ci-dessus constituent des éléments non audités.

## **6. Informations sociales et environnementales**

### **INFORMATIONS SOCIALES**

Les données ci-dessous concernent Natexis Banques Populaires maison mère.

#### **Embauches**

Le nombre total d'embauches pour l'année 2003 s'élève à 264 personnes dont 185 en CDI et 79 en CDD.

Des difficultés de recrutement peuvent éventuellement être rencontrées sur certains profils rares d'experts.

#### **Licenciements**

Le nombre de licenciements s'est élevé à 77 en 2003.

Il s'agit de licenciements personnels pour motifs disciplinaire ou d'insuffisance professionnelle.

#### **Heures supplémentaires**

Elles s'élèvent en 2003 à 13 817.

#### **Informations relatives aux plans de réduction des effectifs et de sauvegarde de l'emploi, aux réembauches et mesures d'accompagnement**

Sans objet.

#### **Organisation du temps de travail, durée du temps de travail pour les salariés à temps plein et pour les salariés à temps partiel, absentéisme et motifs**

En matière de temps de travail, la moyenne hebdomadaire sur une base annuelle est de 35 heures.

L'horaire collectif hebdomadaire est de 38 heures et des jours de RTT complémentaires sont attribués pour les collaborateurs suivis en heures.

Les cadres autonomes relèvent d'un forfait de 208 jours travaillés par année complète d'activité.

9,3 % des collaborateurs travaillent à temps partiel selon une formule à 50, 60, 70, 80 ou 90 %. Par ailleurs, 1,4 % des cadres autonomes travaillent à temps réduit selon un forfait de 104, 125, 146, 166 ou 187 jours.

L'absentéisme s'est élevé à un total de 212 437 jours calendaires (motifs : congés payés, congés pour événements familiaux, congés maternité, congés suite maternité, congés maladie, autres congés).

#### **Egalité professionnelle hommes et femmes**

Au 31 décembre 2003, les femmes représentaient 48 % de l'effectif. Sur les 264 collaborateurs recrutés en 2003, 43 % sont des femmes.

#### **Conditions d'hygiène et de sécurité**

Un Plan de Secours Entreprise a été mis en place en 2003 au niveau de chaque activité de la banque et se poursuivra en 2004 par une phase de maintien en conditions opérationnelles.

En concertation avec les membres du CHSCT un document unique d'évaluation des risques professionnels a été élaboré pour tous nos immeubles d'exploitation.

Ce document recense les risques auxquels l'entreprise peut être exposée et dresse en regard les mesures de prévention nécessaires.

La commission du CHSCT créée en 2001 et dédiée aux questions relatives au stress et harcèlement moral a été renouvelée en 2003 et une action de formation spécifique a été dispensée aux membres de cette commission.

#### **Emploi et insertion des travailleurs handicapés**

Il est fait appel à des ateliers protégés et des centres d'aide par le travail pour différentes prestations : traitement de courriers de réponse aux candidatures, entretiens d'espaces verts et divers travaux d'imprimerie (cf. bilan social 2003).

#### **Œuvres sociales**

L'année 2003 a été marquée par la création de la Mutuelle de Natexis, mutuelle d'entreprise unique venant se substituer aux cinq régimes antérieurs de couverture des frais de santé.

#### **Importance de la sous-traitance et manière dont la société promeut auprès de ses sous-traitants et s'assure du respect par ses filiales des dispositions des conventions fondamentales de l'OIT**

La sous-traitance peut concerner des activités qui ne relèvent pas des métiers proprement bancaires.

L'entreprise veille à ce que les fournisseurs, avec lesquels des contrats de sous-traitance sont signés, appliquent les dispositions légales relatives à la gestion de leur personnel.

Le recours à l'intérim a été réduit.

Par ailleurs, il n'y a pas d'externalisation des traitements de la banque dans des pays en voie de développement.

#### **Manière dont la société prend en compte l'impact territorial de ses activités en matière d'emploi et de développement régional**

Sans objet.

#### **Relations entretenues avec les associations d'insertion et les établissements d'enseignement**

Natexis Banques Populaires entretient et développe des relations avec certains établissements de l'enseignement supérieur, sélectionnés en fonction des métiers de l'entreprise. A ce titre, plus de 350 stagiaires Ecoles ont été accueillis en 2003 dans de nombreux domaines d'activité de la banque.

L'entreprise a noué des liens privilégiés avec un certain nombre de CFA, ce qui a permis d'intégrer des jeunes par l'intermédiaire de contrats d'apprentissage de formation Bac+2 à Bac+5.

L'entreprise participe également à la formation de jeunes sous contrat de qualification.

#### **Manière dont les filiales étrangères de l'entreprise prennent en compte l'impact de leurs activités sur le développement régional et les populations locales**

Non significatif.

## **INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES**

### **Consommations de ressources en eau**

La consommation est restée stable sur trois ans malgré l'augmentation du périmètre patrimonial fin 2002 (mise en exploitation d'un nouvel immeuble parisien).

Eau potable (immeubles d'exploitation centraux en région parisienne) :

2001 : 49 036 m3

2002 : 51 520 m3

2003 : 50 079 m3 (48 715 m3 hors effet de périmètre)

### **Consommation de matières premières**

Papier blanc : consommation en net recul depuis deux ans. Cette réduction est la conséquence de l'optimisation des moyens de reprographie et d'édition, ainsi que de la dématérialisation de nombreux supports d'information.

2001 : 730 Tonnes

2002 : 684 Tonnes

2003 : 642 Tonnes

### **Consommation d'énergie**

Les consommations énergétiques sont stables et bien maîtrisées, notamment du fait d'équipements techniques performants et de paramétrages optimisés.

Electricité et productions chaud et froid (immeubles d'exploitation centraux de la région parisienne) :

2001 : 31 046 MWh

2002 : 32 990 MWh

2003 : 34 518 MWh (32 461 MWh hors effet de périmètre)

### **Mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique**

Généralisation des systèmes de gestion technique centralisée permettant l'optimisation des flux énergétiques.

### **Recours aux énergies renouvelables**

Néant.

### **Conditions d'utilisation des sols**

Sans objet, compte-tenu de la nature de l'activité.

### **Rejets dans l'air, l'eau et le sol**

Données non disponibles.

### **Nuisances sonores et olfactives**

Données non significatives compte tenu de l'activité.

### **Traitement des déchets**

Mise en oeuvre du tri sélectif depuis 2002 sur un site parisien (Rives de Seine).

### **Mesures prises pour limiter les atteintes à l'équilibre biologique**

Conduite d'opérations de désamiantage.

Suppression ou remplacement des systèmes d'extinction automatique au gaz Halon.

Généralisation des systèmes de gestion technique centralisée, permettant l'optimisation des consommations énergétiques.

### **Mesures prises pour assurer la conformité de l'activité aux dispositions législatives**

La direction de la logistique a la responsabilité de la veille normative. Elle s'assure de la conformité de la gestion technique des immeubles d'exploitation avec les dispositions légales et réglementaires.

### **Dépenses engagées pour prévenir les conséquences de l'activité sur l'environnement**

Données non disponibles et non significatives compte tenu de la nature de l'activité.

### **Existence de services internes de gestion de l'environnement**

Néant.

**Formation et information des salariés**

Pas de formation particulière compte tenu de la nature de l'activité.

**Moyens consacrés à la réduction des risques pour l'environnement**

Données non disponibles.

**Organisation mise en place pour faire face aux accidents de pollution au-delà des établissements de la société**

Pas d'organisation spécifique compte tenu de la nature de l'activité.

**Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement.**

Sans objet.

**Montant des indemnités versées sur décision de justice en matière d'environnement**

Sans objet.

**Éléments sur les objectifs assignés aux filiales à l'étranger**

Nous ne disposons pas d'éléments de réponse.

**7. Développements récents et perspectives**

Le Conseil d'administration de Natexis Banques Populaires, réuni le 3 mars 2004, a décidé de mettre en œuvre une Offre Publique de Retrait suivie d'un Retrait Obligatoire sur les actions de la société Coface dont Natexis Banques Populaires détient 98,01% du capital et 98,6% des droits de vote. Cette offre sera soumise à l'approbation de l'Autorité des Marchés Financiers.

A l'occasion de la présentation de ses résultats le 4 mars 2004, Natexis Banques Populaires a annoncé son projet de nouvelle organisation destinée à mieux valoriser ses importantes bases de clientèle. Une première étape prévue pour être opérationnelle à l'été 2004 vise à créer deux grands pôles :

- un pôle tourné vers la clientèle des entreprises et des institutionnels, qui sera constitué par le rapprochement des Activités bancaires et des Activités de marchés. Il sera dirigé par Olivier Schatz, actuellement responsable des Activités de marchés.
- un pôle regroupant les métiers de capital investissement et ceux de la gestion privée qui sera dirigé par Jean Duhau de Berenx, actuellement responsable de la filière Capital Investissement.

## COMPTES CONSOLIDES

**NATEXIS BANQUES POPULAIRES**  
**BILANS CONSOLIDES COMPARES**

<b>En millions d'euros</b>	<b>31/12/2003</b>	<b>31/12/2002</b>	<b>31/12/2001</b>
<b>A C T I F</b>			
<b>3</b> Opérations interbancaires et assimilées	46 987	42 084	22 757
<i>dont activité institutionnelle</i>	<i>421</i>	<i>1 379</i>	<i>1 267</i>
<b>4</b> Opérations avec la clientèle	33 467	33 021	34 204
<i>dont activité institutionnelle</i>	<i>1 099</i>	<i>96</i>	<i>251</i>
<b>4</b> Opérations de crédit-bail et assimilées	5 434	5 404	5 204
<b>5</b> Obligations, actions , autres titres à revenu fixe et variable	16 351	19 166	19 498
<b>6</b> Placements des entreprises d'assurance	20 943	19 181	17 302
<b>7</b> Participations , parts dans les entreprises liées, autres titres détenus à long terme	1 585	1 686	489
<b>8</b> Immobilisations corporelles et incorporelles	977	971	529
<b>9</b> Ecarts d'acquisition	375	429	238
<b>10</b> Comptes de régularisation et actifs divers	9 790	11 458	10 133
<i>dont activité institutionnelle</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1</i>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>135 909</b>	<b>133 400</b>	<b>110 354</b>
<i>dont activité institutionnelle</i>	<i>1 520</i>	<i>1 475</i>	<i>1 519</i>

**NATEXIS BANQUES POPULAIRES**  
**BILANS CONSOLIDES COMPARES**

		31/12/2003	31/12/2002	31/12/2001
<b>En millions d'euros</b>				
<b>PASSIF</b>				
11	Opérations interbancaires et assimilées	36 100	46 184	35 624
	<i>dont activité institutionnelle</i>	515	1 453	1 279
12	Opérations avec la clientèle	29 389	22 820	14 264
	<i>dont activité institutionnelle</i>	1 137	106	36
13	Dettes représentées par un titre	27 819	23 621	23 411
	<i>dont activité institutionnelle</i>	0	0	305
6	Provisions techniques des entreprises d'assurance	20 614	18 997	17 254
14	Comptes de régularisation et passifs divers	13 693	13 956	12 366
	<i>dont activité institutionnelle</i>	98	108	106
9	Ecarts d'acquisition	76	89	103
15	Provisions pour risques et charges	811	796	758
16	Dettes subordonnées	2 417	2 209	2 023
17	Fonds pour risques bancaires généraux	242	242	263
17	Intérêts minoritaires	835	726	620
	Capitaux propres part du Groupe (hors FRBG)	3 913	3 760	3 668
17	<i>Capital souscrit</i>	769	759	709
17	<i>Primes d'émission</i>	1 791	1 750	1 579
17	<i>Réserves consolidées et autres</i>	1 088	1 143	1 089
17	<i>Résultat de l'exercice</i>	265	108	291
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>135 909</b>	<b>133 400</b>	<b>110 354</b>
<i>dont activité institutionnelle</i>		<i>1 750</i>	<i>1 667</i>	<i>1 726</i>

NATEXIS BANQUES POPULAIRES

HORS-BILANS CONSOLIDÉS COMPARÉS

	31/12/2003	31/12/2002	31/12/2001
<b>En millions d'euros</b>			
<b>Engagements donnés</b>			
Engagements <b>donnés</b> de l'activité bancaire	34 432	37 086	35 630
-Engagements de financement donnés en faveur :	21 892	21 386	19 774
d'établissements de crédit	2 317	3 614	3 503
de la clientèle	19 575	17 772	16 271
<i>dont activité institutionnelle</i>	-	-	13
-Engagements de garantie donnés en faveur:	12 211	15 237	15 237
d'établissements de crédit	1 514	1 687	1 480
de la clientèle	10 697	13 550	13 757
<i>dont activité institutionnelle</i>	5	9	28
-Engagements sur titres donnés	329	463	619
dont titres acquis avec faculté de rachat	-	-	-
<b>Engagements reçus</b>			
Engagements <b>reçus</b> de l'activité bancaire	8 512	4 899	4 142
-Engagements de financement reçus d'établissements de crédit	3 931	964	1 665
-Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit	3 985	3 499	2 195
-Engagements sur titres reçus	596	436	282
dont titres vendus avec faculté de rachat	-	-	-

NATEXIS BANQUES POPULAIRES

COMPTES DE RESULTATS CONSOLIDES COMPARES

cf notes n°		31/12/2003	31/12/2002	31/12/2001
	<b>En millions d'euros</b>			
21	Intérêts et produits assimilés	4 110	5 748	5 272
22	Intérêts et charges assimilées	(3 445)	(5 056)	(5 096)
23	Revenus des titres à revenu variable	42	40	48
24	Commissions nettes	561	499	549
25	Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	121	(59)	396
26	Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	126	4	293
	Autres produits (charges) d'exploitation bancaire nets (nettes)	76	114	115
27	Marge brute des activités d'assurance	694	395	204
28	Produits nets des autres activités	170	108	59
34	<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>2 455</b>	<b>1 793</b>	<b>1 840</b>
29	Charges générales d'exploitation	(1 651)	(1 379)	(1 184)
	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations: incorporelles et corporelles	(88)	(67)	(43)
	<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>716</b>	<b>347</b>	<b>613</b>
30	Coût du risque	(211)	(193)	(184)
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>505</b>	<b>154</b>	<b>429</b>
	Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	10	3	13
31	Gains ou pertes sur actifs immobilisés	13	53	3
34	<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>528</b>	<b>210</b>	<b>445</b>
32	Résultat exceptionnel	13	(16)	3
33	Impôt sur les bénéfices	(154)	(13)	(79)
	Amortissement des écarts d'acquisition	(64)	(38)	(20)
	Dotations/Reprises au F R B G	-	21	-
	Intérêts minoritaires	(58)	(56)	(58)
	<b>RESULTAT NET- PART DU GROUPE</b>	<b>265</b>	<b>108</b>	<b>291</b>

**résultat par action** 5,57 2,42 6,73  
*Résultat net consolidé - part du groupe - par action, calculé en retenant le nombre moyen d'actions sur l'exercice*

**résultat dilué par action** 5,53 2,28 6,57  
*Résultat net consolidé - part du groupe - par action, calculé en retenant le nombre d'actions à la clôture de l'exercice*

## **PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION**

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux principes comptables généralement admis et aux règlements du Comité de la Réglementation Comptable, notamment le règlement n° 99-07 sur les règles de consolidation et le règlement n° 2000-04 relatif à la présentation des documents de synthèse consolidés.

### **1.1. Périmètre de consolidation**

Les comptes consolidés de Natexis Banques Populaires (NBP) regroupent les comptes de NBP et de ses principales filiales.

Seules les filiales dont l'apport est significatif sont consolidées. La notion de significativité ne se calcule pas en fonction de seuils numériques mais résulte d'une appréciation qualitative sur la pertinence de l'apport pour les comptes du groupe. Ainsi les filiales de logistique informatique ont été incluses dans le périmètre de consolidation en fonction de leur impact significatif sur la répartition des frais généraux consolidés entre frais de personnel et autres charges d'exploitation.

Les principales modifications intervenues au cours de l'exercice 2003 ont été les suivantes :

- déconsolidation de SAS Montmartre 1 et de Sofinnova dont l'activité n'est plus significative à l'échelle du groupe.
- déconsolidation de la SCI Cogestimmo, suite à sa cession. Cette société immobilière détenait l'immeuble du siège social de Coface.
- entrée d'Assurcredit, de Coface North America Insurance, de Kompass Holding et de ses filiales qui ont été intégrées dans le sous-groupe Coface.
- entrée d'Adir, société libanaise d'assurance vie, prévoyance et dommages aux biens.
- entrée de Natexis Bleichroeder UK, filiale de Natexis Bleichroeder Inc., spécialisée dans la même activité de courtage et d'intermédiation actions que sa maison mère.
- entrée de Finatem (Allemagne), Natexis Cape (Italie), Natexis Inversiones (Espagne), Mercosul (Brésil), Natexis Investment Asia (NIA) et Natexis Venture Sélection, sociétés d'investissement de l'activité de capital risque à l'international, ainsi que de la Financière Natexis Singapour, structure d'interposition qui détient le fond NIA.
- entrée de NBP Preferred Capital III, filiale de NBP créée pour l'émission d'une quatrième tranche d'actions préférentielles.
- entrée d'E-Market, société de services informatiques filiale de SLIB.
- entrée de Natexis Intertitres, société spécialisée dans la gestion de tickets restaurants, filiale de Natexis Interépargne.
- entrée de Sopromec Participations, société de capital investissement filiale de NPE.
- fusion des 2 fonds Natexis Actions Avenir et Natexis Actions Nouveau Marché dans un nouvel OPCVM dénommé Natexis Actions Capital Structurant.
- fusion de Sud-Est Croissance et IDF Nord Croissance avec +X Développement dont la raison sociale est devenue BP Développement.

- acquisition de 95,5 % des actions de la Banque du Dome-Créditfrance Factor spécialisée dans les opérations d'affacturage et fusion de celle-ci avec Natexis Factorem.
- Coface : jusqu'au 30 juin 2002, la société est restée consolidée par mise en équivalence ; à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2002, le sous-groupe Coface est intégré globalement à la suite de l'offre publique d'achat réalisée en juillet 2002.

**Entités ad-hoc** : l'inventaire des structures ad-hoc regroupe 3 catégories d'opérations :

a) Les opérations de titrisation

Opérations réalisées pour compte propre

- NBP a réalisé depuis l'exercice 2000 cinq opérations de titrisation synthétiques pour son propre compte dont le principe est décrit en note 2.3. Ces opérations visent à transférer une partie significative du risque de contrepartie associé à certains portefeuilles de prêts (Collateralised Loan Obligation) ou de titres (Collateralised Bond Obligation), au moyen d'instruments dérivés de crédit (Credit Default Swaps) ou de marché (Credit Linked Notes).

Ces opérations portent sur un montant brut de 4,1 milliards d'euros au 31/12/03 et sur un total de risques pondérés de 3,3 milliards d'euros, dont le détail par opérations est indiqué dans le tableau ci-dessous.

(En contre valeur millions d'euros au 31/12/03)

Entités	Devise	Création	Echéance	Montant Brut titrisé	Risques Pondérés titrisés	Risques pondérés conservés	Premières pertes conservées par NBP
IGLOO	€	2000	2005	1 721	1 282	493	33
IGLOO II	€	2003	2007	1 770	1 394	336	110
NATIX	\$ (premières pertes en €)	2000	2008	222	222	40	3
PARIS I & II	\$	2000	2011	396	396	18	8
<b>TOTAL</b>				<b>4 109</b>	<b>3 294</b>	<b>887</b>	<b>154</b>

Opérations réalisées pour le compte de la clientèle

- NBP a réalisé en 2002 une titrisation pour le compte de la clientèle destinée à refinancer les portefeuilles de créances de cette dernière en accédant au marché des billets de trésorerie. Dans cette opération, NBP exerce les fonctions d'arrangeur, de dépositaire, d'agent placeur, de banque de liquidité et de garant de la lettre de crédit.

Il s'agit d'un conduit multicédant dénommé Elixir Funding.

Au regard des 3 critères retenus pour apprécier le contrôle de la structure, le critère afférent à la « majorité des risques » est déterminant : en période de chargement du conduit, NBP vise la syndication de la majorité des risques avant un an ; en période de croisière, la syndication de plus de 50 % des lignes de liquidité et de la lettre de crédit sera effective à tout moment. Dans ces conditions, la structure est exclue du périmètre de consolidation.

Des lignes de liquidité sur les billets de trésorerie émis par ce conduit ont été ouvertes, ainsi qu'une lettre de crédit, pour les montants suivants :

(En millions d'euros)

	31/12/03
<b>Montant autorisé</b>	408,0
<b>Ligne de liquidité NBP</b>	204,6
<b>Lettre de crédit NBP</b>	9,8

## b) Les montages fiscaux

Ils concernent le financement d'actifs (avions, bateaux, villages hôteliers, technocentre,...) pour le compte de clients via des entités transparentes fiscalement (GIE, SCI, SA intégrées fiscalement) dans lesquelles NBP est membre seul ou aux côtés d'autres banques. Dans ces montages, NBP intervient en tant que prêteur de deniers et vendeur de positions fiscales. Au regard de la problématique de la consolidation de ces structures, NBP exerce les pouvoirs de décision sur les activités courantes selon une relation fiduciaire dans l'intérêt de ses clients. L'économie d'ensemble de ces montages correspond à une gestion pour compte de tiers ne donnant pas à NBP le contrôle de l'entité au sens du paragraphe 10052 du règlement CRC 99-07. Ces montages ne sont donc pas consolidés.

## c) Les montages immobiliers

Ils ont pour objet le financement de biens immobiliers (parking, bureaux, sièges sociaux,...) pour le compte de clients via des SCI titulaires de contrats de crédit-bail mis en place par les filiales de crédit-bail de NBP ou crédit-bailleuses elles-mêmes. Comme pour la catégorie des montages fiscaux, le groupe NBP intervient dans le cadre d'une relation fiduciaire à la demande de ses clients sans que l'existence du contrôle puisse s'établir au regard de l'un des critères prévus au paragraphe 10052 du règlement CRC 99-07.

## **1.2. Présentation des comptes**

### **1.21 Comptes consolidés**

Les états financiers sont présentés en millions d'euros avec un comparatif sur trois périodes. La consolidation par intégration globale de Coface sur l'exercice 2003 ainsi que sur le 2<sup>ème</sup> semestre de l'exercice 2002 et par mise en équivalence sur le 1<sup>er</sup> semestre 2002 ne permet pas de comparer sur des bases homogènes les données du bilan et du compte de résultat de ces exercices.

### **1.22 Comptes consolidés retraités**

Afin de fournir une information comparable sur les 2 exercices 2003 et 2002, la note 2 bis présente des états financiers établis en intégrant globalement Coface à chaque date d'arrêt.

### **1.23 Activité institutionnelle**

Les emplois, ressources et engagements de la banque au titre de son activité institutionnelle sont identifiés au bilan et hors bilan en extrait de chacune des rubriques concernées par les procédures dont la gestion a été confiée à NBP par l'Etat.

La loi de finances rectificative pour 2001 (n° 2001-1276 du 28 décembre 2001), dans son article 84, prolonge jusqu'au 31 décembre 2005 la durée de la mission de NBP ou toutes sociétés qu'elle contrôle, de gérer un ensemble de procédures publiques pour compte de l'Etat. Les opérations relevant de ces missions font l'objet d'un enregistrement comptable distinct et certaines d'entre elles peuvent recevoir la garantie de l'Etat. Ces dispositions constituent le patrimoine de NBP affecté à la gestion des procédures et sur lequel l'Etat et les autres créanciers des procédures ont un droit spécifique.

S'agissant de Coface, les opérations d'assurance gérées pour le compte de l'Etat ne sont pas enregistrées au bilan, au hors-bilan ou au compte de résultat. Seule la rémunération de gestion perçue dans ce cadre figure au compte de résultat, dans la rubrique Commissions.

## **1.3. Méthode de consolidation**

Les comptes des entreprises contrôlées de manière exclusive sont consolidés par la méthode de l'intégration globale. Les comptes des entreprises contrôlées de manière conjointe sont consolidés par la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles NBP exerce une influence notable (soit un pourcentage de contrôle généralement compris entre 20 % et 50 % inclus) sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence.

#### **1.4. Dates de clôture**

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes annuels au 31 décembre des sociétés du groupe.

#### **1.5. Ecarts d'acquisition**

Lors de la première consolidation d'une participation, la différence entre le coût d'acquisition des titres de participation et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition, amorti selon un plan approprié tenant compte des objectifs et des caractéristiques de l'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs et négatifs sont amortis linéairement sur une période n'excédant pas 10 ans. Pour les montants inférieurs à un million d'euros, l'amortissement se fait sur un an.

Périodiquement il est procédé à une réestimation des écarts d'acquisition positifs en vue de réviser, le cas échéant, le plan d'amortissement de l'écart. A ce titre, un amortissement exceptionnel de 17,8 M€ a été enregistré sur l'exercice 2003.

En cas de cession partielle des titres, l'écart d'acquisition restant à amortir, qu'il soit positif ou négatif, est repris au prorata des titres cédés.

La méthode dérogatoire prévue au § 215 du règlement CRC n° 99-07 a été utilisée pour l'acquisition de Natexis Bleichroeder Inc. dont l'écart d'acquisition a été imputé sur les capitaux propres.

Les écarts d'acquisition actif et passif font l'objet d'une information en note 9.

#### **1.6. Conversion des comptes des filiales et succursales étrangères**

Le bilan des filiales et succursales étrangères est converti en euros aux cours de fin d'exercice (cours indicatifs de la Banque de France), à l'exception du capital, des réserves et des dotations en capital qui sont convertis aux cours historiques. Les écarts de conversion qui en résultent sont portés dans les capitaux propres.

Les cours moyens de l'exercice (cours quotidiens indicatifs de la Banque de France) sont utilisés pour la conversion des produits et charges. La différence de valorisation des résultats de l'exercice entre le cours moyen et le cours de clôture est également portée dans les capitaux propres dans la rubrique "écart de conversion".

#### **1.7. Opérations de crédit-bail**

Les opérations de crédit-bail effectuées par les filiales de NBP spécialisées dans ce domaine, sont classées dans une rubrique spécifique pour leur valeur déterminée selon les principes de la comptabilité financière. L'impôt différé est calculé sur la totalité de la réserve financière.

#### **1.8 Opérations de crédit-bail locataire**

NBP a opté le 31 décembre 2000 pour le retraitement des opérations de crédit-bail locataire en retenant la méthode préférentielle. Les immobilisations d'exploitation financées au moyen de contrats de crédit-bail (crédit preneur) sont retraitées en consolidation à l'actif du bilan en poste immobilisations corporelles lorsqu'elles sont significatives, et amorties sur la durée prévue pour des biens de même catégorie.

#### **1.9. Retraitements et opérations réciproques**

Préalablement à la consolidation, les comptes sociaux des sociétés consolidées font, le cas échéant, l'objet de retraitements afin qu'ils soient mis en conformité avec les principes comptables du groupe décrits ci-après.

Les soldes réciproques, ainsi que les pertes et profits résultant d'opérations entre sociétés du groupe, sont éliminés.

Les principes comptables et les règles d'évaluation spécifiques aux activités non bancaires sont maintenus dans les comptes consolidés, notamment ceux applicables aux comptes des filiales d'assurance. Cependant, l'élimination des opérations réciproques entre ces filiales et les filiales bancaires conduit à rompre l'adossement entre les placements financiers et les provisions techniques que retranscrit le bilan des filiales d'assurance. Il en résulte que les provisions techniques sont couvertes par des actifs d'assurance et des actifs bancaires.

#### **1.10. Autres provisions assimilées à des réserves**

La provision spéciale de réévaluation et la provision pour investissement, constatées uniquement en application de la législation fiscale, sont incorporées aux réserves consolidées. Les variations annuelles de ces provisions sont extournées du compte de résultat.

#### **1.11 Intégration globale des entreprises d'assurance**

Depuis l'application au 1<sup>er</sup> janvier 2001 du règlement 2000-05 portant sur la consolidation des entreprises d'assurance, les règles suivantes sont retenues pour l'intégration des comptes des filiales exerçant cette activité :

- les charges et produits font l'objet d'un classement par nature selon les principes bancaires et non par destination,
- les postes de bilan et de hors bilan sont présentés dans les postes de même nature que ceux existants selon le format bancaire.

Les éléments spécifiques à l'activité d'assurance sont regroupés sur les postes suivants :

- à l'actif, Placement des entreprises d'assurance, et au passif, Provisions techniques des entreprises d'assurance,
- au compte de résultat, Marge brute des activités d'assurance.

La réserve de capitalisation des entreprises d'assurance vie et prévoyance a été retraitée en capitaux propres à l'ouverture de l'exercice 2001 sous déduction d'un montant représentant un scénario d'évolution défavorable de la courbe des taux affectant les titres passibles de la réserve. Ce retraitement donne lieu à constatation d'une participation bénéficiaire différée à hauteur du risque calculé.

La provision pour égalisation de ces mêmes entreprises (Assurance Vie et Prévoyance) est éliminée et reclassée en réserves consolidées sauf pour la partie retenue dans le calcul du résultat technique reversé conventionnellement aux apporteurs de contrats.

Les variations de l'exercice de la réserve de capitalisation et de la provision pour égalisation sont extournées du résultat consolidé et donnent lieu à des dotations ou reprises sur les participations bénéficiaires différées et l'impôt différé constatés.

Jusqu'au 31 décembre 2000, la réserve de capitalisation et la provision pour égalisation figuraient intégralement parmi les provisions techniques.

A l'inverse, la provision pour égalisation constituée par Coface a été maintenue au passif en provision technique, dans la mesure où cette provision couvre un risque macro-économique de fluctuation de sinistralité sur plusieurs exercices.

Les conséquences du décret n° 2003-1236 du 22 décembre 2003 modifiant l'article R 331-5-1 du Code des Assurances portant sur la constitution d'une Provision pour Risque d'Exigibilité (PRE) ont été traitées conformément à l'avis n° 2004-B du Comité d'Urgence du CNC. Considérant que la PRE correspond à un risque non couvert par ailleurs, NBP a choisi de comptabiliser intégralement dans les comptes consolidés les PRE constituées partiellement par les filiales d'assurance. Le passage d'un provisionnement partiel, tel que pratiqué au 31/12/2002 en accord avec la Commission de Contrôle des Assurances, à un provisionnement intégral constitue un changement de méthode comptable dont les effets ont été imputés sur les capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2003 à hauteur de 148,5 M€ avant impôt, soit 95,9 M€ nets d'un impôt différé de 52,6 M€. Compte tenu de l'évolution favorable des marchés en 2003, aucune PRE ne s'avère nécessaire au 31 décembre 2003, et ce montant complémentaire a été repris par imputation sur les capitaux propres de clôture.

### **1.12. Notes aux états financiers**

Les données chiffrées mentionnées dans les notes sont exprimées en millions d'euros (sauf mention particulière).

## 2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

### 2.1. Prêts à la clientèle

Les prêts sont enregistrés au bilan à leur valeur nominale. Les prêts consentis signés mais non encore versés sont enregistrés en hors bilan dans la catégorie "engagements de financement".

### 2.2. Politique de provisions

Depuis l'exercice 2000, NBP articule sa politique de couverture des risques autour de 3 niveaux de provisionnement :

#### a) Provisions individualisées

##### - Risques en capital

Lorsqu'il survient un risque de non recouvrement partiel ou total des créances, ou de non tenue des engagements des débiteurs, des provisions pour dépréciations ou pour risques sont dotées au compte de résultat, au poste "coût du risque". Ces provisions sont déterminées sur la base d'examens trimestriels, dossier par dossier et pays par pays, en tenant compte de l'analyse du risque et des garanties disponibles. Pour les opérations de crédit-bail et assimilées, les plus et moins values de cession ainsi que les dotations et reprises de provision (biens loués et immobilisations temporairement non loués) sont inscrits en "produit net bancaire". Les indemnités de résiliation sont enregistrées au niveau des « intérêts et produits assimilés ». Seule la fraction en capital des loyers douteux est provisionnée en "coût du risque".

##### - Risques en intérêts

En application de la réglementation bancaire :

- Les intérêts courus et échus des prêts faisant l'objet d'une procédure judiciaire sont portés en minoration des comptes d'intérêts dans lesquels ils ont été enregistrés. Si ces intérêts viennent à être payés, ils sont enregistrés dans cette rubrique lors de leur encaissement.
- Les intérêts concernant des clients pour lesquels des échéances restent impayées pendant plus de trois mois ou le cas échéant six et neuf mois, sont également provisionnés pour leur totalité en minoration des comptes d'intérêts dans lesquels ils ont été enregistrés initialement.
- Par contagion, l'encours en capital de ces clients est classé en créances douteuses même si l'analyse du risque ne conduit pas à provisionner le risque en capital.
- Il en est de même pour les biens loués en crédit-bail ; ils sont déclassés en créances douteuses pour leur montant d'encours financier lorsqu'il existe une échéance de loyer ou de frais accessoires impayée depuis plus de trois mois (mobilier) ou six mois (immobilier).
- Retraitement des risques souverains de l'ex BFCE

En 1991 et 1992, il a été procédé sur les actifs de l'ex- BFCE à des opérations de retraitement des risques souverains selon deux schémas, l'un de "sortie de bilan" (defeasance), l'autre "d'option de vente". A cette fin, deux structures ont été créées, Edval pour la defeasance et Worledge pour l'option de vente et ces 2 structures ont été consolidées pour la première fois au 31 décembre 2002. La consolidation de ces sociétés en application du § 10052 du règlement CRC 99-07, relatif aux entités ad-hoc, implique une révision du niveau de provisionnement des crédits à risques objets de l'option de vente.

A l'actif du bilan consolidé, l'encours net des crédits optionnés est couvert par les titres coupons zéros détenus par ces entités. L'évolution du résultat de ces entités est uniquement fonction de la prise de valeur des titres coupons zéros jusqu'à leur valeur de remboursement atteinte en 2014, date à laquelle le montage prend fin. Sur cette période la prise de valeur des titres compense exactement un provisionnement à 100 % des créances optionnées assurant une neutralité complète du résultat et l'équilibre de la trésorerie nécessaire au refinancement des ces opérations.

Dès lors, le résultat de l'exercice de ces filiales (produit de 4,8 M€) a été affecté en totalité à une dotation complémentaire aux provisions pour risques pays en vertu de l'équilibre entre les charges de provisionnement et les produits des entités.

Au 31 décembre 2003 l'encours net des créances optionnées s'élève à 69 M€ (brut 146 M€, provisions 77 M€) alors que le portefeuille de créances de defeasance a été totalement cédé sur le marché secondaire.

#### b) Provisions sectorielles et géographiques

Les provisions sectorielles et géographiques couvrent certains domaines d'activités de NBP présentant des risques potentiels futurs mais non avérés.

Ces domaines font l'objet de revues trimestrielles qui conduisent, le cas échéant, à inclure dans l'assiette provisionnable des risques sains sur des pays ou des secteurs dont la situation économique laisse présager des difficultés. Lors des revues trimestrielles, les taux de provisionnement des pays et des secteurs sont ajustés en fonction de la perception qu'a NBP de l'évolution négative ou positive de ces domaines. En 2003, NBP a complété ces provisions pour un montant de 90 M€ pour couvrir des risques potentiels sur de grands dossiers de place européens.

#### c) Fonds pour Risques Bancaires Généraux (FRBG)

Pour compléter la couverture générale de ses risques, NBP constitue un fonds pour risques bancaires généraux qui a supporté l'impôt.

### **2.3. Opérations de titrisation**

Les opérations de titrisation en cours ont pour effet de transférer le risque de crédit sans céder les portefeuilles de référence. Il s'agit d'opérations de titrisation synthétique à base de dérivés de crédits conclus avec des banques tierces conjointement avec des entités ad hoc. Les dérivés de crédits sont assimilés dans leur principe à des assurances crédits et fournissent une protection contre le risque de signature (faillite, restructuration des termes d'un actif de référence et incapacité de payer) sur les débiteurs composant le portefeuille. Les entités ad hoc ne sont pas consolidées car leurs comptes ne reflètent que la protection accordée à NBP et sa couverture sur les marchés, le risque résiduel étant assuré par les investisseurs qui financent l'entité.

### **2.4. Créances, dettes et engagements libellés en devises**

Les créances, dettes et engagements de hors bilan, sont convertis en euros aux cours en vigueur à la date d'arrêté des comptes. La différence de change est directement inscrite en résultat.

En revanche, les différences de change mises en évidence lors de la conversion des emprunts bénéficiant de la garantie de change de l'Etat ou afférentes à l'activité institutionnelle sont inscrites en comptes de régularisation.

### **2.5. Portefeuille-titres**

#### a) Opérations sur titres (transaction, placement, investissement)

Les règles suivantes sont applicables quel que soit le support juridique utilisé (action, obligation, bon du trésor, certificat de dépôt, billet à ordre négociable, titre de créance négociable, etc.) et sont fonction de la finalité des opérations :

- Titres de transaction : il s'agit des titres acquis ou vendus dès l'origine avec l'intention de les revendre ou de les racheter à brève échéance et qui sont négociables sur des marchés dont la liquidité est assurée. Les titres sont comptabilisés au prix de transaction (frais et, le cas échéant, intérêts courus compris). A chaque date d'arrêté comptable, ils sont évalués en valeur de marché et le solde global des écarts d'évaluation est porté au compte de résultat en charges ou en produits. S'ils viennent à être détenus plus de 6 mois, ils sont transférés en titres de placement au prix de marché du jour de reclassement.

- Titres de placement : ces titres sont acquis avec une intention de détention supérieure à 6 mois ; ils sont évalués individuellement à la clôture de l'exercice au plus bas du coût d'acquisition ou de la valeur estimative. Les moins-values latentes sont constatées par voie de provisions, tandis que les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées. L'écart éventuel entre le prix d'acquisition, coupons courus exclus, et la valeur de remboursement est enregistré en résultat au prorata de la durée restant à courir jusqu'à la date de remboursement.
- Titres d'investissement : les titres d'investissement correspondent à des titres à revenu fixe que la société a acquis avec l'intention de les détenir de façon durable et font l'objet soit d'un financement spécifique soit d'une couverture adéquate en matière de risque de taux. Ces titres sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, coupons courus exclus, et l'écart éventuel entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est enregistré en résultat au prorata de la durée restant à courir jusqu'à leur date de remboursement.

Conformément aux prescriptions réglementaires, les moins-values latentes ne sont pas provisionnées sauf s'il est prévu de céder ces titres à brève échéance, dans ce cas la provision couvre un risque de marché et est dotée en "résultat sur actifs immobilisés" ou s'il existe un risque de défaillance de la contrepartie auquel cas la dotation est classée en "coût du risque".

- Actions propres : les achats visent quatre finalités, d'abord la régularisation du cours de l'action par intervention en contre-tendance, ensuite les interventions en fonction des situations de marché, puis l'accompagnement d'opérations de croissance externe, enfin l'attribution d'actions aux salariés du groupe dans le cadre du régime des options d'achat d'actions ou par le biais d'un plan d'épargne d'entreprise. Dans ce cadre, le nombre d'actions propres détenues au 31 décembre 2003 s'élève à 1.423.843 titres pour une valeur de 126 M€ comptabilisée en titres de transaction.

#### b) Titres de participation non consolidés et titres de l'activité de portefeuille (TAP)

- Les titres de participation non consolidés : ces titres sont évalués individuellement au plus bas de leur valeur d'usage à la date d'arrêt ou de leur coût d'acquisition. La valeur d'usage à la date d'arrêt est déterminée en fonction de critères tels que l'actif net réévalué et la rentabilité des sociétés concernées.
- Les titres de l'activité de portefeuille "TAP" : ces titres sont acquis dans le but d'en retirer, à plus ou moins long terme, une rentabilité ou un rendement satisfaisant. Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et font, le cas échéant, l'objet d'une provision pour dépréciation pour que leur valeur au bilan n'excède pas leur valeur estimative (valeur de transaction récente, valeur de rentabilité, valeur boursière ou autre méthode de valorisation retenue lors de l'acquisition).

#### **2.6. Revenus du portefeuille-titres, corrections de valeur et résultats de cession**

- Les produits des titres à revenu variable sont enregistrés au fur et à mesure de leur encaissement.
- Les produits des titres à revenu fixe sont comptabilisés selon la méthode des intérêts courus.
- Les corrections de valeur et résultats de cession des titres sont enregistrés dans des rubriques spécifiques selon la nature des opérations :
- titres de transaction, titres de placement et TAP : "gains ou pertes" les concernant, en produit net bancaire.
- titres d'investissement : en coût du risque d'une part, lorsque les corrections de valeur correspondent à un risque de contrepartie, en gains ou pertes sur actifs immobilisés d'autre part, pour les corrections de valeur afférentes à un risque de marché et pour l'ensemble des résultats de cession.
- titres de participation et autres titres détenus à long terme : en gains ou pertes sur actifs immobilisés

## **2.7. Immobilisations**

### ***Immobilisations d'exploitation***

- Les immobilisations de l'ancien Crédit National acquises avant le 31 décembre 1976 sont comptabilisées à leur valeur d'utilité déterminée lors de la réévaluation légale de 1976. Celles acquises depuis cette date sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations de l'ancienne BFCE sont enregistrées, dans les comptes consolidés du groupe, à leur valeur d'utilité, déterminée lors de l'acquisition de la BFCE par le Crédit National.

Les immobilisations de l'ex Caisse Centrale des Banques Populaires ont été apportées pour leur valeur nette comptable suite à l'apport partiel d'actif.

- Les immobilisations corporelles sont amorties, principalement selon le mode linéaire, sur leurs durées estimées d'utilisation.

Constructions d'exploitation	25 à 40 ans
Autres immobilisations corporelles	5 à 10 ans

- Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les valeurs de réseaux du groupe Coface calculées sur la base de 40 % du chiffre d'affaires pour les sociétés d'assurance, et sur la base d'une analyse multicritères de valorisation (flux financiers nets actualisés, multiple PER, multiple chiffre d'affaires) pour les sociétés de services (information et gestions de créances). Ces valeurs de réseaux ne font pas l'objet d'un amortissement annuel mais d'un test de dépréciation effectué annuellement. Une information particulière sur l'évaluation des valeurs de réseau du groupe Coface est fournie en note 9.

### ***Immobilisations hors exploitation***

Elles sont amorties sur leurs durées estimées d'utilisation soit 30 à 40 ans.

Conformément à la lettre du Secrétaire Général de la Commission Bancaire en date du 21 octobre 1997, les actifs immobiliers hors exploitation, y compris les immeubles dits de patrimoine ou de rapport ont été provisionnés immeuble par immeuble lorsqu'il apparaissait un risque de moins-values latentes.

Les immeubles dits de patrimoine ou de rapport du groupe NBP sont pour la quasi-totalité enregistrés aux bilans de sociétés immobilières, qui, comme il est précisé dans la note 1.3, sont consolidées par la méthode de l'intégration globale car elles sont placées sous contrôle exclusif du groupe.

### ***Immeubles faisant l'objet d'un contrat de crédit-bail***

Les immeubles loués en crédit-bail font l'objet, conformément à la lettre évoquée ci-dessus, d'un provisionnement lorsque leur valeur comptable est supérieure à leur valeur estimée de marché et lorsqu'il existe un risque probable ou certain que l'immeuble, objet du contrat, demeure à terme la propriété du crédit-bailleur.

### ***Matériels et logiciels informatiques***

Le matériel informatique est amorti selon le mode dégressif sur 5 ans.

Les logiciels acquis sont amortis sur 1 an en mode linéaire.

Le coût interne des développements des programmes informatiques est comptabilisé directement en charge de l'exercice lorsqu'ils sont destinés à un usage interne ; lorsqu'ils sont destinés à un usage commercial, les coûts sont immobilisés et amortis selon une durée d'usage appropriée.

## **2.8. Titres subordonnés à terme ou à durée indéterminée**

Le groupe a émis des titres subordonnés à terme ou à durée indéterminée, dont le remboursement, en cas de liquidation, n'intervient qu'après le désintéressement des autres créanciers.

Lorsque des titres subordonnés à durée indéterminée sont assimilés à des titres amortissables, chaque paiement d'échéance a été décomposé en une fraction d'amortissement venant en élément soustractif du montant nominal et une fraction d'intérêts qui figure au compte de résultat dans les intérêts et charges assimilés.

## **2.9. Titres participatifs**

La rémunération servie sur les titres participatifs émis est assimilée à des intérêts et inscrite, prorata temporis, en charge au compte de résultat.

## **2.10. Intérêts, primes, lots et commissions**

Les intérêts, les primes et lots et les commissions assimilables par nature à des intérêts sont enregistrés en compte de résultat prorata temporis. Les autres commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement.

## **2.11. Primes d'aménagement de taux et de remboursement anticipé de prêts clientèle**

Les primes d'aménagement de taux et les indemnités de remboursement anticipé sont considérées comme des intérêts perçus d'avance et comptabilisés dans le compte de résultat par année au prorata des pertes d'intérêts résultant du calendrier contractuel des prêts en cause.

## **2.12. Frais d'émission d'emprunt et frais d'augmentation de capital**

- Conformément à l'option fiscale offerte par la loi du 8 août 1994 et à l'évolution de la nature des frais d'émission d'emprunts qui représentent essentiellement un complément du coût de refinancement, le groupe NBP étale cette charge sur la durée de vie des emprunts pour les opérations réalisées depuis le 1er janvier 1994.
- Les frais liés aux augmentations de capital de la société mère sont imputés nets d'impôts sur la prime d'émission. Les frais d'augmentation de capital des filiales sont comptabilisés dans les charges de l'exercice.

## **2.13. Instruments financiers à terme fermes et conditionnels pour compte propre de Natexis Banques Populaires**

Le montant notionnel de ces instruments est inscrit au hors bilan à des fins de suivis interne et réglementaire mais ne figure pas parmi les engagements de hors bilan publié. L'information concernant ces instruments est disponible dans les notes annexes.

Les principes comptables appliqués diffèrent selon les instruments et les intentions d'origine (opérations de couverture ou de marché) :

### **a) Opérations d'échange de taux :**

Ces opérations sont réalisées selon quatre finalités :

- micro-couverture (couverture affectée)
- macro-couverture (gestion globale de bilan)
- positions spéculatives

- gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction

- Les deux premières catégories sont assimilées, au niveau du compte de résultat, à des opérations de prêts ou d'emprunts et les montants perçus ou payés sont incorporés prorata temporis dans le compte de résultat.
- Le traitement comptable des positions spéculatives est identique pour les intérêts mais les moins-values constatées en date d'arrêté par rapport à la valeur de marché des contrats, sont enregistrées en résultat par voie de provision, contrairement aux opérations de couverture.
- La dernière catégorie fait l'objet d'une évaluation instrument par instrument à la valeur du marché. Les variations de valeur d'un arrêté comptable à l'autre sont inscrites immédiatement en compte de résultat. L'évaluation est corrigée des risques de contrepartie et de la valeur actualisée des charges de gestion futures afférentes aux contrats.

b) Opérations d'échange de devises :

- Les opérations de change au comptant non dénouées sont valorisées au cours de clôture de l'exercice.
- Les opérations de change à terme de couverture font l'objet d'un enregistrement prorata temporis en compte de résultat soit sous forme de report et déport lorsqu'elles sont réalisées dans le cadre de l'activité commerciale, soit sous forme d'intérêts courus lorsqu'elles ont vocation à couvrir des actifs ou des passifs à long terme en devises.

c) Options (taux, change, actions) et contrats à terme :

Le montant notionnel de l'instrument sous-jacent sur lequel porte l'option ou le contrat à terme est enregistré en distinguant les contrats de couverture des contrats négociés dans le cadre d'opérations de marché.

Pour les opérations de couverture, les produits et charges sont rapportés de manière symétrique à ceux afférents à l'élément couvert.

Dans le cas des opérations de marché, les positions sur une classe d'options ou de contrats à terme sont revalorisées en date de situation. S'il s'agit de produits cotés sur un marché organisé ou assimilé, les variations de valeur de la position sont directement inscrites en compte de résultat. S'il s'agit de produits traités sur des marchés de gré à gré, seule une éventuelle décote constatée sur la position est enregistrée en résultat par voie de provision sur instruments financiers, les produits latents n'étant pas comptabilisés.

d) Activité institutionnelle :

Les engagements susceptibles d'être pris dans ce cadre vis-à-vis des banques octroyant directement des crédits export financés en devises, pour leur garantir une stabilisation du taux de leurs ressources, ne figurent pas au hors bilan publié. Les charges et produits sur opérations relevant de l'activité institutionnelle (swaps et garanties de stabilisation de taux) sont directement imputés ou versés au Trésor Public selon les modalités fixées conventionnellement avec celui-ci.

## **2.14. Résultat exceptionnel**

Les produits et charges exceptionnels sont déterminés en fonction du caractère significatif de leur montant, de leur degré d'anormalité par rapport à l'activité courante et de la faible probabilité de récurrence des événements concernés.

### **2.15. Impôt sur les sociétés**

La charge d'impôt de l'exercice comprend :

- l'impôt exigible des différentes sociétés françaises , au taux de 35,43 % , au taux en vigueur localement pour les sociétés et succursales étrangères.
- l'impôt différé résultant des différences temporaires existant dans les comptes annuels ou dû à des retraitements spécifiques à la consolidation et calculé selon la méthode du report variable.

La compensation des actifs et passifs d'impôts différés se fait au sein d'une même entité fiscale. L'entité fiscale correspond soit à l'entité elle-même soit au groupe d'intégration fiscale s'il existe. Le principe de prudence retenue par le groupe consiste à ne pas constater d'impôts différés actifs nets qui ne pourraient être effectivement utilisés dans l'avenir en réduction de la charge d'impôt globale. En application de ce principe l'effet des déficits reportables n'est pas pris en compte, de même qu'il est présumé que l'économie future d'impôt ne pourra pas être récupérée si l'entité fiscale a enregistré des pertes fiscales au cours des deux derniers exercices.

A ce titre 317 M€ de bases d'impôt différé actif n'ont pas été comptabilisées par prudence au 31 décembre 2003.

Tous les décalages ont été retenus quelque soit la date de récupération ou d'exigibilité.

Le solde net d'impôt différé figure à l'actif en compte de régularisation.

### **2.16. Passifs sociaux et engagements en matière de retraite**

- Les passifs sociaux provisionnés comprennent, pour l'essentiel :
  - . les indemnités et congés de fin de carrière,
  - . les allocations pour préretraite et complément sur retraite,
  - . les allocations de cessation d'activité des travailleurs salariés,
  - . la part patronale à verser aux mutuelles pour les retraités et préretraités,
  - . les médailles du travail.

Ces engagements sont calculés sur la base des paramètres suivants :

- . prise en compte des droits acquis,
- . taux d'actualisation de 4,75% à 5%,
- . table de mortalité : TV 88/90,
- . derniers salaires connus, y compris charges patronales,
- . taux de rotation du personnel fonction de l'historique.

Conformément à l'avis n° 2000-C du Comité d'urgence, le provisionnement intégral des engagements de retraite, méthode retenue comme préférentielle selon le règlement CRC 99-07, a été effectué par prélèvement sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2000.

Suite à l'harmonisation des régimes d'attribution des médailles du travail entre les différentes entités de Natexis Banques Populaires, un traitement identique a été appliqué au cours de l'exercice 2001 à ces engagements.

Conformément à l'avis n° 2004-A du Comité d'Urgence du CNC les incidences de la Loi du 21 août 2003 portant réforme des retraites modifiant les conditions de départ en retraite des salariés, constituent une modification de régime dont les effets sont étalés sur la durée résiduelle d'activité des salariés. A ce titre, une charge de 0,5 M€ a été comptabilisée dans les comptes de l'exercice 2003.

Le montant restant à étaler sur les exercices futurs s'élève à 10,7 M€.

## **2.17 Changements de méthode comptable**

Le règlement 2000.06 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) relatif aux passifs a été appliqué pour la première fois au 1<sup>er</sup> janvier 2002. Ce règlement détermine les conditions de reconnaissance des provisions pour risques et charges non directement liées à des opérations bancaires ou connexes et définit un passif « comme une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci ».

L'application de ce nouveau règlement n'a eu aucune incidence sur les comptes consolidés au 31 décembre 2002, ni sur le montant des provisions pour risques et charges figurant au passif du bilan consolidé à l'ouverture de l'exercice 2002.

Le règlement n° 2002-03 du Comité de la Réglementation Comptable, portant notamment sur les modalités de classification des créances douteuses et le traitement comptable des créances restructurées à des conditions hors marché, s'applique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003. A l'issue des travaux de recensement des crédits affectés par ce règlement, l'écart d'intérêt futur entre le taux consenti lors de la restructuration et le taux de marché a fait l'objet d'un calcul de décote s'élevant à 11 M€. S'agissant de crédits restructurés lors d'exercices antérieurs, la décote a été constatée par prélèvement sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2003. Cette même décote a été reprise en produits de l'exercice pour un montant d'1,8 M€ enregistré dans les intérêts et produits assimilés.

Le règlement n° 2002-10 du Comité de la Réglementation Comptable relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs est applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005. NBP n'a pas retenu la possibilité offerte d'appliquer ce texte par anticipation. Ce règlement comporte des dispositions transitoires cependant applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003 et portant sur les dépenses faisant l'objet de programmes pluriannuels de grosses réparations ou de grandes révisions ainsi que les dépenses de renouvellement. Une provision pour grosses réparations d'1 M€ dont 0,7 M€ prélevés sur les capitaux propres d'ouverture a été comptabilisée à ce titre sur l'exercice 2003.

En application de la recommandation de l'Autorité des marchés financiers sur le suivi de la valeur des actifs incorporels et des écarts d'acquisition, NBP a procédé pour l'arrêté des comptes au 31 décembre 2003 à une revue d'ensemble dont le détail est fourni en note 9.

## Note 2 bis : Comptes consolidés comparés intégrant la Coface

Ces comptes ont été établis en incluant la Coface selon la méthode de l'intégration globale pour chacune des deux périodes.

### Bilans consolidés comparés avec Coface en intégration globale

En millions d'euros	31/12/2003	31/12/2002
<b>ACTIF</b>		
Opérations interbancaires et assimilées	46 987	42 073
<i>dont activité institutionnelle</i>	<i>421</i>	<i>1 379</i>
Opérations avec la clientèle	33 467	33 021
<i>dont activité institutionnelle</i>	<i>1 099</i>	<i>96</i>
Opérations de crédit-bail et assimilées	5 434	5 404
Obligations, actions, autres titres à revenu fixe et variable	16 351	19 166
Placements des entreprises d'assurance	20 943	19 176
Participations, parts dans les entreprises liées, autres titres détenus à long terme	1 585	1 685
Immobilisations corporelles et incorporelles	977	971
Ecarts d'acquisition	375	418
Comptes de régularisation et actifs divers	9 790	11 474
<i>dont activité institutionnelle</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>135 909</b>	<b>133 388</b>
<i>dont activité institutionnelle</i>	<i>1 520</i>	<i>1 475</i>

**Bilans consolidés comparés avec Coface en intégration globale**

En millions d'euros	31/12/2003	31/12/2002
<b>PASSIF</b>		
Opérations interbancaires et assimilées	36 100	46 184
<i>dont activité institutionnelle</i>	515	1 453
Opérations avec la clientèle	29 389	22 821
<i>dont activité institutionnelle</i>	1 137	106
Dettes représentées par un titre	27 819	23 621
<i>dont activité institutionnelle</i>	0	0
Provisions techniques des entreprises d'assurance	20 614	18 997
Comptes de régularisation et passifs divers	13 693	13 951
<i>dont activité institutionnelle</i>	98	108
Ecarts d'acquisition	76	89
Provisions pour risques et charges	811	796
Dettes subordonnées	2 417	2 209
Fonds pour risques bancaires généraux	242	242
Intérêts minoritaires	835	726
Capitaux propres part du Groupe (hors FRBG)	3 913	3 752
<i>Capital souscrit</i>	769	759
<i>Primes d'émission</i>	1 791	1 750
<i>Réserves consolidées et autres</i>	1 088	1 136
<i>Résultat de l'exercice</i>	265	107
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>135 909</b>	<b>133 388</b>
<i>dont activité institutionnelle</i>	<i>1 750</i>	<i>1 667</i>

**Hors-Bilan consolidés comparés avec Coface en intégration globale**

En millions d'euros	31/12/2003	31/12/2002
<b>Engagements donnés</b>		
Engagements <b>donnés</b> de l'activité bancaire	34 432	37 086
-Engagements de financement donnés en faveur :	21 892	21 386
d'établissements de crédit	2 317	3 614
de la clientèle	19 575	17 772
<i>dont activité institutionnelle</i>	-	-
-Engagements de garantie donnés en faveur:	12 211	15 237
d'établissements de crédit	1 514	1 687
de la clientèle	10 697	13 550
<i>dont activité institutionnelle</i>	5	9
-Engagements sur titres donnés	329	463
dont titres acquis avec faculté de rachat	-	-
<b>Engagements reçus</b>		
Engagements <b>reçus</b> de l'activité bancaire	8 512	4 899
-Engagements de financement reçus d'établissements de crédit	3 931	964
-Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit	3 985	3 499
-Engagements sur titres reçus	596	436
dont titres vendus avec faculté de rachat	-	-

## Résultats consolidés comparés avec Coface en intégration globale

En millions d'euros	31/12/2003	31/12/2002
Intérêts et produits assimilés	4 110	5 747
Intérêts et charges assimilées	(3 445)	(5 068)
Revenus des titres à revenu variable	42	40
Commissions nettes	561	501
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	121	(59)
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	126	4
Autres produits (charges) d'exploitation bancaire nets (nettes)	76	116
Marge brute des activités d'assurance	694	555
Produits nets des autres activités	170	150
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>2 455</b>	<b>1 986</b>
Charges générales d'exploitation	(1 651)	(1 556)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	(88)	(75)
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>716</b>	<b>355</b>
Coût du risque	(211)	(193)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>505</b>	<b>162</b>
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	10	4
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	13	53
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>528</b>	<b>219</b>
Résultat exceptionnel	13	(16)
Impôt sur les bénéfices	(154)	(17)
Amortissement des écarts d'acquisition	(64)	(41)
Dotations/Reprises au F R B G	-	21
Intérêts minoritaires	(58)	(59)
<b>RESULTAT NET- PART DU GROUPE</b>	<b>265</b>	<b>107</b>

**résultat par action**

5,57

2,39

*Résultat net consolidé - part du groupe - par action, calculé en retenant le nombre moyen d'actions sur l'exercice*

**résultat dilué par action**

5,53

2,25

*Résultat net consolidé - part du groupe - par action, calculé en retenant le nombre d'actions à la clôture de l'exercice*

NOTE 3. OPERATIONS INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES

	31/12/2003	31/12/2002	31/12/2001
Caisse ,CCP, banques centrales	125	223	233
<b>Effets publics et valeurs assimilées (1)</b>	<b>4 093</b>	<b>4 893</b>	<b>5 851</b>
Titres de transaction	1 799	1 113	1 571
Titres de placement	1 772	2 769	3 471
Titres d'investissement (2)	443	881	646
Créances rattachées (3)	79	130	163
<b>Créances sur établissements de crédit (4) (5)</b>	<b>42 769</b>	<b>36 968</b>	<b>16 673</b>
A vue	2 545	3 656	4 122
A terme	39 883	32 713	12 380
créances douteuses	86	90	79
créances rattachées	314	571	147
provisions sur créances douteuses	-59	-62	-55
<b>Total</b>	<b>46 987</b>	<b>42 084</b>	<b>22 757</b>

(1) Après provision des :	(8)	(9)	(12)
Titres de placement	(8)	(9)	(12)
Titres d'investissement			-
(2) Dont cessions avant l'échéance :	(17)	(199)	(1 182)
(3) Dont créances rattachées sur :	79	130	163
Titres de placement	66	117	143
Titres d'investissement	13	13	20
(4) dont créances subordonnées :	120	18	18
saines	114	15	15
douteuses		-	-
créances rattachées	6	3	3
(5) dont créances restructurées hors conditions de marché	26	27	
Brut	35	37	
Décote	(9)	(10)	

VENTILATION PAR ZONES GEOGRAPHIQUES

	France	Europe de l'Ouest	Europe de l'Est	Amérique du Nord	Amérique Latine	Afrique & Moyen Orient	Asie Océanie	Non ventilé
<b>Créances sur établissements de crédit</b>	30 705	8 113	195	330	431	586	1 986	423
100%	71,8%	19,0%	0,5%	0,8%	1,0%	1,4%	4,6%	1,0%

**NOTE 4 OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE ET OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET ASSIMILEES**

	31/12/2003	31/12/2002	31/12/2001
Comptes ordinaires débiteurs	4 768	3 679	3 424
Créances commerciales	624	651	751
Affacturage	1 937	1 705	1 804
Autres concours à la clientèle	25 270	26 199	27 436
Créances rattachées et valeurs non imputées	426	274	302
Créances douteuses	1 106	1 176	1 173
Provisions sur créances douteuses	(664)	(663)	(686)
<b>OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE (1)</b>	<b>33 467</b>	<b>33 021</b>	<b>34 204</b>
Crédit bail et location simple	5 538	5 482	5 267
Créances rattachées	70	98	113
Provisions sur créances	(174)	(176)	(176)
<b>OPERATIONS DE CREDIT BAIL ET ASSIMILEES (1)</b>	<b>5 434</b>	<b>5 404</b>	<b>5 204</b>

(1) Dont créances restructurées hors conditions de marché	2	1
Brut	2	2
Décote	(1)	(1)

**VENTILATION PAR ZONES GEOGRAPHIQUES**

	France	Europe de l'Ouest	Europe de l'Est	Amérique du Nord	Amérique Latine	Afrique & Moyen Orient	Asie Océanie	Non ventilé
Opérations avec la Clientèle	16 995	4 325	659	7 959	931	1 176	898	524
Opérations de Crédit-bail et assimilées	5 420	14						
100%	57,6%	11,2%	1,7%	20,5%	2,4%	3,0%	2,3%	1,3%

**NOTE 4-1 AUTRES CONCOURS A LA CLIENTELE**

	31/12/2003	31/12/2002	31/12/2001
Crédits de trésorerie et à la consommation	9 837	10 807	11 641
Crédits à l'équipement	2 679	3 232	3 712
Crédits à l'export	1 164	1 412	1 897
Crédits à l'habitat	103	152	180
Titres reçus en pension	6 369	4 406	3 017
Prêts subordonnés	196	230	464
Autres crédits	4 922	5 960	6 525
<b>OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE</b>	<b>25 270</b>	<b>26 199</b>	<b>27 436</b>

**NOTE 4-2 OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET ASSIMILEES**

	31/12/2003	31/12/2002	31/12/2001
Crédit-bail immobilier	3 367	3 411	3 375
Encours	3 207	3 214	3 206
Biens temporairement non loués et créances douteuses	238	253	215
Créances rattachées	66	94	110
Provision pour dépréciation des biens	(13)	(16)	(19)
Provision pour dépréciation des créances douteuses	(131)	(134)	(137)
Crédit-bail mobilier	1 491	1 404	1 267
Encours	1 451	1 400	1 264
Biens temporairement non loués et créances douteuses	64	24	18
Créances rattachées	3	3	2
Provision pour dépréciation des biens	(12)	(12)	(8)
Provision pour dépréciation des créances douteuses	(15)	(11)	(9)
Location simple financière	576	589	562
Encours	569	588	561
Biens temporairement non loués et créances douteuses	9	3	3
Créances rattachées	1	1	1
Provision pour dépréciation des biens	(1)	(1)	0
Provision pour dépréciation des créances douteuses	(2)	(2)	(3)
<b>TOTAL</b>	<b>5 434</b>	<b>5 404</b>	<b>5 204</b>

**NOTE 4-3 CREANCES DOUTEUSES, DOUTEUSES COMPROMISES ET PROVISIONS POUR DEPRECIATION**

	31/12/2003	31/12/2002	31/12/2001
Créances douteuses sur les établissements de crédit	28	27	24
Créances douteuses brutes	3	37	79
Provisions pour créances douteuses	0	(20)	(55)
Créances douteuses compromises brutes	83	53	
Provisions pour créances douteuses compromises	(59)	(42)	
Créances douteuses sur prêts à la clientèle	442	512	487
Créances douteuses brutes	276	398	1 173
Provisions pour créances douteuses	(105)	(138)	(686)
Créances douteuses compromises brutes	830	778	
Provisions pour créances douteuses compromises	(559)	(525)	
Créances douteuses sur opérations de crédit-bail et assimilées	137	104	60
Créances douteuses brutes	77	47	236
Provisions pour créances douteuses	(40)	(34)	(176)
Créances douteuses compromises brutes	234	233	
Provisions pour créances douteuses compromises	(134)	(142)	
Taux de couverture :			
Provisions pour créances douteuses sur créances douteuses brutes	41%	40%	62%
Provisions pour créances douteuses compromises sur créances douteuses compromises brutes	66%	67%	
Provisions pour créances douteuses totales sur créances douteuses totales brutes	60%	58%	62%

L'identification des encours douteux compromis et des provisions pour dépréciation des encours douteux compromis est réalisée exclusivement au 31 décembre 2003 et au 31 décembre 2002

NOTE 5 OBLIGATIONS, ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE ET VARIABLE

	31/12/2003	31/12/2002	31/12/2001
<b>Titres de transaction (1)</b>	<b>3 672</b>	<b>3 009</b>	<b>2 968</b>
. Actions et autres titres à revenu variable	476	360	227
. Obligations et autres titres à revenu fixe	3 196	2 649	2 741
<b>Titres de placement (2)</b>	<b>4 959</b>	<b>6 785</b>	<b>6 598</b>
. Actions et autres titres à revenu variable	547	1 017	862
. Obligations et autres titres à revenu fixe	4 412	5 768	5 736
<b>Titres d'investissement (3)</b>	<b>6 712</b>	<b>8 426</b>	<b>8 988</b>
<b>Titres de l'activité de portefeuille (5)</b>	<b>890</b>	<b>795</b>	<b>791</b>
<b>Créances rattachées (4)</b>	<b>118</b>	<b>151</b>	<b>153</b>
<b>TOTAL</b>	<b>16 351</b>	<b>19 166</b>	<b>19 498</b>

(1) dont :			
créances représentatives des titres prêtés	89	281	716
transferts en titres de placement			(5 430)
actions propres	126	73	
(2) dont :			
cotés	1 230	5 320	5 219
créances représentatives des titres prêtés			-
transferts de titres de transaction			5 430
transferts de / vers titres d'investissement subordonnés		18	1 678
émis par des organismes publics	48	51	105
actions propres	67	71	-
plus-values latentes correspondant à la différence entre la valeur de marché et la valeur d'acquisition	29	38	12
moins-values latentes ayant fait l'objet d'une provision au bilan	(125)	(103)	(92)
(3) dont :			
cotés	3 362	5 451	7 231
transferts de / vers titres de placement subordonnés		(18)	(1 678)
émis par des organismes publics	55	742	776
titres douteux	143	92	106
provision	(75)	(50)	(48)
cessions avant l'échéance	(347)	(1 104)	(1 346)
(4) Après provision de	(5)	(3)	(1)
(5) dont :			
cotés	29	22	189
Après provision de	(212)	(210)	(150)

Valeurs estimatives des titres de l'activité de portefeuille :

Fractions du portefeuille évaluées  
. au cours de bourse  
. d'après d'autres méthodes

Total . (5)

	31/12/2003		31/12/2002		31/12/2001	
	Valeur comptable nette	Valeur estimative	Valeur comptable nette	Valeur estimative	Valeur comptable nette	Valeur estimative
	29	45	22	31	188	194
	861	1 077	773	909	603	771
	890	1 122	795	940	791	965

**NOTE 5-1 TITRES DOUTEUX, DOUTEUX COMPROMIS ET PROVISIONS POUR DEPRECIATION**

	31/12/2003	31/12/2002	31/12/2001
Titres de placement-nets de provisions	11	6	0
Titres douteux bruts	19	26	37
Provisions pour titres douteux	(14)	(24)	(37)
Titres douteux compromis bruts	29	49	
Provisions pour titres douteux compromis	(23)	(45)	
Titres d'investissement-nets de provisions	63	43	59
Titres douteux bruts	53	48	107
Provisions pour titres douteux	(20)	(32)	(47)
Titres douteux compromis bruts	76	47	
Provisions pour titres douteux compromis	(46)	(20)	
Taux de couverture :			
Provisions pour titres douteux sur titres douteux bruts	47%	76%	59%
Provisions pour titres douteux compromis sur titres douteux compromis bruts	66%	68%	
Provisions pour titres douteux sur titres douteux bruts - toutes natures	58%	71%	59%

L'identification des titres douteux compromis et des provisions pour dépréciation des titres douteux compromis est réalisée exclusivement au 31 décembre 2003 et au 31 décembre 2002

**Note 6 : OPERATIONS DES ENTREPRISES D'ASSURANCE**

**Actif - Placements et actifs divers des entreprises d'assurance**

	31/12/2003	31/12/2002	31/12/2001
- Placements des entreprises d'assurance			
Terrains et constructions	513	613	383
Titres de participation non consolidés	31	39	-
Autres placements	17 127	15 756	13 633
Créances sur dépôts des entreprises cédantes	2	2	-
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes	3270	2771	3286
<b>Total Placements dans les entreprises d'assurance</b>	<b>20 943</b>	<b>19 181</b>	<b>17 302</b>
- Comptes de régularisation et actifs divers	9 790	11 458	10 133
Dont parts des réassureurs dans les provisions techniques			
Contrats Vie	2 289	2 300	2 289
Contrats non-Vie	286	341	2
<b>Total parts des réassureurs dans les provisions techniques</b>	<b>2 575</b>	<b>2 641</b>	<b>2 291</b>
<b>Total</b>	<b>23 518</b>	<b>21 822</b>	<b>19 593</b>

A partir du 31 décembre 2002, les parts des réassureurs dans les provisions techniques ont été transférées des placements des entreprises d'assurance vers les comptes de régularisation et actifs divers, alors que les créances sur dépôts auprès des entreprises cédantes ont été transférées des comptes de régularisation et actifs divers vers les placements des entreprises d'assurance. Les soldes de ces postes au 31 décembre 2001 intègrent également ce reclassement afin d'assurer la comparabilité des exercices. Ce reclassement s'élève pour l'exercice 2001 à 2 291 millions d'euros.

Les placements d'assurance constitutifs de ressources émises par d'autres établissements du Groupe ont été annulés au titre de l'élimination des opérations réciproques.

**Passif - Provisions techniques des entreprises d'assurance**

	31/12/2003	31/12/2002	31/12/2001
Provisions mathématiques	19 506	17 884	17 032
dont :			
- assurance-vie	16 037	14 935	13 684
- assurance IARD	160	128	6
- représentatives de contrats en unités de comptes	3 309	2 821	3 342
Provisions pour sinistres	798	833	88
Provisions pour participation aux bénéfices	144	91	134
Autres provisions techniques	31	101	-
Réserves de capitalisation (1)		-	-
Provisions d'égalisation (1)	135	88	-
<b>Total .....</b>	<b>20 614</b>	<b>18 997</b>	<b>17 254</b>

(1) Le traitement de cette provision est exposé à la note 1.11

**NOTE 7 : PARTICIPATIONS, PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES,  
AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME**

	31/12/2003	31/12/2002	31/12/2001
<i>Titres mis en équivalence</i>			
<b>activités de capital risque</b>	<b>28</b>	<b>27</b>	<b>31</b>
BP Développement (ex. +X Développement)	28	12	13
IDF Nord Croissance	-	6	7
Sofinnova	-	2	3
Sud-Est Croissance	-	7	8
autres	-	0	0
<i>dont quote-part dans le résultat</i>	-	-	3
<b>activités immobilières</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<i>dont quote-part dans le résultat</i>	-	-	-
<b>activités d'assurance</b>	<b>35</b>	<b>28</b>	<b>97</b>
Pôle COFACE (1)	15	15	86
Pôle Natexis Assurances (ex. Assurances BP)	20	13	11
<i>dont quote-part dans le résultat</i>	9	4	10
<b>activités services financiers</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>7</b>
OFIVM	7	7	7
<i>dont quote-part dans le résultat</i>	-	(1)	-
<b>autres activités</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<i>dont quote-part dans le résultat</i>	-	-	-
Sous Total	71	62	136
<i>dont quote-part dans le résultat</i>	9	3	13
<b>Autres Participations, parts dans les entreprises liées et titres détenus à long terme</b>			
Participations (2) (3)	341	358	329
Créances rattachées (4)	1 173	1 266	24
Sous Total	1 514	1 624	353
<b>Total</b>	<b>1 585</b>	<b>1 686</b>	<b>489</b>
<i>Après Provisions de</i>	(111)	(98)	(94)

(1) Titres COFACE SA mis en équivalence pour l'exercice 2001.

Titres mis en équivalence du groupe consolidé COFACE pour les exercices 2002 et 2003

(2) Dont participations non consolidées

détenues dans des établissements de crédits

52 56 65

(3) Dont titres cotés

49 56 81

(4) Dont avance d'actionnaires à la société Ecrinvest 4 dans le cadre de l'opération de portage des titres Vivendi Universal Publishing pour 1 250 millions d'euros en 2002 et 1165 millions d'euros en 2003.

**NOTE 7.1 - TITRES DE PARTICIPATIONS ET DE FILIALES NON CONSOLIDES**

	31/12/2003	31/12/2002	31/12/2001
<b>Principales participations :</b>			
Soparind	43	43	43
SCI Colomb Magellan	22	21	38
Sicovam Holding	30	30	30
IKB Deutsche Industriebank	29	29	29
Athlon Groep	23	23	-
Finantia	15	15	15
Euronext (SBF)	-	-	15
<b>Autres titres :</b>	179	197	159
<b>Total</b>	<b>341</b>	<b>358</b>	<b>329</b>

## NOTE 8. IMMOBILISATIONS

	31/12/2003			31/12/2002			31/12/2001		
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Brut	Amortissements et provisions	Net	Brut	Amortissements et provisions	Net
<b>Immobilisations d'exploitation</b>									
. Immobilisations incorporelles	586	(151)	435	560	(126)	434	139	(86)	53
. Immobilisations corporelles	711	(308)	403	692	(300)	392	526	(208)	318
<b>Total</b>	<b>1 297</b>	<b>(459)</b>	<b>838</b>	<b>1 252</b>	<b>(426)</b>	<b>826</b>	<b>665</b>	<b>(294)</b>	<b>371</b>
<b>Immobilisations hors exploitation</b>	<b>27</b>	<b>(5)</b>	<b>22</b>	<b>29</b>	<b>(5)</b>	<b>24</b>	<b>30</b>	<b>(5)</b>	<b>25</b>
<b>Immobilisations données en location simple non financière</b>	<b>227</b>	<b>(110)</b>	<b>117</b>	<b>226</b>	<b>(105)</b>	<b>121</b>	<b>256</b>	<b>(123)</b>	<b>133</b>
<b>Total des immobilisations</b>	<b>1 551</b>	<b>(574)</b>	<b>977</b>	<b>1 507</b>	<b>(536)</b>	<b>971</b>	<b>951</b>	<b>(422)</b>	<b>529</b>

	31/12/2002	acquisitions	cessions	changement de périmètre	autres	31/12/2003
<b>Valeurs brutes</b>						
<b>Immobilisations incorporelles d'exploitation:</b>	<b>560</b>	<b>32</b>	<b>(9)</b>	<b>7</b>	<b>(4)</b>	<b>586</b>
. fonds de commerce	388		(3)	1		386
. Logiciels	155	22	(6)	6		177
. Autres immobilisations incorporelles	17	10			(4)	23
<b>Immobilisations corporelles d'exploitation :</b>	<b>692</b>	<b>71</b>	<b>(45)</b>	<b>4</b>	<b>(11)</b>	<b>711</b>
. terrains et constructions d'exploitation	349	43	(1)	2	(3)	390
. autres immobilisations corporelles d'exploitation	343	28	(44)	2	(8)	321
<b>Immobilisations corporelles hors exploitation :</b>	<b>29</b>	<b>0</b>	<b>(2)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>27</b>
. terrains et constructions hors exploitation	26		(2)			24
. autres immobilisations corporelles hors exploitation	3					3
<b>Immobilisations données en location simple non financière</b>	<b>226</b>	<b>1</b>				<b>227</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 507</b>	<b>104</b>	<b>(56)</b>	<b>11</b>	<b>(15)</b>	<b>1 551</b>

	31/12/2002	dotations et reprises	cessions	changement de périmètre	autres	31/12/2003
<b>Amortissements et provisions</b>						
<b>Immobilisations incorporelles d'exploitation :</b>	<b>(126)</b>	<b>(29)</b>	<b>7</b>	<b>(6)</b>	<b>3</b>	<b>(151)</b>
. fonds de commerce	(4)	(1)		(2)		(7)
. Logiciels	(119)	(27)	6	(4)	4	(140)
. Autres immobilisations incorporelles	(3)	(1)	1		(1)	(4)
<b>Immobilisations corporelles d'exploitation :</b>	<b>(300)</b>	<b>(47)</b>	<b>37</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>(308)</b>
. terrains et constructions d'exploitation	(98)	(11)	1		(2)	(110)
. autres immobilisations corporelles d'exploitation	(202)	(36)	36		4	(198)
<b>Immobilisations corporelles hors exploitation :</b>	<b>(5)</b>	<b>(1)</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(5)</b>
. terrains et constructions hors exploitation	(5)	(1)	1			(5)
. autres immobilisations corporelles hors exploitation	0					0
. dotations aux amortissements et aux provisions	-		-	-	-	-
<b>Immobilisations données en location simple non financière</b>	<b>(105)</b>	<b>(12)</b>	<b>7</b>			<b>(110)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>(536)</b>	<b>(89)</b>	<b>52</b>	<b>(6)</b>	<b>5</b>	<b>(574)</b>

**NOTE 9 - ECARTS D'ACQUISITION**

	31/12/2003				Net 2002	Net 2001
	Nouveaux écarts	Dotations amort.	Sorties	Net		
<b>ACTIF</b>						
Natexis Assurances et filiales	3	(18)		99	114	130
Natexis Private Equity et filiales	1	(4)		18	21	17
Natexis Interépargne		(4)		31	35	7
Natexis Asset Management		(13)		106	119	
Coface	(2)	(8)		56	66	
Autres	21	(30)		65	74	84
<b>Ecarts d'acquisition actif</b>	<b>23</b>	<b>(77)</b>		<b>375</b>	<b>429</b>	<b>238</b>

	31/12/2003				Net 2002	Net 2001
	Nouveaux écarts	Reprises amort.	Sorties	Net		
<b>PASSIF</b>						
Natexis Lease et filiales		(5)		28	33	38
Natexis Assurances et filiales		(3)		17	20	23
Autres		(5)		31	36	42
<b>Ecarts d'acquisition passif</b>		<b>(13)</b>		<b>76</b>	<b>89</b>	<b>103</b>

Natexis Banques Populaires a procédé pour l'arrêté des comptes au 31 décembre 2003 à une évaluation des actifs incorporels et des écarts d'acquisition figurant à son bilan.

La revue d'évaluation a porté sur les actifs incorporels et les écarts d'acquisition significatifs, supérieurs à 4 millions d'euros et s'est appuyée sur l'expertise d'un cabinet d'évaluation indépendant.

La méthode d'évaluation retenue est la méthode de la valeur actuelle nette des flux futurs de trésorerie. Toutefois, lorsque l'écart d'acquisition a pu être référé à la valeur vénale de certains actifs corporels comme les actifs immobiliers ou le portefeuille titres, la valeur vénale a été retenue.

La méthode de la valeur actuelle nette des flux futurs de trésorerie s'appuie sur l'établissement de business plans élaborés par le management des principales filières et validés par la Direction générale de Natexis Banques Populaires.

Le taux d'actualisation des flux de trésorerie futurs est, filiale par filiale, la résultante :

- d'une moyenne du taux de rendement de l'OAT 10 ans
- de la prime de risque du marché sur lequel intervient la filiale
- d'un Bêta tel qu'il ressort d'un échantillon de sociétés comparables.

Les résultats de cette méthode ont été confrontés avec les méthodes usuelles de comparaison boursière, d'actif net réévalué... aux fins de validation complémentaire.

A l'issue de ces travaux, il est apparu nécessaire de déprécier à hauteur de 17,8 M€ les écarts d'acquisition de certaines filiales dont le retour à la rentabilité n'interviendra qu'à moyen terme.

La méthode de la valeur actuelle nette des flux futurs de trésorerie a été appliquée au groupe Coface dans les mêmes conditions que pour les autres filiales. Le résultat de cette méthode confirme la valorisation du groupe Coface dans les livres de Natexis Banques Populaires et ne remet pas en cause les méthodes d'évaluation retenues pour les valeurs de réseau lors de l'acquisition en juillet 2002, à savoir: 40% du chiffre d'affaires moyen sur 3 ans pour les actifs incorporels des sociétés d'assurance et sur la base d'une analyse multicritères de valorisation pour ceux des sociétés d'information financière et gestion de créances.

**NOTE 10 COMPTES DE REGULARISATION ET DIVERS - ACTIF**

	31/12/2003	31/12/2002	31/12/2001
Part des réassureurs dans les provisions techniques .....	2 575	2 641	2 291
Débiteurs divers .....	1 986	2 630	1 953
Instruments conditionnels achetés.....	1 057	2 174	742
Produits à recevoir .....	826	635	587
Chèques et effets à l'encaissement, comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres .....	562	1 112	401
Comptes spécifiques à l'assurance.....	401	369	113
Ajustement technique .....	344	312	911
Impôts différés.....	150	139	63
Comptes d'encaissement.....	32	44	514
Divers .....	1 857	1 402	2 558
<b>Total .....</b>	<b>9 790</b>	<b>11 458</b>	<b>10 133</b>

A partir du 31 décembre 2002, les parts des réassureurs dans les provisions techniques ont été transférées des placements des entreprises d'assurance vers les comptes de régularisation et actifs divers, alors que les créances sur dépôts auprès des entreprises cédantes ont été transférées des comptes de régularisation et actifs divers vers les placements des entreprises d'assurance. Les soldes de ces postes au 31 décembre 2001 intègrent également ce reclassement afin d'assurer la comparabilité des exercices. Ce reclassement s'élève pour l'exercice 2001 à 2 291 millions d'euros.

**NOTE 11 - OPERATIONS INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES - PASSIF**

	31/12/2003	31/12/2002	31/12/2001
Banques centrales, CCP	1	3	143
Dettes envers les établissements de crédits	35 611	45 697	35 176
. A vue	9 047	12 960	13 452
. A terme	26 564	32 737	21 724
Autres sommes dues	340	106	111
Dettes rattachées	148	378	194
Total	36 100	46 184	35 624

**NOTE 12. OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE**

	31/12/2003	31/12/2002	31/12/2001
<b>Comptes et emprunts :</b>	<b>10 177</b>	<b>8 966</b>	<b>7 363</b>
à vue	6 685	4 629	5 268
à terme	3 492	4 337	2 095
<b>Titres donnés en pension livrée</b>	<b>18 949</b>	<b>13 551</b>	<b>6 607</b>
<b>Dépôts de garantie</b>	<b>149</b>	<b>89</b>	<b>27</b>
<b>autres sommes dues</b>	<b>49</b>	<b>125</b>	<b>248</b>
<b>Dettes rattachées</b>	<b>65</b>	<b>89</b>	<b>19</b>
	<b>29 389</b>	<b>22 820</b>	<b>14 264</b>

**NOTE 13. DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE**

	31/12/2003	31/12/2002	31/12/2001
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	21 418	17 827	15 450
Emprunts obligataires (1)	5 462	4 804	6 771
Bons de caisse et bons d'épargne	9	6	9
Autres effets de commerce	677	672	777
Dettes rattachées	253	312	404
<b>Total (2)</b>	<b>27 819</b>	<b>23 621</b>	<b>23 411</b>

**(1) - Obligations convertibles**

Natexis Banques Populaires a procédé en 1993 à l'émission de 1 781 000 obligations convertibles à raison d'une action pour une obligation pour un montant total de 1,3 milliard de francs amortissables en totalité le 1er janvier 2001.

Au 31 décembre 2001, toutes les obligations ont été remboursées.

**(2) émis directement par :**

	31/12/2003	31/12/2002	31/12/2001
NBP	26 514	22 432	22 206
Natexis Factorem	677	672	777
Val A	129	152	181
Natexis Private Banking Luxembourg SA	141	139	135
Coface	250	120	
Interfinance Natexis N.V	99	99	99
Autres	9	7	13
<b>Total</b>	<b>27 819</b>	<b>23 621</b>	<b>23 411</b>

**NOTE 14 COMPTES DE REGULARISATION ET DIVERS - PASSIF**

	31/12/2003	31/12/2002	31/12/2001
Titres de transaction-dettes pour titres empruntés	2 872	2 339	2 478
Comptes spécifiques à l'assurance	2 472	2 441	2 331
Créditeurs divers	2 249	1 980	1 404
Produits perçus d'avance (1)	1 320	1 413	187
Instruments conditionnels vendus	1 044	2 449	573
Charges à payer	1 016	805	747
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	559	641	447
Ajustement technique	420	213	928
Impôts différés	140	133	103
Comptes d'encaissement	98	94	424
Divers	1 503	1 448	2 744
<b>Total</b>	<b>13 693</b>	<b>13 956</b>	<b>12 366</b>

(1) Dont respectivement 1 166 et 1 247 millions d'euros de produits perçus d'avance au 31 décembre 2003 et 31 décembre 2002 dans le cadre de l'opération de portage des titres Vivendi Universal Publishing.

**NOTE 15. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

	31/12/2003	31/12/2002	31/12/2001
Provision pour risques- pays	259	287	333
Provision pour risques sectoriels	200	137	145
Provision pour risques individualisés	72	84	71
Provision pour litiges (1)	15	16	21
Provision sur engagements de hors-bilan	11	11	8
Provision pour passifs sociaux (2)	156	143	92
Provision pour grosses réparations	1	-	-
Provision pour pertes futures sur contrats indiciels	8	12	-
Provisions pour instruments financiers à terme	9	19	9
Provisions pour risques activité immobilière	5	6	5
Autres provisions (3)	75	81	75
<b>Total</b>	<b>811</b>	<b>796</b>	<b>758</b>

(1) provisions pour litiges: elles couvrent le risque pour la banque d'avoir à réparer un préjudice causé à un tiers. Lorsque le tiers a mis en jeu la responsabilité de la banque par une action en justice les services juridiques de la banque procèdent à une estimation de la recevabilité de cette mise en jeu par les tribunaux et, dans l'affirmative, déterminent le montant probable du dédommagement. Au fur et à mesure de l'évolution de la procédure judiciaire (première instance, appel...) le montant de la provision fait l'objet d'un ajustement.

les provisions pour litiges constatées dans les comptes de la banque couvrent pour l'essentiel des actions en demandes ( remboursement de dommages et intérêts, actions en responsabilité pour soutiens ou ruptures abusifs ...) engagées par la clientèle ou les mandataires de justice.

En 2002, les provisions pour litiges étaient enregistrées sous la rubrique provisions pour risques individualisés pour 13 M€.

En 2001 elles étaient couvertes par des provisions générales sous la rubrique provisions pour risques sectoriels (13 M€) et par des provisions pour risques individualisés pour 8 M€.

Les colonnes 2001 et 2002 ont été retraitées pour faciliter la comparaison.

(2) En 2001, conformément à l'Avis n° 2001-G du Comité d'urgence du CNC , les contrats de couverture de passifs sociaux souscrits par les entreprises du groupe auprès de compagnies d'assurance du groupe ont fait l'objet d'élimination intragroupe pour le montant des primes versées et du reclassement des valeurs acquises par ces contrats du poste Provisions mathématiques au poste Provisions pour risques et charges -passifs sociaux, au bilan consolidé. Le montant reclassé est de 15 millions d'euros.

(2) En 2002, l'augmentation des passifs sociaux (+ 51 millions d'euros) s'explique par un effet de la variation du périmètre : consolidation de la Coface par intégration globale +34 millions d'euros, d'un provisionnement complémentaire pour le Plan d'Aide à l'Emploi Natexis +10 millions d'euros, du provisionnement des contrats de Cessation Anticipée des Travailleurs Salariés +3 millions d'euros et d'ajustements divers + 4 millions d'euros.

(3) la variation des autres provisions entre 2001 et 2002 s'explique à hauteur de 5 millions d'euros par un effet de la variation du périmètre: consolidation de la Coface par intégration globale.

**VARIATIONS DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

	31/12/2002	dotations	utilisation	disponible	autres (1)	31/12/2003
Provision pour risques- pays	287	16	(2)	(19)	(23)	259
Provision pour risques sectoriels	137	70	-	(1)	(5)	200
Provision pour risques individualisés	84	41	(1)	(61)	9	72
Provision pour litiges	16	3	(1)	(3)	(0)	15
Provision sur engagements de hors-bilan	11	7	(0)	(3)	(3)	11
Provision pour passifs sociaux	143	24	(13)	-	2	156
Provision pour grosses réparations	-	0	-	-	1	1
Provision pour pertes futures sur contrats	12	2	0	(7)	-	8
Provisions pour instruments financiers à terme	19	17	(12)	(15)	(0)	9
Provisions pour risques activité immobilière	6	1	(2)	-	-	5
Autres provisions	82	46	(48)	(2)	(4)	75
<b>Total</b>	<b>796</b>	<b>228</b>	<b>(79)</b>	<b>(110)</b>	<b>(24)</b>	<b>811</b>

(1) écarts de conversion et reclassement de rubrique à rubrique

	31/12/2003	31/12/2002	31/12/2001
<b>Dettes subordonnées à durée déterminée (1)</b>			
Titres subordonnés	1 472	1 185	1 016
Emprunts subordonnés	685	709	538
Sous-Total	2 157	1 894	1 554
<b>Dettes subordonnées à durée indéterminée</b>			
Titres subordonnés (2)	106	127	258
Emprunts subordonnés	115	158	167
Sous-Total	221	285	425
Total	2 378	2 179	1 979
<b>Dépôt de garantie à caractère mutuel</b>	3	3	4
<b>Dettes rattachées</b>	36	27	40
<b>Total Dettes subordonnées (3)</b>	2 417	2 209	2 023

(1) Titres et emprunts subordonnés remboursables :

échéances	devises			
2013	EUR	550	150	-
2012	EUR	334	334	14
2011	EUR	39	39	39
2010	FRF	9	9	9
2010	EUR	312	312	312
2009	FRF	56	56	56
2009	EUR	98	98	98
2008	FRF	2	2	2
2007	FRF	101	101	101
2006	FRF	186	154	154
2005	USD	246	297	353
2005	FRF	45	45	45
2004	FRF	31	31	31
2004	LUF	148	151	151
2003	LUF		50	50
2003	FRF		65	65
2002	LUF		-	74
		2 157	1 894	1 554

(2) Titres subordonnés à durée indéterminée :

- 100 millions USD au taux après swap de 12,70% et à échéance économique du 25 février 2004. Traité comptablement comme un emprunt amortissable. (cf. note 2-8)

- son montant en millions USD est de

7 20 31

- et sa contrevaletur en millions d'euros

6 19 36

-TSDI convertible en actions de Natexis Banques Populaires émis en mai 1996

- 1 115

-Titres participatifs non remboursables émis en novembre 1985 par la BFCE et dont la

rémunération comprend une partie fixe égale à 0.45 x TAM et une partie variable

en fonction de la progression du résultat net consolidé par rapport à l'exercice précédent.

100 107 107

106 127 258

(3) dont emprunts :

de Natexis Banques Populaires	2246	2009	1 800
de ABP Vie	79	85	85
d'Interfinance	9	19	36
de Natexis Factorem	33	33	33
de Natexis Lease	16	16	16
de Fructicomi	4	11	11
de Natexis Private Banking Luxembourg SA	10	10	10
de Natexis Arbitrage	10	10	10
de Natexis Metals	-	-	5
de Sofingest	5	5	5
de Natexis Coficiné	2	2	2
de Fructibail		2	2
de SBF1		2	2
de La Prospérité		2	2
	2 414	2 206	2 019

**NOTE 17. VARIATION DES FONDS PROPRES ET ASSIMILES (selon la proposition d'affectation du résultat)**

en millions d'EUROS	Capital	Primes d'émission	Réserves (1)	Capitaux propres hors FRBG	FRBG	Capitaux propres	Intérêts minoritaires
<b>Fonds propres et assimilés au 31 Décembre 2001 après affectation</b>	709	1 579	1 269	3 557	263	3 820	566
Augmentation de capital	50	170	-	220	-	220	-
Ecart de conversion	-	-	-74	-74	-	-74	-64
changements de méthodes (2)	-	-	1	1	-	1	-
variations du périmètre (3)	-	-	-54	-54	-	-54	169
Autres variations	-	-	1	1	-21	-20	-
<b>Fonds propres et assimilés au 31 Décembre 2002 avant affectation</b>	759	1 750	1 143	3 651	242	3 893	671
Résultat au 31 décembre 2002	-	-	108	108	-	108	56
Distribution	-	-	-69	-69	-	-69	-54
<b>Fonds propres et assimilés au 31 Décembre 2002 après affectation</b>	759	1 750	1 182	3 691	242	3 933	673
Augmentation de capital	10	41		51		51	
Ecart de conversion			(83)	(83)		(83)	(86)
changements de méthodes (4)			(7)	(7)		(7)	
variations du périmètre (5)				-		0	190
Autres variations (6)			(4)	(4)		(4)	
<b>Fonds propres et assimilés au 31 décembre 2003 avant résultats</b>	769	1 791	1 088	3 648	242	3 890	777
Résultat au 31 décembre 2003			265	265		265	58
Projet de distribution			(120)	(120)		(120)	(51)
<b>Fonds propres et assimilés (7) au 31 décembre 2003 après résultats</b>	769	1 791	1 233	3 793	242	4 035	784

(1) Part du groupe dans les réserves, report à nouveau, différences de consolidation, écarts de réévaluation, écarts de conversion, bénéfice consolidé.

(2) Changement de méthode relatif à l'amortissement de la différence entre le prix d'achat et le prix de remboursement des obligations indexées sur l'inflation 1

(3) dont :  
 - Ecart d'acquisition sur Natexis Bleichroeder Inc. (107)  
 - Réévaluation de la détention historique de la Coface 53  
 (54)

(4) dont :  
 - Changement de méthode net d'impôt différé relatif à la première application du CRC 2002-03 (7)  
 - Changement de méthode net d'impôt différé relatif à la PRE des sociétés d'assurance selon les modalités du décret 2003-1236 et de l'avis du comité d'urgence du CNC 2004-B (96)  
 - Reprise de la PRE sur l'exercice 2003 constatée par capitaux propres dans la limite du retraitement d'ouverture 96  
 Total (7)

(5) dont :  
 Natexis Preferred Capital III 170  
 Sopromec 9  
 Line Bourse 8  
 Autres variations 4  
 Total 191

(6) dont annulation des actions propres inscrites en titres immobilisés (4)

(7) Les minoritaires des filiales ayant émis les actions préférentielles s'élèvent à 740 millions d'euros

**NOTE 18 : INFORMATIONS RELATIVES AU RISQUE DE CONTREPARTIE SUR PRODUITS DERIVES**

	31/12/2003	31/12/2002	31/12/2001
Ventilation des équivalents risques pondérés par type de contrepartie (effet collatéral déduit)			
Banquiers	547	572	461
Clients	278	256	115

**NOTE 19 INFORMATIONS SUR LES ENCOURS HORS BILAN ( PRODUITS DERIVES)**

	31/12/2003	31/12/2002	31/12/2001
<b>Encours hors-bilan (notionnels) des produits dérivés</b>	<b>805 131</b>	<b>643 850</b>	<b>592 701</b>
Opérations de couverture (micro et macro couverture)	286 299	247 368	145 767
Opérations de gestion de positions	518 832	396 482	446 934
	805 131	643 850	592 701
Opérations effectuées sur les marchés de gré à gré	681 804	563 322	544 708
Opérations effectuées sur les marchés organisés (et assimilés)	123 327	80 528	47 993
	805 131	643 850	592 701
Opérations fermes	634 238	472 278	525 518
Opérations conditionnelles	170 893	171 572	67 183
	805 131	643 850	592 701
Type de marché			
. taux d'intérêt	539 155	404 194	459 029
. change	197 240	180 924	96 512
. autres	68 736	58 732	37 160
	805 131	643 850	592 701
Type de produits			
. swaps	141 360	108 127	371 600
. FRA	274 728	207 394	26 427
. futures	96 164	59 128	42 942
. Caps, floors et options de taux d'intérêt	46 691	42 942	40 268
. Autres options	102 435	104 820	17 011
. change à terme	121 967	97 503	84 543
. Autres	21 786	23 936	9 910
	805 131	643 850	592 701
Engagements sur marchés de gré à gré selon la durée résiduelle			
0 à 1 an	479 225	383 730	394 696
1 à 5 ans	132 769	117 840	98 672
plus de 5 ans	69 810	61 752	51 340
Engagements sur marchés organisés (et assimilés) selon la durée résiduelle			
0 à 1 an	110 728	78 316	47 407
1 à 5 ans	2 819	872	415
plus de 5 ans	9 780	1 340	171
	805 131	643 850	592 701
<b>Encours bilan attachés aux produits dérivés</b>			
Instruments conditionnels achetés	1 057	2 174	742
Instruments conditionnels vendus	1 044	2 449	573

**NOTE 20 : OPERATIONS EN DEVISES****Positions nettes bilan et hors-bilan**

Monnaies	Pays d'émission	31/12/2003		31/12/2002		31/12/2001	
		Longues	Courtes	Longues	Courtes	Longues	Courtes
USD	Etats-Unis		(97)	177	-	-	(169)
GBP	Royaume-Uni		(60)	63	-	-	(10)
CAD	Canada	1		-	-	5	-
NOK	Norvège			-	-	-	(2)
DKK	Danemark		(1)	2	-	-	(2)
JPY	Japon	9		-	(85)	1	-
CHF	Suisse		(6)	-	-	-	-
Autres devises		6	(5)	2	(26)	32	(13)
<b>Total</b>			<b>(153)</b>		<b>133</b>		<b>(158)</b>

**NOTE 21 : INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES**

	31/12/2003	31/12/2002	31/12/2001
. Sur opérations avec les établissements de crédit	1 884	2 328	1 488
. Sur opérations avec la clientèle	1 120	1 977	2 354
. Sur opérations de crédit bail et assimilés	289	304	339
. Sur obligations et autres titres à revenu fixe	814	1 136	1 085
. Sur opérations de macro couverture	3	3	6
<b>Total</b>	<b>4 110</b>	<b>5 748</b>	<b>5 272</b>

**NOTE 22: INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES**

	31/12/2003	31/12/2002	31/12/2001
. Sur opérations avec les établissements de crédit	(1 816)	(2 456)	(2 457)
. Sur opérations avec la clientèle	(496)	(1 259)	(1 037)
. Charges sur opérations de crédit bail et assimilées	(3)	(4)	(4)
. Sur obligations et autres titres à revenu fixe	(1 127)	(1 331)	(1 582)
. Sur opérations de macro couverture	(3)	(6)	(16)
. Autres intérêts et charges assimilées	-	-	-
<b>Total</b>	<b>(3 445)</b>	<b>(5 056)</b>	<b>(5 096)</b>

**NOTE 23 : REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE**

	31/12/2003	31/12/2002	31/12/2001
Placements	5	7	4
Titres de l'Activité de Portefeuille (TAP)	16	18	21
Participations	21	15	23
Total	42	40	48

**NOTE 24: COMMISSIONS**

	<b>31/12/2003</b>	<b>31/12/2002</b>	<b>31/12/2001</b>
Produits de commissions			
Sur opérations avec la clientèle	355	274	236
Sur autres prestations de services financiers	331	224	204
Sur opérations sur titres	191	171	232
Sur autres engagements donnés	4	161	151
Sur moyens de paiement	138	121	116
Sur engagements de financement	40	32	23
Sur instruments financiers à terme	20	23	24
Sur engagements de garantie	11	9	8
Sur opérations de change	2	2	2
Sur opérations avec les établissements de crédit	2	1	5
<b>Produits de commissions.....</b>	<b>1 094</b>	<b>1 018</b>	<b>1 001</b>
Charges de commissions			
De l'activité d'assurance	(235)	(175)	(114)
Sur autres prestations de services financiers	(155)	(182)	(180)
Sur opérations sur titres	(43)	(49)	(68)
Sur moyens de paiement	(40)	(39)	(38)
Sur opérations avec les établissements de crédit	(25)	(24)	(28)
Sur instruments financiers à terme	(24)	(25)	(18)
Sur autres engagements reçus	(8)	(12)	(4)
Sur engagements de garantie	(3)	(1)	(1)
Sur opérations avec la clientèle	0	(12)	(1)
<b>Charges de commissions.....</b>	<b>(533)</b>	<b>(519)</b>	<b>(452)</b>
<b>Commissions nettes</b>	<b>561</b>	<b>499</b>	<b>549</b>

**NOTE 25 : RESULTAT DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION**

	<b>31/12/2003</b>	<b>31/12/2002</b>	<b>31/12/2001</b>
. Résultat sur titres de transaction .	126	(11)	(222)
. Résultat sur opérations de change .	(2)	40	5
. Resultat sur opérations d'instruments financiers à terme .	(3)	(88)	613
Total .	<b>121</b>	<b>(59)</b>	<b>396</b>

**NOTE 26: GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES  
DE PLACEMENT ET ASSIMILES**

	31/12/2003	31/12/2002	31/12/2001
<b>Titres de placement</b>			
Plus-values de cession .	88	58	266
Moins-values de cession .	(14)	(8)	(11)
Dotations aux provisions .	(119)	(115)	(96)
Reprises de provisions .	118	70	51
Frais d'acquisition			
<b>sous-total</b>	<b>73</b>	<b>5</b>	<b>210</b>
<b>Titres de l'activité de portefeuille (TAP)</b>			
Plus-values de cession .	88	136	236
Moins-values de cession .	(22)	(73)	(137)
Dotations aux provisions .	(85)	(112)	(65)
Reprises de provisions .	73	51	50
Frais de cession sur TAP	(1)	(3)	(1)
<b>sous-total</b>	<b>53</b>	<b>(1)</b>	<b>83</b>
<b>Total</b>	<b>126</b>	<b>4</b>	<b>293</b>

**NOTE 27: MARGE BRUTE DES ACTIVITES D'ASSURANCE**

	31/12/2003	31/12/2002	31/12/2001
Primes Vie	2 218	2 098	1 996
Primes Non Vie	703	335	48
Produits nets des placements financiers	965	151	358
Charges de prestation	(2 210)	(2 040)	(1 694)
Variation des provisions techniques	(982)	(149)	(504)
	<b>694</b>	<b>395</b>	<b>204</b>

**NOTE 28 . PRODUITS NETS DES AUTRES ACTIVITES**

	31/12/2003	31/12/2002	31/12/2001
Ventes et loyers d'immeubles par les filiales immobilières	16	18	11
Prestations d'informatique	61	46	42
Prestations de credit management (information et gestion de créances)	85	41	-
Autres	8	3	6
<b>Total</b>	<b>170</b>	<b>108</b>	<b>59</b>

**NOTE 29 : CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION**

	31/12/2003	31/12/2002	31/12/2001
Frais de personnel			
. Salaires et traitements	632	500	420
. Charges sociales (1)	274	224	184
. Intéressement et participation	38	21	30
. Charges fiscales	48	40	35
. Refacturations	(11)	(9)	(19)
<b>Total .....</b>	<b>981</b>	<b>776</b>	<b>650</b>
Autres frais administratifs			
. Impôts et taxes	67	67	64
. Services extérieurs	624	565	510
. Refacturations	(21)	(29)	(40)
<b>Total .....</b>	<b>670</b>	<b>603</b>	<b>534</b>
<b>Charges générales d'exploitation</b>	<b>1 651</b>	<b>1 379</b>	<b>1 184</b>
Effectif salarié moyen (en équivalent temps plein)	11 877	9 875	7 458
(1) Dont charges de retraite	86	70	51

**NOTE 30 : COUT DU RISQUE**

	31/12/2003		31/12/2002		31/12/2001	
<b>Sur créances:</b>						
Dotations aux provisions	-187	-139	-204	-166	-220	-162
Reprises de provisions	168		165		174	
Pertes couvertes	-128		-125		-114	
Pertes non couvertes	-9		-8		-9	
Récupérations sur créances amorties	17		6		6	
<b>Sur titres:</b>						
Dotations aux provisions	-42	-29	-62	-45	-31	-20
Reprises de provisions	13		17		11	
<b>Charge nette sur éléments d'actif</b>		<b>-168</b>		<b>-211</b>		<b>-182</b>
<b>Sur risques et hors bilan</b>						
Dotations						
aux provisions pour risques	-124	-129	-130	-134	-146	-151
aux provisions sur engagements par signatures	-5		-4		-5	
Reprises						
des provisions pour risques	81	85	147	152	141	149
de provisions sur engagements par signatures	4		5		8	
<b>Charge nette sur éléments de passif</b>		<b>-43</b>		<b>18</b>		<b>-2</b>
<b>Total</b>		<b>-211</b>		<b>-193</b>		<b>-184</b>

Variation des provisions	2 002	dotations	reprises	PNB*	Autres**	2 003
Créances douteuses et débiteurs douteux	728	187	-168	0	-21	726
Titres douteux	121	42	-13	2	-49	103
Risques géographiques et sectoriels (passif)	424	86	-21		-28	460
Risques individualisés (passif)	111	43	-64	-2	11	98
	<b>1 383</b>	<b>358</b>	<b>-266</b>	<b>0</b>	<b>-88</b>	<b>1 387</b>

\*Les provisions sur intérêts impayés sont enregistrées en PNB;

\*\*Cette colonne comprend essentiellement les écarts de conversion et les reclassements de rubrique à rubrique

**NOTE 31 : GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES**

	31/12/2003	31/12/2002	31/12/2001
<b>Immobilisations financières</b>			
<b>Plus-values</b>			
- Participations et autres titres détenus à long terme	34	51	23
- Titres d'investissement	1	1	1
<b>Moins-values</b>			
- Participations et autres titres détenus à long terme	(9)	(17)	(20)
- Titres d'investissement	(16)	(5)	(15)
<b>Dotations aux provisions</b>			
- Participations et autres titres détenus à long terme	(21)	(10)	(15)
- Titres d'investissement		-	-
<b>Reprises de provision</b>			
- Participations et autres titres détenus à long terme	16	24	20
- Titres d'investissement	7		-
<b>Sous-total</b>	<b>12</b>	<b>44</b>	<b>(6)</b>
<b>Immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>9</b>
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>	<b>53</b>	<b>3</b>

## NOTE 32 - RESULTAT EXCEPTIONNEL

	31/12/2003	31/12/2002	31/12/2001
Charges de restructuration			
dotation à la provision		-	-
charges exceptionnelles		-	(11)
reprise de la provision		-	11
Frais de personnel			
dotation à la provision ...		(15)	-
charges exceptionnelles	(5)	-	(4)
reprise de la provision	5	-	4
Frais de convergence informatique et passage à l'euro			
dotation à la provision		-	-
charges exceptionnelles		-	(17)
reprise de la provision		-	17
Autres éléments exceptionnels			
autres charges exceptionnelles (1)	(31)	(1)	-
autres produits exceptionnels (2)	54	1	6
Résultat des structures de defaillance et d'option de vente			
dotation à la provision risques pays sur crédits optionnés		(6)	-
produits exceptionnels pour première consolidation des structures Edval et Worledge		6	-
Résultat de première consolidation sociétés entrées dans le périmètre	(10)		
Fonds de garantie de place		(1)	(3)
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>(16)</b>	<b>3</b>

(1) dont principalement charge sur redressement de TVA

(2) dont subvention à recevoir de la société mère pour 30 millions d'euros et produits sur dégrèvements de TVA et de taxe sur les salaires pour 24 millions d'euros

**NOTE 33 -IMPOT SUR LES BENEFICES**

	31/12/2003	31/12/2002	31/12/2001
Groupe d'intégration fiscale	(108)	(23)	(28)
Autres filiales françaises	(13)	(16)	(14)
Filiales étrangères	(3)	2	(9)
Succursales à l'étranger	(14)	(7)	(11)
Impôt courant	(137)	(44)	(62)
Impôt différé	(17)	31	(17)
<b>Total</b>	<b>(154)</b>	<b>(13)</b>	<b>(79)</b>

**NOTE 33-1 RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE D'IMPOT TOTALE ET LA CHARGE  
D'IMPOT THEORIQUE**

En millions d'euros	31/12/2003	31/12/2002	31/12/2001
+ Résultat net- Part du groupe	265	108	291
+ Résultat net- Part des minoritaires	58	55	58
+ Impôt de l'exercice	154	13	79
+ Amortissement des écarts d'acquisition	64	38	20
- Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence	(10)	(3)	(13)
= Résultat comptable consolidé avant impôt, amortissement des écart d'acquisition et résultat des sociétés mises en équivalence	532	211	435
+/- Différences permanentes (1)	(194)	(209)	(185)
= Résultat fiscal consolidé	338	2	250
x Taux d'impôt théorique	33,33%	33,33%	33,33%
= Impôt théorique	(113)	(1)	(83)
+ Contributions et impôt forfaitaire annuel	(8)	(3)	(7)
+ Impôt au taux réduit	(29)	(16)	(2)
+ Déficit de l'exercice limités par prudence (2)	(13)	(25)	
+ Effets de l'intégration fiscale	23	21	6
+ Différence de taux d'impôt sur filiales étrangères	(2)	(4)	1
+ Redressements fiscaux	(31)	6	(16)
+ Avoirs fiscaux et crédits d'impôt	7	11	15
+ Autres éléments	13	(2)	7
= Charge d'impôt de l'exercice	(154)	(13)	(79)

- (1) Les principales déductions opérées au titre de différences permanentes sont: les résultats exonérés des filiales à statut SCR et ceux des filiales ayant émis des actions préférentielles dont le dividende est assimilé fiscalement à une charge d'intérêt
- (2) En 2001, le montant de déficits limités par prudence était inclus dans les "autres éléments" du fait de leur impact non significatif.

**NOTE 34 : ANALYSE PAR METIERS DU COMPTE DE RESULTAT***En millions d'euros*

	<b>Financement</b>	<b>Investissement</b>	<b>Services</b>	<b>Coface</b>	<b>Divers</b>	<b>TOTAL</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE ( * )</b>	<b>968</b>	<b>304</b>	<b>603</b>	<b>488</b>	<b>92</b>	<b>2 455</b>
Frais généraux et dotations aux amortissements	(406)	(305)	(447)	(410)	(171)	(1 739)
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>562</b>	<b>(1)</b>	<b>156</b>	<b>78</b>	<b>(79)</b>	<b>716</b>
Coût du risque	(188)	(15)	(3)		(5)	(211)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>374</b>	<b>(16)</b>	<b>153</b>	<b>78</b>	<b>(84)</b>	<b>505</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>382</b>	<b>(46)</b>	<b>149</b>	<b>81</b>	<b>(38)</b>	<b>528</b>

NOTE 34-1 : CONTRIBUTION DES SOCIETES NON BANCAIRES INTEGREES GLOBALEMENT AU RESULTAT CONSOLIDE

Les sociétés non bancaires les plus significatives sont les sociétés du pôle Assurance Banque Populaire intégrées globalement (Fructilife, Fructiprévoyance, Fructivie SA, La Prospérité, Vitalia Vie et Bancassurance Popolari) ainsi que le groupe consolidé Coface.

	31/12/2003		31/12/2002		31/12/2001	
	contribution au résultat consolidé	résultat technique d'assurance	contribution au résultat consolidé	résultat technique d'assurance	contribution au résultat consolidé	résultat technique d'assurance
Marge d'intérêts	(11)	(5)	-	-	11	11
Commissions nettes	(128)	(234)	(112)	(157)	(90)	(91)
Résultat du portefeuille de placement	-	-	(3)	-	-	-
Marge brute des sociétés d'assurance	694	718	395	385	204	186
Produits nets des autres activités	85	-	41	0	-	-
<b>Produit net bancaire</b>	<b>640</b>	<b>479</b>	<b>321</b>	<b>228</b>	<b>125</b>	<b>106</b>
Charges générales d'exploitation	(444)	(339)	(231)	(169)	(53)	(42)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles	(24)	(16)	(9)	(10)	(1)	(1)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>172</b>	<b>124</b>	<b>81</b>	<b>49</b>	<b>71</b>	<b>63</b>
Coût du risque			-	-	-	-
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>172</b>	<b>124</b>	<b>81</b>	<b>49</b>	<b>71</b>	<b>63</b>
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	4		-	-	-	-
Gains ou pertes sur actifs immobilisés			2	-	-	-
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>176</b>	<b>124</b>	<b>83</b>	<b>49</b>	<b>71</b>	<b>63</b>
Résultat exceptionnel	(4)		(1)	-	-	-
<b>Résultat technique</b>		<b>124</b>		<b>49</b>		<b>63</b>
Impôt sur les bénéfices	(66)		(28)		(17)	
Amortissement des écarts d'acquisition	(3)		-		-	
Intérêts minoritaires	(3)		-		-	
<b>Résultat net part du Groupe .....</b>	<b>100</b>		<b>54</b>		<b>54</b>	

**NOTE 35 : REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION**

en euros

Administrateurs de Natexis Banques Populaires (1)

Dirigeants (2)

	31/12/2003	31/12/2002	31/12/2001
Administrateurs de Natexis Banques Populaires (1)	182 390	210 145	188 185
Dirigeants (2)	2 870 304	3 749 423	3 169 501

(1) En 2003, comme les années précédentes, le montant des jetons de présence versés aux administrateurs comprend une partie fixe ( 1525 euros par an et par personne) et une partie variable (1220 euros par séance et par personne).

Les administrateurs membres du Comité de Contrôle des Comptes, du Comité d'Audit et du Comité des Rémunérations ont perçu 915 euros par séance et par personne.

L' ensemble de ces rémunérations est versée en fin d'année.

(2) Rémunération brute globale des membres du Comité de Direction générale de Natexis Banques Populaires pendant la durée de leur mandat sur l'exercice, incluant le Président , le Directeur Général et le Directeur Général Délégué (voir Note 35 bis).

Nombre de membres de la Direction générale : 9 en 2003, 11 en 2002 , 12 en 2001 .

**NOTE 35 bis: REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX**

La rémunération brute globale des mandataires sociaux a été la suivante:

en euros

Le Président

Le Directeur Général (du 01/01/2002 au 31/10/2002)

Le Directeur Général,ex DG délégué (du 15/10/2001 au 31/12/2001)

	31/12/2003	31/12/2002	31/12/2001
Le Président	338 000	293 002	306 000
Le Directeur Général (du 01/01/2002 au 31/10/2002)	-	373 334	459 000
Le Directeur Général,ex DG délégué (du 15/10/2001 au 31/12/2001)	509 286	331 273	80 912

Les attributions d'options de souscription d'actions ont été les suivantes au titre des mandats dans la société émettrice et des mandats dans des sociétés liées.

en nombre

Le Président

Le Directeur Général (du 01/01/2002 au 31/10/2002)

Le Directeur Général,ex DG délégué (du 15/10/2001 au 31/12/2001)

	31/12/2003	31/12/2002	31/12/2001
Le Président	12 000	11 000	20 000
Le Directeur Général (du 01/01/2002 au 31/10/2002)	-	11 000	20 000
Le Directeur Général,ex DG délégué (du 15/10/2001 au 31/12/2001)	12 000	5 500	4 500

NOTE 36 : ETAT DES ACTIFS , PASSIFS ET ENGAGEMENTS AFFERENTS A LA GESTION DES PROCEDURES  
PUBLIQUES

		31/12/2003	31/12/2002	31/12/2001
	<b>A C T I F</b>			
	Opérations interbancaires et assimilées	421	1 379	1 267
	Opérations avec la clientèle	1 099	96	251
	Comptes de régularisation et actifs divers	-	-	1
	<b>TOTAL ACTIF.....</b>	<b>1 520</b>	<b>1 475</b>	<b>1 519</b>

		31/12/2003	31/12/2002	31/12/2001
	<b>P A S S I F</b>			
	Opérations interbancaires et assimilées	515	1 453	1 279
	Opérations avec la clientèle	1 137	106	36
	Dettes représentées par un titre	-	-	305
	Comptes de régularisation et passifs divers	98	108	106
	<b>TOTAL PASSIF.....</b>	<b>1 750</b>	<b>1 667</b>	<b>1 726</b>

		31/12/2003	31/12/2002	31/12/2001
	<b>Engagements donnés</b>			
	Engagements donnés de l'activité bancaire	5	9	41
	-Engagements de financement donnés	-	-	13
	-Engagements de garantie donnés	5	9	28

**NOTE 37 - REPARTITION DES EMPLOIS ET RESSOURCES SELON LA DUREE RESIDUELLE**

		31 décembre 2003					TOTAL
		<= 3 mois	> 3 mois et < ou = 1 an	> 1 an et < ou = 5 ans	> 5 ans	durée indéterminée	
<b>Emplois</b>							
	Créances sur établissements de crédit	9 470	23 390	8 234	2 811		<b>43 905</b>
	Créances sur la clientèle	10 772	3 636	6 285	3 762		<b>24 455</b>
	Créances de crédit-bail	292	849	2 820	1 266		<b>5 227</b>
	Obligations et autres titres à rev. fixe	4 074	2 021	5 175	2 995		<b>14 265</b>
	<b>Total emplois</b>	<b>24 608</b>	<b>29 896</b>	<b>22 514</b>	<b>10 834</b>	<b>0</b>	<b>87 852</b>
<b>Ressources</b>							
	Dettes sur établissements de crédit	3 671	18 666	3 700	526		<b>26 563</b>
	Dettes sur la clientèle	17 582	1 292	104	434		<b>19 412</b>
	Dettes représentées par un titre	11 621	7 585	7 819	540		<b>27 565</b>
	Emprunts subordonnés	12	167	580	1 398	221	<b>2 378</b>
	<b>Total ressources</b>	<b>32 886</b>	<b>27 710</b>	<b>12 203</b>	<b>2 898</b>	<b>221</b>	<b>75 918</b>

## 38 - PERIMETRES COMPARES

Activité	31/12/2003		31/12/2002		31/12/2001		
	%		%		%		
	de contrôle	d'intérêts **	de contrôle	d'intérêts **	de contrôle	d'intérêts **	
<b>Filiales intéressées</b>							
ADG COFACE ALLGEMEINE DEBITOREN GESELLSCHAFT AK COFACE FINANZ GMBH ( ex ALLGEMEINE KREDIT FINANZ SERVICE AKFS)	Information et gestion de créances	75	74	75	74	(2)	(2)
	Affacturage	100	98	100	98	(2)	(2)
AK COFACE HOLDING (ex COFACE VERMÖGENSVERWALTUNG GMBH)	Information et gestion de créances	100	98	100	98	(2)	(2)
ALLGEMEINE KREDIT COFACE INFORMATIONEN GMBH (AKI)	Information et gestion de créances	100	98	100	98	(2)	(2)
ALLGEMEINE KREDIT COFACE (AK COFACE)	Assurance crédit et services liés	100	98	100	98	(2)	(2)
ASSET BACKED MANAGEMENT CORPORATION	Arbitrage de valeurs titrisées	100	100	100	100	100	100
ASSURANCES BANQUE POPULAIRE PREVOYANCE (ex Fructiprévoyance)	Prévoyance	100	100	100	100	100	100
ASSURANCES BANQUE POPULAIRE VIE (ex Fructivie)	Assurance - vie	100	100	100	100	100	100
ASSURCREDIT *	Assurance crédit et services liés	40	39	-	-	-	-
AUXILIAIRE ANTIN	Immobilier d'exploitation	100	100	100	100	100	100
AXELTIS LTD (Asset Square Londres)	Distribution d'OPCVM	100	100	100	100	-	-
BAIL EXPANSION	Location financière	100	100	100	100	100	100
BANCASSURANCE POPOLARI	Assurance - vie	51	51	51	51	51	51
BANQUE PRIVEE ST DOMINIQUE	Gestion privée	100	100	100	100	100	100
BPSD GESTION	Gestion privée	100	100	100	100	100	100
CFIPE	Capital investissement	(17)	(17)	(17)	(17)	(17)	50
CIMCO SYSTEMS LDT	Information et gestion de créances	100	98	100	98	(2)	(2)
CITA	Capital investissement	(1)	(1)	(1)	(1)	25	25
CO-ASSUR	Courtage d'assurance	100	100	100	100	100	100
COFACE	Assurance crédit et services liés	98	98	98	98	(2)	(2)
COFACE CREDIT MANAGEMENT SERVICES	Information et gestion de créances	100	98	100	98	-	-
COFACE DEBT PURCHASE	Information et gestion de créances	100	98	100	98	(2)	(2)
COFACE EXPERT	Formation	100	98	100	98	(2)	(2)
COFACE HOLDING NORTH AMERICA	Information et gestion de créances	100	98	100	98	(2)	(2)
COFACE INSURANCE NORTH AMERICA	Assurance crédit et services liés	100	98	-	-	-	-
COFACE INTERCREDIT BULGARIA	Information et gestion de créances	100	73	65	48	(2)	(2)
COFACE INTERCREDIT HRATSKA (CROATIA)	Information et gestion de créances	100	73	100	73	(2)	(2)
COFACE INTERCREDIT CZECHIA	Information et gestion de créances	97	71	97	71	(2)	(2)
COFACE INTERCREDIT HUNGARY	Information et gestion de créances	100	73	100	73	(2)	(2)
COFACE INTERCREDIT HOLDING AG	Information et gestion de créances	75	73	75	73	(2)	(2)
COFACE INTERCREDIT POLAND	Information et gestion de créances	97	71	97	71	(2)	(2)
COFACE INTERCREDIT ROMANIA	Information et gestion de créances	60	44	60	44	(2)	(2)
COFACE INTERCREDIT SLOVAKIA	Information et gestion de créances	100	73	100	73	(2)	(2)
COFACE INTERCREDIT SLOVENIA	Information et gestion de créances	60	44	60	44	(2)	(2)
COFACE ITALIA	Information et gestion de créances	100	98	100	98	(2)	(2)
COFACE MOPE	Information et gestion de créances	100	98	100	98	(2)	(2)
COFACE NORTH AMERICA	Assurance crédit et services liés	100	98	100	98	(2)	(2)
COFACE RECEIVABLE MANAGEMENT (ex VERITAS BRAZIL )	Information et gestion de créances	(12)	(12)	100	98	(2)	(2)
COFACE SCRL	Information et gestion de créances	(21)	(21)	100	98	(2)	(2)
COFACE SCRL (ex : Coface Serl Participations)	Information et gestion de créances	100	98	100	98	(2)	(2)
COFACE SERVICE (ex La Viscontea Servizi)	Information et gestion de créances	100	98	100	98	(2)	(2)
COFACE SERVICE ECUADOR ( ex VERITAS ANDINA )	Information et gestion de créances	100	98	100	98	(2)	(2)
COFACE SERVICES COLOMBIA (ex VERITAS COLOMBIA )	Information et gestion de créances	100	98	100	98	(2)	(2)
COFACE SERVICES NORTH AMERICA GROUP ( ex VERITAS SOUTH AMERICAN CORPORATION )	Information et gestion de créances	100	98	100	98	(2)	(2)
COFACE SERVICES PERU (ex VERITAS PERU )	Information et gestion de créances	100	98	100	98	(2)	(2)
COFACE SERVICES VENEZUELA (ex VERITAS VENEZUELA )	Information et gestion de créances	100	98	100	98	(2)	(2)
COFACE SERVICIOS ( ex VERITAS CHILE )	Information et gestion de créances	100	98	100	98	(2)	(2)
COFACE SERVICIOS MEXICO SA DE CV (ex : Informes Veritas)	Information et gestion de créances	100	98	100	98	(2)	(2)
COFACE UK (ex London Bridge Finance Group)	Information et gestion de créances	100	98	100	98	(2)	(2)
COFACE UK SERVICES LTD (ex : Cofacering.uk)	Information et gestion de créances	100	98	100	98	(2)	(2)
COFACERATING HOLDING	Information et gestion de créances	100	98	100	98	(2)	(2)
COFACERATING.AT	Information et gestion de créances	(13)	(13)	100	92	(2)	(2)
COFACERATING.COM	Information et gestion de créances	100	98	100	98	(2)	(2)
COFACERATING.DE	Information et gestion de créances	100	98	100	98	(2)	(2)
COFACERATING.FR	Information et gestion de créances	100	98	100	98	(2)	(2)
COFACERATING.IT	Information et gestion de créances	100	98	100	98	(2)	(2)
COFACERATING.SP	Information et gestion de créances	100	98	-	-	-	-
COFACERATING.US	Information et gestion de créances	(12)	(12)	100	98	(2)	(2)
COFINPAR	Assurance crédit et services liés	100	98	100	98	(2)	(2)
COGERI	Information et gestion de créances	100	98	100	98	(2)	(2)
COGESTIMMO	Immobilier d'exploitation	(1)	(1)	100	98	(2)	(2)
COMPAGNIE FONCIERE NATEXIS	Investissements immobiliers	100	100	100	100	100	100
CREDICO LDT (ex Cimco Ltd)	Information et gestion de créances	100	98	100	98	(2)	(2)
CREDITORS GROUP HOLDING LTD	Information et gestion de créances	100	98	100	98	(2)	(2)
CREDITORS GROUP LTD	Information et gestion de créances	100	98	100	98	(2)	(2)
CRISTAL NEGOCIATIONS	Marchand de biens	100	100	100	100	100	100
DOMIMUR	Location de locaux à usage professionnel	100	100	100	100	100	100
DUPONT-DENANT CONTREPARTIE	Entreprise d'investissement	50	50	50	50	50	50
ECRINVEST 6 (ex IMMOBILIERE NATEXIS)	Investissements immobiliers	100	100	100	100	100	100
EDVAL C INVESTMENTS Ltd	Structure defaillance crédits risques pays	100	100	100	100	-	-
E-MARKET	Services informatiques	100	100	-	-	-	-

## 38 - PERIMETRES COMPARES

Activité	31/12/2003		31/12/2002		31/12/2001	
	%		%		%	
	de contrôle	d'intérêts **	de contrôle	d'intérêts **	de contrôle	d'intérêts **
ENERGECO	100	100	100	100	100	100
FCPR NATEXIS INDUSTRIE	100	100	-	-	-	-
FIMIPAR	100	98	100	98	(2)	(2)
FINANCIERE CLADEL	100	100	100	100	100	100
FINANCIERE NATEXIS SINGAPOUR	100	100	-	-	-	-
FINATEM	90	90	-	-	-	-
FONCIERE KUPKA	100	100	100	100	100	100
FRUCTIBAIL	100	100	100	100	100	100
FRUCTICOMI	100	100	100	100	100	100
FRUCTIGESTION	(11)	(11)	100	100	100	100
INITIATIVE ET FINANCE INVESTISSEMENT	92	77	92	77	92	75
INTERFINANCE NATEXIS N.V.	100	100	100	100	100	100
JI INTERNATIONAL	(12)	(12)	100	98	(2)	(2)
KOMPASS BELGI	70	69	-	-	-	-
KOMPASS CZECH REPUBLIC	93	91	-	-	-	-
KOMPASS HOLDING (Sous Groupe)	100	98	-	-	-	-
KOMPASS INTERNATIONAL NEUENSCHWANDER	100	98	100	98	-	-
KOMPASS JAPAN	100	98	-	-	-	-
KOMPASS POLAND	100	98	-	-	-	-
KOMPASS SOUTH EAST ASIA	100	98	-	-	-	-
KOMPASS UNITED STATES	100	98	-	-	-	-
LA PROSPERITE (14)	(14)	(14)	82	82	82	82
LBF LTD (ex : The Creditors Information Co Ltd)	100	98	100	98	(2)	(2)
LINEBOURSE (15)	51	51	100	100	100	100
MERCOSUL	100	100	-	-	-	-
NATEXIS ACTIONS AVENIR (4)	75	74	79	77	80	78
NATEXIS ACTIONS CAPITAL STRUCTURANT	74	72	-	-	-	-
NATEXIS ACTIONS NOUVEAUX MARCHES (4)	80	77	81	77	81	77
NATEXIS ALGERIE (ex AL AMANA BANQUE)	100	100	100	100	100	100
NATEXIS ALTAIR (ex +X Altair)	100	100	100	100	100	100
NATEXIS AMBS	51	34	50	20	50	17
NATEXIS ARBITRAGE ( ex SPAFIN )	100	100	100	100	100	100
NATEXIS ASSET MANAGEMENT (ex B.P.A.M.) (6)	100	100	100	100	70	70
NATEXIS ASSET SQUARE (ex Asset Square)	100	100	100	100	100	100
NATEXIS ASSURANCES (ex Assurances Banque Populaire)	100	100	100	100	100	100
NATEXIS BAIL	100	100	100	100	100	100
NATEXIS BLEICHROEDER INC	100	100	100	100	-	-
NATEXIS BLEICHROEDER SA (ex NATEXIS CAPITAL )	100	100	100	100	100	100
NATEXIS BLEICHROEDER UK	100	100	-	-	-	-
NATEXIS CAPE	99	85	-	-	-	-
NATEXIS COFINCE (ex Coficiné)	93	93	93	93	93	93
NATEXIS EPARGNE ENTREPRISE ( 5 )	100	100	100	100	-	-
NATEXIS FACTOREM (ex Factorem)	100	100	100	100	100	100
NATEXIS FINANCE	100	100	100	100	100	100
NATEXIS IMMO DEVELOPPEMENT (ex SOFEP)	100	100	100	100	100	100
NATEXIS IMMO EXPLOITATION (ex INVEST SIGMA)	100	100	100	100	100	100
NATEXIS IMMO PLACEMENT (ex Fructiger) (3)	100	100	100	100	90	90
NATEXIS INDUSTRIE	100	100	100	90	100	93
NATEXIS INTEREPARGNE (ex Interépargne) ( 6 )	100	100	100	100	50	50
NATEXIS INTERTITRES	100	100	-	-	-	-
NATEXIS INVERSIONES	100	100	-	-	-	-
NATEXIS INVESTISSEMENT (ex SOFININDEX)	99	90	99	93	99	93
NATEXIS INVESTMENT ASIA	100	100	-	-	-	-
NATEXIS INVESTMENT CORP.	100	100	100	100	100	100
NATEXIS LEASE (ex Bail Banque Populaire)	100	100	100	100	100	100
NATEXIS LIFE (ex Fructilife)	100	96	100	96	100	96
NATEXIS LUXEMBOURG	100	100	100	100	100	100
NATEXIS METALS (ex SOGEMIN) (16)	100	100	80	80	80	80
NATEXIS PAIEMENTS (ex BPL)	100	100	100	100	100	100
NATEXIS PRAMEX ASIA LTD	100	99	100	99	-	-
NATEXIS PRAMEX DEUTSCHLAND	100	99	100	99	100	99
NATEXIS PRAMEX France	100	99	-	-	-	-
NATEXIS PRAMEX IBERICA SA	100	99	100	99	100	99
NATEXIS PRAMEX INTERNATIONAL (ex Pramex International)	99	99	99	99	99	99
NATEXIS PRAMEX NORTH AMERICA CORP.	100	99	100	99	100	99
NATEXIS PRAMEX POLSKA	100	99	100	99	-	-
NATEXIS PRAMEX UK LTD	100	99	100	99	100	99
NATEXIS PRIVATE BANKING LUXEMBOURG SA (ex B.P. LUXEMBOURG)	88	88	88	88	88	88
NATEXIS PRIVATE EQUITY (ex FNBP)	100	100	100	100	100	100
NATEXIS PRIVATE EQUITY ASIA	(1)	(1)	100	100	100	100
NATEXIS PRIVATE EQUITY INTERNATIONAL	100	100	100	100	100	100
NATEXIS VENTURE SELECTION	100	100	-	-	-	-
NBP INVEST	100	100	100	100	100	100
NBP PREFERRED CAPITAL I (ex Natexis preferred shares) **	100	100	100	100	100	100

38 - PERIMETRES COMPARES

Activité	31/12/2003		31/12/2002		31/12/2001	
	%		%		%	
	de contrôle	d'intérêts **	de contrôle	d'intérêts **	de contrôle	d'intérêts **
NBP PREFERRED CAPITAL II **	100	100	100	100	-	-
NBP PREFERRED CAPITAL III **	100	100	-	-	-	-
NEM 2	88	88	88	88	88	88
NXBP1 (ex NATEXIS GESTION)	100	100	100	100	100	100
OKV KREDITINFORMATIONEN GMBH (OKI)	100	92	100	92	(2)	(2)
OSTERREICHISCHE KREDITVERSICHERUNGS COFACE (OKV COFACE)	94	92	94	92	(2)	(2)
PRAMEX ITALIA SRL	100	51	100	51	100	49
PROXIGMA (ex SPATITRES) (19)	100	100	100	100	100	100
REACOMEX	(1)	(1)	100	98	(2)	(2)
S.A.G.P	100	100	100	100	100	100
S.A.S. MONTMARTRE 1 (1)	(1)	(1)	100	100	100	100
S.C.I. ALTAIR 1 (20)	100	100	70	70	70	70
S.C.I. ALTAIR 2 (20)	100	100	70	70	70	70
S.C.I. VALMY COUPOLE	100	100	100	100	100	100
SAMIC	76	76	70	70	70	70
SEGEX	100	100	100	100	100	100
SEPIA	100	100	100	100	100	100
SLIB	100	100	100	100	100	100
SOCIETE DE BANQUE FRANCAISE ET INTERNATIONALE	100	100	100	100	100	100
SOCIETE FINANCIERE DE LA BFCE	100	100	100	100	100	100
SOCIETE IMMOBILIERE A.B.C. (10)	(10)	(10)	100	100	100	100
SODETO	100	100	100	100	100	100
SOFINGEST	100	100	100	100	100	100
SOGAFI	100	100	100	100	100	100
SOPRANE ASSURANCES	100	100	100	100	100	100
SOPROMECC	78	78	-	-	-	-
SPAFICA	100	100	100	100	100	100
SPEF	(7)	(7)	(7)	(7)	100	100
SPEF DEVELOPPEMENT (8)	100	100	100	100	100	100
SPEF LBO (9)	100	100	100	100	-	-
SPEF VENTURE (ex SOPAGEST)	100	100	100	100	100	100
UNISTRAT ASSURANCES	50	49	50	49	(2)	(2)
VAL A	98	98	98	98	98	98
VERITAS ARGENTINA	100	98	100	98	(2)	(2)
VERITAS BUSINESS INFORMATION	(12)	(12)	100	98	(2)	(2)
VERITAS CARIBBEAN CORPORATION	(12)	(12)	100	98	(2)	(2)
VERITAS CREDIT CORPORATION	(12)	(12)	100	98	(2)	(2)
VERITAS DE CENTRO AMERICA	100	98	100	98	(2)	(2)
VERITAS PUERTO RICO CORP.	100	98	100	98	(2)	(2)
VILLCOMM	(1)	(1)	(1)	(1)	100	100
VISCONTEA COFACE	100	98	100	98	(2)	(2)
VITALIA VIE	100	100	100	100	100	100
WORLEDGE A INVESTMENTS Ltd	100	100	100	100	-	-
ZAO NATEXIS BANQUES POPULAIRES	100	100	100	100	-	-
<b>Entreprises mises en équivalence</b>						
ADIR	34	34	-	-	-	-
ASSURANCES BANQUE POPULAIRE IARD (ex Fructi-maaf)	50	50	50	50	50	50
BP DEVELOPPEMENT (ex +X DEVELOPPEMENT)	28	28	33	33	33	33
CODINF SERVICES	30	29	30	29	(2)	(2)
COFACE SA (2)	-	-	19	19	19	19
COFACREDIT	36	35	36	35	(2)	(2)
GRAYDON HOLDING	28	27	28	27	(2)	(2)
IDF NORD CROISSANCE	(18)	(18)	33	33	33	33
IFCIC	20	20	20	20	20	20
OFVM	34	34	34	34	34	34
SOCECA	25	25	25	25	25	25
SOFINNOVA	(1)	(1)	24	23	24	24
SUD EST CROISSANCE	(18)	(18)	25	25	25	25

( \* ) Intégration proportionnelle

( \*\* ) Dans les résultats : pour les sociétés dont les catégories d'actions confèrent des droits différents dans les résultats, le pourcentage indiqué représente la part de leur résultat revenant au groupe; à l'égard des sociétés sorties du périmètre, le pourcentage indiqué est celui existant à la date de sortie.

Pour les sociétés émettant des actions préférentielles, le résultat part du groupe est constitué du résultat de la société après prélèvement du dividende prioritaire revenant aux actions préférentielles.

( 1 ) Déconsolidation

( 2 ) Coface SA est consolidée par mise en équivalence sur l'exercice 2001 et le premier semestre 2002.  
Les sociétés du groupe Coface sont consolidées par intégration globale depuis le second semestre 2002.

( 3 ) Rachat en 2002 des minoritaires (10 %) pour détention à 100 %

( 4 ) Liquidé et transféré chez Natexis Actions Capital Structurant le 1er septembre 2003

( 5 ) Issue de la scission de Natexis Intéropargne

( 6 ) Rachat en 2002 des minoritaires pour détention à 100 %

( 7 ) Fusion en 2002 avec Natexis Private Equity (ex FNBP)

- ( 8 ) Après apport en 2002 de l'activité de gestion de FCPR et de SCR en provenance de SPEF et SPEF Venture
- ( 9 ) Après apport en 2002 de l'activité de gestion de FCPR en provenance de SPEF Venture
- ( 10 ) Après apport partiel d'actif à Invest Sigma, la société immobilière ABC a été absorbée par Natexis Banques Populaires le 31 Mars 2002
- ( 11 ) Fructigestion a été absorbée par Natexis Banques Populaires le 25 novembre 2002
- ( 12 ) Fusion avec Coface Services North America le 1er Mai 2003
- ( 13 ) Fusion avec OKV KREDITINFORMATIONEN au cours du 1er semestre 2003
- ( 14 ) Fusion avec ABP Vie le 8 septembre 2003
- ( 15 ) Dilution suite à exercice des Obligations Remboursables en actions par les Banques Populaires en 2003
- ( 16 ) Rachat des minoritaires (20 %) pour détention à 100 %
- ( 17 ) Société cédée le 29 juin 2001 à l'extérieur du groupe. Le compte de résultat consolidé de 2001 intègre au taux de 50% ses charges et produits du premier semestre
- ( 18 ) Absorbée par +X Développement devenu BP Développement
- ( 19 ) Transmission Universelle de Patrimoine à Natexis BP le 29 juin 2003
- ( 20 ) Rachat par Natexis Altair des parts détenues par la CASDEN pour détention à 100%
- ( 21 ) Fusion avec COFACE SCRL PARTICIPATIONS au cours du 2ème semestre 2003 qui est renommée COFACE SCRL

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES  
COMPTES CONSOLIDES**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**DELOITTE TOUCHE TOHMATSU**

185, avenue Charles de Gaulle  
92200 Neuilly-Sur-Seine

S.A. au capital de € 1.266.944  
Commissaires aux comptes  
Membre de la compagnie  
Régionale de Versailles

**RSM SALUSTRO REYDEL**

8, avenue Delcassé  
75378 Paris Cedex 08

S.A. au capital de € 3.824.000  
Commissaires aux comptes  
Membre de la compagnie  
Régionale de Paris

**BARBIER FRINAULT & AUTRES**

**Ernst & Young**  
Commissaires aux comptes  
41, rue Ybry  
92576 Neuilly-Sur-Seine Cedex

S.A.S. au capital de € 37.000  
Commissaires aux comptes  
Membre de la compagnie  
Régionale de versailles

**Natexis Banques Populaires**  
Exercice clos le 31 décembre 2003

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes consolidés**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Natexis Banques Populaires relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2003, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I. Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.17 de l'annexe qui expose les changements de méthode comptable intervenus au cours de l'exercice, résultant de la première application du règlement CRC n° 2002-03 relatif au traitement comptable des risques de crédit dans les entreprises relevant du Comité de la réglementation bancaire et financière et du règlement CRC n° 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

**II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1<sup>er</sup> août 2003 et applicables pour la première fois à cet exercice, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre groupe constitue des provisions pour couvrir les risques inhérents à ses activités. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi du risque de crédit, à l'appréciation des risques de non recouvrement et à leur couverture par des provisions spécifiques, ainsi que par des provisions générales sectorielles et géographiques.

Par ailleurs, la note 2.17 de l'annexe expose un changement de méthode comptable relatif aux créances douteuses et consécutif à l'application du règlement n° 2002-03 du Comité de la réglementation comptable. S'agissant des crédits restructurés lors d'exercices antérieurs à des conditions hors marché, la décote a été constatée par un prélèvement de M€ 11 sur les capitaux propres. Ce changement de méthode est justifié par l'application d'un nouveau règlement et sa traduction comptable est conforme aux principes en vigueur.

- Ainsi qu'il est indiqué à la note 9 de l'annexe, et en application de la recommandation de l'Autorité des marchés financiers, votre société a procédé, pour l'arrêté des comptes au 31 décembre 2003, à une évaluation des actifs incorporels et des écarts d'acquisition figurant à son bilan consolidé, laquelle s'est appuyée, pour les plus significatifs d'entre eux, sur l'expertise d'un cabinet indépendant. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons pris connaissance des conclusions de l'expert indépendant et vérifié leur prise en compte pour l'établissement du bilan consolidé au 31 décembre 2003.

Ces appréciations s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III. Vérification spécifique

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Le 29 mars 2004

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE TOUCHE TOHMATSU

RSM SALUSTRO REYDEL

BARBIER FRINAULT & AUTRES

Philippe Vassor

Michel Savioz

Richard Olivier

Olivier Durand

**DELOITTE TOUCHE TOHMATSU**

185, avenue Charles de Gaulle  
92200 Neuilly-Sur-Seine

S.A. au capital de € 1.266.944  
Commissaires aux comptes  
Membre de la compagnie  
Régionale de Versailles

**RSM SALUSTRO REYDEL**

8, avenue Delcassé  
75378 Paris Cedex 08

S.A. au capital de € 3.824.000  
Commissaires aux comptes  
Membre de la compagnie  
Régionale de Paris

**BARBIER FRINAULT & AUTRES**

**Ernst & Young**  
Commissaires aux comptes  
41, rue Ybry  
92576 Neuilly-Sur-Seine Cedex

S.A.S. au capital de € 37.000  
Commissaires aux comptes  
Membre de la compagnie  
Régionale de versailles

**Natexis Banques Populaires**  
Exercice clos le 31 décembre 2003

**Rapport spécial des commissaires aux comptes  
sur les conventions réglementées**

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés d'une convention qui a fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**Avec la Banque Fédérale des Banques Populaires, actionnaire de votre société**

*Nature et objet*

La Banque Fédérale des Banques Populaires a accordé à votre société une subvention à caractère financier d'un montant de M€ 30.

*Modalités*

Le conseil d'administration de votre société a autorisé cette convention lors de sa séance tenue le 19 novembre 2003.

## Avec la Banque Privée Saint Dominique

Personne concernée : Monsieur Alain Jacquier, administrateur.

### *Nature et objet*

Votre société a accordé à la Banque Privée Saint Dominique une subvention d'un montant de M€ 1,5.

### *Modalités*

Le conseil d'administration de votre société a autorisé cette convention lors de sa séance tenue le 19 novembre 2003.

Le 29 mars 2004

### Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE TOUCHE TOHMATSU

RSM SALUSTRO REYDEL

BARBIER FRINAULT & AUTRES

Philippe Vassor

Michel Savioz

Richard Olivier

Olivier Durand

## COMPTES SOCIAUX

# BILANS SOCIAUX COMPARES de NATEXIS BANQUES POPULAIRES

(en millions d'euros)

cf notes n°	Au 31 décembre	2003	2002	2001
	<b>ACTIF</b>			
1	Caisse, Banques centrales, CCP	15	77	194
1	Effets publics et valeurs assimilées	4 088	4 874	6 125
1	Créances sur établissements de crédit	48 331	41 718	21 666
16	<i>dont activité institutionnelle :</i>	421	1 379	1 267
2	Opérations avec la clientèle	25 964	29 449	33 085
16	<i>dont activité institutionnelle :</i>	1 099	96	251
3	Obligations et autres titres à revenu fixe	9 505	10 543	10 235
3	Actions et autres titres à revenu variable	785	1 277	1 536
4	Participations et autres titres détenus à long terme	174	179	209
4	Parts dans les entreprises liées	3 989	3 926	2 659
2	Crédit bail	7		
2	Location simple	7		
5	Immobilisations incorporelles	39	39	34
5	Immobilisations corporelles	94	103	97
	Capital souscrit non versé			
4	Actions propres	130	73	47
6	Autres actifs	2 345	5 192	2 939
6	Comptes de régularisation	2 941	2 273	4 567
16	<i>dont activité institutionnelle :</i>			1
	<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>98 414</b>	<b>99 723</b>	<b>83 393</b>

cf notes n°	Au 31 décembre	2003	2002	2001
	<b>PASSIF</b>			
7	Banques centrales, CCP	1	3	143
7	Dettes sur établissements de crédit	35 930	45 640	32 379
16	<i>dont activité institutionnelle :</i>	515	1 453	1 279
8	Opérations avec la clientèle	20 199	16 105	13 298
16	<i>dont activité institutionnelle :</i>	1 137	106	36
9	Dettes représentées par un titre	26 955	22 932	22 683
16	<i>dont activité institutionnelle :</i>			305
10	Autres passifs	5 338	5 846	4 001
10	Comptes de régularisation	2 829	2 561	4 900
16	<i>dont activité institutionnelle :</i>		4	12
11	Provisions pour risques et charges	831	839	836
12	Dettes subordonnées	2 770	2 391	2 044
13	Fonds pour risques bancaires généraux	236	245	274
	Capitaux propres hors FRBG	3 325	3 161	2 835
14	Capital souscrit	769	759	709
14	Prime d'émission	1 786	1 746	1 579
14	Réserves	470	335	371
	Ecart de réévaluation			
13b	Provisions règlementées et subvention s d'investissement	108	114	102
16	<i>dont activité institutionnelle :</i>	98	104	94
14	Report à nouveau	(9)	1	
14	Résultat de l'exercice	201	206	74
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>98 414</b>	<b>99 723</b>	<b>83 393</b>

cf notes n°	Hors Bilan - Engagements reçus	2003	2002	2001
32	<b>Engagements de financement</b>	<b>2 185</b>	<b>1 047</b>	<b>1 666</b>
	Engagements reçus d'établissements de crédit	1 643	897	1 601
	Engagements reçus de la clientèle	542	150	65
32	<b>Engagements de garantie</b>	<b>3 783</b>	<b>4 863</b>	<b>4 441</b>
	Engagements reçus d'établissements de crédit	1 692	1 771	645
	Engagements reçus de la clientèle	2 091	3 092	3 796
16	<i>dont activité institutionnelle :</i>	450	646	992
32	<b>Engagements sur titres</b>	<b>674</b>	<b>335</b>	<b>152</b>
32	<b>Autres engagements reçus</b>	<b>1 287</b>	<b>904</b>	<b>1 149</b>

cf notes n°	Hors Bilan - Engagements donnés	2003	2002	2001
32	<b>Engagements de financement</b>	<b>21 144</b>	<b>20 618</b>	<b>19 217</b>
	Engagements en faveur d'établissements de crédit	2 330	3 619	3 507
	Engagements en faveur de la clientèle	18 814	16 999	15 710
16	<i>dont activité institutionnelle :</i>			13
32	<b>Engagements de garantie</b>	<b>16 628</b>	<b>15 669</b>	<b>15 598</b>
	Engagements en faveur d'établissements de crédit	1 344	1 859	1 465
	Engagements en faveur de la clientèle	15 284	13 810	14 133
16	<i>dont activité institutionnelle :</i>	5	9	28
32	<b>Engagements sur titres</b>	<b>53</b>	<b>271</b>	<b>563</b>
32	<b>Autres engagements donnés</b>	<b>14</b>	<b>25</b>	<b>28</b>

**COMPTES DE RESULTATS SOCIAUX COMPARES DE NATEXIS BANQUES POPULAIRES**

cf notes n°	Exercice clos le 31 décembre	(en millions d'euros)		
		2 003	2 002	2 001
17	<b>Intérêts et produits assimilés</b>	<b>3 874</b>	<b>5 452</b>	<b>5 121</b>
	. Sur opérations avec les établissements de crédit	2 051	2 568	1 740
	. Sur opérations avec la clientèle	1 114	1 944	2 397
	. Sur opérations de crédit bail	1		
	. Sur opérations de location simple	1		
	. Sur obligations et autres titres à revenu fixe	492	673	915
	. Autres intérêts et produits assimilés	215	267	69
18	<b>Intérêts et charges assimilés</b>	<b>(3 372)</b>	<b>(4 914)</b>	<b>(4 926)</b>
	. Sur opérations avec les établissements de crédit	(1 878)	(2 430)	(2 653)
	. Sur opérations avec la clientèle	(479)	(1 207)	(701)
	. Sur opérations de crédit bail	(1)		
	. Sur opérations de location simple	(1)		
	. Sur obligations et autres titres à revenu fixe	(714)	(857)	(1 149)
	. Autres intérêts et charges assimilées	(299)	(420)	(423)
19	<b>Revenus des titres à revenu variable</b>	<b>163</b>	<b>238</b>	<b>130</b>
20	<b>Commissions (produits)</b>	<b>576</b>	<b>651</b>	<b>542</b>
	<b>Commissions (charges)</b>	<b>(201)</b>	<b>(289)</b>	<b>(307)</b>
21	<b>Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation</b>	<b>35</b>	<b>(93)</b>	<b>142</b>
	. Solde des opérations sur titres de transaction	43	(33)	(388)
	. Solde des opérations de change	3	38	6
	. Solde des opérations sur instruments financiers	(11)	(98)	524
22	<b>Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement</b>	<b>73</b>	<b>(21)</b>	<b>191</b>
	<b>Soldes des opérations sur titres d'investissement</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
23	<b>Autres produits d'exploitation bancaire</b>	<b>74</b>	<b>54</b>	<b>201</b>
	<b>Autres charges d'exploitation bancaire</b>	<b>(43)</b>	<b>(31)</b>	<b>(39)</b>
	<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>1 179</b>	<b>1 047</b>	<b>1 055</b>
24	<b>Charges générales d'exploitation</b>	<b>(763)</b>	<b>(772)</b>	<b>(783)</b>
	. Frais de personnel	(439)	(415)	(418)
	. Autres frais administratifs	(324)	(357)	(365)
	<b>Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles</b>	<b>(26)</b>	<b>(29)</b>	<b>(24)</b>
	<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>390</b>	<b>246</b>	<b>248</b>
25	<b>Coût du risque</b>	<b>(231)</b>	<b>(121)</b>	<b>(162)</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>159</b>	<b>125</b>	<b>86</b>
26	<b>Gains ou pertes sur actifs immobilisés</b>	<b>(18)</b>	<b>34</b>	<b>(46)</b>
	<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>141</b>	<b>159</b>	<b>40</b>
27	<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>31</b>	<b>(15)</b>	<b>(3)</b>
28	<b>Impôt sur les bénéfices</b>	<b>30</b>	<b>45</b>	<b>40</b>
13	<b>Dotations / reprises de FRBG et provisions réglementées</b>	<b>(1)</b>	<b>17</b>	<b>(3)</b>
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>201</b>	<b>206</b>	<b>74</b>

## ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

### **PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION**

Les comptes de Natexis Banques Populaires sont établis conformément aux principes comptables généraux applicables en France aux établissements de crédit, et notamment le règlement CRC 2000-03 relatif à la présentation des états financiers.

#### **1. Prêts à la clientèle**

Les prêts sont enregistrés au bilan à leur valeur nominale. Les prêts consentis signés mais non encore versés sont enregistrés en hors bilan dans la catégorie "engagements de financement".

#### **2. Politique de provisions**

Depuis l'exercice 2000, Natexis Banques Populaires articule sa politique de couverture des risques autour de 3 niveaux de provisionnement :

##### **2.1. Provisions individualisées**

###### **- Risques en capital**

Lorsqu'il survient un risque de non-recouvrement partiel ou total des créances, ou de non tenue des engagements des débiteurs, des provisions pour dépréciations ou pour risques sont dotées au compte de résultat, au poste "coût du risque". Ces provisions sont déterminées sur la base d'examens trimestriels, dossier par dossier et pays par pays, en tenant compte de l'analyse du risque et des garanties disponibles. Pour les opérations de crédit-bail et assimilées, les plus et moins values de cession ainsi que les dotations et reprises de provision (biens loués et immobilisations temporairement non louées) sont inscrits en "produit net bancaire". Les indemnités de résiliation sont enregistrées au niveau des « intérêts et produits assimilés ». Seule la fraction en capital des loyers douteux est provisionnée en "coût du risque".

###### **- Risques en intérêts**

En application de la réglementation bancaire :

- Les intérêts courus et échus des prêts faisant l'objet d'une procédure judiciaire sont portés en minoration des comptes d'intérêts dans lesquels ils ont été enregistrés. Si ces intérêts viennent à être payés, ils sont enregistrés sous cette rubrique lors de leur encaissement.
- Les intérêts concernant des clients pour lesquels des échéances restent impayées pendant plus de trois mois ou le cas échéant six et neuf mois, sont également provisionnés pour leur totalité en minoration des comptes d'intérêts dans lesquels ils ont été enregistrés initialement.
- Par contagion, l'encours en capital de ces clients est classé en créances douteuses même si l'analyse du risque ne conduit pas à provisionner le risque en capital.
- Il en est de même pour les biens loués en crédit-bail ; ils sont déclassés en créances douteuses pour leur montant d'encours financier lorsqu'il existe une échéance de loyer ou de frais accessoires impayée depuis plus de trois mois (mobilier) ou six mois (immobilier).
- **Retraitement des risques souverains de l'ex BFCE**

En 1991 et 1992, il a été procédé sur les actifs de l'ex- BFCE à des opérations de retraitement des risques souverains selon deux schémas, l'un de "sortie de bilan" (defeasance), l'autre "d'option de vente". A cette fin, deux structures ont été créées, Edval pour la defeasance et Worledge pour l'option de vente et ces 2 structures ont été consolidées pour la première fois au 31 décembre 2002. La consolidation de ces sociétés en application du § 10052 du règlement CRC 99-07, relatif aux entités ad-hoc, implique une révision du niveau de provisionnement des crédits à risques objets de l'option de vente.

A l'actif du bilan, l'encours net des crédits optionnés est couvert par les titres coupons zéros détenus par ces entités. L'évolution du résultat de ces entités est uniquement fonction de la prise de valeur des titres coupons zéros jusqu'à leur valeur de remboursement atteinte en 2014, date à laquelle le montage prend fin. Sur cette période la prise de valeur des titres compense exactement un provisionnement à 100 % des créances optionnées assurant une neutralité complète du résultat et l'équilibre de la trésorerie nécessaire au refinancement des ces opérations.

## **2.2. Provisions sectorielles et géographiques**

Les provisions sectorielles et géographiques couvrent certains domaines d'activités de Natexis Banques Populaires présentant des risques potentiels futurs mais non avérés.

Ces domaines font l'objet de revues trimestrielles qui conduisent, le cas échéant, à inclure dans l'assiette provisionnable des risques sains sur des pays ou des secteurs dont la situation économique laisse présager des difficultés. Lors des revues trimestrielles, les taux de provisionnement des pays et des secteurs sont ajustés en fonction de la perception qu'a Natexis Banques Populaires de l'évolution négative ou positive de ces domaines. En 2003, Natexis Banques Populaires a complété ces provisions pour un montant de 90 M€ pour couvrir des risques potentiels sur de grands dossiers de place européens.

## **2.3. Fonds pour Risques Bancaires Généraux (FRBG)**

Pour compléter la couverture générale de ses risques, Natexis Banques Populaires constitue un fonds pour risques bancaires généraux qui a supporté l'impôt.

## **3. Opérations de titrisation**

Les opérations de titrisation en cours ont pour effet de transférer le risque de crédit sans céder les portefeuilles de référence. Il s'agit d'opérations de titrisation synthétique à base de dérivés de crédits conclus avec des banques tierces conjointement avec des entités ad hoc. Les dérivés de crédits sont assimilés dans leur principe à des assurances crédits et fournissent une protection contre le risque de signature (faillite, restructuration des termes d'un actif de référence et incapacité de payer) sur les débiteurs composant le portefeuille.

## **4. Créances, dettes et engagements libellés en devises**

Les créances, dettes et engagements de hors bilan, sont convertis en euros aux cours en vigueur à la date d'arrêté des comptes. La différence de change est directement inscrite en résultat.

En revanche, les différences de change mises en évidence lors de la conversion des emprunts bénéficiant de la garantie de change de l'Etat ou afférentes à l'activité institutionnelle sont inscrites en comptes de régularisation.

## **5. Portefeuille-titres**

### **5.1. Opérations sur titres (transaction, placement, investissement)**

Les règles suivantes sont applicables quel que soit le support juridique utilisé (action, obligation, bon du trésor, certificat de dépôt, billet à ordre négociable, titre de créance négociable, etc.) et sont fonction de la finalité des opérations :

- Titres de transaction : il s'agit des titres acquis ou vendus dès l'origine avec l'intention de les revendre ou de les racheter à brève échéance et qui sont négociables sur des marchés dont la liquidité est assurée. Les titres sont comptabilisés au prix de transaction (frais et, le cas échéant, intérêts courus compris). A chaque date d'arrêté comptable, ils sont évalués en valeur de marché et le solde global des écarts d'évaluation est porté au compte de résultat en charges ou en produits. S'ils viennent à être détenus plus de 6 mois, ils sont transférés en titres de placement au prix de marché du jour de reclassement.

- Titres de placement : ces titres sont acquis avec une intention de détention supérieure à 6 mois ; ils sont évalués individuellement à la clôture de l'exercice au plus bas du coût d'acquisition ou de la valeur estimative. Les moins-values latentes sont constatées par voie de provisions, tandis que les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées. L'écart éventuel entre le prix d'acquisition, coupons courus exclus, et la valeur de remboursement est enregistré en résultat au prorata de la durée restant à courir jusqu'à la date de remboursement.
- Titres d'investissement : les titres d'investissement correspondent à des titres à revenu fixe que la société a acquis avec l'intention de les détenir de façon durable et font l'objet soit d'un financement spécifique soit d'une couverture adéquate en matière de risque de taux. Ces titres sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, coupons courus exclus, et l'écart éventuel entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est enregistré en résultat au prorata de la durée restant à courir jusqu'à leur date de remboursement.

Conformément aux prescriptions réglementaires, les moins-values latentes ne sont pas provisionnées sauf s'il est prévu de céder ces titres à brève échéance, dans ce cas la provision couvre un risque de marché et est dotée en "résultat sur actifs immobilisés" ou s'il existe un risque de défaillance de la contrepartie auquel cas la dotation est classée en "coût du risque".

- Actions propres : les achats visent quatre finalités, d'abord la régularisation du cours de l'action par intervention en contre-tendance, ensuite les interventions en fonction des situations de marché, puis l'accompagnement d'opérations de croissance externe, enfin l'attribution d'actions aux salariés du groupe dans le cadre du régime des options d'achat d'actions ou par le biais d'un plan d'épargne d'entreprise. Dans ce cadre, le nombre d'actions propres détenues au 31 décembre 2003 s'élève à 1.423.843 titres pour une valeur de 126 M€ comptabilisée en titres de transaction.

## **5.2. Titres de participation et titres de l'activité de portefeuille (TAP)**

- Les titres de participations consolidés : Natexis Banques Populaires a procédé pour l'arrêté des comptes au 31 décembre 2003 à une évaluation des titres de ses filiales consolidées, les plus significatives ayant en outre fait l'objet d'une évaluation par un expert indépendant.

La méthode d'évaluation retenue est la méthode de la valeur actuelle nette des flux futurs de trésorerie. Cette méthode s'appuie sur l'établissement de business plans élaborés par le management des principales filiales et validés par la Direction générale de Natexis Banques Populaires.

Le taux d'actualisation des flux futurs de trésorerie est, filiale par filiale, la résultante :

- d'une moyenne de taux de rendement de l'OAT 10 ans
- de la prime de risque du marché sur lequel intervient la filiale
- d'un Bêta tel qu'il ressort d'un échantillon de sociétés comparables

Les résultats de cette méthode ont été confrontés avec les méthodes usuelles de comparaison boursière ou d'actif net réévalué aux fins de validation complémentaire.

- Les titres de participation non consolidés : ces titres sont évalués individuellement au plus bas de leur valeur d'usage à la date d'arrêté ou de leur coût d'acquisition. La valeur d'usage à la date d'arrêté est déterminée en fonction de critères tels que l'actif net réévalué et la rentabilité des sociétés concernées.
- Les titres de l'activité de portefeuille "TAP" : ces titres sont acquis dans le but d'en retirer, à plus ou moins long terme, une rentabilité ou un rendement satisfaisant. Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et font, le cas échéant, l'objet d'une provision pour dépréciation pour que leur valeur au bilan n'excède pas leur valeur estimative (valeur de transaction récente, valeur de rentabilité, valeur boursière ou autre méthode de valorisation retenue lors de l'acquisition).

## **6. Revenus du portefeuille-titres, corrections de valeur et résultats de cession**

- Les produits des titres à revenu variable sont enregistrés au fur et à mesure de leur encaissement.
- Les produits des titres à revenu fixe sont comptabilisés selon la méthode des intérêts courus.
- Les corrections de valeur et résultats de cession des titres sont enregistrés dans des rubriques spécifiques selon la nature des opérations :
  - titres de transaction, titres de placement et TAP : "gains ou pertes" les concernant, en produit net bancaire.
  - titres d'investissement : en coût du risque d'une part, lorsque les corrections de valeur correspondent à un risque de contrepartie, en gains ou pertes sur actifs immobilisés d'autre part, pour les corrections de valeur afférentes à un risque de marché et pour l'ensemble des résultats de cession.
  - titres de participation et autres titres détenus à long terme : en gains ou pertes sur actifs immobilisés.

## **7. Immobilisations**

### **7.1. Immobilisations d'exploitation**

- Les immobilisations de l'ancien Crédit National acquises avant le 31 décembre 1976 sont comptabilisées à leur valeur d'utilité déterminée lors de la réévaluation légale de 1976. Celles acquises depuis cette date sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations de l'ancienne BFCE sont enregistrées, dans les comptes de Natexis Banques Populaires, à leur valeur d'utilité, déterminée lors de l'acquisition de la BFCE par le Crédit National.

Les immobilisations de l'ex Caisse Centrale des Banques Populaires ont été apportées pour leur valeur nette comptable suite à l'apport partiel d'actif.

- Les immobilisations corporelles sont amorties, principalement selon le mode linéaire, sur leurs durées estimées d'utilisation.

Constructions d'exploitation	25 à 40 ans
Autres immobilisations corporelles	5 à 10 ans

### **7.2. Immobilisations hors exploitation**

Elles sont amorties sur leurs durées estimées d'utilisation soit 30 à 40 ans.

Conformément à la lettre du Secrétaire Général de la Commission Bancaire en date du 21 octobre 1997, les actifs immobiliers hors exploitation, y compris les immeubles dits de patrimoine ou de rapport ont été provisionnés immeuble par immeuble lorsqu'il apparaissait un risque de moins-values latentes.

### **7.3. Matériels et logiciels informatiques**

Le matériel informatique est amorti selon le mode dégressif sur 5 ans.

Les logiciels acquis sont amortis sur 1 an en mode linéaire.

Le coût interne des développements des programmes informatiques est comptabilisé directement en charge de l'exercice lorsqu'ils sont destinés à un usage interne ; lorsqu'ils sont destinés à un usage commercial, les coûts sont immobilisés et amortis selon une durée d'usage appropriée.

## **8. Titres subordonnés à terme ou à durée indéterminée**

Natexis Banques Populaires a émis des titres subordonnés à terme ou à durée indéterminée, dont le remboursement, en cas de liquidation, n'intervient qu'après le désintéressement des autres créanciers.

Lorsque des titres subordonnés à durée indéterminée sont assimilés à des titres amortissables, chaque paiement d'échéance a été décomposé en une fraction d'amortissement venant en élément soustractif du montant nominal et une fraction d'intérêts qui figure au compte de résultat dans les intérêts et charges assimilés.

### **9. Titres participatifs**

La rémunération servie sur les titres participatifs émis est assimilée à des intérêts et inscrite, prorata temporis, en charge au compte de résultat.

### **10. Intérêts, primes, lots et commissions**

Les intérêts, les primes et lots et les commissions assimilables par nature à des intérêts sont enregistrés en compte de résultat prorata temporis. Les autres commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement.

### **11. Primes d'aménagement de taux et de remboursement anticipé de prêts clientèle**

Les primes d'aménagement de taux et les indemnités de remboursement anticipé sont considérées comme des intérêts perçus d'avance et comptabilisés dans le compte de résultat par année au prorata des pertes d'intérêts résultant du calendrier contractuel des prêts en cause.

### **12. Frais d'émission d'emprunt et frais d'augmentation de capital**

Conformément à l'option fiscale offerte par la loi du 8 août 1994 et à l'évolution de la nature des frais d'émission d'emprunts qui représentent essentiellement un complément du coût de refinancement, Natexis Banques Populaires étale cette charge sur la durée de vie des emprunts pour les opérations réalisées depuis le 1er janvier 1994.

### **13. Instruments financiers à terme fermes et conditionnels pour compte propre de Natexis Banques Populaires**

Le montant notionnel de ces instruments est inscrit au hors bilan à des fins de suivis interne et réglementaire mais ne figure pas parmi les engagements de hors bilan publié. L'information concernant ces instruments est disponible dans les notes annexes.

Les principes comptables appliqués diffèrent selon les instruments et les intentions d'origine (opérations de couverture ou de marché) :

#### **13.1. Opérations d'échange de taux :**

Ces opérations sont réalisées selon quatre finalités :

- micro-couverture (couverture affectée)
  - macro-couverture (gestion globale de bilan)
  - positions spéculatives
  - gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction
- Les deux premières catégories sont assimilées, au niveau du compte de résultat, à des opérations de prêts ou d'emprunts et les montants perçus ou payés sont incorporés prorata temporis dans le compte de résultat.
  - Le traitement comptable des positions spéculatives est identique pour les intérêts mais les moins-values constatées en date d'arrêté par rapport à la valeur de marché des contrats, sont enregistrées en résultat par voie de provision, contrairement aux opérations de couverture.

- La dernière catégorie fait l'objet d'une évaluation instrument par instrument à la valeur du marché. Les variations de valeur d'un arrêté comptable à l'autre sont inscrites immédiatement en compte de résultat. L'évaluation est corrigée des risques de contrepartie et de la valeur actualisée des charges de gestion futures afférentes aux contrats.

### **13.2. Opérations d'échange de devises :**

- Les opérations de change au comptant non dénouées sont valorisées au cours de clôture de l'exercice.
- Les opérations de change à terme de couverture font l'objet d'un enregistrement prorata temporis en compte de résultat soit sous forme de report et déport lorsqu'elles sont réalisées dans le cadre de l'activité commerciale, soit sous forme d'intérêts courus lorsqu'elles ont vocation à couvrir des actifs ou des passifs à long terme en devises.

### **13.3. Options (taux, change, actions) et contrats à terme :**

Le montant notionnel de l'instrument sous-jacent sur lequel porte l'option ou le contrat à terme est enregistré en distinguant les contrats de couverture des contrats négociés dans le cadre d'opérations de marché.

Pour les opérations de couverture, les produits et charges sont rapportés de manière symétrique à ceux afférents à l'élément couvert.

Dans le cas des opérations de marché, les positions sur une classe d'options ou de contrats à terme sont revalorisées en date de situation. S'il s'agit de produits cotés sur un marché organisé ou assimilé, les variations de valeur de la position sont directement inscrites en compte de résultat. S'il s'agit de produits traités sur des marchés de gré à gré, seule une éventuelle décote constatée sur la position est enregistrée en résultat par voie de provision sur instruments financiers, les produits latents n'étant pas comptabilisés.

### **13.4. Activité institutionnelle :**

Les engagements susceptibles d'être pris dans ce cadre vis-à-vis des banques octroyant directement des crédits export financés en devises, pour leur garantir une stabilisation du taux de leurs ressources, ne figurent pas au hors bilan publié. Les charges et produits sur opérations relevant de l'activité institutionnelle (swaps et garanties de stabilisation de taux) sont directement imputés ou versés au Trésor Public selon les modalités fixées conventionnellement avec celui-ci.

## **14. Résultat exceptionnel**

Les produits et charges exceptionnels sont déterminés en fonction du caractère significatif de leur montant, de leur degré d'anormalité par rapport à l'activité courante et de la faible probabilité de récurrence des événements concernés.

## **15. Impôt sur les sociétés**

La charge d'impôt de l'exercice correspond à l'impôt exigible, au taux de 35,43 % et au taux en vigueur localement pour les succursales étrangères.

## **16. Passifs sociaux et engagements en matière de retraite**

- Les passifs sociaux provisionnés comprennent, pour l'essentiel :
  - . les indemnités et congés de fin de carrière,
  - . les allocations pour préretraite et complément sur retraite,
  - . les allocations de cessation d'activité des travailleurs salariés,
  - . la part patronale à verser aux mutuelles pour les retraités et préretraités,
  - . les médailles du travail.

Ces engagements sont calculés sur la base des paramètres suivants :

- . prise en compte des droits acquis,
- . taux d'actualisation de 4,75% à 5%,
- . table de mortalité : TV 88/90,
- . derniers salaires connus, y compris charges patronales,
- . taux de rotation du personnel fonction de l'historique.

Conformément à l'avis n° 2000-C du Comité d'urgence, le provisionnement intégral des engagements de retraite, méthode retenue comme préférentielle selon le règlement CRC 99-07, a été effectué par prélèvement sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2000.

Suite à l'harmonisation des régimes d'attribution des médailles du travail entre les différentes entités de Natexis Banques Populaires, un traitement identique a été appliqué au cours de l'exercice 2001 à ces engagements.

Conformément à l'avis n° 2004-A du Comité d'Urgence du CNC, les incidences de la Loi du 21 août 2003 portant réforme des retraites modifiant les conditions de départ en retraite des salariés, constituent une modification de régime dont les effets sont étalés sur la durée résiduelle d'activité des salariés.

### **17. Changements de méthode comptable**

Le règlement 2000.06 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) relatif aux passifs a été appliqué pour la première fois au 1<sup>er</sup> janvier 2002. Ce règlement détermine les conditions de reconnaissance des provisions pour risques et charges non directement liées à des opérations bancaires ou connexes et définit un passif « comme une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci ».

L'application de ce nouveau règlement n'a eu aucune incidence sur les comptes au 31 décembre 2002, ni sur le montant des provisions pour risques et charges figurant au passif du bilan à l'ouverture de l'exercice 2002.

Le règlement n° 2002-03 du Comité de la Réglementation Comptable, portant notamment sur les modalités de classification des créances douteuses et le traitement comptable des créances restructurées à des conditions hors marché, s'applique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003. A l'issue des travaux de recensement des crédits affectés par ce règlement, l'écart d'intérêt futur entre le taux consenti lors de la restructuration et le taux de marché a fait l'objet d'un calcul de décote s'élevant à 11 M€. S'agissant de crédits restructurés lors d'exercices antérieurs, la décote a été constatée par prélèvement sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2003. Cette même décote a été reprise en produits de l'exercice pour un montant d'1,8 M€ enregistré dans les intérêts et produits assimilés.

Le règlement n° 2002-10 du Comité de la Réglementation Comptable relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs est applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005. Natexis Banques Populaires n'a pas retenu la possibilité offerte d'appliquer ce texte par anticipation. Ce règlement comporte des dispositions transitoires cependant applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003 et portant sur les dépenses faisant l'objet de programmes pluriannuels de grosses réparations ou de grandes révisions ainsi que les dépenses de renouvellement. Une provision pour grosses réparations d'1 M€ dont 0,7 M€ prélevés sur les capitaux propres d'ouverture a été comptabilisée à ce titre sur l'exercice 2003.

### **18. Notes aux états financiers**

Les données chiffrées mentionnées dans les notes sont exprimées en millions d'euros (sauf mention contraire).

**NOTE 1. OPERATIONS INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES**

en millions d'euros	2003	2002	2001
<b>Caisse ,CCP, banques centrales</b>	<b>15</b>	<b>77</b>	<b>194</b>
<b>Effets publics et valeurs assimilées</b>	<b>4 088</b>	<b>4 874</b>	<b>6 125</b>
Titres de transaction	1 798	1 113	1 845
Titres de placement	1 833	2 867	3 615
dont créances rattachées	66	117	143
dont provisions pour dépréciation	(8)	(9)	(13)
Titres d'investissement	457	894	665
dont créances rattachées	13	13	20
<b>Créances sur établissements de crédit</b>	<b>48 331</b>	<b>41 718</b>	<b>21 666</b>
A vue	2 793	4 089	5 012
dont créances rattachées	3	3	3
dont créances douteuses	1	1	2
dont provisions sur créances douteuses	0	0	(2)
A terme (*)	45 538	37 629	16 654
dont créances rattachées	315	579	149
dont créances douteuses	85	89	76
dont provisions sur créances douteuses	(59)	(62)	(52)
<b>OPERATIONS INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES (**)</b>	<b>52 434</b>	<b>46 669</b>	<b>27 985</b>

(*)	dont créances subordonnées :	119	17	18
	saines	117	17	17
	douteuses	0	0	0
	créances rattachées	2	0	1
	dont titres reçus en pension livrée :	28 719	23 332	2 524
	dont créances rattachées	196	454	0
(**)	dont créances restructurées hors conditions de marché :	26	27	
	brut	35	37	
	décôte	(9)	(10)	

**NOTE 2. OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE ET OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET ASSIMILEES**

en millions d'euros	2003	2002	2001
<b>Comptes ordinaires débiteurs</b>	<b>4 235</b>	<b>3 505</b>	<b>3 961</b>
dont créances rattachées	13	14	15
dont créances douteuses	124	89	59
dont provisions sur créances douteuses	(78)	(40)	(30)
<b>Créances commerciales</b>	<b>625</b>	<b>644</b>	<b>751</b>
dont créances rattachées	0	0	1
dont créances douteuses	16	14	13
dont provisions sur créances douteuses	(9)	(10)	(9)
<b>Autres concours à la clientèle</b>	<b>21 104</b>	<b>25 300</b>	<b>28 373</b>
Crédits de trésorerie et à la consommation	10 296	11 206	11 609
dont créances rattachées	47	52	66
Crédits à l'équipement	2 714	3 254	3 741
dont créances rattachées	12	20	30
Crédits à l'export	1 135	1 403	1 917
dont créances rattachées	9	13	20
Crédits à l'habitat	123	219	258
dont créances rattachées	0	1	1
Titres reçus en pension	1 012	1 902	3 045
dont créances rattachées	7	2	28
Prêts subordonnés	441	494	559
dont créances rattachées	7	2	7
dont créances douteuses	0	1	2
dont provisions sur créances douteuses	0	(1)	(1)
Autres Crédits	5 383	6 822	7 244
dont créances rattachées	27	34	41
dont créances douteuses	817	953	999
dont provisions sur créances douteuses	(503)	(561)	(601)
<b>OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE (*)</b>	<b>25 964</b>	<b>29 449</b>	<b>33 085</b>
<b>Crédit bail mobilier</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Encours	7		
Biens temporairement non loués et créances douteuses			
Créances rattachées			
Provisions pour dépréciation des biens			
Provisions pour dépréciation des créances douteuses			
<b>Location simple</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Encours	7		
Biens temporairement non loués et créances douteuses			
Créances rattachées			
Provisions pour dépréciation des biens			
Provisions pour dépréciation des créances douteuses			
<b>OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET ASSIMILEES</b>	<b>14</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

(\*) dont créances restructurées hors conditions de marché :

	2	1
brut	2	2
décôte	(1)	(1)

**NOTE 3. OBLIGATIONS, ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE ET VARIABLE**

en millions d'euros	2003	2002	2001
<b>Obligations et autres titres à revenu fixe</b>	<b>9 505</b>	<b>10 543</b>	<b>10 235</b>
Titres de transaction	2 373	946	633
Titres de placement	1 299	2 101	1 625
Titres d'investissement	5 777	7 459	7 917
Titres douteux	56	37	60
dont créances douteuses	120	75	102
dont provisions sur créances douteuses	(64)	(38)	(42)
<b>OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE</b>	<b>9 505</b>	<b>10 543</b>	<b>10 235</b>
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b>785</b>	<b>1 277</b>	<b>1 536</b>
Titres de transaction	506	765	1 025
Titres de placement	279	508	511
Titres douteux	0	4	0
dont créances douteuses	5	44	37
dont provisions sur créances douteuses	(5)	(40)	(37)
<b>ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE</b>	<b>785</b>	<b>1 277</b>	<b>1 536</b>

**NOTE 3 bis. ENCOURS DOUTEUX, COMPROMIS ET PROVISIONS**

en millions d'euros	2003		2002	
	Doutoux non compromis	Doutoux compromis	Doutoux non compromis	Doutoux compromis
<b>Etablissements de crédit</b>	<b>3</b>	<b>24</b>	<b>16</b>	<b>12</b>
Créances	3	83	37	53
Provisions		-59	-21	-41
<b>Clientèle</b>	<b>113</b>	<b>254</b>	<b>208</b>	<b>237</b>
Créances	179	778	310	747
Provisions	-66	-524	-102	-510
<b>Titres à revenus fixes</b>	<b>38</b>	<b>18</b>	<b>6</b>	<b>31</b>
Créances	63	57	20	55
Provisions	-25	-39	-14	-24
<b>ENCOURS DOUTEUX ET COMPROMIS NETS</b>	<b>154</b>	<b>296</b>	<b>230</b>	<b>280</b>

**NOTE 4. PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES, PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME,  
ET ACTIONS PROPRES**

en millions d'euros	2003	2002	2001
<b>Participations</b>	<b>143</b>	<b>145</b>	<b>176</b>
Encours	158	159	188
Avances en comptes courants	0	0	0
Ecart de conversion	1	0	0
Provisions	(16)	(14)	(12)
Titres prêtés	0	0	0
<b>Autres titres détenus à long terme</b>	<b>31</b>	<b>34</b>	<b>33</b>
Encours	73	80	71
Avances en comptes courants	0	0	0
Ecart de conversion	0	0	0
Provisions	(42)	(46)	(38)
Titres prêtés	0	0	0
Créances rattachées	0	0	0
<b>PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME</b>	<b>174</b>	<b>179</b>	<b>209</b>
<b>Parts dans les entreprises liées</b>	<b>3 989</b>	<b>3 926</b>	<b>2 659</b>
Encours	4 029	3 985	2 734
Avances en comptes courants	14	9	0
Ecart de conversion	38	4	(1)
Provisions	(92)	(72)	(74)
Titres prêtés	0	0	0
Créances rattachées	0	0	0
<b>PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES</b>	<b>3 989</b>	<b>3 926</b>	<b>2 659</b>
<b>Actions Propres</b>	<b>130</b>	<b>73</b>	<b>47</b>
Transaction	126	73	47
Titres prêtés	0	0	0
Immobilisations financières *	4	0	0
<b>ACTIONS PROPRES</b>	<b>130</b>	<b>73</b>	<b>47</b>

\* dont provisions

0

**NOTE 4.1 INVENTAIRE DES TITRES EN PORTEFEUILLE AU 31 DECEMBRE 2003**

*Montants en euros*

	Nombre de titres	Valeur d'inventaire
<b><u>I - PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME</u></b>		
<b><u>A) Etablissements Bancaires, Sociétés de Crédit</u></b>		
NATEXIS LEASE (ex-Bail B. P.)	16 670 495	399 595 080,57
NATEXIS FACTOREM (ex-Factorem)	1 494 855	127 459 135,75
NATEXIS PRIVATE BANKING (ex-B. P. du Luxembourg)	10 097	47 471 418,97
NATEXIS LUXEMBOURG S.A. (ex-Natexis B. P. Luxembourg)	399 999	40 636 720,29
NATEXIS COFICINE (ex-Coficiné)	109 098	30 316 762,45
BANQUE PRIVEE SAINT DOMINIQUE	1 637 100	26 821 341,85
NATEXIS PAIEMENTS (ex-Banque pour les Paiements On Line)	2 399 988	21 886 766,70
NATEXIS ALGERIE (ex-Natexis Al Amana Banque)	1 360 056	10 932 911,14
SBFI - Sté de Bque Française et Internationale	53 556	6 103 425,26
CFDI - Caisse Française de Développement Industriel	29 994	4 572 555,82
SOFINGEST	170 128	3 880 947,56
INTERFINANCE NATEXIS NV	29 997	24 644,13
<b><u>B) Etablissements Financiers</u></b>		
NATEXIS PRIVATE EQUITY	17 470 554	465 121 188,48
ARNHOLD & BLEICHROEDER Inc	100	224 630 601,53
NATEXIS AMBS Ordin. (New-York)	281 150 000	222 606 000,00
NATEXIS ASSET MANAGEMENT (ex-BPAM)	1 802 751	157 877 881,78
SOCIETE FINANCIERE BFCE	6 052 993	92 950 992,79
NATEXIS INTEREPARGNE	555 653	81 837 556,38
NATEXIS BLEICHROEDER (ex-Natexis Capital)	671 169	75 419 129,54
SPAFICA	42 823	58 435 554,31
NATEXIS METALS Ltd	20 000 000	23 626 433,94
NATEXIS MOSCOW (ex-Zao Natexis B.P.)	37 908	15 767 290,18
NATEXIS ASSET-BACKED MANAGEMENT CORPORATION	100	10 028 858,60
NBP Preferred Capital 3 (New-York)	11 500 000	9 106 000,00
NBP Preferred Capital 2 (New-York)	10 000 000	7 918 000,00
NATEXIS MERCOSUL FUND	45	7 556 581,52
INVESTIMA 6	690 922	6 562 719,00
NATEXIS INVESTMENT CORP	3 217	2 552 930,38
NATEXIS FINANCE	162 005	1 814 738,02
SOGAFI - Société de garantie financière	49 994	1 807 862,41
SPAFIC	2 494	651 221,92
IFCIC	37 708	574 854,75
LUGDUNUM GESTION	7 995	289 653,21
COMPAGNIE FINANCIERE EUROPEENNE ABS	7 647	116 577,76
CRENINVEST 1	4 994	76 133,04
NATEXIS US FINANCE CORPORATION (New-York)	65 000	49 000,00
INVESTIMA 1	3 850	38 500,00
INVESTIMA 11	3 850	38 500,00
INVESTIMA 5	3 850	38 500,00
INVESTIMA 7	3 850	38 500,00
SAINT DOMINIQUE RADIO	3 850	38 500,00
CONTANGO TRADING SA (ex Ecrinvest 2)	3 844	38 440,00
INVESTIMA 12	3 700	37 000,00
INVESTIMA 13	3 700	37 000,00
INVESTIMA 14	3 700	37 000,00
INVESTIMA 3	3 850	19 250,00
INVESTIMA 8	3 850	19 250,00
INVESTIMA 9	3 850	19 250,00
OMNIUM NATEXIS GIE (ex-Natexis Marché Primaire )	1 250	19 056,13
SAGP	990	15 092,45
<b><u>C) Divers</u></b>		
COFACE	12 790 197	641 219 903,49
NATEXIS ASSURANCES (ex-Assurances B.P.)	5 246 967	496 842 974,06
VAL "A"	1 640 000	276 872 875,00
NATEXIS IMMO EXPLOITATION (ex - Invest Sigma)	7 674 468	124 002 112,22
AUXILIAIRE ANTIN	8 338 449	118 893 164,53
NATEXIS ARBITRAGE	4 019 841	60 614 531,11
NATEXIS ALTAIR (ex-plus X Altair)	6 274 985	14 445 332,68
LINE BOURSE	1 636 109	11 794 080,58
FINANCIERE CLADEL	607 891	10 099 256,51
NATEXIS IMMO DEVELOPPEMENT (ex-SOFEP)	92 674	6 775 627,22
SCI ALTAIR 1	120	6 276 887,28
NATEXIS SLIB	323 693	5 896 571,07

**NOTE 4.1 INVENTAIRE DES TITRES EN PORTEFEUILLE AU 31 DECEMBRE 2003**

**Montants en euros**

	Nombre de titres	Valeur d'inventaire
SCI HAUSSMANN 90	1 809	2 757 802,72
SAMIC "sté anonyme Monaco Internat Com"	756	2 040 718,40
NATEXIS IMMO PLACEMENT (ex-Fructiger)	89 612	1 241 182,69
CRISTAL NEGOCIATIONS	14 994	436 302,34
CO-ASSUR	2 494	282 570,47
SCI ANTIN HAUSSMANN	18	274 408,23
INVEST ALPHA	14 994	228 582,06
INVEST DELTA	14 994	228 582,06
BANCOSYS	9 996	152 439,00
TURBO SA	8 165	126 847,48
CLADEL MARITIME	4 590	69 974,09
VALMY LIBERTE CONSEIL	2 476	67 104,78
COMAVAM	399	59 850,00
NATEXIS FORMATION	3 494	55 904,00
NXBP 1 (ex - Natexis Gestion)	2 590	39 484,30
VAL "B"	2 494	38 416,68
CRENINVEST 7	2 494	38 020,78
SDGP 38	2 493	37 893,60
SDGP 41	2 493	37 893,60
SDGP 43	2 493	37 893,60
SDGP 45	2 493	37 893,60
SAS MONTMARTRE 1	2 500	34 166,83
INVEST GAMMA	2 494	32 807,63
INVEST OMEGA	2 494	25 744,43
SEMA ENGHEN LES BAINS	1 500	22 867,35
GIE RESTAUPRISE	14 740	22 470,99
<b><u>D) Sociétés pour lesquelles la valeur d'inventaire est inférieure ou égale à 15 000 Euros</u></b>	-	<b>43 062,14</b>
<b><u>E) Avances en compte courant</u></b>		
NATEXIS INVESTMENT ASIA (Singapour)	-	17 494 000,00
SPAFIC	-	2 141 592,06
FINANCIERE CLADEL	-	45 091,07
<b><u>F) Titres prêtés</u></b>	-	102 591,18
<b><u>G) Créances rattachées</u></b>		166 773,94
<b><u>II - PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES</u></b>		
<b><u>A) Etablissements Bancaires, Sociétés de Crédit</u></b>		
I.K.B	2 200 000	29 430 369,72
BANCO FINANTIA	11 404 890	15 119 614,38
W.G.Z. BANK	290	650 545,87
B.P. DI NOVARA	14 400	231 696,78
PARNASSIENNE DE CREDIT	100	76 224,51
SEBADOUR "Sté financière des pays de "	4 680	75 151,27
BANQUE GABONAISE DE DEVELOPPEMENT	16 200	67 077,57
<b><u>B) Etablissements Financiers</u></b>		
SICOVAM HOLDING	3 694	30 417 099,22
OFIVM	679 999	11 333 327,33
MEDIAFINANCE	255 000	4 047 120,84
PROPARCO	267 300	4 017 739,19
SOFARIS	133 372	3 242 831,92
MAGHREB PRIVATE EQUITY FUND LTD	995	914 127,46
AFH -AFRICAN FINANCIAL HOLDING	6 186	742 958,95
VIETNAM INTERNATIONAL LEASING CIE	850 000	681 793,93
SOFIPROTEOL	17 501	243 163,03
UNIGRAINS	5 467	186 978,50
FIARO	29 166	97 508,98
PARIS TITRISATION	3 999	86 356,02
AL WASSIT - INTERMEDIATION ET CONSEIL FINANCIER	9 375	68 683,09
VAL "E"	2 494	38 020,80
NATEXIS BQUE POP. IMAGES 5	15	15 000,00
<b><u>C) Divers</u></b>		

**NOTE 4.1 INVENTAIRE DES TITRES EN PORTEFEUILLE AU 31 DECEMBRE 2003**

*Montants en euros*

	Nombre de titres	Valeur d'inventaire
SOPARIND	36 956	25 887 797,52
EMBRAER	273 120	10 492 370,08
CABLECOM (Londres)	-	6 638 000,00
PAI EUROPE 3 FCPR	625 200	5 106 600,00
LUCIA	186 000	3 965 687,02
PATRIMOINE EUROPE (SCPI)	2 941	2 767 864,37
GIE SPRING RAIN	17 599 140	2 682 971,60
SYSTRA	7 300	1 779 789,65
JACQUET SA	142 141	1 625 282,10
BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE	160 000	1 568 576,07
IMMOBILIERE PRIVEE	8 040	1 295 816,64
SAINT AUBIN CHIMIE GIE	7 617 500	1 161 280,39
AXELTIS	627 000	1 025 777,75
EUROMEZZANINE 2 .SCA.	460 000	701 265,48
EUROPAY France	9 802	685 291,03
GIE FIRST SNOW	396 086 798	603 830,43
NATEXIS PRAMEX INTERNATIONAL	33 984	506 977,56
SOCIETE CONCESSIONNAIRE DU GRAND LOUVRE	16 009	457 361,32
SOFRANTEM	15 002	388 822,74
EUROPOLIS INVEST	32 399	383 721,29
GIE VULCAIN ENERGIE	24 446	372 676,87
LES JEUNES BOIS GIE	251 540	251 534,70
SRITHAI SUPERWARE (Singapour)	5 641 466	245 000,00
GIE STAR TROIS	149 902 077	228 524,24
LOXLEY PUBLIC Co Ltd (Singapour)	1 615 000	183 000,00
VEV	1 316 566	182 870,33
ECICs (Singapour)	250 000	140 000,00
ASSURANCES BANQUE POPULAIRE IARD (ex-Fructi-MAAF)	44	132 000,00
SEPIA	14 099	107 468,93
PARNASSE IMMO	300	78 128,30
E.A.D.S. France	7 365	75 561,89
I.D.P.C.	375	57 168,38
ECONOCOM GROUP	13 252	56 031,24
SOGEMAC habitat	3 580	47 213,07
UNICEREALES	2 750	41 923,48
NAM GERANCE (ex-BPAM GERANCE)	2 496	38 370,63
DEVELOPPEMENT DE L'HORLOGERIE (Sté)	2 400	36 587,76
ATIS-REAL (ex-Expertim)	11 946	36 423,12
SNPE	500	36 206,64
SWIFT	353	34 326,77
SOFIMAC	221	33 521,89
O.G.I.F. - Omnium de gestion Financière de l'Ile de France	77 350	31 556,95
MARCHES DE TITRES - France	305 555	28 947,30
SOMIVAL	1 750	26 678,58
EUROMEZZANINE.SCA	12 500	25 918,38
EUROPE OBLIGATIONS	1 872	23 572,76
SOFREAVIA	3 750	17 150,51
TRANSVALOR	1 069	16 754,15
CAISSE DE GARANTIE IMMOBILIERE " C.G.I.F.N.B."	2 000	15 244,90
CLEMET	1 000	15 244,90
SADEPAR	100	15 244,90
<b><u>D) Sociétés pour lesquelles la valeur d'inventaire est inférieure ou égale à 15 000 Euros</u></b>	-	131 427,74
<b><u>E) Avances en compte courant</u></b>		
SAS SFPMEI	-	710,00
<b><u>F) Titres prêtés</u></b>	-	17 178,48
<b><u>G) Créances rattachées</u></b>	-	829,63
<b><u>III - ACTIONS PROPRES</u></b>		
NATEXIS BANQUES POPULAIRES	1 470 103	129 872 104,65
<b>TOTAL DES TITRES EN PORTEFEUILLE AU 31 DECEMBRE 2003</b>		<b>4 293 829 130,93</b>

**NOTE 4.2 INFORMATIONS CONCERNANT LE FRANCHISSEMENT  
DES SEUILS DE PARTICIPATION DANS LE CAPITAL DE SOCIETES  
FRANCAISES DURANT L'EXERCICE :**

Le tableau ci-dessous a été établi conformément aux dispositions de l'article L 247-1  
du code de commerce :

	%	Nombre d'actions
<b><u>Entrées en portefeuille</u></b>		
<b><u>1 - Achats, souscriptions &amp; apports :</u></b>		
Immobilière Privée France Pierre	3,34%	8 040
Natexis Asset Management	95,88%	1 802 751
Val E	99,79%	2 494
<b><u>2 - Ventes, cessions</u></b>	-	-
<b><u>Sorties du portefeuille</u></b>		
Creninvest 3	-	-
E Market	-	-
Proxigma	-	-

**4.3 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS**

*Article L 233 - 15 du code de commerce  
(En milliers d'unités)*

Sociétés ou groupes de sociétés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital au 31/12/2003	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Montants des cautions et avals fournis	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés en 2003	Observ.
				Brute	Nette						
<u>A - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur brute excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication</u>	Milliers d'unités	Milliers d'unités		Milliers d'euros	Milliers d'euros	Milliers d'euros	Milliers d'euros	Milliers d'unités	Milliers d'unités	Milliers d'euros	
<b>- Filiales et participations (détenues à plus de 10 %)</b>											
NATEXIS ALTAIR 4, rue Charles Gounod - 77185 LOGNES	10 040 EUR	6 858 EUR	99,99%	14 445	14 445	-	-	76 100 EUR	4 525 EUR	2 008	*
NATEXIS ASSET BACKED MANAGEMENT CORPORATION 712 Fifth Avenue - NY 10019 - New York	10 000 USD	46 192 USD	100,00%	7 918	10 029	332 542	-	7 851 USD	2 035 USD	2 144	*(1)
NATEXIS ASSURANCES 27, boulevard Bourbon - 75004 PARIS	40 034 EUR	296 484 EUR	100,00%	496 843	496 843	38 000	-	(4 147) EUR	(4 369) EUR	-	*
AUXILIAIRE ANTIN 18, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 PARIS	127 578 EUR	(8 686) EUR	100,00%	127 119	118 893	-	-	2 758 EUR	2 710 EUR	-	*
NATEXIS LEASE 115, rue Montmartre - 75002 PARIS	266 728 EUR	134 640 EUR	99,99%	399 595	399 595	1 514 685	74 034	14 905 EUR	(374) EUR	37 009	*
NATEXIS ASSET MANAGEMENT 68-76, quai de la Rapée - 75012 PARIS	29 143 EUR	1 862 EUR	86,88%	157 878	157 878	-	-	86 434 EUR	24 719 EUR	11 537	*
NATEXIS PRIVATE BANKING 47, boulevard Royal - L 2449 LUXEMBOURG	28 750 EUR	891 EUR	87,80%	47 471	47 471	-	77 392	21 023 EUR	1 825 EUR	-	*
NATEXIS PAIEMENTS 115, rue Montmartre - 75002 PARIS	22 800 EUR	57 EUR	100,00%	21 887	21 887	36 130	-	57 842 EUR	1 018 EUR	-	*
BANQUE PRIVEE SAINT DOMINIQUE 12-14, rond point des Champs Elysées - 75008 PARIS	20 464 EUR	1 586 EUR	99,99%	26 821	26 821	-	-	17 895 EUR	(237) EUR	1 604	*
COFACE 12, cours Michelet - La Défence 10 - 92800 PUTEAUX	49 736 EUR	378 759 EUR	98,04%	641 220	641 220	60 000	20 000	702 078 EUR	77 633 EUR	-	*
NATEXIS COFICINE 26, rue de Montévidéo - 75016 PARIS	5 897 EUR	4 203 EUR	92,50%	30 317	30 317	140 000	-	13 425 EUR	3 904 EUR	2 837	*
CRISTAL NEGOCIATIONS 45, rue Saint-Dominique - 75007 PARIS	240 EUR	3 234 EUR	99,96%	35 259	436	-	-	658 EUR	(318) EUR	-	*
NATEXIS FACTOREM 4, place de la Coupole - 94600 CHARENTON LE PONT	12 000 EUR	124 544 EUR	99,99%	127 459	127 459	195 000	-	97 955 EUR	25 105 EUR	13 750	*
FINANCIERE CLADEL 115, rue Montmartre - 75002 PARIS	9 727 EUR	895 EUR	100,00%	10 099	10 099	3 369	-	1 707 EUR	5 437 EUR	4 559	*
NATEXIS IMMO EXPLOITATION 45, rue Saint-Dominique - 75007 PARIS	117 036 EUR	7 503 EUR	100,00%	124 002	124 002	-	-	49 407 EUR	729 EUR	1 535	*
LINE BOURSE 45, rue Saint-Dominique - 75007 PARIS	32 335 EUR	(15 077) EUR	100,00%	24 544	11 794	-	-	3 866 EUR	(3 137) EUR	-	*
NATEXIS AMBS 645 Fifth Avenue - NY 10022 - New York	556 150 USD	5 325 USD	100,00%	222 606	222 606	-	-	17 265 USD	17 265 USD	-	*
NATEXIS ALGERIE 62 chemin Mohamed Drareni - Hydra - Alger	1 000 000 DZD	91 766 DZD	87,18%	10 933	10 933	-	-	310 378 DZD	51 401 DZD	-	*
NATEXIS ARBITRAGE 115, rue Montmartre - 75002 PARIS	60 298 EUR	(19 398) EUR	100,00%	60 614	60 614	222 990	103 859	13 395 EUR	4 175 EUR	-	*
NATEXIS Luxembourg SA 28, avenue Marie-Thérèse - L2131 Luxembourg	40 000 EUR	12 127 EUR	100,00%	40 637	40 637	409 520	252 548	8 423 EUR	2 643 EUR	-	*
NATEXIS BLEICHROEDER INC 1345 avenue of the Americas - NY 10105 - New York	151 503 USD	(740) USD	100,00%	201 900	224 631	39 588	4 000	53 894 USD	(9 674) USD	-	*(1)

#### 4.3 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

*Article L 233 - 15 du code de commerce  
(En milliers d'unités)*

Sociétés ou groupes de sociétés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital au 31/12/2003	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Montants des cautions et avals fournis	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés en 2003	Observ.
				Brute	Nette						
NATEXIS BLEICHROEDER SA 100, rue Réaumur - 75002 PARIS	73 377 EUR	(11 351) EUR	99,99%	75 419	75 419	-	-	31 928 EUR	(11 786) EUR	-	*
NATEXIS INTEREPARGNE 16 - 18, rue Jules César - 75012 PARIS	8 891 EUR	21 028 EUR	99,99%	81 838	81 838	-	-	48 368 EUR	2 703 EUR	3 601	*
NATEXIS METALS 47-53, Cannon Street - LONDON EC4M 5SH	20 000 GBP	(7 652) GBP	100,00%	20 348	23 626	522 421	-	9 037 GBP	922 GBP	-	*(1)
NATEXIS PRIVATE EQUITY 5-7, rue de Monttessuy - 75007 PARIS	438 456 EUR	141 481 EUR	91,35%	465 121	465 121	70 000	-	70 934 EUR	41 965 EUR	32 139	*
NBP PREFERRED CAPITAL 2 1251, avenue of the Americas - NEW YORK 10020	160 000 USD	(190) USD	100,00%	7 918	7 918	-	-	9 855 USD	9 855 USD	-	*
NBP PREFERRED CAPITAL 3 1251, avenue of the Americas - NEW YORK 10020	211 500 USD	-	100,00%	9 106	9 106	-	-	2 632 USD	2 582 USD	-	*
OFIVM 1, rue Vernier - 75017 PARIS	20 000 EUR	(720) EUR	34,00%	11 333	11 333	-	-	-	-	-	*
SAMIC 24, avenue Fontvieille - 98000 MONACO	160 EUR	2 543 EUR	75,60%	17 288	2 041	-	-	9 619 EUR	(3) EUR	-	*
SBFI 45, rue Saint-Dominique - 75007 PARIS	8 623 EUR	(2 293) EUR	94,69%	8 644	6 103	1 500	-	429 EUR	439 EUR	-	*
SOCIETE FINANCIERE BFCE 5 / 7 rue de Monttessuy - 75007 PARIS	92 308 EUR	52 254 EUR	99,99%	92 951	92 951	-	-	5 165 EUR	4 353 EUR	-	*
SPAFICA 115, rue Montmartre - 75002 PARIS	685 EUR	62 843 EUR	99,98%	63 473	58 435	6 098	-	4 925 EUR	5 289 EUR	17 785	*
VAL A 115, rue Montmartre - 75002 PARIS	167 200 EUR	134 426 EUR	100,00%	276 873	276 873	-	-	24 580 EUR	14 774 EUR	-	*
NATEXIS MOSCOW Business Center Parus, 1th Tverskaya - YANSKAYA STR.23/1 125047 MOSCOU - RUSSIE	379 080 RUR	61 278 RUR	100,00%	10 798	15 767	72 147	36 936	125 681 RUR	17 493 RUR	-	*(1)
<b><u>B - Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations</u></b>											
<b><u>- Filiales et Participations non reprises au paragraphe A</u></b>											
21 - Dans les sociétés françaises(ensemble)				203 531	196 759	3 070 852	574 078			28 173	
22 - Dans les sociétés étrangères (ensemble)				98 213	41 762	-	-			-	

\* Chiffres extraits des documents comptables au 31/12/2003

(1) Pour ces lignes de titre, la valeur nette est supérieure à la valeur brute du fait de l'existence d'écart de conversion positif.

NOTE 4.4 ACTIONS PROPRES - ACTIF

	Quantité achetée	Prix d'achat	Prix moyen	Quantité vendue	Prix de vente	Prix moyen	% du capital	Stock Final
<b>Au 1er janvier 2003</b>	<b>914 187</b>	<b>80 037 771,74</b>	<b>87,55</b>				<b>1,93%</b>	
soutien de cours Alizé	555 407 26 430	43 749 547,80 2 163 512	78,77 81,86	25921 0	1 823 340,17	70,34		
<i>Sous total</i>	<i>581 837</i>	<i>45 913 059,80</i>	<i>78,91</i>	<i>25921</i>	<i>1823340,17</i>	<i>70,34</i>		
<b>Au 31 décembre 2003</b>	<b>1 496 024</b>	<b>125 950 831,54</b>	<b>84,19</b>	<b>25 921</b>	<b>1 823 340</b>	<b>70,34</b>	<b>3,11%</b>	<b>1 470 103</b>

**NOTE 5. IMMOBILISATIONS**

en millions d'euros	2003			2002			2001		
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Brut	Amortissements et provisions	Net	Brut	Amortissements et provisions	Net
<b>Immobilisations d'exploitation</b>	<b>269</b>	<b>(145)</b>	<b>124</b>	<b>268</b>	<b>(136)</b>	<b>132</b>	<b>238</b>	<b>(118)</b>	<b>120</b>
Immobilisations incorporelles	79	(40)	39	74	(35)	39	68	(34)	34
Immobilisations corporelles	190	(105)	85	194	(101)	93	170	(84)	86
<b>Immobilisations hors exploitation</b>	<b>12</b>	<b>(3)</b>	<b>9</b>	<b>14</b>	<b>(4)</b>	<b>10</b>	<b>15</b>	<b>(4)</b>	<b>11</b>
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	12	(3)	9	14	(4)	10	15	(4)	11
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>79</b>	<b>(40)</b>	<b>39</b>	<b>74</b>	<b>(35)</b>	<b>39</b>	<b>68</b>	<b>(34)</b>	<b>34</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>202</b>	<b>(108)</b>	<b>94</b>	<b>208</b>	<b>(105)</b>	<b>103</b>	<b>185</b>	<b>(88)</b>	<b>97</b>

	fin 2002	Acquisitions	Cessions	Autres	31/12/2003
<b>Valeurs brutes</b>					
<b>Immobilisations incorporelles d'exploitation</b>	<b>74</b>	<b>7</b>	<b>(1)</b>	<b>(2)</b>	<b>78</b>
fonds de commerce	23	0	0	0	23
logiciels	32	5	(1)	0	36
autres immobilisations incorporelles	19	2	0	(2)	19
<b>Immobilisations corporelles d'exploitation</b>	<b>194</b>	<b>15</b>	<b>(16)</b>	<b>(3)</b>	<b>190</b>
terrains et constructions	53	0	(1)	0	52
autres immobilisations corporelles	141	15	(15)	(3)	138
<b>Immobilisations corporelles hors exploitation</b>	<b>14</b>	<b>0</b>	<b>(2)</b>	<b>0</b>	<b>12</b>
terrains et constructions	9	0	(2)	0	7
autres immobilisations corporelles	5	0	0	0	5
<b>TOTAL</b>	<b>282</b>	<b>22</b>	<b>(19)</b>	<b>(5)</b>	<b>280</b>

	fin 2002	Dotations et reprises	Cessions	Autres	31/12/2003
<b>Amortissements et provisions</b>					
<b>Immobilisations incorporelles d'exploitation</b>	<b>35</b>	<b>6</b>	<b>(1)</b>	<b>(1)</b>	<b>39</b>
fonds de commerce	0	0	0	0	0
logiciels	26	4	(1)	0	29
autres immobilisations incorporelles	9	2	0	(1)	10
<b>Immobilisations corporelles d'exploitation</b>	<b>101</b>	<b>19</b>	<b>(13)</b>	<b>(2)</b>	<b>105</b>
terrains et constructions	16	1	0	0	17
autres immobilisations corporelles	85	18	(13)	(2)	88
<b>Immobilisations corporelles hors exploitation</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>(1)</b>	<b>0</b>	<b>3</b>
terrains et constructions	4	0	(1)	0	3
autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>140</b>	<b>25</b>	<b>(15)</b>	<b>(3)</b>	<b>147</b>

**NOTE 6. COMPTES DE REGULARISATION ET DIVERS - ACTIF**

en millions d'euros	2003	2002	2001
Instruments conditionnels	1 043	2 189	1 550
Comptes de règlement	355	982	277
Débiteurs divers	946	2 021	1 112
Comptes de stocks et assimilés	1	0	0
<b>AUTRES ACTIFS</b>	<b>2 345</b>	<b>5 192</b>	<b>2 939</b>
Comptes d'encaissement	10	21	495
Comptes d'ajustement	363	334	913
Comptes de pertes sur IFT	2	4	35
Comptes de charges à répartir ou comptabilisées d'avance	101	188	145
Produits à recevoir	778	595	537
Comptes de régularisation divers	1 687	1 131	2 442
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	<b>2 941</b>	<b>2 273</b>	<b>4 567</b>

**NOTE 7. OPERATIONS INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES**

en millions d'euros	2003	2002	2001
<b>Banques centrales, CCP</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>143</b>
<b>Dettes sur établissements de crédit</b>	<b>35 930</b>	<b>45 640</b>	<b>32 379</b>
A vue	9 626	13 133	14 127
dont dettes rattachées	3	5	4
dont autres sommes dues	340	106	110
A terme (*)	26 304	32 507	18 252
dont dettes rattachées	131	355	47
<b>OPERATIONS INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES</b>	<b>35 931</b>	<b>45 643</b>	<b>32 522</b>

(*)	dont titres donnés en pension livrée :	18 411	20 013	3 304
	dont dettes rattachées	81	247	30



**NOTE 9. DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE**

en millions d'euros	2003	2002	2001
<b>Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables</b>	<b>21 990</b>	<b>18 464</b>	<b>16 097</b>
dont dettes rattachées	154	172	206
<b>Emprunts obligataires</b>	<b>4 964</b>	<b>4 468</b>	<b>6 583</b>
dont dettes rattachées	100	140	195
<b>Bons de caisse et bons d'épargne</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>3</b>
dont dettes rattachées	0	0	0
<b>DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE</b>	<b>26 955</b>	<b>22 932</b>	<b>22 683</b>

**NOTE 10. COMPTES DE REGULARISATION ET DIVERS - PASSIF**

en millions d'euros	2003	2002	2001
Créditeurs divers	1 308	1 033	608
Opérations sur titres	2 695	1 980	1 734
dont titres de transaction	0	48	44
dont dettes sur titres de transaction	2 694	1 933	1 690
dont dettes rattachées	0	0	0
Instruments conditionnels vendus	1 027	2 439	1 372
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	308	394	287
<b>AUTRES PASSIFS</b>	<b>5 338</b>	<b>5 846</b>	<b>4 001</b>
Comptes indisponibles	81	77	409
Comptes d'ajustement et d'écart	384	277	1 033
Comptes de gains sur IFT	1	2	3
Comptes de produits à étaler ou constatés d'avance	62	65	109
Charges à payer	880	711	630
Comptes de régularisation divers	1 421	1 429	2 716
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	<b>2 829</b>	<b>2 561</b>	<b>4 900</b>

NOTE 11. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

en millions d'euros	Hors Bilan (engagements par signature)	Risques Pays	Risques Individuel s	Provisions pour litiges	Risques Sectoriels	Provisions Fiscales	Risques IFT	Risques Divers	Total
<b>Au 1er janvier 2002</b>	<b>17</b>	<b>333</b>	<b>36</b>	<b>17</b>	<b>152</b>	<b>188</b>	<b>56</b>	<b>3</b>	<b>836</b>
Dotations	3	13	77		30	46	63	3	259
Reprises	(4)	(47)	(48)	(3)	(40)	(21)	(45)	(3)	(224)
Ecart de conversion		(23)		(1)	(6)	(2)			(32)
Autres variations									0
<b>Mouvements de l'année 2002</b>	<b>(1)</b>	<b>(57)</b>	<b>29</b>	<b>(4)</b>	<b>(16)</b>	<b>23</b>	<b>18</b>	<b>0</b>	<b>3</b>
<b>Solde au 31 décembre 2002</b>	<b>16</b>	<b>276</b>	<b>65</b>	<b>13</b>	<b>136</b>	<b>211</b>	<b>74</b>	<b>3</b>	<b>839</b>
<b>Au 1er janvier 2003</b>	<b>16</b>	<b>276</b>	<b>65</b>	<b>13</b>	<b>136</b>	<b>211</b>	<b>74</b>	<b>3</b>	<b>839</b>
Dotations	6	85	37	2	70	54	34	8	313
Reprises	(4)	(90)	(54)	(3)		(61)	(65)	(3)	(291)
Ecart de conversion		(23)	(1)		(6)	(1)			(31)
Autres variations							0	1	1
<b>Mouvements de l'année 2003</b>	<b>2</b>	<b>(28)</b>	<b>(18)</b>	<b>(1)</b>	<b>64</b>	<b>(8)</b>	<b>(31)</b>	<b>6</b>	<b>(8)</b>
<b>Solde au 31 décembre 2003</b>	<b>18</b>	<b>248</b>	<b>47</b>	<b>12</b>	<b>200</b>	<b>203</b>	<b>43</b>	<b>9 *</b>	<b>831</b>

\* dont provisions pour grosses réparations : 1  
dont risques dans participations et entreprises liées : 5

**NOTE 12. DETTES SUBORDONNEES**

en millions d'euros	2003	2002	2001
Dettes subordonnées à durée déterminée	2 343	1 957	1 471
Titres subordonnés	1 691	1 249	928
Emprunts subordonnés	652	708	543
Dettes subordonnées à durée indéterminée	382	397	527
Emprunts participatifs	107	107	107
Titres subordonnés	200	201	315
Emprunts subordonnés	75	89	105
Dettes rattachées	45	37	46
<b>DETTES SUBORDONNEES</b>	<b>2 770</b>	<b>2 391</b>	<b>2 044</b>

NOTE 13. FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX

en millions d'euros	FRBG Euro	FRBG Devises	Provision Devises	Total
<b>Au 1er janvier 2001</b>	<b>208</b>	<b>32</b>	<b>29</b>	<b>269</b>
Dotations	1			1
Reprises				0
Ecart de conversion		2	2	4
Autres variations				0
<b>Mouvements de l'année 2001</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>5</b>
<b>Solde au 31 décembre 2001</b>	<b>209</b>	<b>34</b>	<b>31</b>	<b>274</b>
<b>Au 1er janvier 2002</b>	<b>209</b>	<b>34</b>	<b>31</b>	<b>274</b>
Dotations				0
Reprises	(19)			(19)
Ecart de conversion		(5)	(5)	(10)
Autres variations				0
<b>Mouvements de l'année 2002</b>	<b>(19)</b>	<b>(5)</b>	<b>(5)</b>	<b>(29)</b>
<b>Solde au 31 décembre 2002</b>	<b>190</b>	<b>29</b>	<b>26</b>	<b>245</b>
<b>Au 1er janvier 2003</b>	<b>190</b>	<b>29</b>	<b>26</b>	<b>245</b>
Dotations	0			0
Reprises				0
Ecart de conversion		(5)	(4)	(9)
Autres variations				0
<b>Mouvements de l'année 2003</b>	<b>0</b>	<b>(5)</b>	<b>(4)</b>	<b>(9)</b>
<b>Solde au 31 décembre 2003</b>	<b>190</b>	<b>24</b>	<b>22</b>	<b>236</b>

NOTE 13b. PROVISIONS REGLEMENTEES

en millions d'euros	Provisions de réévaluation des immobilisations amortissables	Provisions pour investissement	Amortissements dégrogatoires	Total
<b>Au 1er janvier 2001</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>6</b>
Dotations		2		2
Reprises	0	0	0	0
Ecart de conversion				0
Autres variations	0		0	0
<b>Mouvements de l'année 2001</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>
<b>Solde au 31 décembre 2001</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>8</b>
<b>Au 1er janvier 2002</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>8</b>
Dotations		2		2
Reprises	0		0	0
Ecart de conversion				0
Autres variations	0			0
<b>Mouvements de l'année 2002</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>
<b>Solde au 31 décembre 2002</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>10</b>
<b>Au 1er janvier 2003</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>10</b>
Dotations		1		1
Reprises	0	(1)		(1)
Ecart de conversion				0
Autres variations				0
<b>Mouvements de l'année 2003</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Solde au 31 décembre 2003</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>10</b>

NOTE 14. CAPITAL, PRIMES D'EMISSION, RESERVES ET REPORT A NOUVEAU

en millions d'euros	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve générale	Réserve réglementée des plus value long terme	Autres réserves	Report à nouveau	Total
<b>Au 1er janvier 2001</b>	<b>684</b>	<b>1 706</b>	<b>40</b>	<b>287</b>	<b>140</b>	<b>11</b>	<b>0</b>	<b>2 868</b>
Affectation du résultat 2000		(231)						(231)
Dividendes versés en 2001				(107)				(107)
Augmentation de capital Alizé Action	3	10						13
Augmentation de capital Alizé Levier	18	71						89
Boni de fusion Natexis Capital		7						7
Conversion de TSDIC	4	13						17
Autres variations des fonds propres		3						3
<b>Mouvements de l'année 2001</b>	<b>25</b>	<b>(127)</b>	<b>0</b>	<b>(107)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(209)</b>
<b>Solde au 31 décembre 2001</b>	<b>709</b>	<b>1 579</b>	<b>40</b>	<b>180</b>	<b>140</b>	<b>11</b>	<b>0</b>	<b>2 659</b>
<b>Au 1er janvier 2002</b>	<b>709</b>	<b>1 579</b>	<b>40</b>	<b>180</b>	<b>140</b>	<b>11</b>	<b>0</b>	<b>2 659</b>
Affectation du résultat 2001			3				71	74
Dividendes versés en 2002				(39)			(71)	(110)
Acquisition de Bleichroeder	22	83						105
Conversion de TSDIC	28	86						114
Autres variations de fonds propres		(2)					1	(1)
<b>Mouvements de l'année 2002</b>	<b>50</b>	<b>167</b>	<b>3</b>	<b>(39)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>182</b>
<b>Solde au 31 décembre 2002</b>	<b>759</b>	<b>1 746</b>	<b>43</b>	<b>141</b>	<b>140</b>	<b>11</b>	<b>1</b>	<b>2 841</b>
<b>Au 1er janvier 2003</b>	<b>759</b>	<b>1 746</b>	<b>43</b>	<b>141</b>	<b>140</b>	<b>11</b>	<b>1</b>	<b>2 841</b>
Affectation du résultat 2002			10	125			71	206
Dividendes versés en 2003							(71)	(71)
Apport des titres Crédit France Factor	4	15						19
Apport des titres Sopromec	6	25						31
Imputation pour changements de méthodes comptables							(10)	(10)
<b>Mouvements de l'année 2003</b>	<b>10</b>	<b>40</b>	<b>10</b>	<b>125</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(10)</b>	<b>175</b>
<b>Solde au 31 décembre 2003</b>	<b>769</b>	<b>1 786</b>	<b>53</b>	<b>266</b>	<b>140</b>	<b>11</b>	<b>(9)</b>	<b>3 016</b>

**NOTE 15 - OPERATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES**

*En millions d'euros*

<b>ACTIF</b>	<b>2003</b>	<b>2002</b>	<b>2001</b>
Créances sur les établissements de crédit .....	9 206	7 560	5 937
Créances sur la clientèle .....	1 207	4 323	4 137
Obligations et autres titres à revenu fixe .....	192	1 504	1 427
Actions et autres titres à revenu variable .....	397	-	-
<b>PASSIF</b>			
Dettes envers les établissements de crédit .....	7 270	1 531	2 027
Dettes envers la clientèle .....	412	351	382
Dettes représentées par un titre.....	441	948	935
Dettes subordonnées .....	315	958	643
<b>HORS - BILAN</b>			
Engagements de financement en faveur :			
. d'établissements de crédit .....	687	904	153
. de la clientèle.....	20	924	66
Engagements de garantie d'ordre			
. d'établissement de crédit .....	368	598	600
. de la clientèle .....	635	357	506

**NOTE 16. Etat des actifs, passifs et engagements afférents à la gestion des procédures publiques**

en millions d'euros	2003	2002	2001
<b>Opérations interbancaires et assimilées</b>	421	1 379	1 267
<b>Opérations avec la clientèle</b>	1 099	96	251
<b>Comptes de régularisation et actifs divers</b>	0	0	1
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 520</b>	<b>1 475</b>	<b>1 519</b>
<b>Opérations interbancaires et assimilées</b>	515	1 453	1 279
<b>Opérations avec la clientèle</b>	1 137	106	36
<b>Dettes représentées par un titre</b>	0	0	305
<b>Comptes de régularisation et passifs divers</b>	98	108	106
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 750</b>	<b>1 667</b>	<b>1 726</b>
<b>Engagements donnés</b>			
Engagements de financement donnés	0	0	13
Engagements de garantie donnés	5	9	28
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>5</b>	<b>9</b>	<b>41</b>
<b>Engagements reçus</b>			
Engagements de financement reçus			
Engagements de garantie reçus	450	646	992
<b>TOTAL ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>450</b>	<b>646</b>	<b>992</b>

**NOTE 17 : INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES**

<i>en millions d'euros</i>	<b>31/12/2003</b>	<b>31/12/2002</b>	<b>31/12/2001</b>
Sur opérations avec les établissements de crédit	2 051	2 568	1 740
Sur opérations avec la clientèle	1 114	1 944	2 397
Sur opérations de crédit bail	1		
Sur opérations de location simple	1		
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	492	673	915
Autres intérêts et produits assimilés	215	267	69
<b>Total</b>	<b>3 874</b>	<b>5 452</b>	<b>5 121</b>

**NOTE 18 : INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES**

<i>en millions d'euros</i>	31/12/2003	31/12/2002	31/12/2001
Sur opérations avec les établissements de crédit	(1 878)	(2 430)	(2 653)
Sur opérations avec la clientèle	(478)	(1 207)	(701)
Sur opérations de crédit bail	(1)		
Sur opérations de location simple	(1)		
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	(715)	(857)	(1 149)
Autres intérêts et charges assimilées	(299)	(420)	(423)
<b>Total</b>	<b>(3 372)</b>	<b>(4 914)</b>	<b>(4 926)</b>

**NOTE 19 : REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE**

<i>en millions d'euros</i>	<b>31/12/2003</b>	<b>31/12/2002</b>	<b>31/12/2001</b>
Participations		7	11
Parts entreprises liées	159	224	115
Placements	4	6	3
Titres détenus à long terme		1	1
<b>Total</b>	<b>163</b>	<b>238</b>	<b>130</b>

**NOTE 20 : COMMISSIONS**

<i>en millions d'euros</i>	31/12/2003	31/12/2002	31/12/2001
<b>Commissions Nettes</b>			
Sur opérations avec la clientèle	100	80	74
Sur opérations sur titres	2	2	7
Sur hors bilan :			
Sur instruments financiers à terme	(10)	(12)	(5)
Sur engagements de financement	33	25	19
Sur engagements de garantie	11	7	7
Sur autres engagements donnés	(4)	153	151
Autres	1	3	2
Sur opérations de change			
Sur autres prestations de services financiers	44	(81)	(72)
Sur moyens de paiement	23	21	22
Produits accessoires (1)	130	141	1
Autres	45	23	29
<b>Total</b>	<b>375</b>	<b>362</b>	<b>235</b>
	31/12/2003	31/12/2002	31/12/2001
<b>Produits de commissions</b>			
Sur opérations avec la clientèle	103	87	82
Sur opérations sur titres	24	39	58
Sur hors bilan :			
Sur instruments financiers à terme	8	7	11
Sur engagements de financement	33	25	19
Sur engagements de garantie	13	7	7
Sur autres engagements donnés	(4)	153	151
Autres	2	3	2
Sur opérations de change	1	1	1
Sur autres prestations de services financiers	173	122	139
Sur moyens de paiement	48	43	42
Produits accessoires (1)	130	141	1
Autres	45	23	29
<b>Total</b>	<b>576</b>	<b>651</b>	<b>542</b>
<b>Charges de commissions</b>			
Sur opérations avec la clientèle	(3)	(7)	(8)
Sur opérations sur titres	(22)	(37)	(51)
Sur hors bilan :			
Sur instruments financiers à terme	(18)	(19)	(16)
Sur engagements de garantie	(2)		
Autres	(1)		
Sur opérations de change	(1)	(1)	(1)
Sur autres prestations de services financiers	(129)	(203)	(211)
Sur moyens de paiement	(25)	(22)	(20)
<b>Total</b>	<b>(201)</b>	<b>(289)</b>	<b>(307)</b>

(1) les produits accessoires sont classés en autres produits nets en 2001

**NOTE 21 : RESULTAT DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION**

<i>en millions d'euros</i>	31/12/2003	31/12/2002	31/12/2001
Résultat sur titres de transaction	43	(33)	(388)
Résultat sur opérations de change	3	38	6
Resultat sur opérations d'instruments financiers à terme	(11)	(98)	524
<b>Total</b>	<b>35</b>	<b>(93)</b>	<b>142</b>

**NOTE 22 : GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES  
DE PLACEMENT ET ASSIMILES**

<i>en millions d'euros</i>	31/12/2003	31/12/2002	31/12/2001
Plus-values de cession	73	35	248
Moins-values de cession	(8)	(4)	(6)
Dotations aux provisions	(111)	(120)	(94)
Reprises de provisions	118	68	43
<b>Total</b>	<b>72</b>	<b>(21)</b>	<b>191</b>

**NOTE 23 : PRODUITS NETS DES AUTRES ACTIVITES**

<i>en millions d'euros</i>	31/12/2003	31/12/2002	31/12/2001
Charges sur engagements	(17)	(14)	(18)
Charges sur produits rétrocédés	(21)	(11)	(11)
Produits accessoires (1)	3	5	148
Quote-part sur opérations bancaires faites en commun	14	(4)	(7)
Transferts de charges d'exploitation bancaire	42	47	48
Autres	10	0	2
<b>Total</b>	<b>31</b>	<b>23</b>	<b>162</b>

(1) à compter de 2002 les produits accessoires sont classés dans les commissions

**NOTE 24 : CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION**

<i>en millions d'euros</i>	<b>2003</b>	<b>2002</b>	<b>2001</b>
<b>Frais de personnel</b>			
Salaires et traitements	(273)	(269)	(280)
Charges sociales (1)	(132)	(127)	(125)
Intéressement et participation	(13)	(5)	(14)
Charges fiscales	(29)	(26)	(26)
Refacturations	16	10	27
Dotations R & C ( engt de retraite )	(8)	2	
	<b>(439)</b>	<b>(415)</b>	<b>(418)</b>
<b>Autres frais administratifs</b>			
Crédit Bail	(11)	(8)	(1)
Impôts et taxes	(29)	(33)	(35)
Services extérieurs	(295)	(330)	(355)
Refacturations	11	14	26
	<b>(324)</b>	<b>(357)</b>	<b>(365)</b>
<b>Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles</b>			
Dotations	<b>(26)</b>	<b>(30)</b>	<b>(24)</b>
<b>Total</b>	<b>(763)</b>	<b>(772)</b>	<b>(783)</b>

(1) Dont charges de retraite                      (42)                      (44)                      (36)

## NOTE 25 : COUT DU RISQUE

<i>en millions d'euros</i>	<b>2003</b>	<b>2002</b>	<b>2001</b>
<b>Coût du risque sur éléments d'Actif</b>			
<b>Sur Créances douteuses :</b>	<i>(145)</i>	<i>(125)</i>	<i>(140)</i>
Dotations aux provisions	(149)	(265)	(308)
Reprises de provisions	129	243	268
Pertes couvertes	(129)	(102)	(101)
Pertes non couvertes	(8)	(5)	
Récupérations sur créances amorties	12	4	1
<b>Sur titres:</b>	<i>(33)</i>	<i>(14)</i>	<i>(10)</i>
Dotations aux provisions	(35)	(18)	(10)
Reprises de provisions	2	7	
Pertes couvertes		(3)	
Pertes non couvertes			
Récupérations sur créances amorties			
<b>Charge nette sur éléments d'Actif</b>	<b>(178)</b>	<b>(139)</b>	<b>(150)</b>
<b>Coût du risque sur éléments de Passif</b>			
<b>Sur Risques Pays :</b>	<b>2</b>	<b>34</b>	<b>1</b>
Dotations aux provisions	(12)	(37)	(105)
Reprises de provisions	17	71	106
Pertes couvertes	(3)		
Pertes non couvertes			
Récupérations sur créances amorties			
<b>Sur Risques &amp; Charges :</b>	<i>(55)</i>	<i>(16)</i>	<i>(13)</i>
Dotations aux provisions	(112)	(110)	(39)
Reprises de provisions	57	94	26
Pertes couvertes			
Pertes non couvertes			
Récupérations sur créances amorties			
<b>Charge nette sur éléments de passif</b>	<b>(53)</b>	<b>18</b>	<b>(12)</b>
<b>Total</b>	<b>(231)</b>	<b>(121)</b>	<b>(162)</b>

NOTE 26 : GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES

<i>en millions d'euros</i>	2003	2002	2001
<b>Immobilisations financières</b>			
<b>Plus-values</b>			
- Participations et autres titres détenus à long terme	16	62	7
- Titres d'investissement	1		1
<b>Moins-values</b>			
- Participations et autres titres détenus à long terme	(9)	(26)	(25)
- Titres d'investissement	(14)		(5)
<b>Dotations aux provisions</b>			
- Participations et autres titres détenus à long terme	(33)	(17)	(43)
- Titres d'investissement			
<b>Reprises de provision</b>			
- Participations et autres titres détenus à long terme	13	14	16
- Titres d'investissement	6		
<b>Total</b>	<b>(20)</b>	<b>33</b>	<b>(49)</b>
<b>Immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>3</b>
<b>Total</b>	<b>(18)</b>	<b>34</b>	<b>(46)</b>

**NOTE 27 : RESULTAT EXCEPTIONNEL**

<i>en millions d'euros</i>	<b>2003</b>	<b>2002</b>	<b>2001</b>
Frais de personnel			
dotation aux provisions liées aux départs ds le cadre du P.A.E.		(15)	
dotation aux provisions pour restructuration		(5)	(14)
reprises de provisions pour restructuration		5	14
reprise de provision liée aux départs ds le cadre du P.A.E.	5		
transfert reprise de provision en charges de personnel	(5)		
Fonds de garantie de place			(3)
Autres éléments exceptionnels			
autres charges exceptionnelles (1)			(15)
redressement de tva	(30)		
autres produits exceptionnels (2)	31		15
récupération tva sur BP régionales	30		
<b>Total</b>	<b>31</b>	<b>(15)</b>	<b>(3)</b>

**année 2001 :**

**(1) Charges payées - 15 ME**

- Fondation victime de shoah - 2 ME
- Frais de convergence N.B.P. - 7 ME
- Frais de passage à l'euro - 6 ME

**(2) Reprise de provisions constatées ultérieurement 15 ME**

- Fondation victime de shoah 2 ME
- Frais de convergence N.B.P. 7 ME
- Frais de passage à l'euro 6 ME

**année 2003 :**

- (2) Subvention versée par la Banque Fédérale 30 ME
- Dégrèvement sur redressements fiscaux 1 ME

**NOTE 28 : IMPOT SUR LES BENEFICES**

<i>en millions d'euros</i>	<b>2003</b>	<b>2002</b>	<b>2001</b>
- Impôt au taux normal	(10)	(12)	(11)
- Contribution et IFA			
- Impôt au taux réduit		(7)	
- Redressements fiscaux	(34)	5	(1)
- Différence de taux d'impôt sur succursales étrangères	(1)	(3)	1
- Avoirs fiscaux et crédits d'impôt	7	17	11
- Effet de l'intégration fiscale	66	46	32
- Autres éléments	2	(1)	8
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>45</b>	<b>40</b>

**NOTE 29. EVOLUTION DES EFFECTIFS**

	<b>2003</b>	<b>2002</b>	<b>2001</b>
<b>Techniciens</b>	2 211	2 366	2 406
<b>Cadres</b>	2 490	2 304	2 223
<b>NOMBRE DE SALARIES</b>	<b>4 701</b>	<b>4 670</b>	<b>4 629</b>

NOTE 30. HORS BILAN - INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME

en millions d'euros	2003	2002	2001
<b>Marché organisé</b>	<b>75 578</b>	<b>45 436</b>	<b>20 732</b>
Swaps			
Opérations fermes	0	0	0
Opérations conditionnelles	0	0	0
Hors swaps			
Opérations fermes	67 570	37 606	18 461
Opérations conditionnelles	8 008	7 830	2 271
<b>Marché de gré à gré</b>	<b>469 240</b>	<b>366 830</b>	<b>445 718</b>
Swaps			
Opérations fermes	146 357	113 744	378 388
Opérations conditionnelles	0	0	0
Hors swaps			
Opérations fermes	274 720	206 159	25 151
Opérations conditionnelles	48 163	46 927	42 179
<b>INSTRUMENTS DE TAUX D'INTERET</b>	<b>544 818</b>	<b>412 266</b>	<b>466 450</b>
<b>Marché organisé</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>9</b>
Swaps			
Opérations fermes	0	0	0
Opérations conditionnelles	0	0	0
Hors swaps			
Opérations fermes	0	0	9
Opérations conditionnelles	1	0	0
<b>Marché de gré à gré</b>	<b>75 272</b>	<b>83 421</b>	<b>11 960</b>
Swaps			
Opérations fermes	0	0	0
Opérations conditionnelles	0	0	0
Hors swaps			
Opérations fermes	0	0	0
Opérations conditionnelles	75 272	83 421	11 960
<b>INSTRUMENTS DE COURS DE CHANGE</b>	<b>75 273</b>	<b>83 421</b>	<b>11 969</b>
<b>Marché organisé</b>	<b>6 493</b>	<b>10 513</b>	<b>1 189</b>
Swaps			
Opérations fermes	0	0	0
Opérations conditionnelles	0	0	0
Hors swaps			
Opérations fermes	320	1 154	1 132
Opérations conditionnelles	6 173	9 359	57
<b>Marché de gré à gré</b>	<b>21 776</b>	<b>23 820</b>	<b>37 348</b>
Swaps			
Opérations fermes	17	121	13
Opérations conditionnelles	0	0	0
Hors swaps			
Opérations fermes	0	0	0
Opérations conditionnelles	21 759	23 699	37 335
<b>AUTRES INSTRUMENTS</b>	<b>28 269</b>	<b>34 333</b>	<b>38 537</b>

NOTE 31. HORS BILAN - ENGAGEMENTS ET OPERATIONS EN DEVISES

ENGAGEMENTS

en millions d'euros	2003	2002	2001
<b>Engagements de financement</b>	<b>21 144</b>	<b>20 618</b>	<b>19 217</b>
Etablissements de crédit	2 330	3 619	3 507
Clientèle	18 814	16 999	15 710
<b>Engagements de garantie</b>	<b>16 628</b>	<b>15 669</b>	<b>15 598</b>
Etablissements de crédit	1 344	1 859	1 465
Clientèle	15 284	13 810	14 133
<b>Engagements sur Titres</b>	<b>53</b>	<b>271</b>	<b>563</b>
<b>Autres engagements</b>	<b>14</b>	<b>25</b>	<b>28</b>
<b>TOTAL des ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>37 839</b>	<b>36 583</b>	<b>35 406</b>
<b>Engagements de financement</b>	<b>2 185</b>	<b>1 047</b>	<b>1 666</b>
Etablissements de crédit	1 643	897	1 601
Clientèle	542	150	65
<b>Engagements de garantie</b>	<b>3 783</b>	<b>4 863</b>	<b>4 441</b>
Etablissements de crédit	1 692	1 771	645
Clientèle	2 091	3 092	3 796
<b>Engagements sur Titres</b>	<b>674</b>	<b>335</b>	<b>152</b>
<b>Autres engagements</b>	<b>1 287</b>	<b>904</b>	<b>1 149</b>
<b>TOTAL des ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>7 929</b>	<b>7 149</b>	<b>7 408</b>

OPERATIONS EN DEVISES

en millions d'euros	2003	2002	2001
<b>Change comptant</b>			
Monnaies achetées non reçues	5 524	1 788	1 283
Monnaies vendues non livrées	5 538	1 789	1 282
<b>Prêts / emprunts en devises</b>			
Devises prêtées non livrées	40	93	124
Devises empruntées non livrées	124	936	667
<b>Change à terme</b>			
Euro à recevoir / devises à livrer	42 217	36 360	33 781
Devises à recevoir / euro à livrer	46 268	28 600	29 271
Devises à recevoir / devises à livrer	16 330	16 247	6 482
Devises à livrer / devises à recevoir	16 801	16 760	15 732
Report / déport à recevoir	109	112	45
Report / déport à payer	218	119	99

**Résultats financiers de la société  
au cours des cinq derniers exercices  
Art. 133, 135 et 148 du décret sur les sociétés commerciales**

NATURE DES INDICATIONS	1999	2000	2001	2002	2003
<b><u>Situation financière en fin d'exercice</u></b>					
Capital social	531 418 160,00	683 510 272,00	709 029 632,00	759 085 392,00	768 722 224,00
Nombre d'actions émises	33 213 635	42 719 392	44 314 352	47 442 837	48 045 139
Nombre d'obligations remboursables en actions	0	0	0	0	0
Nombre d'obligations convertibles en actions	3 456 997	3 373 451	3 111 977	0	0
<b><u>Résultat global des opérations effectives</u></b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	6 017 734 663,05	12 744 230 589,08	16 645 820 852,62	13 524 841 592,82	10 423 289 253,40
Bénéfice avant impôt, amortissements et provisions	141 743 636,13	(91 999 342,33)	233 781 303,11	269 073 078,06	213 068 968,00
Impôt sur les bénéfices	(25 952 159,60)	(40 481 217,94)	40 597 922,88	45 145 504,15	29 916 523,44
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	106 860 867,76	(230 860 374,57)	74 450 533,63	206 037 266,02	200 728 250,83
Montant des dividendes distribués	73 069 997,00	106 798 480,00	110 785 880,00	71 164 255,50	120 112 847,50
<b><u>Résultat des opérations réduit à une seule action</u></b>					
Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	3,49	(3,10)	6,19	6,62	5,06
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	3,22	(5,40)	1,68	4,34	4,18
Dividende versé à chaque action	2,20	2,50	2,50	1,50	2,50
<b><u>Personnel</u></b>					
Nombre de salariés	1 878	4 426	4 629	4 670	4 701
Montant de la masse salariale	68 948 813,00	253 261 960,20	280 384 438,86	269 249 235,67	273 353 038,75
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, oeuvres sociales, etc)	38 646 789,53	123 272 964,19	138 251 232,60	130 778 397,65	144 067 570,23

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES  
AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

BARBIER FRINAULT & AUTRES  
Ernst & Young  
41, rue Ybry  
92576 Neuilly-Sur-Seine Cedex

DELOITTE TOUCHE TOHMATSU  
185, avenue Charles de Gaulle  
92200 Neuilly-Sur-Seine

RSM SALUSTRO REYDEL  
8, avenue Delcassé  
75378 Paris cedex 08

RAPPORT GENERAL  
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS

**NATEXIS BANQUES POPULAIRES  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2003**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2003, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société NATEXIS BANQUES POPULAIRES, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les changements de méthodes comptables relatifs au provisionnement des créances douteuses et au traitement des programmes de grosses réparations, visés à la note 17 (principes comptables) de l'annexe.

**2. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L225-235 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1<sup>er</sup> août 2003 et applicables pour la première fois à cet exercice, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi du risque de crédit, à l'appréciation des risques de non recouvrement et à leur couverture par des provisions spécifiques, ainsi que par des provisions générales sectorielles et géographiques.

Par ailleurs, la note 17 (principes comptables) de l'annexe expose un changement de méthode comptable relatif aux créances douteuses et consécutif à l'application du règlement n° 2002-03 du Comité de la Réglementation Comptable. S'agissant des crédits restructurés lors d'exercices antérieurs à des conditions hors marché, la décote prévue par ce règlement a été constatée par un prélèvement de 11 M€ sur les capitaux propres. Ce changement de méthode est justifié par l'application d'un nouveau règlement et sa traduction comptable est conforme aux principes en vigueur.

- Ainsi qu'il est indiqué à la note 5.2 (principes comptables) de l'annexe, NATEXIS BANQUES POPULAIRES a procédé à une évaluation de ses titres de filiales, laquelle s'est appuyée, pour les plus significatifs d'entre eux, sur l'expertise d'un cabinet indépendant. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons pris connaissance des conclusions de l'expert indépendant et vérifié leur prise en compte pour l'établissement du bilan au 31 décembre 2003.

Ces appréciations s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de l'opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées.

Paris et Neuilly, le 29 mars 2004

Les commissaires aux comptes

BARBIER FRINAULT & AUTRES

DELOITTE TOUCHE TOHMATSU

RSM SALUSTRO REYDEL

Ernst & Young

Richard OLIVIER

Olivier DURAND

Philippe VASSOR

Michel SAVIOZ

**RAPPORT DU PRESIDENT  
SUR LES CONDITIONS DE PREPARATION  
ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL  
ET SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE  
MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE**

**(Article L.225-37 du Code de Commerce)**

Le présent rapport a été établi en application de l'article L 225-37 du code de commerce modifié par la loi de sécurité financière du 1<sup>er</sup> août 2003.

Il a été soumis au conseil d'administration de Natexis Banques Populaires le 3 mars 2004 et à son comité d'audit.

## **A - FONCTIONNEMENT DU CONSEIL**

### **1. Composition du conseil d'administration**

Natexis Banques Populaires a entrepris d'appliquer depuis plusieurs années les principes de gouvernement d'entreprise : dès 1996, des comités spécialisés du conseil étaient institués. D'autres mesures ont suivi, dans le sens des recommandations des rapports Vienot et Bouton.

La société attache une importance particulière au fonctionnement de son conseil d'administration, tant par la fréquence des réunions que par le contenu de l'information fournie aux administrateurs ; elle s'efforce, par divers moyens, d'associer le plus étroitement possible les membres du conseil à la marche de l'entreprise et de ses filiales.

La composition du conseil d'administration n'a pas été modifiée depuis l'année précédente.

Le conseil compte 15 administrateurs (dont un administrateur représentant l'actionnariat salarié) et un Censeur. Le Directeur général de la société n'est pas administrateur.

Les trois administrateurs indépendants, qui n'ont aucun lien avec l'un des actionnaires directs ou indirects de la société, n'appartiennent pas non plus au management de l'entreprise et n'exercent pas leurs fonctions depuis une durée supérieure à douze ans ; les entreprises qu'ils dirigent, lorsque tel est le cas, ne réalisent pas une part significative de leur chiffre d'affaires avec la société :

- l'un d'eux est dirigeant d'un très important groupe industriel français de haute technologie ;
- le second dirige l'une des deux premières entreprises françaises de restauration collective.
- le troisième administrateur indépendant est un ancien dirigeant de banque et de société de bourse, aujourd'hui retraité, ce qui garantit une indépendance totale vis-à-vis de tout groupe financier.

Les salariés de Natexis Banques Populaires et de ses filiales ainsi que ceux du Groupe Banque Populaire détenant plus de 4 % du capital de la société cotée, la représentation de l'actionnariat salarié au conseil d'administration est assurée, depuis l'assemblée générale de mai 2002, par un administrateur choisi parmi trois candidats présentés à l'assemblée par les fonds communs de placements regroupant l'actionnariat salarié.

Les administrateurs de Natexis Banques Populaires doivent, conformément aux statuts, détenir chacun au moins cent actions de la société.

On notera enfin que les mandats de cinq administrateurs, soit le tiers des membres du conseil, viennent à échéance avec l'assemblée générale annuelle appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice 2003.

### **2. Modalités d'exercice de la direction générale**

Faisant application des facultés offertes par la loi du 15 mai 2001 sur les Nouvelles Régulations Economiques, le conseil d'administration de Natexis Banques Populaires a choisi le 16 janvier 2002 d'opter pour la dissociation des fonctions de Président et de Directeur général, ce mode d'exercice semblant bien adapté à la logique générale d'organisation du Groupe.

Le conseil d'administration de ce même jour a confié la Présidence du conseil à M. Philippe Dupont, jusque-là Président Directeur général.

M. François Ladam a été nommé Directeur général (non administrateur) par le conseil d'administration du 23 octobre 2002 avec effet au 1<sup>er</sup> novembre 2002, avec tous les pouvoirs attachés par la loi à cette fonction.

### **3. Organisation des travaux du conseil d'administration**

Le conseil d'administration de Natexis Banques Populaires a tenu sept séances au cours de l'exercice 2003. Le taux d'assiduité des administrateurs y est élevé, puisqu'il ressort à 98 % en moyenne sur l'année pour l'ensemble des membres et des séances.

Les séances sont d'une durée moyenne supérieure à trois heures chacune. Elles font l'objet de la remise préalable aux administrateurs, plusieurs jours avant la séance, d'un document de plusieurs dizaines de pages présentant une documentation étoffée sur chacun des sujets qui seront examinés en séance.

Un procès-verbal détaillé est établi après chaque séance. Il reprend une synthèse des exposés, des interventions des administrateurs et des décisions qui sont prises.

Le conseil d'administration se prononce naturellement sur tous sujets touchant à la stratégie et à la marche de l'entreprise, est régulièrement tenu informé de l'évolution de l'activité, arrête les comptes sociaux et consolidés, prend connaissance du budget, et entend les diverses communications relatives au contrôle interne, à la fixation de limites de risque.

Le conseil d'administration entend régulièrement, tout au long de l'année, des exposés faits à tour de rôle par les directeurs de chacune des différentes filières d'activité de Natexis Banques Populaires sur la situation et les perspectives de la filière concernée, ce qui permet aux administrateurs d'avoir une vision détaillée de l'évolution de chacune des composantes de l'activité ; le conseil d'administration entend aussi des exposés sur des thèmes importants susceptibles d'avoir une incidence sur le fonctionnement de l'entreprise (réorganisations, chantiers internes structurants...).

On soulignera, en outre, que le conseil d'administration se prononce préalablement sur les principales prises de participation projetées par Natexis Banques Populaires, (disposition statutaire), le niveau de délégation accordée à la direction générale en cette matière étant d'ailleurs particulièrement bas. Afin d'assurer une bonne cohérence de l'ensemble Natexis Banques Populaires et filiales, les opérations de croissance externe envisagées par les filiales sont elles aussi préalablement soumises au conseil d'administration de leur maison-mère.

Les opérations de restructuration interne entre filiales de la société font également, de façon systématique, l'objet d'une délibération du conseil d'administration de Natexis Banques Populaires.

Enfin, toujours pour renforcer les conditions dans lesquelles les administrateurs peuvent se forger une opinion sur la marche de Natexis Banques Populaires et de ses filiales, la décision a été prise en 2003 de nommer plusieurs administrateurs de Natexis Banques Populaires au conseil d'administration des principales filiales de cette dernière.

Il n'a pas encore été procédé, à ce jour, à un exercice formalisé d'évaluation des travaux du conseil d'administration de Natexis Banques Populaires.

#### **4. Comités spécialisés du conseil d'administration**

Trois comités spécialisés existent depuis plusieurs années au sein du conseil de Natexis Banques Populaires :

- un comité de contrôle des comptes (institué en 1996),
  - un comité d'audit (institué en 2000),
  - un comité des rémunérations (institué en 1996).
- le comité de contrôle des comptes comprend quatre membres, dont un administrateur indépendant : MM. Nalpas, Clavaud, de La Chauvinière, Thibaud.  
La mission de ce comité est détaillée dans le chapitre décrivant les procédures de contrôle interne relatives à l'information comptable et financière.
- le comité d'audit compte quatre membres : MM. Duquesne, Comas, Cordel, Tourret.  
La mission de ce comité est détaillée dans le chapitre relatif aux acteurs du contrôle interne.
- le comité des rémunérations est composé pour moitié (deux membres sur quatre) d'administrateurs indépendants : MM. de La Chauvinière, Béchat, Gentili, Jacquier.  
Conformément à sa mission, le comité des rémunérations a examiné, avant proposition au conseil, toutes questions relatives au statut personnel des mandataires sociaux, notamment leurs conditions de rémunération (partie fixe et partie variable) et de retraite ; il a également donné un avis sur les propositions en matière d'attribution d'options de souscription ou d'achat de la société.

Une charte de fonctionnement a été rédigée pour les comités d'audit et de contrôle des comptes.

Les comités spécialisés bénéficient, dans la mesure de leurs besoins, du concours des responsables de services susceptibles d'éclairer leurs travaux : inspecteur général, directeur financier, directeur des risques, des commissaires aux comptes, ainsi que, le cas échéant, de tout autre responsable en mesure d'apporter les précisions techniques souhaitées. Ni le Président ni le Directeur général n'assistent aux réunions des comités. Les débats des comités font l'objet d'un compte rendu écrit formalisé et leurs Présidents présentent au conseil d'administration la synthèse de leurs travaux et conclusions.

#### **5. Règlement intérieur du conseil d'administration. Charte de l'administrateur**

Le conseil s'est doté d'un règlement intérieur et d'une charte de l'administrateur dont il a approuvé les termes en mars 2001.

Le règlement intérieur et la charte de l'administrateur sont remis à chaque nouveau membre du conseil lors de son entrée en fonctions.

Le règlement intérieur rappelle les domaines de compétence du conseil, les modalités de son fonctionnement (avec en particulier une obligation de réunion d'au moins six fois par an), les principes déontologiques. Il prévoit explicitement l'existence de trois comités spécialisés. Il contient diverses prescriptions relatives aux obligations déontologiques auxquelles sont soumis les administrateurs.

La charte de l'administrateur énonce les droits et obligations des membres du conseil. Elle rappelle les dispositions statutaires selon lesquelles chaque administrateur doit détenir au moins cent actions de la société. Elle fixe les règles relatives à l'abstention d'intervention des administrateurs sur les titres de la société pendant les périodes sensibles précédant la publication des résultats : ainsi, les administrateurs doivent s'abstenir d'intervenir directement ou par personne interposée sur le marché des titres pendant les 30 jours calendaires qui précèdent la publication des résultats trimestriels, semestriels ou annuels de Natexis Banques Populaires. Ils doivent s'abstenir d'effectuer des opérations spéculatives ou à effet de levier sur les titres.

Le règlement détermine également les principes de calcul des jetons de présence versés aux administrateurs : ceux-ci comprennent une part annuelle fixe modeste (1 525 euros depuis 2001), et une part variable strictement proportionnelle au nombre de séances auxquelles chaque administrateur a participé dans l'année, fixée depuis la même date à 1 220 euros par séance. Le montant de la rémunération allouée à chacun des membres des comités spécialisés du conseil d'administration a été fixé à 915 euros par séance.

## **B - CONTRÔLE INTERNE**

Le système de contrôle interne de Natexis Banques Populaires est mis en œuvre conformément à la réglementation bancaire, ainsi qu'aux principes de gouvernance du Groupe Banque Populaire dont elle est membre.

Ces principes ont été définis par le conseil d'administration de la Banque Fédérale des Banques Populaires, organe central du Groupe Banque Populaire, et consignés dans une charte de gouvernance, ainsi qu'une charte du système de contrôle interne dans le Groupe Banque Populaire.

Ils sont complétés par des référentiels, de manière à assurer par familles de risques - financiers et opérationnels - un niveau de maîtrise adapté et homogène au sein du Groupe Banque Populaire. La mise en œuvre de nouvelles normes prudentielles internationales, dites "McDonough", coordonnée au niveau du Groupe Banque Populaire, permettra un enrichissement des référentiels existants à partir de 2004.

Natexis Banques Populaires est en outre, comme toutes les autres banques du Groupe, soumise aux contrôles réguliers et permanents de la Banque Fédérale des Banques Populaires, parmi lesquels ceux de son inspection générale.

### **1. Organisation générale**

Le système de contrôle interne de Natexis Banques Populaires est organisé du premier niveau opérationnel ou fonctionnel à l'échelon le plus élevé. Le Directeur général, en accord avec la présidence, définit la structure organisationnelle. Il répartit responsabilités et moyens de manière optimale pour assurer, conformément aux orientations définies par le conseil d'administration de la banque, la couverture des risques, leur évaluation exhaustive et leur gestion.

#### **1.1 Les acteurs internes du contrôle**

Conformément aux principes édictés dans la charte du système de contrôle interne dans le Groupe Banque Populaire, Natexis Banques Populaires met en œuvre trois niveaux de contrôle, coordonnés entre eux sous la responsabilité de la direction générale.

- **Premier niveau**

L'autocontrôle, réalisé préalablement ou simultanément à l'exécution des opérations, est exercé par chaque collaborateur dans le cadre des actes qu'il exécute dans sa fonction ou mission professionnelle, ainsi que par la hiérarchie. Il s'agit du socle indispensable du système de contrôle interne. Il s'inscrit dans des procédures formalisées et fait l'objet d'une matérialisation. A titre d'exemple, il convient de citer les dispositifs destinés à garantir le principe de séparation des fonctions, les procédures de désignation des mandataires autorisés par la direction générale, la procédure de délégation d'engagement en matière de crédit, ou encore la procédure d'encadrement des risques de marché.

- **Deuxième niveau**

Le contrôle permanent vérifie le respect des règles professionnelles ou propres à l'établissement ainsi que l'existence, la permanence et la pertinence des contrôles de 1er niveau. Il couvre tout à la fois des contrôles fonctionnels s'exerçant sur des matières comme la comptabilité, les engagements, les risques, ainsi que les contrôles imposés par la réglementation. Les principales unités de contrôle de second niveau sont la direction des risques (risques de contrepartie, de marché, pays...), le département de la déontologie (respect de la réglementation AMF...), le département de la prévention de la délinquance financière (lutte contre le blanchiment), le département de la sécurité des systèmes d'information (habilitation informatique, fraude informatique...). Depuis octobre 2003, afin de renforcer l'indépendance des activités de contrôle, Natexis Banques Populaires a créé la direction du contrôle interne qui rassemble l'ensemble des contrôleurs rattachés jusque-là aux lignes opérationnelles. Ils veillent à la bonne application par les opérationnels des règles internes. La direction financière s'assure enfin de la qualité des productions comptables et financières.

- **Troisième niveau**

Le troisième niveau de contrôle est assumé par l'inspection générale.

Rattachée au Président et au Directeur général de Natexis Banques Populaires, l'inspection générale assume une mission de contrôle des contrôles, et est responsable du bon fonctionnement du système de contrôle interne de la banque, au sens du règlement CRBF 97-02. A ce titre, elle est indépendante de l'ensemble des entités opérationnelles et fonctionnelles de Natexis Banques Populaires. Elle n'est investie d'aucune mission opérationnelle.

L'inspection générale mène ses travaux sous la forme de missions d'audit, dans l'ensemble du périmètre de Natexis Banques Populaires (maison-mère, succursales et filiales).

L'inspection générale a accès à toute l'information requise pour le bon exercice de sa mission, aucun secret professionnel ni domaine réservé ne pouvant être opposé à ses demandes.

Les missions d'audit peuvent porter sur toutes les classes de risques encourus par Natexis Banques Populaires au titre de ses différents métiers (risques de contrepartie et de marchés, risques opérationnels).

Par opposition aux tâches de contrôle permanent - qui consistent en des analyses récurrentes donnant lieu à des indicateurs périodiques - les missions d'audit consistent en des enquêtes ponctuelles, qui donnent lieu à l'émission de rapports. Après avoir fait l'objet d'un débat contradictoire, les rapports - assortis des réponses des audités - sont transmis à ces derniers et à leur hiérarchie, ainsi qu'à la direction générale et à la présidence de Natexis Banques Populaires. En outre, l'inspection générale de la Banque Fédérale des Banques Populaires reçoit une copie de tous les rapports émis par l'inspection générale de Natexis Banques Populaires.

Les rapports d'audit sont systématiquement assortis de recommandations, hiérarchisées par ordre de priorité.

L'inspection générale assure le suivi de ces recommandations au travers de missions dites de suivi, menées dans les douze à dix-huit mois suivant l'enquête initiale.

Les diligences d'audit s'inscrivent dans le cadre du plan annuel d'audit du Groupe Natexis Banques Populaires, élaboré par l'inspection générale en base consolidée et proposé à la direction générale, au comité d'audit ainsi qu'au conseil d'administration de Natexis Banques Populaires.

Le plan annuel d'audit du Groupe couvre les missions diligentées par l'inspection générale, ainsi que celles menées par les services de contrôle décentralisés des différentes filières de Natexis Banques Populaires.

Conformément à la réglementation bancaire, il a pour objectif d'assurer une couverture complète du périmètre de Natexis Banques Populaires dans un délai raisonnable (horizon à cinq ans), en prenant en compte l'échelle des risques encourus par Natexis Banques Populaires au titre de ses activités.

Sa mise au point tient également compte des interventions projetées par l'inspection générale de la Banque Fédérale des Banques Populaires, avec lesquelles il ne doit pas être redondant.

En conséquence, l'élaboration du plan d'audit se fonde sur une hiérarchie théorique des urgences, définie à partir de la cartographie des activités de Natexis Banques Populaires, ainsi que sur l'état des risques dans le périmètre, tel que le perçoit l'inspection générale au travers des remontées d'informations en provenance des filières de la banque.

Le plan d'audit peut faire l'objet de révisions en cours d'année, à la demande de la direction générale ou lorsque les circonstances l'exigent.

- **La coordination des contrôles**

Responsable de la définition et de la mise en œuvre du système de contrôle interne, la direction générale de Natexis Banques Populaires anime mensuellement un comité de coordination des fonctions de contrôle, auquel participent le secrétaire général, le directeur du contrôle interne, le directeur des risques, l'inspecteur général, le directeur financier, le responsable de la déontologie, le responsable de la prévention de la délinquance financière et le responsable de la sécurité des systèmes d'information (RSSI).

Ce comité traite des questions relatives à l'organisation des services de contrôle, ainsi qu'aux évolutions rendues nécessaires par la réglementation bancaire et financière, ou les mutations professionnelles et technologiques.

Les différents responsables en matière de contrôle y rendent également compte des résultats de leurs travaux, ainsi que de ceux des autorités de contrôle externe à Natexis Banques Populaires (Commission Bancaire, Autorité des Marchés Financiers, commissaires aux comptes, inspection générale de la Banque Fédérale des Banques Populaires).

Enfin, le comité peut entendre des responsables opérationnels, qui lui présentent à cette occasion les mesures prises dans leurs filières en vue de mettre en application les recommandations émises par les services de contrôle, internes ou externes.

## **1.2 Le rôle du conseil d'administration**

Le conseil d'administration, qui se prononce naturellement sur tous sujets touchant à la stratégie et à la marche de l'entreprise est l'organe délibérant qui veille à la maîtrise des principaux risques encourus par l'établissement et s'assure de la qualité et de la fiabilité du système de Contrôle Interne, conformément à la réglementation prudentielle. A ce titre, il prend connaissance du rapport de contrôle interne et fixe les limites globales de risque de marché.

La composition du conseil, son mode de fonctionnement et les principaux thèmes abordés dans l'année figurent dans la première partie du présent rapport.

Le conseil institue un comité d'audit qui a pour but d'examiner, conformément à la réglementation bancaire, sur une base sociale et consolidée, les principaux enseignements tirés de la surveillance des risques, les résultats du contrôle interne et les principales conclusions des missions d'inspection, internes comme externes.

Ce comité porte également une appréciation sur la qualité du contrôle interne, et notamment la cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques. Il propose le cas échéant des mesures complémentaires.

La composition du comité d'audit a été décrite dans la première partie du présent rapport.

Sont systématiquement associés à ses séances l'inspecteur général, le secrétaire général et le directeur des risques de Natexis Banques Populaires, ainsi que l'inspecteur général de la Banque Fédérale des Banques Populaires.

Il entend à sa demande les responsables opérationnels de Natexis Banques Populaires, ses commissaires aux comptes ou toute personnalité dont l'expertise lui paraît utile.

Le président du comité d'audit présente deux fois par an un rapport au conseil d'administration, dont l'un au moins comporte un avis sur les rapports exigés par les articles 42 et 43 du règlement CRBF 97-02 consacré au contrôle interne.

En 2003, le comité s'est réuni à quatre reprises et ses séances ont porté sur les thèmes suivants :

- rapport annuel de contrôle interne,
- état de convergence des systèmes d'information,
- méthodes de pilotage des projets informatiques,
- point sur les missions d'audit informatique menées en 2002 et début 2003,
- point sur les travaux d'audit menés par la Banque Fédérale des Banques Populaires chez Coface,
- point sur les activités d'intermédiation de Natexis Banques Populaires.

A chacune de ces occasions, le comité d'audit a pu interroger directement les cadres responsables des secteurs d'activité concernés ou les auditeurs.

## **2. Suivi et contrôle des risques**

Natexis Banques Populaires est exposé à 4 catégories de risques :

- risques de crédit,
- risques sur activités de marché,
- risques globaux de taux, change et liquidité,
- risques opérationnels.

L'analyse détaillée, notamment sous ses aspects quantitatifs, de ces divers risques figure dans le rapport de gestion de Natexis Banques Populaires.

La mesure et la surveillance des risques de Natexis Banques Populaires et de ses filiales sont assurées par la direction des risques de Natexis Banques Populaires qui est rattachée au secrétaire général et est donc indépendante des filières opérationnelles.

### **2.1 Risques de crédit**

L'analyse des risques de crédit sur un groupe de contreparties est faite par la direction des risques de Natexis Banques Populaires à partir d'éléments financiers, de notations externes, du système de notation interne, et elle s'appuie sur l'expertise des analystes de crédit, elle-même confortée par la connaissance des secteurs spécialisés de la banque.

Les décisions de crédit sont prises soit dans le cadre des délégations (au demeurant peu élevées), soit par les comités de crédit. Les délégations sont formalisées et dépendent du niveau hiérarchique du délégataire et de la nature, de la durée et de la qualité des engagements.

La mesure et le suivi des engagements se font au travers d'un outil de synthèse qui couvre la quasi-totalité des crédits de Natexis Banques Populaires et l'essentiel de ceux des filiales.

Le suivi quantitatif du respect des engagements est assuré par des procédures de mesure des dépassements (comités ad hoc).

Le suivi qualitatif est assuré au travers des systèmes de notation et d'outils spécifiques.

Les clients douteux/contentieux sont suivis par le département des affaires spéciales et – en cas de procédure judiciaire – par le département du contentieux de la direction des affaires juridiques et fiscales.

Des comités de provisions sont organisés tous les trimestres pour chaque filière. Ils examinent tous les dossiers dont l'évolution est susceptible de donner lieu à provisionnement et déterminent le niveau de provision éventuelle. Organisés par la direction financière, ils regroupent autour du directeur général, la direction des risques, l'inspection générale, la direction des affaires juridiques et fiscales, le département des affaires spéciales et les responsables des filières concernées.

- **Suivi des encours**

Le suivi du fonds de commerce de Natexis Banques Populaires est basé sur la notation interne et les natures de clientèle. Natexis Banques Populaires maintient une politique prudente de couverture des risques. Outre les provisions pour dossiers, Natexis Banques Populaires constitue des provisions pour le risque pays et pour le risque sectoriel.

- **Centralisation des risques sur une même contrepartie ou un même groupe**

Le suivi des plus gros engagements, au niveau de Natexis Banques Populaires, est assuré par groupe de contreparties, le regroupement des contreparties étant intégré au référentiel de notre établissement. Le système SI-Risques permet de consolider les risques de contreparties de la totalité des filiales significatives de Natexis Banques Populaires. Ainsi, Natexis Banques Populaires dispose des principaux éléments lui permettant de consolider les risques, soit quotidiennement, soit à grandes dates. Aux analyses effectuées par Natexis Banques Populaires s'ajoutent celles réalisées par la Banque Fédérale des Banques Populaires, notamment à l'occasion de son Comité d'Audit et des Risques du Groupe (CARG).

- **Cotation des entreprises**

Pour les contreparties financières comme pour les autres contreparties, Natexis Banques Populaires assoit ses décisions sur le système de notation interne, individualisé pour chaque contrepartie. Pour préparer l'application des nouvelles normes du ratio McDonough, Natexis Banques Populaires participe activement au chantier interne au Groupe Banque Populaire. En 2003, le système de notation interne a ainsi été adapté, la notation passant sur une échelle de 16 plots in bonis et de 4 plots pour les défauts, en s'appuyant à partir de juin 2003 pour les contreparties entreprises, sur des modèles de notation complétés par une appréciation à dire d'expert.

- **Division des risques**

La division des risques est assurée par des règles externes et internes au Groupe Banque Populaire. Natexis Banques Populaires considère que la division des risques fait partie des règles fondamentales de gestion des risques.

## **2.2 Risques sur opérations de marchés**

- **Suivi du risque de contrepartie**

Les engagements sur les contreparties des activités de marchés, qui sont le plus souvent des établissements bancaires, sont encadrés par des limites. Ces limites font l'objet de décisions prises dans le cadre d'un comité ad hoc et sont suivis dans les outils de surveillance de la banque. Les dépassements éventuels sont traités dans des comités mensuels spécifiques.

- **La politique poursuivie**

Natexis Banques Populaires par le biais de la direction des activités de marchés ou de ses filiales intervient sur les marchés de capitaux. Ces interventions se font pour compte de la clientèle de Natexis Banques Populaires (intermédiation, courtage, gestion pour compte de tiers) ou pour compte propre.

Les activités pour compte propre peuvent être de différentes natures :

- facilitation pour la clientèle de Natexis Banques Populaires,
- activités de trading,
- activités d'arbitrage,
- gestion du risque de taux global et gestion de la transformation par la trésorerie de Natexis Banques Populaires.

Les entités portant des risques pour compte propres sont la direction des activités de marchés de Natexis Banques Populaires, Natexis Arbitrage, Natexis Bleichroeder Inc., Natexis Bleichroeder SA, Natexis Metals et ABM Corp.

- **Le dispositif de maîtrise des risques de marché**

Le dispositif de maîtrise des risques de marché de Natexis Banques Populaires repose sur 3 piliers :

- une architecture de contrôle organisée principalement autour de 3 échelons de contrôle : le middle office de chaque entité, la direction du contrôle interne, et la direction des risques assurant une surveillance indépendante des risques ;
- une méthodologie de mesure des risques de marché visant à appréhender les risques encourus par la banque ;
- un dispositif de limites fixé en cohérence avec les indicateurs de risques définis dans la méthodologie interne de mesure des risques. Ce dispositif de limites couvre Natexis Banques Populaires et ses filiales.

Le contrôle des risques des activités de marchés de Natexis Banques Populaires repose sur une méthodologie de mesure des risques de marché encourus par les différentes entités du Groupe. La méthodologie actuelle est composée d'indicateurs standards, cependant Natexis Banques Populaires développe un modèle interne fondé sur une mesure en VaR.

Les principaux indicateurs standards utilisés sont des sensibilités aux risques spécifiques portés par les différentes activités (taux, change, action, matières premières, volatilités, émetteur, etc...).

Parallèlement à ces indicateurs standards, Natexis Banques Populaires met en œuvre des calculs en VaR. La VaR développée au sein du Groupe Natexis Banques Populaires est une VaR historique. Elle vise à quantifier, sous des hypothèses prudentielles, les risques de pertes potentielles encourus sur les activités de marchés.

Chacun des responsables des activités de marchés se voit déléguer des limites sur les indicateurs de mesure des risques afin d'encadrer les risques pris par l'activité.

Les décisions en matière de délégation sont prises dans le cadre des comités des risques de marché se réunissant mensuellement.

La mesure des risques de marché est réalisée quotidiennement par les middle offices à partir des systèmes front office ou d'outils ad hoc (Excel, Access).

Le respect des délégations est contrôlé quotidiennement par les middle offices, qui informent les responsables des activités de marché, la direction du contrôle interne et la direction des risques en cas de dépassement des limites.

## **2.3 Gestion des risques globaux de taux, de change et de liquidité**

Le comité de gestion de bilan (ou comité ALM), présidé par le Directeur général et réunissant des membres de la direction des activités de marchés, de la direction financière, de la direction des risques et des directions opérationnelles concernées, définit les grandes orientations en matière de gestion d'actif passif, de liquidité ou de placement des fonds propres.

Depuis 2000, les risques de taux, de change et de liquidité de Natexis Banques Populaires et de ses filiales sont centralisés. Le suivi et la gestion de ces risques sont assurés par la direction des activités de marchés.

- **Risque de taux d'intérêt global**

La limite de sensibilité maximale des échéanciers de taux à une translation de + ou -1% s'élève à 100 millions d'euros. Cette limite s'applique également à une déformation point par point de la courbe des taux.

- **Risque de liquidité**

S'agissant du risque de liquidité, la direction des activités de marchés refinance l'ensemble des besoins des différentes activités de Natexis Banques Populaires et de ses filiales avec facturation du prix de la liquidité.

Cette centralisation permet d'optimiser la gestion du risque de transformation de la liquidité grâce à une connaissance précise des différents gaps. Des ratios d'observation ont été approuvés par le comité ALM. La direction des activités de marchés assure aussi, en liaison avec la direction financière, le suivi des limites réglementaires (ratio de liquidité court terme, ratio de ressources permanentes) et des règles prudentielles internes validées par le comité de gestion ALM.

L'impasse de liquidité et les ratios de transformation de la liquidité sont suivis et revus dans le cadre du comité de gestion de bilan.

- **Risque de change**

Le risque de change se décompose en deux éléments :

- le risque de change opérationnel, généré par les activités de marché. Ce risque est suivi dans le cadre du comité des risques de marchés et du comité de gestion de bilan.
- le risque de change non opérationnel, dont notamment le risque de change structure. Ce risque est suivi dans le cadre du comité de gestion de bilan.

## **2.4 Risques opérationnels**

Les risques opérationnels se définissent comme les risques de perte dues à une inadéquation ou à une défaillance des processus, du personnel, des systèmes ou à des événements extérieurs.

- **Maîtrise des risques opérationnels**

Le dispositif de maîtrise des risques opérationnels a été renforcé en 2003 avec la création au sein de la direction des risques de Natexis Banques Populaires d'un département risques opérationnels, conformément aux recommandations du comité de Bâle. Il s'appuie sur le dispositif de contrôle interne appliqué à l'ensemble des activités.

Les premiers travaux ont porté sur l'identification des principaux risques opérationnels de Natexis Banques Populaires, sur la mise en place de séances de formation pour le personnel sur ce sujet ainsi que sur la définition d'un référentiel de risques opérationnels et d'un processus de collecte d'incidents.

Le comité des risques opérationnels, qui a vocation à apprécier de manière transversale l'ensemble des risques opérationnels de Natexis Banques Populaires, s'est réuni 5 fois en 2003. Ses travaux ont porté sur la gestion de crise, les plans de secours métiers ainsi que la sécurité du système d'information.

#### • **Prévention de la délinquance financière – Déontologie – Risques informatiques**

A l'instar d'autres fonctions de contrôle, la cellule anti-blanchiment, antérieurement intégrée à l'inspection générale, a été rattachée au secrétariat général à compter du 1er octobre 2003. A cette occasion, cette entité, dont les moyens ont été sensiblement renforcés, devient le département Prévention de la délinquance financière, sa mission couvrant non seulement le blanchiment, mais également la participation à la lutte anti-terrorisme ainsi que l'application des règles relatives à la prévention de la corruption.

Le dispositif et les moyens relatifs à la fonction de déontologue de Natexis Banques Populaires et de ses filiales ont été progressivement renforcés tout au long de l'exercice, notamment en ce qui concerne la situation des personnes dites « sensibles ».

La fonction de responsable de la sécurité des systèmes d'informations est rattachée depuis 2002 au directeur des systèmes d'information et de la logistique et non plus à l'inspection générale. Son champ d'action couvre la gestion et l'administration de la sécurité logique. Il porte aussi sur la gestion des risques opérationnels encourus par la banque, la veille réglementaire, la rédaction de la charte de sécurité de Natexis Banques Populaires, le plan de secours et les procédures de back-up.

Le département a également pour objectif de définir l'architecture de sécurité informatique de la banque, de détecter et déjouer les tentatives d'intrusion, et de façon plus générale, proposer et prendre toutes les dispositions pour assurer et renforcer la sécurité des outils informatiques de Natexis Banques Populaires.

### **3. Procédures de contrôle interne relatives à l'information comptable et financière**

#### **3.1 Processus d'établissement des comptes consolidés**

L'établissement des comptes consolidés de Natexis Banques Populaires est assuré par la direction financière de Natexis Banques Populaires en utilisant l'outil et le référentiel de consolidation développés par la Banque Fédérale des Banques Populaires. En tant que société cotée, Natexis Banques Populaires produit des comptes consolidés distincts, bien que le sous-groupe dont elle est la tête, soit inclus dans un ensemble de consolidation plus large formé par le Groupe Banque Populaire. Dans ce cadre, le processus de consolidation de Natexis Banques Populaires est autonome mais néanmoins totalement imbriqué dans celui de sa mère.

La fiabilité de ce processus est fondée sur les grands principes suivants :

- la définition et la diffusion des principes comptables applicables aux sociétés du Groupe incluant l'analyse et l'interprétation des nouveaux textes émis au cours de la période ;
- la méthode de la consolidation directe (en cours de développement dans le sous-périmètre Coface) permettant l'examen approfondi de chacune des liasses de consolidation des sociétés consolidées à partir d'une procédure formalisée de revue ;

- l'unicité de l'outil de consolidation pour les sous-consolidations produites au sein du Groupe (en cours de développement dans le sous-périmètre Coface), propre à assurer la cohérence interne des périmètres, définitions, normes, plans de comptes, traitements et analyses ;
  - le contrôle des informations individuelles en provenance des entités consolidées par l'utilisation d'une liasse de consolidation comprenant plus de 5.800 contrôles d'exactitude et de cohérence dont le non-respect bloque la transmission des données ;
  - l'analyse unitaire de toutes les écritures ayant un impact sur les capitaux propres consolidés et la réalisation d'une preuve d'impôt pour chaque entité consolidée permettant respectivement le bouclage individualisé des capitaux propres consolidés et la justification individuelle des impôts différés comptabilisés ;
  - un système de piste d'audit justifiant l'ensemble des données comptables publiées dans les états financiers et dans l'annexe à partir des comptes individuels de chacune des entités consolidées et des écritures de consolidation ;
- 
- des procédures d'archivage et de sécurité incluant la sauvegarde bi-quotidienne de la base unique de consolidation avec tests de restauration régulièrement effectués ;
  - une formation régulière des équipes comptables des entités consolidées et la diffusion des meilleures pratiques au sein du Groupe.

### **3.2 Processus de maîtrise du contrôle interne des entités consolidées**

Dans le cadre du processus réglementaire mis en œuvre par la Commission Bancaire (CRBF 97.02) pour la surveillance prudentielle des établissements de crédit, l'inspection générale de Natexis Banques Populaires évalue, sur la base des résultats des missions périodiques, les procédures de contrôle interne notamment comptable et financier de l'ensemble des entités du périmètre de consolidation, qu'elles aient ou non le statut d'établissement de crédit.

Décentralisées du fait de l'existence de fonctions de gestion et de contrôle au sein de la plupart des filiales, les procédures de contrôles internes sont adaptées à l'organisation de chacune des sociétés consolidées et comportent systématiquement un processus de contrôle comptable à plusieurs niveaux :

- un niveau de base où des contrôles permanents et localisés dans les métiers opérationnels sont intégrés aux processus de traitement ;
- un niveau intermédiaire représenté par les directions financières ou comptables où s'exercent des contrôles indépendants des processus de traitement destinés à assurer la fiabilité et l'exhaustivité des comptes ;
- enfin un niveau situé au sommet de ce dispositif impliquant l'Inspection générale dans son rôle de contrôle des contrôles.

Ces contrôles périodiques et permanents portent notamment sur le suivi des justifications des comptes réalisés par les services, l'apurement des suspens, le suivi de la régularisation des anomalies et la surveillance d'indicateurs sur une population de comptes qualifiés de sensibles. Ils s'exercent dans le cadre de systèmes d'information comptable diversifiés au sein du Groupe.

Pour l'ensemble de ces systèmes, Natexis Banques Populaires et ses filiales perfectionnent actuellement leurs outils de piste d'audit.

### **3.3 Contrôles externes**

En complément aux procédures d'auto-contrôle mises en place dans les directions financières chargées de la production des comptes individuels ou consolidés, la qualité du contrôle comptable est vérifiée par :

- les missions ponctuelles de l'inspection générale de la Banque Fédérale des Banques Populaires ; à ce titre la direction financière de Natexis Banques Populaires a fait l'objet, courant 2003, d'une mission d'inspection portant notamment sur le processus de consolidation,
- l'audit des commissaires aux comptes dont les travaux sont organisés dans le cadre d'un collège intervenant de façon homogène sur les principales entités du Groupe, et dont les conclusions s'appuient, entre autres, sur le respect des normes Groupe édictées par la Banque Fédérale des Banques Populaires et appliquées également par les filiales de Natexis Banques Populaires, ainsi que sur l'efficacité des procédures locales de contrôle interne.

### **3.4 Rôle de l'organe délibérant**

Les comités de contrôle des comptes, dont sont dotées les deux sociétés cotées du Groupe que sont Natexis Banques Populaires et Coface, ont pour mission d'analyser, hors la présence des mandataires sociaux, les comptes individuels ou consolidés des entités concernées et de s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables ainsi que des principales options de clôture.

Concernant plus précisément Natexis Banques Populaires, le comité de contrôle des comptes, auquel participent les commissaires aux comptes, se réunit au moins deux fois par an. Il a plus spécifiquement pour mission d'examiner les projets de comptes annuels et semestriels sociaux et consolidés, ainsi que les documents financiers diffusés par la société à l'occasion de l'arrêté des comptes, dont il approfondit certains éléments avant qu'ils soient présentés au conseil.

Il formule un avis sur le choix des commissaires aux comptes, leur programme d'intervention et les budgets alloués. Il a également la faculté de rencontrer les autres personnes qui, à un titre ou à un autre, participent à l'élaboration des comptes ou à leur contrôle, en particulier la direction financière et la direction de l'inspection générale.

## **4. Conclusion**

En 2004, Natexis Banques Populaires poursuivra ses stratégies visant à optimiser ses dispositifs de contrôle et à les adapter aux évolutions de ses activités, mais aussi de l'environnement réglementaire (comité de Bâle, normes IAS, réglementation bancaire).

Les efforts entrepris en vue de rationaliser les moyens et méthodes de travail des équipes en charge du contrôle et du suivi des risques seront maintenus.

Concernant ses systèmes de contrôle interne comptable et financier, le Groupe est engagé à court et moyen terme dans de nombreux chantiers, dont le développement se poursuivra. Ceux-ci portent en particulier sur l'homogénéisation des procédures de contrôle comptable, l'intégration du sous-périmètre Coface dans le dispositif de consolidation directe du Groupe, la finalisation des processus de convergence des systèmes comptables de Natexis Banques Populaires sur un applicatif unique, et la réduction des délais de clôture des comptes.



Philippe DUPONT  
Président du conseil d'administration

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT**

BARBIER FRINAULT & AUTRES  
Ernst & Young  
41, rue Ybry  
92576 Neuilly-Sur-Seine Cedex

DELOITTE TOUCHE TOHMATSU  
185, avenue Charles de Gaulle  
92200 Neuilly-Sur-Seine

RSM SALUSTRO REYDEL  
8, avenue Delcassé  
75378 Paris cedex 08

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
ETABLI EN APPLICATION DU DERNIER ALINEA DE L'ARTICLE L. 225-235  
DU CODE DE COMMERCE SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION POUR CE QUI CONCERNE LES PROCEDURES DE  
CONTRÔLE INTERNE RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT  
DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2003**

En notre qualité de commissaires aux comptes de NATEXIS BANQUES POPULAIRES, et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2003.

Sous la responsabilité du conseil d'administration, il revient à la direction de définir et de mettre en œuvre des procédures de contrôle interne adéquates et efficaces. Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer, les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris et Neuilly, le 29 mars 2004

Les commissaires aux comptes

BARBIER FRINAULT & AUTRES

Ernst & Young

DELOITTE TOUCHE TOHMATSU

RSM SALUSTRO REYDEL

Richard OLIVIER

Olivier DURAND

Philippe VASSOR

Michel SAVIOZ

## **ELEMENTS JURIDIQUES**

### **1. Assemblées générales**

#### **MODE DE CONVOCATION**

Les assemblées générales sont convoquées par le conseil d'administration. Les convocations sont faites dans les conditions fixées par la loi. Les réunions ont lieu soit au siège social soit dans tout autre lieu précisé dans la convocation.

#### **CONDITIONS D'ADMISSION**

Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire établi et adressé à la société dans les conditions fixées par les dispositions législatives et réglementaires.

#### **CONDITIONS D'EXERCICE DU DROIT DE VOTE**

Selon l'article 26 des statuts, chaque membre de l'assemblée a droit à autant de voix qu'il possède ou représente d'actions sous réserve des dispositions ci-après.

Un droit de vote double est attribué dans les conditions légales, eu égard à la quotité de capital social qu'elles représentent, à toutes les actions nominatives entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription depuis deux ans au moins au nom d'un même actionnaire, ainsi que - en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, primes ou bénéfices - aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Le droit de vote double cessera de plein droit pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert de propriété. Néanmoins, le délai visé à l'alinéa précédent ne sera pas interrompu par toute opération de transfert du nominatif au nominatif intervenant par suite de succession ab intestat ou testamentaire, de partage de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit du conjoint ou de parent, de degré successible.

La fusion de la société est sans effet sur le droit de vote double, qui peut être exercé au sein de la société absorbante, si les statuts de celle-ci l'ont institué.

#### **IDENTIFICATION DES ACTIONNAIRES**

Selon l'article 5 des statuts, la société pourra, dans les conditions prévues par les lois et règlements en vigueur, demander à tout organisme ou intermédiaire habilité communication de tous renseignements relatifs aux détenteurs de titres conférant immédiatement, ou à terme, le droit de vote dans ses assemblées d'actionnaires, notamment leur identité, leur nationalité, leur adresse, le nombre de titres qu'ils détiennent et les restrictions dont ces titres peuvent être frappés.

Toute personne physique ou morale qui possède, directement ou indirectement, seule ou de concert, une fraction de 1 % des droits de vote, ou tout multiple de ce pourcentage, doit notifier à la société, par lettre recommandée avec accusé de réception, le nombre de droits de vote qu'elle possède. Cette notification doit intervenir dans un délai de quinze jours à compter de chaque acquisition ou cession de cette fraction.

En cas de non-respect de l'obligation d'information prévue à l'alinéa précédent et à la demande, consignée dans le procès-verbal de l'assemblée, d'un actionnaire représentant au moins 1 % des droits de vote, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification.

## **2. Rapport du conseil d'administration sur les résolutions soumises à l'assemblée générale du 27 mai 2004**

### **RÉSOLUTIONS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

Le conseil d'administration propose à l'assemblée, dans la première résolution, d'approuver les comptes sociaux de Natexis Banques Populaires pour 2003, qui font ressortir un résultat net positif de 200 728 250,83 euros.

Après avoir approuvé, dans la seconde résolution, les conventions présentées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes, l'assemblée sera appelée à se prononcer, dans la troisième résolution, sur l'affectation du résultat et la distribution du dividende.

Le conseil propose à l'assemblée de décider la distribution d'un dividende de 2,50 euros pour chacune des 48.045.139 actions formant le capital social. Ce dividende serait payable à partir du 3 juin 2004.

La quatrième résolution porte sur l'approbation des comptes consolidés qui ont été présentés à l'assemblée, conformément aux dispositions du Code de commerce .

La sixième résolution vise à autoriser la société à intervenir sur le marché de ses propres actions, dans des conditions et des limites définies, ainsi que la réglementation le permet.

Les mandats des trois cabinets de commissaires aux comptes titulaires et des trois commissaires aux comptes suppléants arrivent à échéance avec l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2003. Toutefois, pour des raisons liées à l'organisation juridique des cabinets ou de convenances personnelles, la désignation prendra la forme soit de « renouvellements », soit de « nominations » au sens strict du terme, et fait l'objet des septième à douzième résolutions.

Les mandats de quatre administrateurs arrivant à échéance avec la présente assemblée, leur renouvellement fait l'objet des treizième à seizième résolutions.

Monsieur Jean-Paul Béchat, conduit à accepter de nouvelles responsabilités difficiles à concilier avec sa qualité d'administrateur indépendant, a remis sa démission du conseil en février 2004. Il sera proposé à l'assemblée de nommer au siège laissé vacant par M. Béchat, Monsieur Vincent Bolloré, Président-Directeur général du Groupe Bolloré.

Monsieur Alain Jacquier, cessant ses fonctions au sein du Groupe Banque Populaire en 2004, il est proposé de le remplacer au conseil de Natexis Banques Populaires par Monsieur Christian Brévard, Président de la Banque Populaire d'Alsace.

Il sera également proposé la nomination, en qualité d'administrateur, de Monsieur Yvan de La Porte du Theil, Directeur général de la Banque Populaire Val-de-France, en remplacement de Monsieur René Clavaud qui représentera désormais la Banque Fédérale des Banques Populaires au conseil d'administration de Natexis Banques Populaires, en remplacement de Monsieur Christian Hébrard.

Ces nominations font l'objet des dix-septième à dix-neuvième résolutions.

## RÉSOLUTIONS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

La vingtième résolution a pour objet de renouveler pour un an et pour un plafond limité à 500.000 options l'autorisation donnée au conseil par l'assemblée générale extraordinaire du 31 mai 2001, en vue de permettre l'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions. Les bénéficiaires pourront être choisis parmi les salariés de Natexis Banques Populaires, de ses filiales, de la Banque Fédérale des Banques Populaires, des Banques Populaires et de certaines de leurs filiales.

La vingt et unième résolution a pour objet de donner au conseil d'administration l'autorisation de réduire le capital social de la société, s'il le juge utile, par annulation d'une partie des actions autodétenues.

### 3. Texte des résolutions soumises à l'assemblée générale du 27 mai 2004

#### DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

##### **Première résolution : Approbation des comptes sociaux**

*Résumé : Cette résolution a pour objet d'approuver les comptes de l'exercice 2003.*

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance :

- du compte rendu des opérations sociales de Natexis Banques Populaires au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2003,
  - des comptes sociaux de l'exercice,
  - et après avoir entendu les rapports de MM. les commissaires aux comptes,
- approuve le bilan et le compte de résultat tels qu'ils lui sont présentés.

##### **Deuxième résolution : Rapport des commissaires aux comptes**

*Résumé : Cette résolution a pour objet d'approuver, s'il en existe, les conventions visées aux articles 225-38 du Code de commerce et présentées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.*

L'assemblée générale prend acte du rapport spécial de MM. les commissaires aux comptes sur les opérations visées à l'article 225-38 du Code de commerce.

##### **Troisième résolution : Affectation des résultats - dividendes**

*Résumé : Cette résolution a pour objet de fixer à 2,50 euros par action le dividende net, augmenté d'un avoir fiscal dépendant de la situation de l'actionnaire.*

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du projet d'affectation des résultats proposé par le conseil d'administration, approuve ce projet et :

- décide :
    - d'affecter le bénéfice de l'exercice ..... 200 728 250,83 euros
    - minoré du report à nouveau de l'exercice précédent, soit ..... 9 304 835,82 euros
    - à la réserve légale à hauteur de ..... 9 571 170,75 euros
- 
- laissant un bénéfice distribuable de ..... 181 852 244,26 euros

- décide :		
• de distribuer un dividende de .....	120 112 847,50 euros	
• de doter la réserve réglementée des plus-values à LT à hauteur de .....	52 300 034,64 euros	
• de doter la réserve générale à hauteur de .....	9 400 000,00 euros	
• d'affecter le solde en report à nouveau soit .....	39 362,12 euros	
		<hr/>
soit un total distribuable réparti de .....	181 852 244,26 euros	

L'assemblée générale fixe, pour l'exercice clos le 31 décembre 2003, le dividende distribué à 2,50 euros net d'impôts, pour chacune des 48.045.139 actions formant le capital social. L'avoir fiscal se monte à 1,25 euro.

Le dividende sera payable à partir du 3 juin 2004.

Il est rappelé à l'assemblée générale, conformément à la loi, que les dividendes payés au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

	2000	2001	2002
Dividende distribué par action au nominal de 16 euros	2,5 euros	2,5 euros	1,5 euro
Impôt payé au Trésor (avoir fiscal)	1,25 euro	1,25 euro	0,75 euro
Nombre d'actions rétribuées	42.719.392	44.314.352	47.442.837

#### **Quatrième résolution : Approbation des comptes consolidés**

*Résumé : Cette résolution a pour objet d'approuver les comptes consolidés de l'exercice 2003, conformément aux prescriptions de la loi du 15 mai 2001.*

L'assemblée générale, après avoir :

- pris connaissance du compte rendu des opérations réalisées par Natexis Banques Populaires et les sociétés incluses dans son périmètre de consolidation au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2003,
  - pris connaissance des comptes consolidés de l'exercice,
  - entendu le rapport de MM. les commissaires aux comptes sur ces comptes consolidés,
- approuve les comptes consolidés tels qu'ils lui sont présentés.

#### **Cinquième résolution : Affectation du montant de dividendes revenant à des actions détenues par la Société**

*Résumé : Cette résolution a pour objet d'affecter le montant des dividendes revenus en 2003 à des actions détenues par la société elle-même lors de leur mise en paiement.*

L'assemblée générale décide d'affecter en compte « report à nouveau » le montant des dividendes 2003 revenant aux actions Natexis Banques Populaires détenues par la société lors du paiement du dividende. Ces dividendes, au titre de 2002, représentaient une somme de 1 897 311 euros.

### **Sixième résolution : Intervention de la société sur le marché de ses propres actions**

*Résumé : Cette résolution a pour objet de permettre à la société d'acheter, dans la limite de 5 % du capital social, ses propres actions sur le marché.*

Conformément aux dispositions des articles 225-209 à 225-212 du Code de commerce, et après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et de la note d'information visée par l'Autorité des Marchés Financiers, l'assemblée générale autorise le conseil d'administration et la Direction générale à acheter un nombre maximum d'actions représentant jusqu'à 5 % du capital social, soit à ce jour 2.402.257 actions.

Ces titres pourront être acquis, en une ou plusieurs fois, par tous moyens, en vue, notamment :

- de la régularisation du cours de l'action par intervention systématique en contre-tendance ;
- d'interventions en fonction des situations de marché ;
- de l'accompagnement d'opérations de croissance externe, les actions acquises pouvant être ensuite, en tout ou partie, remises en paiement, cédées ou échangées ;
- de leur cession éventuelle aux salariés de Natexis Banques Populaires, de ses filiales, et du Groupe Banque Populaire, notamment lors de la mise en œuvre de programmes d'achat d'actions par les salariés et/ou dans le cadre du régime des options d'achat d'actions ;
- de leur annulation, sous réserve de l'adoption par l'assemblée générale extraordinaire de la vingt et unième résolution ci-après et dans les termes qui y sont indiqués.

L'assemblée générale décide que le prix maximum d'achat sera de 125 euros par action, et le prix minimum de vente, 50 euros par action.

Le montant total consacré à ces acquisitions ne pourra pas dépasser 300,3 millions d'euros.

Cette autorisation est consentie pour une durée de 18 mois à compter de ce jour. Elle se substitue en totalité à celle donnée par l'assemblée générale du 22 mai 2003.

L'assemblée donne tous pouvoirs au conseil d'administration et à la Direction générale, avec faculté de subdélégation, pour mettre en œuvre et réaliser le programme de rachat, à cet effet, passer tous ordres de bourse, signer tous documents, et, plus généralement, faire le nécessaire.

### **Septième résolution : Nomination d'un commissaire aux comptes titulaire**

*Résumé : Cette résolution a pour objet de nommer, en qualité de commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de six exercices, DELOITTE TOUCHE TOHMATSU-AUDIT en remplacement de DELOITTE TOUCHE TOHMATSU dont le mandat prend fin cette année.*

L'assemblée générale nomme, en qualité de commissaire aux comptes titulaire, DELOITTE TOUCHE TOHMATSU-AUDIT en remplacement de DELOITTE TOUCHE TOHMATSU, pour une période de six ans prenant fin avec l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

### **Huitième résolution : Renouvellement du mandat d'un commissaire aux comptes titulaire**

*Résumé : Cette résolution a pour objet de renouveler, en qualité de commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de six exercices, RSM SALUSTRO REYDEL, dont le mandat prend fin cette année.*

L'assemblée générale renouvelle le mandat de commissaire aux comptes titulaire de RSM SALUSTRO REYDEL pour une période de six ans prenant fin avec l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

**Neuvième résolution : Renouvellement du mandat d'un commissaire aux comptes titulaire**

*Résumé : Cette résolution a pour objet de renouveler, en qualité de commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de six exercices, BARBIER FRINAULT ET AUTRES, dont le mandat prend fin cette année.*

L'assemblée générale renouvelle le mandat de commissaire aux comptes titulaire de BARBIER FRINAULT ET AUTRES pour une période de six ans prenant fin avec l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

**Dixième résolution : Nomination d'un commissaire aux comptes suppléant**

*Résumé : Cette résolution a pour objet de nommer, en qualité de commissaire aux comptes suppléant, pour une durée de six exercices, BEAS en remplacement de Monsieur Bernard BOITON, dont le mandat prend fin cette année.*

L'assemblée générale nomme, en qualité de commissaire aux comptes suppléant, BEAS en remplacement de Monsieur Bernard BOITON, pour une période de six ans prenant fin avec l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

**Onzième résolution : Nomination d'un commissaire aux comptes suppléant**

*Résumé : Cette résolution a pour objet de nommer, en qualité de commissaire aux comptes suppléant, pour une durée de six exercices, Monsieur Pascal MACIOCE en remplacement de Monsieur Aldo CARDOSO, dont le mandat prend fin cette année.*

L'assemblée générale nomme, en qualité de commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Pascal MACIOCE, en remplacement de Monsieur Aldo CARDOSO, pour une période de six ans prenant fin avec l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

**Douzième résolution : Renouvellement du mandat d'un commissaire aux comptes suppléant**

*Résumé : Cette résolution a pour objet de renouveler, en qualité de commissaire aux comptes suppléant, pour une durée de six exercices, Monsieur François CHEVREUX, dont le mandat prend fin cette année.*

L'assemblée générale renouvelle le mandat de commissaire aux comptes suppléant de Monsieur François CHEVREUX pour une période de six ans prenant fin avec l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

**Treizième résolution : Renouvellement du mandat d'un administrateur**

*Résumé : Cette résolution a pour objet de renouveler pour la durée statutaire le mandat d'un administrateur, Monsieur Jean-François COMAS, prenant fin cette année.*

L'assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de Monsieur Jean-François COMAS pour une période de six ans prenant fin avec l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

**Quatorzième résolution : Renouvellement du mandat d'un administrateur**

*Résumé : Cette résolution a pour objet de renouveler pour la durée statutaire le mandat d'un administrateur, Monsieur Daniel DUQUESNE, prenant fin cette année.*

L'assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de Monsieur Daniel DUQUESNE pour une période de six ans prenant fin avec l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

**Quinzième résolution : Renouvellement du mandat d'un administrateur**

*Résumé : Cette résolution a pour objet de renouveler pour la durée statutaire le mandat d'un administrateur, Monsieur Richard NALPAS, prenant fin cette année.*

L'assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de Monsieur Richard NALPAS pour une période de six ans prenant fin avec l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

**Seizième résolution : Renouvellement du mandat d'un administrateur**

*Résumé : Cette résolution a pour objet de renouveler pour la durée statutaire le mandat d'un administrateur, Monsieur Jean-Louis TOURRET, prenant fin cette année.*

L'assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de Monsieur Jean-Louis TOURRET pour une période de six ans prenant fin avec l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

**Dix-septième résolution : Nomination d'un administrateur**

*Résumé : Cette résolution a pour objet de nommer Monsieur Vincent BOLLORE, en qualité d'administrateur, en remplacement de Monsieur Jean-Paul BECHAT, démissionnaire, et dont le mandat devait arriver à échéance cette année.*

L'assemblée générale nomme, en qualité d'administrateur, Monsieur Vincent BOLLORE pour une période de six ans prenant fin avec l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009, en remplacement de Monsieur Jean-Paul BECHAT, démissionnaire.

**Dix-huitième résolution : Nomination d'un administrateur**

*Résumé : Cette résolution a pour objet de nommer Monsieur Christian BREVARD, en qualité d'administrateur, en remplacement de Monsieur Alain JACQUIER, démissionnaire.*

L'assemblée générale nomme, en qualité d'administrateur, Monsieur Christian BREVARD en remplacement de Monsieur Alain JACQUIER, démissionnaire, pour la période restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007.

**Dix-neuvième résolution Nomination d'un administrateur**

*Résumé : Cette résolution a pour objet de nommer Monsieur Yvan de La PORTE du THEIL, en qualité d'administrateur, en remplacement de Monsieur René CLAUD, démissionnaire.*

L'assemblée générale nomme, en qualité d'administrateur, Monsieur Yvan de La PORTE du THEIL, en remplacement de Monsieur René CLAUD, démissionnaire, pour la période restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2005.

**DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE****Vingtième résolution : Options de souscription ou d'achat d'actions**

*Résumé : Cette résolution a pour objet de renouveler l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire du 31 mai 2001 venant à expiration cette année afin de permettre l'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions aux salariés de Natexis Banques Populaires et de ses filiales, ainsi qu'aux autres salariés du Groupe Banque Populaire.*

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport du conseil d'administration et le rapport spécial des commissaires aux comptes, autorise le conseil d'administration à consentir, en une ou plusieurs fois, des options de souscription ou d'achat d'actions de la société au bénéfice de ceux qu'il désignera, parmi :

- ses salariés et ses dirigeants mandataires sociaux, ainsi que parmi les salariés et les dirigeants mandataires sociaux de sociétés dont le capital est détenu majoritairement, directement ou indirectement, par Natexis Banques Populaires,
- les salariés et dirigeants mandataires sociaux de la Banque Fédérale des Banques Populaires qui contrôle Natexis Banques Populaires, des Banques Populaires, et des entités dont le capital est détenu pour plus de 50 %, directement ou indirectement, exclusivement ou conjointement, par la Banque Fédérale des Banques Populaires ou les établissements affiliés.

Chaque option consentie donnera droit, dans les conditions définies par la réglementation en vigueur, à la souscription ou à l'achat d'une action de la société.

L'assemblée autorise en conséquence le conseil à procéder en une ou plusieurs fois à des augmentations de capital dans la limite d'un plafond de 500.000 options.

Il s'ajoutera éventuellement à ce nombre celui des options à émettre en supplément pour préserver, dans les cas prévus par la loi, les droits des bénéficiaires d'options de souscription d'actions.

Conformément à la loi, cette autorisation emporte, au profit des bénéficiaires d'options, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises par suite des levées d'options.

Le prix d'exercice des options de souscription, qui sera fixé par le conseil d'administration, ne pourra être ni supérieur à la moyenne des cours cotés des vingt séances de bourse précédant le jour où l'option sera consentie, ni inférieur à 95 % de cette moyenne arrondie au dixième d'euro supérieur.

Si l'attribution porte sur des options d'achat, le prix d'achat ne pourra, en outre, être inférieur à 95 % du cours moyen d'achat des actions détenues par la société au titre des articles 225-208 et 225-209 du Code de commerce.

Les options non exercées dans le délai de sept ans seront caduques.

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au conseil d'administration à l'effet de désigner les bénéficiaires des options, de fixer les conditions et modalités complémentaires d'attribution et d'exercice des options dans le respect des principes énoncés ci-dessus, d'accomplir toutes formalités à l'effet de constater l'augmentation de capital qui résultera de l'exercice desdites options.

La présente autorisation est valable pour une durée de quatorze mois à compter de la présente assemblée.

**Vingt et unième résolution : Autorisation donnée au conseil d'administration de réduire le capital social par annulation des actions autodétenues**

*Résumé : Cette résolution a pour objet de donner au conseil d'administration l'autorisation de réduire le capital social de la société, s'il le juge utile, par annulation d'une partie des actions autodétenues.*

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du conseil d'administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes, autorise le conseil d'administration à réduire le capital social, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il décidera, par annulation de toute quantité d'actions autodétenues dans les limites autorisées par la Loi, conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce.

Le nombre maximal d'actions pouvant être annulées par la société en vertu de la présente autorisation, pendant une période de 18 mois, est de 500.000 actions composant le capital de la société.

La différence entre le prix d'achat des actions et leur valeur nominale sera imputée sur tous postes de réserves ou primes.

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au conseil d'administration, avec faculté de délégation, pour réaliser la ou les opérations d'annulation et de réduction de capital qui pourraient être réalisées en vertu de la présente autorisation, modifier en conséquence les statuts et accomplir toutes formalités.

**Vingt-deuxième résolution : Pouvoirs pour les formalités**

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour l'accomplissement des formalités de dépôt et de publication prévues par la loi.

## **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

### **1. Renseignements de caractère général concernant Natexis Banques Populaires**

**Dénomination** : Natexis Banques Populaires

**Siège social** : 45, rue Saint-Dominique - 75007 Paris

#### **Forme juridique**

Natexis Banques Populaires est une société anonyme régie par la réglementation des sociétés commerciales, par les dispositions du Code Monétaire et Financier et par ses statuts.

#### **Date de constitution et durée**

La société a été constituée le 20 novembre 1919 sous le nom de Crédit National. Sa durée a été portée à 99 ans à compter du 9 novembre 1994, sauf prorogation ou dissolution anticipée. Le nom de Natexis Banques Populaires a été adopté par l'Assemblée générale des actionnaires du 27 juillet 1999.

#### **Objet social**

Aux termes de l'article 2 de ses statuts, la société a pour objet, en France et à l'étranger :

- l'exercice de toutes opérations de banque et opérations connexes au sens de la loi bancaire ;
- la fourniture de tous services d'investissement tels qu'ils sont définis par le Code Monétaire et Financier ;
- l'accomplissement des missions spécifiques confiées par l'Etat dans le domaine économique et financier, dans le cadre de conventions particulières ;
- l'exercice de toutes opérations de courtage ;
- la prise de participation dans les sociétés, groupements ou associations se rapportant directement ou indirectement aux activités énoncées ci-dessus ;
- ainsi que la réalisation de toutes opérations civiles ou commerciales.

#### **Registre et numéro d'inscription**

Registre du Commerce et des Sociétés de Paris  
B 542 044 524 Code APE 652 C

#### **Documents sociaux**

Les documents relatifs à la société et en particulier ses statuts, ses comptes, les rapports présentés à ses assemblées par le Conseil d'administration ou les Commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social.

## **Exercice social**

L'année sociale commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

### **Répartition statutaire des bénéfices (*Titre V, article 34 des statuts*)**

Sur le bénéfice de chaque exercice, diminué le cas échéant des pertes antérieures, il est prélevé 5 % au moins pour constituer la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ladite réserve atteint une somme égale au dixième du capital social : il reprend son cours obligatoire lorsque cette réserve descend au-dessous de ce dixième.

Le solde des bénéfices constitue, avec éventuellement le report à nouveau bénéficiaire, le bénéfice distribuable dont l'Assemblée générale ordinaire a la libre disposition dans le cadre de la législation en vigueur et qu'elle peut, soit reporter à nouveau, soit porter aux réserves, soit distribuer en tout ou partie, sur la proposition du Président approuvée par le Conseil d'administration.

L'Assemblée générale ordinaire peut aussi décider la mise en distribution de sommes prélevées sur le report à nouveau ou sur les réserves dont elle a la disposition ; dans ce cas, la décision indique expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués.

L'Assemblée générale ordinaire peut proposer aux actionnaires, pour tout ou partie du dividende mis en distribution, une option entre un paiement du dividende en numéraire, ou un paiement en actions. Dans cette seconde hypothèse, le paiement aura lieu par attribution d'actions de la société, conformément aux dispositions légales et réglementaires en la matière.

Dans les conditions légales en vigueur, le Conseil d'administration peut décider de procéder au paiement d'acomptes sur dividendes, en numéraire ou en actions.

Le paiement des dividendes annuels se fait aux époques fixées par le Conseil d'administration dans un délai de neuf mois suivant la clôture de l'exercice.

## **2. Renseignements de caractère général concernant le capital**

### **Forme et mode d'inscription en compte des actions (*Titre II, article 4 des statuts*)**

Les actions de la société sont sous la forme nominative, ou au porteur identifiable, au choix de l'actionnaire.

Elles font l'objet d'une inscription en compte et se transmettent selon les modalités définies par les lois et règlements.

### **Capital social**

768 722 224 euros au 31 décembre 2003, divisé en 48 045 139 actions de 16 euros chacune entièrement libérées.

### **Capital autorisé non émis**

L'Assemblée générale mixte du 31 mai 2001 a autorisé le conseil d'administration à procéder à des augmentations de capital, en une ou plusieurs fois. Il s'agit d'une délégation globale, donnée conformément à l'article L 225-129 al 3, pour une durée de 26 mois et pour un plafond non cumulatif de 150 millions d'euros. Elle porte sur des émissions avec ou sans droit préférentiel de souscription.

L'Assemblée générale extraordinaire du 22 juin 2003 a accepté le renouvellement de cette enveloppe pour la même durée et le même plafond.

## Titres non représentatifs du capital

Néant

## Autres titres donnant accès au capital

L'Assemblée générale extraordinaire du 31 mai 2001 a renouvelé pour trois ans l'autorisation donnée par l'Assemblée de 1996, venue à expiration en 2001, afin de permettre l'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions aux salariés de Natexis Banques Populaires et de ses filiales, ainsi qu'aux autres salariés du Groupe Banque Populaire, dès que les dispositions législatives le permettraient. Le nombre maximum d'actions nouvelles pouvant être créées à ce titre est de 2.524.000, correspondant tant aux levées d'options qui auront été consenties à compter du 31 mai 2001 (2.000.000 options) qu'à la levée des options accordées antérieurement, susceptibles d'être exercées dans les délais fixés lors de leur attribution (soit un solde maximal de 524.000 options).

Ces options peuvent être consenties :

- aux salariés et dirigeants mandataires sociaux de Natexis Banques Populaires, ainsi qu'aux salariés et dirigeants mandataires sociaux de sociétés dont le capital est détenu majoritairement, directement ou indirectement, par Natexis Banques Populaires,
- aux salariés et dirigeants mandataires sociaux de la Banque Fédérale des Banques Populaires qui contrôle Natexis Banques Populaires, des Banques Populaires, et des entités dont le capital est détenu pour plus de 50%, directement ou indirectement, exclusivement ou conjointement, par la Banque Fédérale des Banques Populaires ou les établissements affiliés.

Le prix de souscription de ces actions correspond à la moyenne des 20 derniers cours cotés ayant précédé la séance du Conseil qui fixe les modalités du plan d'options annuel, avec application d'une décote de 5 %, conformément à la législation.

Au titre de l'exercice 2003, le Conseil d'administration a, dans ses séances du 10 septembre et du 19 novembre 2003, après avis du comité des rémunérations, décidé d'attribuer un nombre maximum de 430 000 options de souscription d'action. Ce nombre tient compte de la distribution pour la première fois d'options de souscription d'actions Natexis Banques Populaires aux salariés de Coface.

Il a été décidé en définitive d'attribuer un nombre de 406 890 options de souscription d'action à concurrence de :

- 185 900 pour les salariés et dirigeants de Natexis Banques Populaires et de ses filiales directes ou indirectes ;
- 220 990 pour les salariés et dirigeants de la Banque Fédérale des Banques Populaires, des Banques Populaires régionales ou des entités dont le capital est détenu, pour plus de 50% directement ou indirectement, exclusivement ou conjointement, par la Banque Fédérale des Banques Populaires ou des établissements affiliés.

Le prix de souscription d'actions ressort à 83,25 euros.

Options de souscription d'actions consenties					
	Plan 1999	Plan 2000	Plan 2001	Plan 2002	Plan 2003
Nombre d'options attribuées	200 000	220 000	497 050	329 735	406 890
Nombre de bénéficiaires	77	110	450	424	563
Prix d'exercice (en euros)	59,31	83,14	94,30	72,47	83,25
Options exerçables à compter du	22 septembre 2004 (*)	25 novembre 2005	20 septembre 2005	11 septembre 2006	11 septembre 2007
Nombre d'options exercées	8 000	0	0	0	0
Nombre d'options annulées	6 000	4 900	4 900	1 000	0
Nombre d'options restant à exercer	186 000	215 100	492 150	328 735	406 890

<b>Options de souscription d'actions consenties aux dirigeants **</b>					
	Plan 1999	Plan 2000	Plan 2001	Plan 2002	Plan 2003
Nombre d'options attribuées	112 000	92 000	116 500	66 000	37 800
Nombre de bénéficiaires	11	10	12	10	11
Prix d'exercice (en euros)	59,31	83,14	94,30	72,47	83,25
Options exerçables à compter du	22 septembre 2004 (*)	25 novembre 2005	20 septembre 2005	11 septembre 2006	11 septembre 2007
Nombre d'options exercées	0	0	0	0	0
Nombre d'options annulées	0	0	0	0	0
Nombre d'options restant à exercer	112 000	92 000	116 500	66 000	37 800

(\*) Certaines dérogations permettent de lever les options par anticipation.

(\*\*) Le présent tableau est extrait du tableau précédent.

<b>Options de souscription d'actions consenties aux 10 premiers salariés non mandataires sociaux</b>	<b>Nombre total d'actions attribuées</b>	<b>Prix d'exercice (en euros)</b>	<b>Plan numéro</b>
Exercice 2003	52 000	83,25	N°11 – CA 10.09.03

<b>Options levées par les 10 salariés non mandataires sociaux ayant levé le plus grand nombre d'options</b>	<b>Nombre total d'actions souscrites</b>	<b>Prix moyen pondéré (en euros)</b>	<b>Plan 1997</b>	<b>Plan 1998</b>
Exercice 2003	10 600	56,93	600 (44,64 euros)	10 000 (57,65 euros)

### Evolution du capital au cours des cinq derniers exercices sociaux

	Nombre d'actions en début d'exercice	Nombre d'actions créées pendant l'exercice	Nombre d'actions en fin d'exercice	Capital social (en euros)
1999	15 463 177	17 750 458	33 213 635	531 418 160
2000	33 213 635	9 505 757	42 719 392	683 510 272
2001	42 719 392	1 594 960	44 314 352	709 029 632
2002	44 314 352	3 128 485	47 442 837	759 085 392
2003	47 442 837	602 302	48 045 139	768 722 224

Le tableau ci-dessous détaille le montant des primes d'émission de chacune des opérations sur le capital.

Années	Libellés	Nombre d'actions	Capital social	Primes d'émissions sur augmentation de capital
			(en euros)	(en euros)
<b>1999</b>	<b>nombre d'actions en début d'exercice</b>	15 463 177	235 734 614	
	actions nouvelles émises en rémunération de l'apport partiel d'actifs de la CCBP à Natexis SA	16 081 704	257 307 264	534 123 748,55
	actions au titre de la rémunération de la fusion-absorption de Banques Populaires Ingénierie SA par NBP	459 555	7 352 880	28 052 982,82
	actions au titre du paiement du dividende en actions	481 131	7 698 096	14 510 910,96
	actions au titre des FCPE	725 698	11 606 449	21 019 256,33
	actions au titre de la levée d'options de souscription	2 370	37 920	115 334,33
	conversion du capital en euros		11 680 938	
	<b>nombre d'actions en fin d'exercice</b>	33 213 635	531 418 160	

<b>2000</b>	<b>nombre d'actions en début d'exercice</b>	33 213 635	531 418 160	
	actions nouvelles émises en rémunération de l'apport à NBP des titres Bail Banque Populaire détenus par les Banques Populaires régionales	606 225	9 699 600	25 256 952,52
	actions au titre du paiement du dividende en actions	1 014 910	16 238 560	51 973 541,10
	actions nouvelles émises au titre des apports des sociétés Assurance Banques Populaires et Factorem et des apports-fusion des SAS Fructivie et Factorem	3 386 962	54 191 392	144 992 018,29
	actions au titre des FCPE	8 172	130 752	371 354,53
	actions provenant de la conversion de TSDIC	83 310	1 332 960	4 191 769,44
	actions au titre de la levée d'options de souscription	5 550	88 800	201 666,06
	actions au titre de la conversion d'OCA	236	3 776	22 487,92
	actions au titre de l'augmentation de capital par émission d'actions nouvelles en novembre et décembre 2000	4 400 392	70 406 272	325 629 008,00
	<b>nombre d'actions en fin d'exercice</b>	42 719 392	683 510 272	
<b>2001</b>	<b>nombre d'actions en début d'exercice</b>	42 719 392	683 510 272	
	actions au titre des FCPE	1 321 486	21 143 776	83 297 066,12
	actions provenant de la conversion de TSDIC	258 527	4 136 432	13 007 869,36
	actions au titre de la levée d'options de souscription	12 000	192 000	500 683,53
	actions au titre de la conversion d'OCA	2 947	47 152	280 813,10
	<b>nombre d'actions en fin d'exercice</b>	44 314 352	709 029 632	
<b>2002</b>	<b>nombre d'actions en début d'exercice</b>	44 314 352	709 029 632	
	actions au titre des FCPE	5 355	85 680	286 620,37
	actions provenant de la conversion de TSDIC	1 717 431	27 478 896	86 413 090,39
	actions au titre de la levée d'options de souscription	4 400	70 400	108 393,66
	actions par apport de titres Arnhold & S.Bleichroeder	1 401 082	22 417 312	83 448 443,92
	actions suite à fusion avec la société immobilière ABC	217	3 472	3 943,16
	<b>nombre d'actions en fin d'exercice</b>	47 442 837	759 085 392	
<b>2003</b>	<b>nombre d'actions en début d'exercice</b>	47 442 837	759 085 392	
	actions au titre des FCPE	3 756	60 096	161 981,00
	actions au titre de la levée d'options de souscription	43 340	693 440	1 733 850,39
	actions par apport de titres Banque du Dôme-Crédifrance Factor	218 559	3 496 944	14 643 375,64
	actions par apport de titres Sopromec Participations	336 647	5 386 352	25 248 563,45
	<b>nombre d'actions en fin d'exercice</b>	48 045 139	768 722 224	

### Autres renseignements sur le capital

Natexis Banques Populaires n'a procédé à aucun nantissement de ses titres.

### **3. Répartition du capital et des droits de vote**

#### **Répartition du capital au 31/12/2003**

Au 31 décembre 2003, les principaux actionnaires de Natexis Banques Populaires sont les suivants :

	% du capital	% des droits de vote
Banque Fédérale des Banques Populaires	75,34 %	84,69 %
<i>dont actionnariat salarié (FCPE Alizé Levier)</i>	2,25 %	2,64 %
Actionnariat salarié (autres FCPE)	1,87 %	2,19 %
Banques Populaires régionales et Casden BP	3,14 %	2,72 %
ASB Holdings	2,92 %	1,71 %
DZ BANK	1,89 %	1,11 %
Maine Services (1)	1,35 %	0,85 %
IKB Financière France	0,89 %	1,05 %

(1) filiale à 100 % de la Banque Fédérale des Banques Populaires

A la connaissance de Natexis Banques Populaires, il n'existe aucun autre actionnaire, hormis ceux cités dans le tableau ci-avant, qui détienne plus de 5 % du capital ou des droits de vote.

#### **Détention des actions par les membres des organes de direction et de surveillance.**

Les membres du Conseil d'Administration, personnes physiques et morales, détiennent 73,09 % du capital de Natexis Banques Populaires (la presque totalité par la Banque Fédérale des Banques Populaires).

La détention des actions par les mandataires sociaux est non significative. Se reporter page 251 pour les options de souscription de la société consenties à certains salariés et mandataires sociaux.

#### **Actions détenues en propre**

Dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par l'assemblée générale du 22 mai 2003, Natexis Banques Populaires détenait, au 31 décembre 2003, 1 470 103 actions propres (privées à ce titre de leurs droits de vote), soit 3,06 % du capital.

Le tableau ci-dessous détaille le nombre et pourcentage d'actions détenues en propre au 29 février 2004.

	Quantité achetée	Prix d'achat	Prix moyen	Quantité vendue	% du capital
<b>Au 1er janvier 2004</b>	<b>1 470 103</b>	<b>123 474 932,95</b>	<b>83,99</b>		<b>3,06 %</b>
Programme de rachat Alizé	9 242	811 558,89	87,81	2 500	
	-	-	-	-	
<i>Sous total</i>	9 242	811 558,	87,81	2 500	
<b>Au 29 février 2004</b>	<b>1 479 345</b>	<b>124 286 491,84</b>	<b>84,01</b>	<b>2 500</b>	<b>3,07 %</b>

## Actionnariat salarié

L'assemblée générale extraordinaire du 16 juin 1998 a reconduit pour 5 ans les dispositions adoptées par l'Assemblée générale extraordinaire du 27 avril 1993 relative à la création d'un actionnariat salarié, notamment par l'intermédiaire de Fonds Communs de Placement d'Entreprise, dans une limite d'augmentation de capital de 100 millions de francs ou son équivalent en euros. Au 31 décembre 2003, ces fonds détenaient 1.978.836 actions.

L'assemblée générale extraordinaire du 31 mai 2001 a autorisé le Conseil d'administration à augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, au moyen de l'émission d'actions réservées aux salariés du Groupe Banque Populaire. Le montant de l'augmentation de capital porte sur un maximum de 2.500.000 actions, cette autorisation étant valable cinq ans.

En juin 2001, un premier Plan Groupe d'actionnariat a été mis en place, se traduisant par l'émission de 1.273.854 nouvelles actions réservées aux salariés du Groupe Banque Populaire. Dans le Groupe, 17.275 personnes ont souscrit, soit 50% des collaborateurs. Les titres sont détenus au travers de deux nouveaux Fonds Communs de Placement d'Entreprise, qui représentent 2,54 % du capital de Natexis Banques Populaires au 31 décembre 2003. Compte tenu des Fonds Communs de Placement d'Entreprise qui existaient précédemment, la part du capital aujourd'hui détenu par les salariés du Groupe Banque Populaire ressort à 4,12 %.

## Modifications dans la répartition du capital au cours des trois dernières années en pourcentage

au 31 décembre	2001	2002	2003
Groupe Banque Populaire et ses filiales	79,42	77,38	77,58
Actionnariat salarié	4,71	4,30	4,12
IKB Financière France	0,97	0,91	0,89
ASB Holdings	0	2,95	2,92
DZ BANK	0	1,91	1,89

## Personnes physiques ou morales exerçant ou pouvant exercer un contrôle sur Natexis Banques Populaires

Le Groupe Banque Populaire exerce les responsabilités prévues par la réglementation bancaire, du fait de sa position d'actionnaire principal de Natexis Banques Populaires.

## 4. Marché des titres de Natexis Banques Populaires

### Places de cotation

Les actions Natexis Banques Populaires se négocient sur le Premier Marché d'Euronext Paris et sont éligibles au SRD (Code Isin : FR0000120685). Le titre Natexis Banques Populaires fait partie des indices SBF 120 et SBF 250.

## Marché de l'action

Evolution des cours moyens mensuels et du nombre de titres négociés depuis septembre 2002

### Action Natexis Banques Populaires

Année	Mois	en euros			Nbre de titres négociés	en milliers d'euros Capitaux négociés
		Cours moyen	Cours + haut	Cours + bas		
2002	Septembre	73,82	77,50	70,00	234 956	16 982
	Octobre	72,83	78,00	70,00	280 435	20 281
	Novembre	76,30	82,75	72,70	112 186	8 712
	Décembre	76,50	82,10	74,70	226 234	17 245
2003	Janvier	76,49	82,50	71,90	190 131	14 443
	Février	72,98	75,00	71,00	149 845	10 962
	Mars	70,90	75,05	69,10	286 921	20 511
	Avril	74,32	80,30	69,80	143 487	10 730
	Mai	75,46	77,50	73,50	202 349	15 268
	Juin	79,15	81,00	76,15	159 839	12 675
	Juillet	81,07	85,05	79,00	151 854	12 333
	Août	85,39	89,90	81,50	233 930	20 460
	Septembre	87,56	90,50	85,50	187 421	16 508
	Octobre	89,94	92,05	85,70	170 563	15 441
	Novembre	90,77	92,00	88,50	78 350	7 118
	Décembre	89,96	91,90	86,90	159 170	14 305
2004	Janvier	86,80	90,45	85,20	222 909	19 438
	Février	91,93	95,00	88,50	298 313	27 680

### Titres subordonnés à durée indéterminée convertibles en actions (TSDIC) 5 5/8 % mai 1996

Année	Mois	en euros			Nbre de titres négociés	en milliers d'euros Capitaux Négociés
		Cours moyen	Cours + haut	Cours + bas		
2002	Septembre	79,00	79,00	79,00	5	-
	Octobre	71,40	76,50	64,09	8	-
	Novembre	76,58	81,00	65,80	925	67
	Décembre	65,25	74,00	60,05	2 029	133

En mai 1996, une émission de 2 068 968 titres subordonnés convertibles en actions jusqu'au 31 décembre 2002, à raison d'une action pour un titre subordonné, a été lancée pour un montant de 900 001 080 francs de nominal.

En 2002, 1 717 431 titres subordonnés ont été convertis en actions de jouissance courante. Les autorisations ont été obtenues afin de procéder le 1<sup>er</sup> janvier 2003 au remboursement anticipé de la totalité des titres subordonnés qui n'auraient pas été convertis.

Le nombre total de titres ayant été convertis étant de 2 059 275, le solde, soit 9 693 titres, a été remboursé au prix de 66,32 euros par obligation, majoré du coupon.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2003 il n'existait plus de titres subordonnés convertibles en actions.

## **5. Dividendes**

Les dividendes sont prescrits dans les délais légaux, soit cinq ans, au profit de l'Etat.

Dividendes distribués au cours des cinq dernières années :

	31/12/99	31/12/00	31/12/01	31/12/02	31/12/03
Nombre d'actions rétribuées	33 213 635	42 719 392	44 314 352	47 442 837	46 177 963
Dividende par action *	2,20 €	2,50 €	2,50 €	1,50 €	2,50 € **

\* Hors avoir fiscal, différencié suivant les bénéficiaires

\*\* Cette proposition sera soumise à l'Assemblée générale du 27 mai 2004.

Natexis Banques Populaires a offert à ses actionnaires la possibilité du paiement du dividende en actions, pour les dividendes payés jusqu'au titre de l'exercice 1999. Cette option ne sera pas offerte en 2004 au titre de l'exercice 2003.

## **6. Autres renseignements concernant Natexis Banques Populaires**

### **Historique**

Natexis Banques Populaires résulte de l'apport des activités opérationnelles de la Caisse Centrale des Banques Populaires (CCBP) à Natexis S.A., approuvé par les assemblées générales extraordinaires des deux entités, le 27 juillet 1999.

- ***Historique de la CCBP***

La CCBP a été créée en 1921 afin de conforter l'essor des Banques Populaires, et pour exercer à la fois des *activités institutionnelles* pour le compte des Banques Populaires (gestion et suivi des excédents de trésorerie des Banques Populaires, missions spéciales pour le compte de la Chambre Syndicale des Banques Populaires, émissions d'emprunts obligataires ou de titres assimilés) et des *activités opérationnelles* de banque du secteur concurrentiel.

En octobre 1997, la CCBP est entrée dans le capital de Natexis S.A. à hauteur de 23,35 %. Cette prise de participation a été suivie d'une OPA amicale à l'issue de laquelle, le 2 juin 1998, le Groupe Banque Populaire détenait 71,4 % du capital de Natexis S.A.. Ce pourcentage a été porté à 74,36 % à la fin 1998.

Après l'apport en juillet 1999 de ses activités opérationnelles à Natexis S.A., la CCBP est devenue la Banque Fédérale des Banques Populaires (BFBP).

Fin 1999, le Groupe Banque Populaire détenait 88,06 % du capital de la nouvelle entité Natexis Banques Populaires. A la fin 2000, ce pourcentage est revenu à 79,23 %, suite à l'augmentation de capital qui a été très largement placée auprès des particuliers.

A la suite de la loi du 15 mai 2001, la BFBP s'est substituée à la CCBP comme organe central du Groupe Banque Populaire.

- ***Historique des entités constitutives de Natexis***

Créé en 1919, le Crédit National a d'abord développé une activité de prêteur à moyen et long terme, avant de développer des activités complémentaires, afin d'apporter une réponse élargie et globale aux besoins de ses entreprises clientes.

Au cours de 1996, le Crédit National a porté de 10,06 % à 88 %, puis 100 % sa participation au capital de la Banque Française du Commerce Extérieur (BFCE). Créée en 1947, cette dernière exerçait une activité de banque commerciale dont elle avait accentué le développement, parallèlement à la réduction progressive des activités de soutien aux exportations qu'elle exerçait en tant qu'agent de l'Etat.

En juin 1997, le Crédit National, devenu Natexis S.A., a apporté à la BFCE, devenue Natexis Banque, sa branche complète de banque commerciale. Natexis S.A., devenue société holding, assurait quant à elle la cohérence et le pilotage de toutes les activités du groupe Natexis.

- ***Simplification et unification des structures***

L'apport en juillet 1999 des activités opérationnelles de la CCBP à Natexis S.A. a donné naissance à la nouvelle entité Natexis Banques Populaires.

Le 28 juin 2000, les actionnaires de Natexis Banques Populaires, réunis en assemblée générale extraordinaire, ont approuvé la fusion-absorption de Natexis Banque par Natexis Banques Populaires, qui a pris effet au 30 juin 2000. S'agissant d'absorber une filiale détenue à 100 %, cette opération a été placée sous le régime des fusions simplifiées et n'a pas donné lieu à la création d'actions nouvelles.

D'autres opérations de simplification des structures ont été réalisées en 1999 et 2000 : absorption de Banques Populaires Ingénierie (B.P.I.) par Natexis Banques Populaires (décembre 1999) ; restructuration de la filière capital investissement en décembre 1999 ; apport en juin 2000 à Natexis Banques Populaires des titres Bail Banque Populaire détenus par les Banques Populaires régionales, rémunéré par une augmentation de capital de Natexis Banques Populaires de 606 225 actions ; apport de l'activité de Natexis Gestion à Banque Populaire Asset Management, sur le créneau de la gestion collective.

La décision de Natexis Banques Populaires de contrôler la totalité du capital de ses filiales s'est traduite au cours de l'année 2000 par des opérations qui lui ont donné le contrôle à 100% de Assurances Banque Populaire et de Factorem. Des opérations similaires se sont par ailleurs poursuivies en 2001, notamment dans le domaine du capital investissement et de la gestion pour compte de tiers. Ce programme s'est achevé en 2002 avec le rachat des participations détenues par les Banques Populaires dans BPAM et Interépargne.

- ***Entrée de nouveaux actionnaires au capital de Natexis Banques Populaires en 2002***

Dans le cadre du partenariat engagé avec le Groupe Banque Populaire, la banque allemande DZ Bank AG a acquis, en mai 2002, des actions Natexis Banques Populaires.

Au 31 décembre 2003, elle détenait 1,89 % du capital de Natexis Banques Populaires.

En juillet 2002, un traité d'apport a été signé entre les sociétés Natexis Banques Populaires et Arnhold and S. Bleichroeder Holdings Inc. (« ASB »), aux termes duquel Natexis Banques Populaires a acquis 100% des titres de la société Arnhold and S. Bleichroeder Inc., société de droit de l'Etat de New York, pour une valeur de 105 millions de dollars américains, payable en actions Natexis Banques Populaires.

L'assemblée générale extraordinaire de Natexis Banques Populaires qui s'est tenue le 6 décembre 2002 a approuvé l'apport précité dans toutes ses dispositions, ainsi que la valeur de l'apport effectué par la société ASB. Elle a décidé d'augmenter le capital de Natexis Banques Populaires d'un montant de 22 417 312 euros par création de 1 401 082 actions nouvelles d'une valeur nominale de 16 euros, entièrement libérées, émises en contrepartie de l'apport en nature visé ci-dessus.

Au 31 décembre 2003, ASB détenait 2,92 % du capital de Natexis Banques Populaires.

- **Faits marquants de l'exercice 2003**

Au cours du dernier exercice, deux opérations ont eu un léger impact sur la répartition du capital de Natexis Banques Populaires :

- L'apport des titres de la société Banque du Dôme-Crédifrance Factor par la Banque Fédérale des Banques Populaires à Natexis Banques Populaires

L'assemblée générale mixte de Natexis Banques Populaires qui s'est tenue le 22 mai 2003 a approuvé l'apport précité dans toutes ses dispositions. L'opération d'apport est intervenue le 22 mai avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2003. Les actions Banque du Dôme-Crédifrance Factor apportées, évaluées à 18 140 419 euros, ont été rémunérées par l'émission au prix unitaire de 83 euros, de 218 559 actions nouvelles Natexis Banques Populaires.

- L'apport des titres de la société Sopromec Participations par la Banque Fédérale des Banques Populaires à Natexis Banques Populaires

Aux termes d'un protocole d'accord conclu entre le Groupe Banque Populaire et le Groupe Crédit Coopératif le 18 novembre 2002, le Crédit Coopératif a apporté en décembre 2002 à la Banque Fédérale des Banques Populaires 958 124 actions de la société Sopromec Participations, filiale de la Caisse Centrale de Crédit Coopératif, spécialisée dans le financement par fonds propres ou quasi fonds propres de petites et moyennes entreprises. Un traité d'apport des titres Sopromec Participations par la Banque Fédérale des Banques Populaires à Natexis Banques Populaires a ensuite été signé.

Après celui de Banque du Dôme-Crédifrance Factor, cet apport constitue la seconde et dernière opération de transfert réalisée dans la cadre du rapprochement des Groupes Banque Populaire et Crédit Coopératif.

L'assemblée générale extraordinaire de Natexis Banques Populaires qui s'est tenue le 19 novembre 2003 a approuvé l'apport précité dans toutes ses dispositions. L'apport a été réalisé sur la base de la valeur retenue lors de la transaction de décembre 2002, soit 30 634 915,45 euros. L'apport des titres Sopromec Participations a été rémunéré par une augmentation de capital de Natexis Banques Populaires pour un montant nominal de 5 386 352 euros, assortie d'une prime d'apport de 25 248 525 euros et d'une soulte d'un montant de 38,45 euros. Cette augmentation de capital a été calculée sur la base d'un prix d'émission de 91 euros l'action.

Cette opération n'a entraîné qu'une dilution minime pour les actionnaires minoritaires, la Banque Fédérale voyant sa participation dans le capital de Natexis Banques Populaires passer de 72,97 % à 73,16 %.

### **Situation de dépendance**

Natexis Banques Populaires n'est dépendant à l'égard d'aucun brevet ou licence, ni d'aucun approvisionnement industriel, commercial ou financier.

### **Faits exceptionnels et litiges**

Il n'existe actuellement aucun fait exceptionnel ni aucun litige susceptible d'affecter substantiellement l'activité, les résultats et la situation financière de la société.

## **7. Responsables du document de référence et du contrôle des comptes**

### **Responsable du document de référence**

M. François Ladam  
Directeur général

### **Attestation du responsable du document de référence**

A notre connaissance, les données du présent document sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur ; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.



François Ladam

### **Responsables du contrôle des comptes**

#### *Commissaires aux comptes titulaires*

- Deloitte Touche Tohmatsu, 185 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine
- RSM Salustro Reydel, 8, avenue Delcassé - 75378 Paris Cedex 08
- Barbier Frinault et Autres, 41, rue Ybry - 92576 Neuilly sur Seine

#### *Commissaires aux comptes suppléants*

- M. Bernard Boiton, demeurant : 16 Parc de Béarn - 92210 Saint-Cloud
- M. François Chevreux, demeurant : 40, rue Guersant - 75017 Paris
- M. Aldo Cardoso, demeurant : 4, rue de l'Ouest - 92200 Nanterre

Les Commissaires aux comptes titulaires et suppléants ont été nommés par l'assemblée générale extraordinaire du 16 juin 1998, pour une période de six ans prenant fin avec l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.

**BARBIER FRINAULT & AUTRES  
ERNST & YOUNG**

Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie de  
Versailles  
41, rue Ybry  
92576 Neuilly-sur-Seine Cedex

**DELOITTE TOUCHE TOHMATSU**

Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie de  
Versailles  
185, avenue Charles-de-Gaulle  
92200 Neuilly-sur-Seine

**RSM-SALUSTRO REYDEL**

Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie de  
Paris  
8, avenue Delcassé  
75378 Paris Cedex 08

**NATEXIS BANQUES POPULAIRES**

Société Anonyme  
45, rue Saint Dominique  
75007 PARIS

**AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE DOCUMENT DE REFERENCE**

**Exercice clos le 31 Décembre 2003**

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de Natexis Banques Populaires et en application du règlement COB 98-01, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques données dans le présent document de référence.

Ce document de référence a été établi sous la responsabilité de M. François Ladam, Directeur général. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'il contient portant sur la situation financière et les comptes.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans le document de référence, afin d'identifier le cas échéant les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes, et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission. Ce document de référence ne contenant pas de données prévisionnelles isolées résultant d'un processus d'élaboration structuré, notre lecture n'a pas eu à prendre en compte les hypothèses retenues par les dirigeants et leur traduction chiffrée.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2001 et les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2002 arrêtés par le conseil d'administration ont fait l'objet d'un audit par nos soins selon les normes professionnelles applicables en France, et ont été certifiés sans réserve ni observation.

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2001 arrêtés par le conseil d'administration ont fait l'objet d'un audit par nos soins selon les normes professionnelles applicables en France. Ils ont été certifiés sans réserve avec une observation en référence aux notes 1.8, 1.11 et 2.16 de l'annexe qui exposent les changements comptables résultant respectivement de l'adoption de la méthode préférentielle pour le retraitement des opérations de crédit-bail locataire, de l'application des nouvelles règles de consolidation des sociétés d'assurance et de l'harmonisation des régimes d'attribution des médailles du travail.

Les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2003 arrêtés par le conseil d'administration ont fait l'objet d'un audit par nos soins selon les normes professionnelles applicables en France. Ils ont été certifiés sans réserve avec une observation en référence aux changements de méthodes comptables relatifs au provisionnement des créances douteuses et au traitement des programmes de grosses réparations, visés à la note 17 de l'annexe.

Les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2003 arrêtés par le conseil d'administration ont fait l'objet d'un audit par nos soins selon les normes professionnelles applicables en France. Ils ont été certifiés sans réserve avec une observation en référence à la note 2.17 de l'annexe qui expose les changements de méthode comptable intervenus au cours de l'exercice, résultant de la première application du règlement CRC n°2002-03 relatif au traitement comptable des risques de crédit dans les entreprises relevant du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière et du règlement CRC n°2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

En application des dispositions de l'article L225-235 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi sur la sécurité financière du 1<sup>er</sup> août 2003 et qui s'appliquent pour la première fois à cet exercice, nous avons mentionné dans notre rapport général sur les comptes annuels la justification de nos appréciations suivantes :

- Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi du risque de crédit, à l'appréciation des risques de non recouvrement et à leur couverture par des provisions spécifiques, ainsi que par des provisions générales sectorielles et géographiques.

Par ailleurs, la note 17 de l'annexe expose un changement de méthode comptable relatif aux créances douteuses et consécutif à l'application du règlement n° 2002-03 du Comité de la Réglementation Comptable. S'agissant des crédits restructurés lors d'exercices antérieurs à des conditions hors marché, la décote prévue par ce règlement a été constatée par un prélèvement de 11 M€ sur les capitaux propres. Ce changement de méthode est justifié par l'application d'un nouveau règlement et sa traduction comptable est conforme aux principes en vigueur.

- Ainsi qu'il est indiqué à la note 5.2 de l'annexe, Natexis Banques Populaires a procédé à une évaluation de ses titres de filiales, laquelle s'est appuyée, pour les plus significatifs d'entre eux, sur l'expertise d'un cabinet indépendant. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons pris connaissance des conclusions de l'expert indépendant et vérifié leur prise en compte pour l'établissement du bilan au 31 décembre 2003.

En application des dispositions de l'article L225-235 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi sur la sécurité financière du 1<sup>er</sup> août 2003 et qui s'appliquent pour la première fois à cet exercice, nous avons mentionné dans notre rapport sur les comptes consolidés la justification de nos appréciations suivantes :

- Votre groupe constitue des provisions pour couvrir les risques inhérents à ses activités. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi du risque de crédit, à l'appréciation des risques de non recouvrement et à leur couverture par des provisions spécifiques, ainsi que par des provisions générales sectorielles et géographiques.

Par ailleurs, la note 2.17 de l'annexe expose un changement de méthode comptable relatif aux créances douteuses et consécutif à l'application du règlement n° 2002-03 du Comité de la Réglementation Comptable. S'agissant des crédits restructurés lors d'exercices antérieurs à des conditions hors marché, la décote a été constatée par un prélèvement de 11 M€ sur les capitaux propres. Ce changement de méthode est justifié par l'application d'un nouveau règlement et sa traduction comptable est conforme aux principes en vigueur.

- Ainsi qu'il est indiqué à la note 9 de l'annexe, et en application de la recommandation de l'Autorité des marchés financiers, votre société a procédé, pour l'arrêté des comptes au 31 décembre 2003, à une évaluation des actifs incorporels et des écarts d'acquisition figurant à son bilan consolidé, laquelle s'est appuyée, pour les plus significatifs d'entre eux, sur l'expertise d'un cabinet indépendant. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons pris connaissance des conclusions de l'expert indépendant et vérifié leur prise en compte pour l'établissement du bilan consolidé au 31 décembre 2003.

Ces appréciations s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels et consolidés pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de l'opinion sans réserve exprimée dans la première partie de nos rapports.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, présentées dans ce document de référence.

Paris et Neuilly, le 31 mars 2004

Les Commissaires aux Comptes

BARBIER FRINAULT & AUTRES  
ERNST & YOUNG

DELOITTE TOUCHE TOHMATSU

RSM SALUSTRO REYDEL

Richard OLIVIER

Olivier DURAND

Philippe VASSOR

Michel SAVIOZ

## **Responsable de l'information**

M. Pierre Jacob  
Directeur de la Communication Financière Groupe  
Tél. : 01 40 39 65 27  
Fax : 01 40 39 63 40  
Email : [reinvest@nxbp.fr](mailto:reinvest@nxbp.fr)  
Numéro vert : 0 800 600 525

## TABLE DE CONCORDANCE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Afin de faciliter la lecture du rapport annuel enregistré comme document de référence, la table thématique suivante permet d'identifier les principales informations requises par l'Autorité des Marchés Financiers dans le cadre de ses règlements et instructions d'application.

### ATTESTATIONS DES RESPONSABLES

Attestation des responsables du document de référence	p. 260
Attestations des contrôleurs légaux des comptes	p. 261
Politique d'information	p. 264

### RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL

Capital	p. 8, 88, 250
Marché des titres	p. 255
Dividendes	p. 7, 257

### CAPITAL ET DROITS DE VOTE

Répartition actuelle du capital et des droits de vote	p. 254
Evolution de l'actionnariat	p. 254, 255
Pactes d'actionnaires	Néant

### ACTIVITE DE NATEXIS BANQUES POPULAIRES

Organisation	p. 33, 257
Chiffres clés	p. 3
Informations chiffrées sectorielles	p. 62 à 77, 156
Marchés et positionnement concurrentiel	p. 35 à 56
Politique d'investissements	p. 72, 185
Indicateurs de performance	Néant

### ANALYSE DES RISQUES DE NATEXIS BANQUES POPULAIRES

<b>Facteurs de risques</b>	
Risques de marché	p. 81
Risques particuliers liés à l'activité	p. 78 à 86
Risques juridiques	p. 86, 259
Risques industriels et liés à l'environnement	Néant
<b>Assurance et couverture des risques</b>	p. 86

### PATRIMOINE, SITUATION FINANCIÈRE ET RÉSULTATS

Comptes consolidés et annexes	p. 96
Engagements hors-bilan	p. 99
Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux	p. 19
Ratios prudentiels réglementaires	p. 88
Comptes sociaux et annexes	p. 170

### GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

Composition et fonctionnement du conseil d'administration	p. 12, 13
Composition et fonctionnement des comités	p. 15
Dirigeants mandataires sociaux	p. 17
Dix premiers salariés non mandataires sociaux	p. 252
Conventions réglementées	p. 168, 169

### ÉVOLUTION RÉCENTE PERSPECTIVES

Evolution récente	p. 95
Perspectives	p. 95



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 2 avril 2004, conformément au règlement n°98-01. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.